



# CHARTREUSE de **ROSTOCK**

✻ La-Loi-de-Marie ✻

( PROVINCE DE SAXE )



*Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN*

# Cartusia

Legis Mariae prope Rostock

en allemand «Karthause Marienehe

bei Rostock in Mecklenburg. —».

appelée au commencement

«Cartusia celi maria» d'où la dénomination

allemande

«Himmelszinnen.»

1396 — 1552, 15 Mars. —

# Chartreuse de Marienehe près de Rostock. —

Plusieurs auteurs allemands ont parlé de cette chartreuse, on peut consulter entre autres: — 1<sup>o</sup> Beilagen zu den wöchentlichen Rostockschen Nachrichten und Anzeigen von professor Schröter: — 2<sup>o</sup> Rostocker Etwa 1744: — 3<sup>o</sup> Extract aus einem Rostockschen Register, aignis inscriptio: Incipit Registrum pactum, procurationis Legis Marise, ordinis cartusianensis etc. Weismarsche Erbtlinge, VII, 1734: — 4<sup>o</sup> — Steinbrück, Geschichte der Klöster in Pommern, Stettin 1796: — 5<sup>o</sup> — De Lisch, Monquard Behr, letzter Prior der Chartreuse Marienehe, Schwerin, bei Bärensprung, 1862. — Il s'en parle plus loin des archives qui sont conservées à Rostock. — L'abbé Nicklès a eu plusieurs de ces ouvrages entre les mains et en a tiré ce qui va suivre. —

Sur la rive gauche de la Warnow, entre les villes de Warnemünde et de Rostock à une lieue de distance de cette dernière cité, est située, dans une plaine solitaire une métairie seigneuriale, connue sous le nom de Marienehe. Là se trouvait au moyen âge la chartreuse de même nom, qui depuis plus de trois siècles a disparu sans laisser la moindre trace; et c'est à peine si le voyageur qui remonte le cours de la Warnow remarque encore la ferme qui s'élève aujourd'hui sur l'emplacement même de la chartreuse. — (ce qui n'est tiré de l'ouvrage de Schröter);

Le principal fondateur de la chartreuse de Rostock est Wynold Baggele. Issu d'une famille respectable, dont le souvenir resta longtemps gravé dans la mémoire de ses compatriotes, Wynold Baggele paraît avoir été un arrière neveu, sinon le fils même de Bernard Baggele, qui, au commencement du 14<sup>e</sup> siècle a rempli à Rostock les fonctions de sénateur. Wynold Baggele a été, lui, non seulement sénateur, mais a occupé le poste éminent de Bourgmestre ou de maire de sa ville natale. A cette époque, où la législation était loin d'être aussi compliquée que de nos jours, on n'exigeait pas une érudition profonde, qui devint indispensable plus tard, dans l'accomplissement de ces fonctions; mais la position exceptionnelle qui était faite à Rostock à la suite de ses relations nombreuses et de ses guerres interminables sur terre et sur mer sa qualité!

sa qualité de ville hanséatique demandait, pour présider à ses destinées, un homme dans toute la force du terme. Elle demandait un homme qui fût à même de se mouvoir à son aide à la cour des rois et des princes, aussi à l'écart qu'en sein de sa cité sur les bancs du sénat, un homme enfin, qui tantôt à la tête de ses hommes d'armes, ou à bord d'un navire de guerre, fût capable de faire face à tous les caprices qu'engendraient les guerres avec les voisins. Il était indispensable que cet homme fût un maître favorisé de la fortune, au moins des moyens nécessaires pour suffire aux nombreuses dépenses qu'il avait à faire. Des revenus étaient indispensables, parce que à cette époque les hauts emplois, comme celui de sénateur, étaient simplement des postes d'honneur et n'étaient nullement rétribués.

Il est hors de doute que Wynold Baggele possédait une fortune considérable, ce qui le prouve surtout ce sont les acquisitions nombreuses de propriétés foncières qu'il a faites et les rentes annuelles qui y étaient attachées, ainsi que le prouvent des documents qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est ainsi qu'en 1388, Lauritz seigneur de Werle, lui cède en rente la propriété allodiale du village de Rantz, fortement endettée. En 1393 il fit l'acquisition partielle du village de Merzow ou Marienche, qu'il donna quelques années plus tard aux chartreux. Un autre village, Mönchhagen, semble avoir fait partie de ses domaines.

Wynold Baggele était marié avec la fille d'un citoyen de rang distingué de la ville de Rostock nommé Matthias de Borcken. Marie de Borcken devint mère de deux fils Wynold et Henri. En 1447, Wynold était prévôt curé de Marienche, il mourut en 1448 le jour de la St. Etienne. Le second des fils, Henri, a occupé le poste de sénateur et de camérier. On ne connaît pas exactement la date de la mort de Wynold Baggele. On sait cependant qu'il n'a pas vécu au-delà du premier décembre du 15<sup>e</sup> siècle, car dès l'année 1602 déjà ses enfants disposaient des biens de l'héritage paternel.

#### Fondation de la chartreuse.

Pour procurer le salut de leur âmes et par le bien général de la petite ville plusieurs citoyens de Rostock se réunirent en 1396 pour fonder la chartreuse. D'après les documents des archives de Rostock, c'est Wynold Baggele, dont il a été question plus haut, et son beau-père Matthias de Borcken, qui

qui eurent la part principale dans la fondation. Les annales de l'ordre citent seulement Matthias de Borchken comme fondateur du couvent. Ils firent donc donation aux chartreux de deux biens sis à Mergenhewe ou Marienche à une lieue de Rostock et sur la rive gauche de Warnow. Comme date de fondation on désigne le 2 février 1396. Les biens étant hors de la banlieue de Rostock et n'ayant été même possédés qu'en fief, les fondateurs durent s'adresser au roi Albrecht pour obtenir le consentement nécessaire pour procéder à la fondation. Le roi se montrant très disposé à favoriser la pieuse entreprise, s'empressa de donner sa haute approbation pour cette fondation et pour toute autre fondation qu'on voudrait entreprendre dans ses états en faveur de l'ordre des chartreux. Il le fit en termes qui montrent assez combien il se réjouissait de voir créer le nouveau monastère et quelles grandes espérances il en avait conçues. La lettre est datée du 27 février 1396.

On obtint avec la même facilité une lettre d'approbation et de confirmation de Rodolphe, évêque de Schwerin. Dans sa lettre, datée du 8 sept. 1396, l'évêque Rodolphe fait mention en termes très chaleureux de la guerre désastreuse qui venait de se terminer, et durant laquelle lui-même et plusieurs princes avaient été faits prisonniers; il reconnaît en outre que la vie pénitente des chartreux était le meilleur moyen pour se protéger à l'avenir de pareilles calamités. Il exempta en outre la chartreuse de la juridiction épiscopale et lui fit plusieurs concessions.

D'après l'opinion communément reçue plus tard à la chartreuse même on commença les constructions du couvent cette même année (1396), mais on ne saurait donner au juste la date de son achèvement, quoiqu'il soit vraisemblable qu'il n'eut pas lieu avant 1402 (Rostocker Itmas 1740).

Les premiers moines paraissent être venus de la chartreuse d'Arensböck, près de Lubek, et à leur arrivée, on mit à leur disposition en 1396 une maison située à Rostock appelée le nouvel hôpital. ce qui fait supposer que les premiers habitants de Marienche sont venus d'Arensböck c'est en partie le voisinage de cette chartreuse, d'un autre côté ce fait historique qui nous apprend que le prieur d'Arensböck avait encore en 1400  
plein

plein droit et voit dans les affaires de la nouvelle maison, et enfin cette alliance étroite qui ne cessa dans la suite de lier les deux chartreuses. —

(Rostocker Itmes 1740 pag. 289 et suiv. Schöder page 12. 21. 52.) —

Nota. — Les premières religieuses n'ont pu venir d'Arnsböck qui était en même temps en fondation. — cette supposition est fautive. — fr. Pal. B. —

Au début on nomma la chartreuse « Celi marie » en allemand Himmelzimmen, mais déjà dans la lettre de confirmation de l'évêque de Schwerin, on trouve les traces d'une savante étymologie monastique, qui découvre dans la vieille dénomination de Mergene ou Mergene un Marienhe, c'est-à-dire Lex Mariae. cette étymologie trouva une approbation si générale, que dès l'an 1404 l'ancienne dénomination disparut entièrement pour faire place au nom de Marienhe ou Lex Mariae, qui parut régulièrement dans la suite sur les documents et les sceaux. D'après Rudloff (Handbuch II. 539) le mot allemand « Ehe » signifiait d'abord lois dans le sens le plus général et fut réduit plus tard à la signification qu'on lui donne actuellement. —

---

On conserve aux archives de Rostock un exemplaire des statuts de l'ordre des chartreux, Bale 1510, qui appartenait autrefois à la chartreuse de Marienhe et sur lequel est écrit: « Anno Domini 1396 hoc claustrum, inceptum et pro dominis Wynoldus Bagg de proconsule, Rostockii et Marianus de Burchen unorem eius. Anno Domini 1413 in die Ambrosii obiit Matthias de Burchen fundator hujus claustrum. Anno 1448, in die Hefiani obiit Wynoldus Bagg de filius fundatoris hujus claustrum. » —

---

Dans l'ouvrage: Rostocker Itmes, au annum 1741, pag. 686, il est dit: « On a trouvé près de la chartreuse une pierre tumulaire avec l'inscription suivante: Anno Domini MCCCCXXXIII (1433) die sancti Michaelis obiit Magister Eler, dominus Regis Mariae c. p. e. » —

---

Dans les: Monumenta inedita Westphal. tom 1. Leipzig 1739. voir dans les notes

notes « ad Nicolai Mariscalci Thuri deplorationes antiquitatum » il est dit : « Hoc (e nonagesimo octavo) Mariæ, i. e. Marien-êhe, mon. cartus. cui a consecratione Sive Mariæ facta et à norma et lege ab eadem repetita nomen inditum est. . . . In Pomerania vero inelytan, olim fuit cenobium, æque carthusianum, Marienmon (Mariæ conuoc) Rügenwalde propinquum, de cuius vetustis chartis ad manus quædam, sunt in quibus mentio fit Domus Legis Mariæ prope Rostock. Idem asseritur in libro antiquo Donariorum, cenobii Mariæ Cron, d. annum 1464 ubi hæc : « Henricus prior S. Legis Mariæ prope Rostock, et Paulus, prior S. Templi (Mariæ) prope Luback (i. e. Ahrensböck) visitatores sunt cenobii cartus. Marienmon. Hoc est hoc ab eius Christ. Schögen in historia huius cenobii, quam inuenit parti 1<sup>ce</sup> veteris et nove Pomeraniæ n<sup>o</sup> 2 pag. 25 et sequenti. —

Habetur quoque eadem vocis explicatio in veteri scripto cuius titulus : Incipit Registrum, pactuum (i. e. Pachte theutonice) procuratoris Legis Mariæ Ordinis cartusie prope Rostock de anno 1468 : ex quo præsertim excerpit M. Schöden in primit. Mismar pag. 379. . . . » —

### Liste des Prévôts de Marienhe près de Rostock. —

(Extrait de l'ouvrage : Vorrede zu Schröter's Beiträge zu Mecklenburg. Geschichtskunde, Heft I. 1826. —)

- 1399 - 1400. — Johannes, rector de Marienhe. —  
 1409 - 1430. — Henricus I<sup>us</sup> nom de famille Ribbenitzge, prévôt. —  
 1435 - 1436. — Sibrandus. —  
 1437 - 1447. — Henricus 2<sup>us</sup>. —  
 1450 - 1467. — Cimotheus 1<sup>us</sup> figure comme mandataire de l'évêque de Schwerin (annuaire de Mecklamb. livre 40 pag. 138). —  
 1468. — Conradus. —  
 1471. — Nicolaus. —

- Princes -

1472-1475. - Adolphus. -

1477-1481. - Henricus 3<sup>us</sup>. -

1481-1485. - Vicco (Vicke) Dessin - pricus (sic) Aronsböck cité, annuaire  
- re de Mecklemb. livre 16 pag. 1. etc. . . .

1485-1489. - Henricus 4<sup>us</sup>. -

1490-1502. - Thimothaus 2<sup>us</sup>. -

1502-1523. - Henricus 5<sup>us</sup> Eleri. -

1528-1552. - Marquardus Behr, le célèbre. -

1557- Christianus Methoff. -

---

1396, 2. février. — Lettres de fondation de la chartreuse. —

Wynold Baggele, maire, et Matthias de Boreken, citoyens de Rostock, pour honorer Dieu, la <sup>ste</sup> Vierge et tous les saints, donnent leur propriété de Merghene pour y faire élever un couvent de l'ordre des chartreux.

Nota. — D'après l'original conservé aux archives de Rostock, et auquel est appendu un sceau brun foncé renfermé dans une capsule d'un tint brun clair. — L'abbé Nicks ajoute. Le sceau (de la charte) qui manque dans la sigillographie cartusienne, nous a été envoyé et sera expédié à Montreuil avec les photographies de l'état actuel de la chartreuse. —

Univ. ers. is et singulis sancte Matris Ecclesie filiis presentes litteras visuris seu auditoris in perpetuum in perpetuum. Wynoldus Baggele, proconsul, et Matthias de Boreken, civis opidi Rostock, Sverinensis diocesis, salutem christi fidelibus in xero salutari repromissam. — Cum misera prope humana conditionis infirmitas in erumpens hujus mundi floracionis & allen, prolapse ad illam inextinguibilem, indificientis & aucti felicitatem, a qua recesserat, redire nequeat nisi per fructum boni operis anima digna se reddent donis celestibus remunerandam. Intra agitur interne nostre consideracionis armariis, sed ubi resolutione recensentes, quod tunc ad felicissimos ordinate civitatis census perfectionis <sup>ecclesie</sup> gradus et ad aureum, xeri telamonis reclinatorium, anima proxi tendit et aspirat. Cum temporalis rei substantiam, quam contulit omnium bonorum munificus largitor super fundamentum apostolorum et prophetarum, quod in ipso summo angulari lapide christo thasso positum creditur, studueret superedificare, presertim cum apostolico instrumens eulogio, quod aureum, argentum, lapis et pretiosi, et xer et stipula et quidquid aliud per caritatis ignem superedificatum fuerit, instante tempore missionis extreme in igne judiciali hinc comprobatur. Hoc contemplacione ducti, nos Wynoldus et Matthias supradicti, etiam aureum et aliud preciorum, superedificare nequeamus, de modicitate tamen nostre substantie cum pauperecula xidea in zagophilacione aliquid mittere cupientes, nonnulla bona, possessiones, predium, agros, silvas, memora

memora, pisces, molendina, instagnaciones, pecudes et pecora cum omnibus  
 edificiis ac rebus aliis mobilibus et immobilibus ad manerium in Merghene  
 spectantibus, per nos iusto emptionis titulo comparatas et comparata, hincque  
 bona seu possessiones cum omni proprietate, libertate et iure domini et ab  
 omnibus serviciis, exactionibus, angariis et precariis exemptas penitus et exemptas  
 bono animo, matura deliberatione previa necnon gratuito consensu omnium  
 nostrorum affinium, et heredum accedente, ad laudem et gloriam omnipotentis  
 Dei neque intemerate genitricis et Virginis Marie ac sanctorum omnium  
 pro emendatione precedentium nostrorum, quodammodo delictorum, et ob ipsorum  
 venie et salutis ac retributionis etiam ex hoc promerende, altissimo Regi  
 in largam elemosinam dantes, donamus et offerimus plenarie et ex toto,  
 nihil omnino juris, commodi vel utilitatis temporalis nobis aut heredibus nostris  
 in dictis bonis et possessionibus seu in eorum attinenciis res exstantes, immo pen-  
 -itus renunciantes omni juri, proprietate et dominio quod in eisdem bonis et  
 - possessionibus nobis aut nostris heredibus potuissimus qualitercumque vendi-  
 - casse; tali tamen modo, forma et conditione dicta bona altissimo offerentes,  
 quod in predicto manerio Merghene monasterium, ordinis patrum Carthusien-  
 - sium quantum eius constituitur, ipsisque fratribus omnium dictorum bonorum,  
 - pecuniarum, et pecorum, et aliarum quarumcumque suarum attinenciarum, utilitas  
 atque fructus integraliter applicentur. Dicitur frater Carthusiensis pro nobis,  
 - relictis dicti monasterii primis indicatoribus et fundatoribus, et pro nostris here-  
 - ditibus ad Dominum iugis temporibus fideliter intercedant. In huius oblati-  
 - onis seu donacionis evidens testimonium, sigilla nostra presentibus sunt ap-  
 - pensa. Testes huius rei sunt honorabiles et circumscripti viri Domini Johan-  
 - nes de Aa, Lodovicus Cruse et Henricus Witte proconsules, necnon Dominus  
 - Gerardus Granze, Hydericus Holloger, Johannes Horn et Henricus Katzow Cons-  
 - ules in prefato opido Rostock, atque magister Conradus Romer protonotarius eorum-  
 - dem, Johannes Munster, Hydericus Ketzow, Hydericus Pritze et Nicolaus Lylen-  
 - rold orologia. Datum et actum Rostock, anno Domini millesimo trecentis-  
 - imo nonagesimo sexto, in die Purificationis gloriosissime Virginis Marie. —

In dorso legitur: Prima fundacio per Dominum Wynoldum, Bagghelen et Mathianum  
 Borcken. —

1396, 27 Février. — Albert, roi de Suède, Duc de Mecklembourg etc.  
Confirme la donation de Merghene faite par Wynold Baggde et Ma-  
thias de Borcken et plusieurs autres habitants de Rostock. —

( D'après l'original conservé aux archives de Rostock et auquel est appendu un sceau  
de cire rouge renfermé dans une capsule (pressula) également de couleur rouge. — )

Albertus Dei gratia heroum, gotorumque Rex, Duc Magnopolensis, Comes  
Zemrinensis, Stargardie et Rostok terrarum, Dominus, universis et singulis presentia  
visuris vel auditoris utriusque hominis felicitatem, in eo quod in regibus dat salutem.  
Sanctorum, invisibilis inhabitator, corona certancium, sponsus que deditur ex milli-  
bus, candidus <sup>9</sup>innocencie puritate, et rubicundus sanguine gloriose passionis spon-  
sanz, matris sanctanz, Matrem Ecclesiam, comete propiciacionis munere locupletat,  
qui inter ceteros spirituales <sup>11</sup>affictus milites quasi in congressionis acie fratres ordinis  
cartusianis ad bella doctos fortissimos ex Israhel, ambo entes lectulum, veri salo-  
monis et tenentes gladios, collocare non desunt, ut qui etiam scallas in ordine  
mo moruntur in intus expugnare, Eys aram <sup>12</sup>simibus ejiciant, usum phan, de manu Phi-  
listei potenti virtute rapiant et fugatis ad veritatibus, omnis spiritualis nequicia  
mundum universum jam, heu corruptum, altissimo concilient de triplice hoste miri-  
fice triumphato. Verum, cum exigentibus peccatis hominum, que gratia <sup>13</sup>et exaggerant  
vram, superne elicionis, inexplicabilis undique deserviat turbatio et impietate tem-  
poris dira calamitas circumpositas quas libet absorbeat naciones, saluberrimum  
fore credimus sub umbram illorum, confugere quorum, plebeis meritis totius mili-  
tantis Ecclesie crescent <sup>14</sup>superficiis virtutibus irrigatur. Videtur, <sup>15</sup>re quidem, seroti et  
in christo jugiter commendabiles viri nostri dilecti Wynoldus Baggde, proconsul, Ma-  
thias de Borcken, civis, ac alii diversi incolae nostre civitatis Rostok, quorum <sup>16</sup>corda  
Deus tetigit, tutelanti nomine et gramine ditorum, fratrum cartusianorum, quorum  
odor sicut odor agri pleni in benedixit Dominus mater hals amizat, celitus tracti  
et tacti que elo pietatis, de bonis eis a deo collatis nomulla bona seu possessiones  
in Merghene cum omnibus proprietatibus et libertatibus suis a progenitoribus nostris  
penitus exempta et exemptas justo emptionis titulo integraliter comparaverunt,  
que et quas omnium bonorum Langitori, pro construendo in dicto medio Merghene fratrum  
ordinis

Ordinis Cartusienſis monaſterio ingenti devotione liberaliter optulerunt, tempora-  
-lis hujusmodi poſſeſſionis quantitatem, et mammonam iniquitatis in æterni taber-  
-naculi manſiones, ceperunt foliiter commutare. Nobis perinde facerunt hum-  
-iliter ſupplicari quatenus, cum prædicta bona intra limites noſtræ ditionis, nos autem  
-conſtituta, conſenſum noſtrum, regium, et favorem, præmiſſis aponere, eiſque in  
-tanta devotionis inchoſto opere regia largitate cooperari dignaremur. Nos vero  
-trepidantes a facie ejus qui aufert ſpiritum principum, qui que terribilis et apud  
-omnes reges terre, ante omnia tam ſanctum, et laudabile propositum, gratanti  
-celeritate approbamus, necnon conſenſum, omnimodo præſentibus aponimus et ple-  
-narie conſenſimus et in dicto monaſterio Marghene ab omni noſtro et neceſſarium nos-  
-trorum jure et jurisdictione penitus exempto monaſterium fratrum ordinis cart-  
-uſianis constructus ac fratres ad <sup>an</sup>originem illic eccleſiam, refectorium, edificiã  
-et alia pro commodo eiſ ſecundum dicti ordinis inſtituta neceſſaria aduſantur.  
-Iſta quorum optato et jucundo adventu nobis et benedictionem speramus a Domino per-  
-venire, dictumque locum Marghene cum ſuis appendiciis necnon aliis bonis et elemo-  
-ſinis pro ſuæ utilitate et ſuſtentacione dictorum fratrum, eiſ jam adjectis et impo-  
-ſitarum præſedeliſum, largam, et adjuſticam manum, adjuſcendis in jure, libertatem,  
-et proprietatem, dicti ordinis transferimus per præſentem, admodum per talium,  
-honorum adjectionem, ſolis et noſtris neceſſariis in jure noſtro nullum, penitus  
-prejudicium, generetur. Indubitata enim, ſpe tenemus et credulitate confidimus  
-indefeſſa quod qui nos peccatis noſtris exigentibus, in captivitate, et manus inim-  
-icorum, noſtrorum, cadere permisit, ad dictorum fratrum cartuſianum, felices,  
-introitus, neceſſarientibus nobis eorum, piis oracionibus multiplici gaudio nos leti-  
-ficet et præſentem nos in misericordia reſtituat libertati ac in omnibus dextera  
-ne a potencie nos confirmet. In quorum evidenciam, ſecretum, noſtrum, quo loco ſigilla  
-utimus præſentibus duſimus aponendum. Datum in Roſtoſk, anno Incarnat.  
-Domini (1396) millesimo trecentesimo nonagesimo ſexto, penultima die mensis  
-februarii. — In dorſo legitur: M. conſenſus regis Alberti et approbacio heſper  
-fundacionis domus Legis Marie. — (Si barmie est prise à l'Incarnation, ce ſerait 1397).

1396, 7 Mars.  
8 septembre. — Rudolphe, évêque de Schwerin, confirma la.

fondation de la chartreuse de Rostock. - Sept. 1396. -

(D'après l'original conservé aux archives de Rostock, et auquel est appendu un sceau renfermé dans une cassette (pressula) à vitrine, peinte en rouge; le sceau est rattaché à la chartre au moyen d'un cordon (pergamentschleife) de couleur blanche et verte. Dans ces mêmes archives est conservé une copie de cette lettre datée de Mismar 1552, lundi après la fête des 11'000 vierges)). -

Universis sancte matris ecclesie filiis in christum, Rodolphus Dei et apostolice sedis gratia episcopus ecclesie zmerinensis, rex magnoprolensis, comes zmerinensis, thurgardie et Rostock terrarum, Dominus, gratiarum in presentem et gloriarum, consueque felicium futurorum, Ineffabilis ab initio unigeniti Dei clemencia quum benigno et propicio misericordiam oculo miseris humani generis filios conuictum respexisset, qui seraphicis et electis angelorum choris ut esset pontifex fidelis... non angelos sed semen Abrahe apprehendit, et ne omnino protoplastorum lapsu perfidum in sanguine proprio semetipsos, propiciatores, proponit ad ostensionem, iusticie sue ob remissionem, precedencium delictorum, ut ipse iustus hominem, gratuite justificans a corruptionis et vitute inlibertatem, glorie filiorum Dei reduceret et transferret, si que humana condicio, licet per precionum Agni immaculati sanguinem, in extirminabili felicitate sit ascripta, ipsa tamen in tempore presentis missionis negligens colligere manipulos fructuum, eternorum, seminot et metit in malidictione. Ade spinas et tribulos, et pro uerarum dulcedine profectum arthudinem, labrus eorum, ipsa que inclita et libera syon filie sedem babilonice subicit et vitute. Unde super ome pietatis modestia peccatis hominum, crebrescentibus in iron, accensa, quoniam misericordias et misericordias suas multas objicit, ne tamen diuine correptionis mamen, extendit, et ut quodidicinis nostris diebus actu conspicimus, in gladio, fame et peste aliisque variis penis universum, quasi orbem, contutit et affligit, etique omnis carnis consummacio presentem tempore perimenda, nisi diuine equitatis ultra manus suis oracionibus et meritorum, beneficis, illorum, precipue Patrum, religiosorum, qui

in terris positi, celestem ducant conversationem et vitam, retraheret. Sane  
tunc pater ordinis cartusienis inter alios diversos ordines, quibus illa adstant  
a dextris regina, sancta scilicet mater Ecclesia, varietatibus et amicta, velut stella  
inter nebulas motationis et sicut aurora convergens perfulgere mirifice demons-  
-tratur; presertim cum huiusmodi, calcatis mundi illucebris, et exuti pennis pompis seculari-  
-bus egentes angustiantur et per omnia speculum mundi facti, vita redduntur in-  
-grues, <sup>conversione (sic)</sup> conversatione deficiunt. et in totius sanctimonie sectanda celsitudine glo-  
-riam, utpote qui pro mortalium consolationem, alloquio singuli singulis cellulis  
interclusi soli cum, solo loquentes Rege angelorum, et argentem, ad interitum, secu-  
-larum, suis eorum, intercessionibus altissimo reconciliare et vibratum, ne ulionis gla-  
-dium, avertare mercentes. Horum siquidem, interna consideratione et odore fructi-  
-fero tractu, devoti et in christo jugiter memorabiles viri Dominus Wynoldus Beg-  
-gale, proconsul, Matthias de Boreken, civis oppidi Roztoch, nostre diocesis, cum non-  
-nullis aliis eisdem, in predicto devocionis zelo concurrantibus, profundando predicti  
cartusienis ordinis monasterio et sustentacione patrum, inibi Deo militancium, bona  
quedam, sua predium, in Merghene de bonis tibi a Deo celestis comparavit, que  
et quos cum omnibus suis libertatibus, proprietatibus et jurebus plenarie exempta  
et exemptum, non tantum, pro neorum, qualitate delictorum, ac spem indiffidentes  
salutis inde promerenda, sed ut ciam, tota patrie et terre Magnopolitane ceteris-  
-que terrarum, vicinis partibus per hoc a Domino succurratur, pacis respiret gau-  
-dium, ac multiformis virtutis incitamentum, acinde proveniat altissima celeri-  
-tate, una cum quadam, domo intra muros Roztochensis situate, que novum  
hospitale appellari convenit, cum suis appendiciis, optulerunt. Nobis humiliter  
per generosum virum Dominum Chunterium, comitem Londowensem, ex unculumque  
nostrem, nobis predilectum, aliosque multos magne et que reputationis viros sup-  
-plicari precantes, quatenus huiusmodi eorum proposito ad dictam scilicet pre-  
-dium in monasterium ordinis cartusienis convertendum, consentum nostrum per-  
-ticipalem, adhibere paterna diligentia dignarentur. hos vero intra mentis et  
-precordiorum, nostrorum, armarium, sedula revolutione recensentes quam inme-  
-merabiles dira pestilenciarum, rabies subtraxit a medio, quante post hec hostium,  
irruptiones et strages hominum, omnem, circumquaque viciniam, in obliis com-  
-proberetur

- probentur, quantaque insuper serenissimo principe Domino Alberto rege  
Grecie ac Duce Magnopolensi cum inclito ejus filio Erico Duce, patris nostri  
dilectissimis, necnon memorato Domino Chutero, Lindowensi, ac Alberto Holsa-  
ie et Stormacie comitibus, ac aliis quamvis dignis potentibus militibus et ar-  
migeris pariter nosmetipso in captivitate<sup>is</sup> potentes Domine Margareta, quon-  
dam illustris Woldemari Dacia regis filie, et manus inimicorum, nostrorum,  
incidentibus, et quamvis citra septem annos, squalido divi carceris horrore detentis  
ac massatis, mala exorta sunt in mari et in terra, profecto perpendimus  
et nihilominus firma credulitate tenemus his malis nostris hec temporibus  
multo amplius quam longis retro actis seculis ingruendo crebrescentibus,  
non melius quam piis orationibus et preclaris patrocinis patrum, Carthusien-  
sis ordinis posse objurari. Igitur cum diversi principes et terrarum, potentes  
sibi terris eis subjectis ad introitum, dictorum patrum fore benedictum, plerid-  
que malis divina misericordione subvenitur, in Domino gloriatur, nos pariter  
cum grege nobis commisso cupientes fugere a facie arcus, colla subtrahere  
gladio ulciscenti ac similiter sanctificari cum sanctis et cum innocentibus  
fieri innocentes, ante omnia predictorum, Domini Wynoldi et Mathie de Borc-  
kon et aliorum, eis in hac parte cooperantium, sanctam et laudabile propo-  
sitionem pro favore prosequentes, tenore presentium, amovimus et consentimus  
ut in predicto predicto Marghene, quod ab omni nostri pontificalis juris cohercio-  
ne et exemptione, monasterium, ordinis cartusienis, quod vocetur Celi mania,  
originetur. Marghene enim theutonice Marien-ee, latine Marie lex tonae,  
Mania a manio originem trahunt, nam ad municiendum pariter et prospiciendum  
sunt. congruit ergo in lege Marie celi mania, id est celi mania, origi, ut  
in lege Marie que sit in fratribus cartusienibus, quod hoc celi mania tan-  
quam celibus murus ad secludendum, terrena ad extra muniant, ipsi intra  
celi mania clausi, seclusis terrenis celi mania liberius peragant ac celi  
manis spiritualiter prospicientes celestia celici contemplantur, et oratori-  
um cum aliis edificiis ac cellulis pro commodo ipsorum patrum, necessariis  
construantur. Necnon patres dicti ordinis ad monasterium, cuius nos, Deo ass-  
pice, lapidem, intendimus primarium, ponere, fundendum, et construendum,  
adducantur.

ad uentur, et in ipso constructo iuxta ipsius ordinis consuetudines et statuta  
divina celebrentur, campanis pulsantur aliisque solemnitatibus fiant, que in  
aliis monasteriis dicti ordinis hactenus fieri et consueverunt. Adiciamus quoque  
quod si in predicto predicto merghano cum suis attinentiis adhuc quidquam sit  
relictum, quod nostro juri quocummodo possit cadere, in dictos fratres omnimode  
presentibus sit translatum. Volentes ut dictus locus in omnibus suis finibus et  
terminis distinctis eo jure, proprietate, libertate et privilegiis potestatis, quibus  
alia loca dicti ordinis quomodolibet sunt munita. Preterea cum possessiones  
predicti monasterii fundatione jam adjecte adeo sint exiles, quod de his, ut  
timeamus, rerum temporalium, dictis fratribus non suppetant facultates, nec con-  
valeant onera commode supportari, universos in<sup>st?</sup> singulos christi fideles ammo-  
-uendo<sup>o?</sup> et exhortando<sup>o?</sup> et in visceribus Themi christi presentibus de vicinis obsecran-  
-dos, quatenus quicquid pro modulo sue possibilitatis, ut ten, pium et salubre  
propositum eo celebrare, societate effectum, eisdem manum, studeat porrigere  
adjuticem, et temporalis rei substantiam, in eternos thesauros feliciter commu-  
-tare festinat. Et quia qui pariter <sup>si</sup> seminatur non erit & accuset a mercede, omnibus  
ad hujusmodi nove plantacionis operum manum, porrigentibus adjuticem, de  
omnipotentis Dei misericordia confisi, quadraginta dierum indulgentias cum  
una Karena de injunctis eis in confessione penitentiis misericorditer relaxa-  
-mus. Et in majorem omnium premittorum, (firmitatem?) presentes nostras litte-  
-ras inde confectas nostri sigilli facimus appensione communitari. Datum et  
-actum, Roztok anno Domini Incarnacionis millesimo tricentesimo nonagesi-  
-mo sexto, ipso die beate perpetue Virginis gloriose. Testes hujus rei sunt:  
R<sup>os</sup> in X<sup>to</sup> Petrus et Dominus Johannes episcopus Sadiensis etc....

In dorso: E consensu Domini Rudolphi episcopi Zmerinensis et Ducis Magnopolensis  
super fundatione domus Legis Marie ordinis carthusiensis. —

10 Mai. 9  
1399, (3. Mars). — Conrad Romer, protonotaire à Rostock, vicair  
et scholastique à Ste Marie de Rostock, donne à Dom Jean Schelp, recteur  
de la nouvelle chartreuse de Marienche, et aux religieux de ce couvent des  
revenus annuels à prélever sur le village de Erdeshagen. S. O. —

( D'après l'original conservé aux archives de Rostock et de journaux de veau ). -

In nomine Domini, Amen. Ego Conradus Romer, presbiter perpetuus  
 vicarius in ecclesia beate Mariae virginis in quibus Rostock, Zmerinensis diocesis,  
 et scolasticus ibidem, hac presenti spontanea voluntate mea, plene et expresse  
 - 10 Domini Henrici perpetui vicarii in ecclesia beate Georgii in Parchen, dictae  
 diocesis Zmerinensis, Mathaei, Nicolai et Alberti consulis in Parchen, fratrum  
 meorum dilectorum, condictorum Romer excedente consensu, inter et ex os dono  
 + et officio religionis viri Johanni Schelp, rectori novi monasterii patrum car-  
 thusienium, dicti Celimonia, ad constituendum, inceptum in feudo Marlene inter  
 Warnemunde et Rostock sito, fratrum cartusienium, ibidem commorantium,  
 et eorum in perpetuum, successorum nomine et vice recipienti, undecim marca-  
 - ren, Rostoccanum, denariorum, octo solidorum et duorum solidorum ejusdem  
 monetae centos et perpetuos annuos redditus, cum omnibus suis juribus et atti-  
 - nentis . . . cum decimis huius et pullis fumigalibus in villa Everdchagen  
 circa terminos ville et feudi Margerow sita . . . Hanc autem donationem  
 facio fratribus cartusienibus pro magno amore et dilectione quem dignum  
 in eis et eorum ordine habeo. Et ego Conradus Romer predictus tam pro me  
 quam pro meis fratribus . . . promitto Johanni Schelp, rectori predicto pro-  
 - proprio ac nomine et vice fratrum cartusienium, et eorum, successorum  
 recipienti . . . In quorum roborem, sigillum meum ego Conradus dixi  
 appendendum, habet anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo  
 nono, sabbato proximo post festum Inventionis sancte crucis. - (De cette der-  
 - nière date et de ses copies, celle du titre et de l'inventaire est fautive, car l'inven-  
 - tione de la Ste Croix est le 3 mai - la date s'écrit donc le 10 samedi après le 3 mai.  
 le 10 mai s'il s'écrit.

Nota. - Les 4 pièces justificatives précédentes ont été copiées par l'abbé Nicklé  
 sans doute dans l'ouvrage de Schöter, il ne le dit pas, - la date de la confirm-  
 - ation de l'évêque n'est pas claire. Dans le titre il y a 8 sept. l'inventaire dit 7 Mars  
 et à la fin du document il y a « ipsa die beate perpetue virginis gloriosae, comprene  
 Ste Perpetua vierge et par suite 4 sept. 7 mars, il y a une autre Ste Perpetua le 4 août, mais elle n'est pas  
 9 en journa. - p. Pal. B. Rome 28 oct. 1900. (Vierge.)

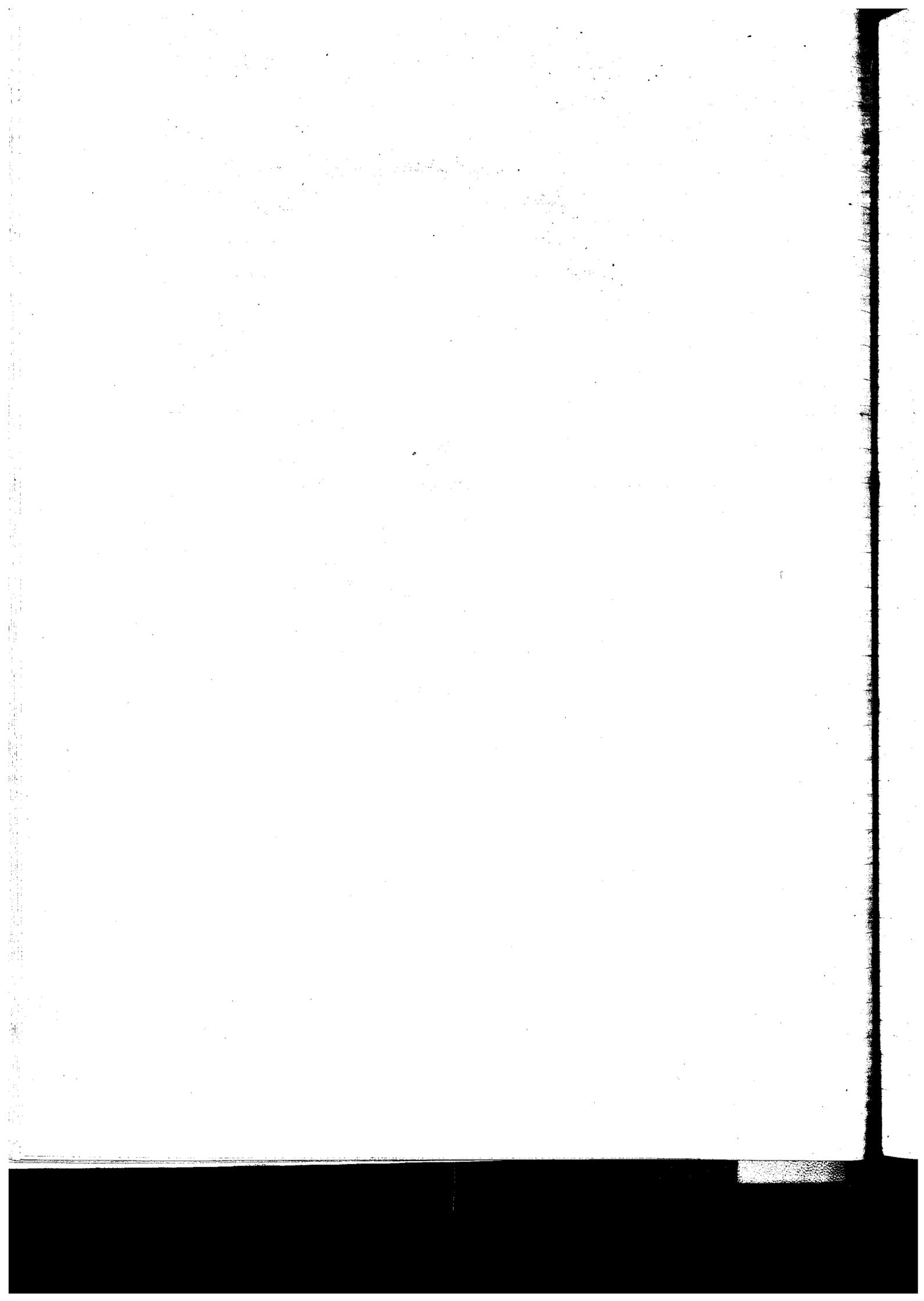
1444, ferias octava ante trinitatem. — L'Évêque Nicolas Deschamps,  
accorde 40 jours d'indulgence à la chartruse de Marienbourg. —

Nicolaus Dei et apostolicae sedis gratia episcopus ecclesie Smerinensis  
venerabilibus et religiosis patribus hiorum, monachis, conventibus et donatis  
necnon hospitibus et noviciis domus Legit Marie, ordinis cartusianorum, prope  
hozteck, nostre Smerinensis diocesis, primum ibidem christo domino militum,  
quibus necnon eorum successoribus ipsiusque in sacra religione cartusia-  
na coadjuvandis in futurum, salutem in domino sempiternam. Quia rela-  
tione certa peregrinus ex devotione speciali quam ad nos et nostram  
ecclesiam geritis in missis vestris tam conventualibus quam pri-  
vatis necnon horis canonicis et beate Marie Virginis, orationibusque aliis  
vestris tam publicis quam privatis, pro nobis, nostra ecclesia gregeque  
nobis commisso devota quaedam suffragia facere conseruistis: Volentes  
igitur devotionem vestram ad tam firmum opus constantiorem reddere et ad  
inchoata continuandum spiritualibus stipendiis animare, vobis et cuilibet  
vestrum confisus et contitit hanc orationem: Et certitatem cum grege sibi  
commisso ab omni adversitate custodi, in missis vestris devotis aut sic devote  
audieritis, necnon totiens quociens hanc orationem: omnipotens Deus certis-  
simum nostrum cum grege sibi commisso ab omni adversitate custodi per  
christum, dominum nostrum, ad horas canonicas necnon beate Marie  
Virginis et ad quascumque devotionis orationes publice aut private, conjunc-  
tim, vel divisim, in ecclesia, cella aut alio loco devote suffragando subjunxeritis  
aut ab aliis suffragando subiungi audieritis et amen respondieritis, de omni-  
potentis Dei misericordia et beatorum apostolorum Petri et Pauli necnon beati  
Iohannis Evangeliste, patroni nostri, meritis confisi, quadraginta dies indulgen-  
ciarum in domino misericorditer relaxamus; Volentes aliis vobis concessis in-  
dulgentiis nullatenus per hoc prejudicium generari. Datum, Butzom anno Dom-  
ini quodringentesimo quodragesimo quarto, feria sexta ante festum benedictae  
trinitatis, nostro sub sigillo in fidem et testimonium premissorum presentibus  
appensis. — Lire de l'arrage: Rotchedt 1744 pag. 67 et 68. — 3 in aut 7 lignes  
d'Allemagne

D'Allemagne. —

Dans le même ouvrage, année 1743 pages 115-160 — on voit que l'évêque de  
(Hoyenburgus) exécute une bulle du pape Innocent VIII datée de 1484, 5<sup>e</sup>  
Kal. dec. — et érigeant en collégiale l'église de St. Jacques de Rostock, s'en va à la  
chartreuse pour publier la dite bulle... « nos igitur Johannes gricopus et executor  
prefatus... volentes mandatus, supr adictum... exequi... ad cartusiam, prope  
et extra muros quidi Rostogk sitatam, ac cartusiam, Legi's Marie nuncupatam,  
communitat et appellatam, in propria persona accessimus, ibique Domini's Bar-  
tholdo... pro consulibus... consulibus <sup>ad audidum</sup> publicari... vocatis... notificasimus  
etc. — viennent ensuite les menaces d'excommunication contre ceux qui s'y opposeraient.  
Datam in castro nostro Chouenberg. 1485, mercuri 1<sup>er</sup> Junii. —

Dans le même ouvrage, année 1744 pag. 131 et suivantes — se trouve <sup>ce codicille</sup> le testament  
du chanoine de la collégiale de <sup>de St. Jacques</sup> Rostock, Jean Berchmann, daté du 4 nov. 1516,  
dans lequel, parmi beaucoup de legs faits aux maisons religieuses et autres,  
il laisse quelque chose à la chartreuse. Après avoir dit qu'il donne mille marcs  
à Thami Helmda Boldernann, moyennant certaines conditions, il ajoute: <sup>sic</sup> quas  
mille marcas sive redditus <sup>ex</sup> <sup>supra</sup> scriptis (?) <sup>tinginta</sup> <sup>quing</sup> <sup>ue</sup> <sup>marcis</sup>  
a cartusianis ibus septingentis marcis summe capitalis. Item quing. <sup>marcas</sup> pro  
trecentis quas habeo cum Thame Yossen. Reliquum quod superest apud predic-  
tos Cartusianenses dono libere dictis fratibus pro legato ut orant deum pro me...  
rien n'indique la somme de ce legs qu'il avait à la chartreuse. mais il est probable  
qu'elle dépassait ce qu'il légua ensuite à plusieurs communautés de Rostock, à chacune  
50 marcs. —



Marquard Behr  
dernier prieur de la chartreuse de Marienhe,  
près de Rostock,  
et la ruine de la chartreuse, par le D<sup>r</sup> G. C. F.  
Lisch, membre du conseil des archives du grand-duché  
de Mecklenbourg, conservateur des monuments artistiques,  
chevalier de l'ordre de l'aigle rouge etc. — Schwerin 1862.

Nota. — Traduction, par l'abbé Tackler, du petit volume in 8<sup>o</sup> de  
144 pages intitulé : « Marquard Behr letzter Prior der Karthause Mar-  
ienhe bei Rostock und der antorg and der Karthause von D<sup>r</sup> G. C. F.  
Lisch etc. » et quasi 4 lignes de titres. Schwerin, 1862. —

Sur la rive gauche de la Warnow, qui est large et navigable dans  
cette partie de son cours, entre Rostock et Warnemünde, on voit dans  
une situation tranquille et paisible, une ferme princière qui porte  
le nom de Marie, mais qu'on appelle aussi de nouveau aujourd'  
-hui Marienhe. Là, à un demi mille de la ville hanseatique  
de Rostock, dans un lieu qui pouvait recevoir de cette ville  
et qui était peu éloigné de la célèbre abbaye cistercienne de  
Doberan, on voyait au moyen-âge la chartreuse de Marienhe,  
dont il ne reste plus le moindre vestige depuis près de trois siècles.  
Quand on descend le cours de la Warnow, on aperçoit à peine la  
paisible ferme qui occupe la place où était jadis, avec un  
vaste couvent, l'église dominant la contrée.

L'ordre des chartreux fut fondé en 1086 par le chanoine Bruno de Rheims  
qui fut canonisé plus tard. Il était originaire de Cologne. Alas de la  
démoralisation croissante qui existait alors, il se retira avec six com-  
-pagnons dans la sauvage solitude de la Chartreuse près de Grenoble, pour  
s'y vouer à la méditation, au travail et à la prière, pour y mener la  
vie des

vie des anachorètes sous une forme énébétique. Celle est l'origine de l'ordre sévère de la chartreuse, qui a reçu son nom du lieu où il a pris naissance et qui s'est ensuite répandue dans toute l'Europe. Chaque couvent était sous les ordres d'un prieur; et tous les couvents répartis en 17 provinces étaient soumis au prieur de la maison mère de la grande chartreuse, qui était le général de l'ordre.

Cet ordre se distinguait entre tous les autres par une grande sévérité, par son esprit de mortification, par la valeur et la science de ses membres. Outre les vœux ordinaires des autres ordres religieux, les chartreux se condamnaient à un silence perpétuel, à la solitude, à une tempérance inviolable, à un travail assidu, à une piété sincère. A l'exception de certains moments rares et courts, ils devaient observer le silence perpétuel, et quand ils parlaient, ils devaient le faire le plus brièvement possible et ne dire que les choses les plus nécessaires. Ils devaient d'habitude demeurer seuls dans leur cellule simple, ne pas quitter le couvent sans permission, travailler sans cesse et s'abstenir totalement de toute espèce de viande. Ils se livraient à des travaux manuels, à ceux de l'agriculture, mais surtout à l'étude des sciences et à la copie des livres (1) après avoir toutefois assisté aux exercices du culte divin. Ce qui les entourait d'une auréole de gloire plus belle que celle des autres religieux, c'est qu'ils observèrent toujours leur règle avec la même fidélité, tandis que les autres ordres, dans le cours des temps, tombèrent dans la négligence et se dérobèrent successivement aux pieds des diverses prescriptions de leurs statuts. D'un autre côté, après que les chartreux eurent fait peu à peu de leurs ermitages des couvents fermés, leur vie eut ses agréments et ses avantages, en ce que, malgré leur sévérité et leur mortifications, ils trouvèrent sous différents rapports

(1). — Les statuts disent: « quot libros scribimus, tot nobis veritatis precones facere videmur, sperantes a Domino mercedem pro omnibus qui per eos vel ab errore correcti fuerint, vel in catholica veritate profecerint... etc.... »

des commodités et de la liberté dans leurs cellules, dans leur entou-  
rage et dans leur travail. Tous se distinguaient par une certaine  
douceur et par leur calme, par leur instruction, par une piété  
vraiment chrétienne; et c'est pourquoi ils jouissaient d'une conside-  
-ration et avaient une réputation supérieure à celles des autres Ordres.  
Mais dans leur sévérité et dans leur amour pour la pureté et l'arè-  
-gle, ils ne souffraient pas que celle-ci fut violée; aussi étaient-ils  
d'une sévérité dure et inexorable à l'égard de ceux qui devenaient  
infidèles à leur devoir, qui sortaient du couvent ou qui refusaient  
d'obéir. Il y eut peu de couvents de femmes, et dans la suite des  
temps ils furent même complètement interdits (sic). Toute relation avec  
les femmes leur était prohibée; il leur était même défendu d'entendre  
leur confession (1). Les chartreux étaient privés pour toujours du  
commerce de monde et ne sortaient plus jamais du territoire étroit  
où ils s'étaient enfermés. Au mois d'avril 1404, les visiteurs, les  
prévôts de Grimane et de Nordlingen, fixèrent les limites pour les frères  
de Marienche (2). Les frères eurent l'autorisation de se mouvoir, avec  
la permission du prévôt, dans l'espace compris, en largeur, entre une  
porte placée derrière le chœur de l'église et le bord de la Warnow, qui  
est voisine, et en longueur, entre le village de Marienche et la limite  
du territoire de Rostock; il fut toutefois statué que des femmes ne devaient

(1). — Les points de leurs statuts sont empruntés à un recueil des Statuta ordi-  
-nis Cartusianensis, recueil qui a été imprimé à Bâle en 1510 par Jean Amer-  
-bach, aux frais de la chartreuse de Fribourg. L'exemplaire dont je me suis  
servi appartenait autrefois à la chartreuse de Marienche; il est conservé auj-  
-ourd'hui aux archives du conseil de Rostock. — (2). — Pour la chartreuse de Stettin,  
les prévôts Limothée de Marienche et Grégoire d'Arnsböck (Complum, Marie prope  
Lubek), à l'occasion de la visite de ce couvent, étendirent, le 29 juin 1458, les limi-  
-tes de l'espace où les moines pouvaient se mouvoir, en y ajoutant le jardin de  
couvent. (Communication de M<sup>r</sup> l'archiviste D<sup>r</sup> Kempin à Stettin). —

pas paraître dans cet espace. Le prieur reçut l'autorisation de se mou-  
voir jusqu'à huit milles autour de Marienhe. Les chartreux portaient  
un costume complètement blanc avec un manteau noir. Il y avait  
encore beaucoup de couvents de chartreux au 18<sup>e</sup> siècle; mais aujourd'  
hui ils ont presque tous disparu.

Dans la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle, tous les esprits, dans toute  
l'Europe civilisée et de même dans les puissantes et florissantes villes  
haut catholiques, s'intéressaient vivement à la création de monuments  
grandioses et durables; les nombreuses cathédrales gothiques cons-  
truites alors attestent encore aujourd'hui la grandeur de cette épo-  
que brillante. C'est à cette époque, au l'an 1396 (1398), que le  
bourgmestre de Rostock, Winold Baggel, fonda la chartreuse de  
Marienhe (1), au moment même où se construisait à Rostock  
l'église de Ste Gertrude aujourd'hui disparue.

Winold Baggel descendait d'une famille patricienne ancienne  
et distinguée de Rostock qui se distinguait par ses richesses, par  
la considération dont elle jouissait et par l'influence qu'elle exerçait.  
Il mourut bientôt après 1402. Cette famille (2), qui avait pour  
armoiries un écu divisé en deux parties dont celui de droite porte  
une corne de cerf et celui de gauche trois roses, s'éteignit à la fin  
du 16<sup>e</sup> siècle (3). Winold Baggel était déjà conseiller de Rostock en

(1) Le professeur Schrioter de Rostock a, d'après documents, raconté l'histoire de la fonda-  
tion du couvent de Marienhe. Son travail a paru dans le "Supplément des nouvelles  
et annonces hebdomadaires de Rostock", 1826, nos 19-24, pag. 73-95. —

(2). — Voir Lisch, Recherches sur quelques familles patriciennes de Rostock au XI<sup>e</sup> siècle,  
page 187 et table lithographique III (Forschungen über einige rostocker Patricierfamilien  
im Jahrb XI., cite 187 und lithogr. Tafel III). — (3). — Dans la galerie de tableaux grand-

Ducal à Schwerin se trouve un bon vieux tableau peint sur bois que j'ai découvert  
il y a longtemps déjà, dans une chambre obscure du vieux château. C'est un des  
rares tableaux du pays qui se trouvent dans les maisons privées. Il représente  
probable.

1378; en 1393, il était bourgmestre de la ville. En ces temps difficiles, où le roi de Suède Albert était en captivité, il fit preuve dans les différents emplois qu'il occupa et dans toutes les affaires de la Hanse d'une grande activité politique et guerrière. Pour obtenir la mise en liberté de roi Albert, il prêta 500 marcs (1). Toute cette affaire devait lui être grandement à cœur, car Rostock jouait à cette époque un rôle très important, et c'est immédiatement après la délivrance du roi Albert (26 sept. 1395) qu'il fonda la chartreuse de Marienche. Il est certain que cette fondation fut un acte de reconnaissance pour la délivrance de la patrie. Winold Baggel fit, au regard à la pureté de l'ordre des chartreux, ce qu'il pouvait faire de plus noble et de mieux. Il entreprit cette fondation de concert avec son beau-père, le bourgeois patricien à Rostock, Mathias de Borken; car Winold Baggel avait épousé Marie de Borken, avec laquelle il se mit aussitôt à construire le couvent (2). —

Winold Baggel fonda la chartreuse de Marienche, le 2 février 1396. A ces fins, d'après les termes de l'acte de fondation « le bourgmestre Winold Baggel et le bourgeois Mathias de Borken, domiciliés à Rostock, avec le consentement libre et spontané de leurs parents et de leurs héritiers, pour continuer à bâtir sur le fondement posé par Jésus-Christ, offrant à Dieu probablement le dernier membre de la famille Baggel. Il représente le buste d'un homme portant un vêtement de fourrure et un chapeau de paille (! schaub); il a été peint vers la milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Dans le haut, à gauche, on lit: *Ætatis sue 59.* » Dans le haut également, à droite, un champ vert (ou bleu) avec un bois de cerf couleur naturelle; à gauche un champ blanc, mais si usé qu'on n'y reconnaît plus aucun manoble (ornement). — (1). Voir Lisch, Recherches, page 323. —

(2). — Dans les statuts de l'ordre des chartreux appartenant au couvent de Marienche on lit ces mots en écriture antique: « Anno domini 1396 hoc claustrum incipitum est per dominum Winoldum Baggela proconsulam Rostochii et Marianam Borken uxorem ejus. » Voir, Rostocker Ethras (quelque chose de Rostock), 1739, pag. 529, et Schröder P. M. I, page 1618. —

très-haut, en l'honneur de la Vierge Marie et de tous les saints, leur ferme de Mergene avec toutes ses dépendances, à condition que sur le sol de la ferme soit bâti un couvent de l'ordre des frères Chartreux et qu'on y prie pour eux, les premiers fondateurs du couvent » (1). D'après la courte chronique du couvent, celle qui, après Winold Baggel, contribua le plus à la fondation, fut sa femme Marie de Borken qui consacra probablement sa dot à cette œuvre. La fondation eut lieu en présence des deux autres bourgmestres et de quatre membres du conseil de la ville, ainsi que du protonotaire de la ville Conrad Römer, vicaire de l'église de Notre Dame et évêque de la cathédrale de Schwerin, qui contribua à la fondation, et d'autres témoins.

Le 27 février 1396, Albert, roi de Suède et duc de Mecklenbourg (Albert de Mecklenbourg, battu à Falcoping, en 1388, par les troupes de Marguerite de Danemark, est fait prisonnier, enfermé au château de Loholm et ne recouvre sa liberté, en 1394, qu'en renonçant à sa couronne. Note en traduction), donna son « contentement royal consentum, regium » (2) à la fondation d'un couvent de chartreux à « Mergenenew ». Le roi est plein d'éloges pour les chartreux, les plus braves combattants d'Israël, et il espère que Dieu, qui l'a laissé tomber entre les mains et au pouvoir de ses ennemis pour le punir de ses péchés, considérant la faveur accordée aux frères qui arrivent et exaucant leurs prières, le consolera et le fortifiera après son retour chez lui. (Il entra sans doute dans le Mecklenbourg dont il était souverain, ajoute le traducteur. — La lettre d'approbation est donnée à Rostock.)

La fondation et la confirmation de la chartreuse de Rostock au mois de février de l'an 1396 eurent sans doute quelque corrélation avec le second mariage du roi Albert avec la princesse Agnès de Brunswick, qui eut lieu dans le courant du même mois. La fondation de la chartreuse fut un beau cadeau de noces et un témoignage éclatant de la fidélité des conseillers de

(1). — Reproduit par Schröter « Die Stiftungsurkunde... » ouvr. cité, pag. 86 n° 1. —

(2). — Idem, ibidem, pag. 88 n° 2. —

Rostock envers leur prince.

Dans les actes de fondation, la ferme sur le sol de laquelle la chartrouse a été construite, est appelée Mergene et Marghenew: c'était l'ancien nom du village (1). Le professeur Schriöter a étudié six documents concernant ce village qui sont conservés aux archives de Rostock (2) et qui sont antérieurs à la fondation du couvent. Dans ces actes qui vont de 1333 à 1395 le village reçoit constamment le nom de Mergene ou Margnew. Ce nom est certainement d'origine wende et pourrait être le même que le nom de personnes wende Mirognaw qu'on trouve dans ses documents mecklenbourgeois, par exemple dans la charte de Dargun de l'an 1173, et qu'on écrit Mirograw (3) d'après un autre dialecte slave. Il pourrait signifier alors: «rancune modérée» (voir Kosogarten, Codex Pomar. I, pag. 31 et 88). Les noms de personnes wendes sont aussi employés comme noms de lieux; la localité de Mergnew était en 1333 au fief de la famille noble de Barnekow qui commença alors à l'aliéner à des patriciens de Rostock. En 1393 le bourgeois de Rostock Wanzberg vendit la moitié, et en 1395 le chevalier Mathias d'Axekow vendit l'autre moitié de village et ferme (ou cour <sup>romaine</sup> colongère) de Mergnewe au bourgeois-maire Winsold Baggel. Celui-ci en vendit de nouveau la moitié au bourgeois de Rostock Mathias de Borken. C'est de ces deux derniers propriétaires que le village passa au couvent nouvellement fondé.

Le 8 septembre (c'est-à-dire mars) 1396, l'évêque Rodolphe de Schwerin confirma la nouvelle plantation (4), lui accorda une indulgence à la-

(1). — Le village qui apparaît ici et qui portait le nom de Mergene me fait supposer qu'il faudrait peut-être traduire hof-ferme par cour colongère ou domaine colongère, et que le village entier était la propriété de Baggel. Note du traducteur.

(2). — Voir Schriöter loc. cit. pag. 83 et suiv. — (3). — C'est ainsi que l'ancien nom de ville Gnevesmolen a pris souvent, de bonne heure, la forme de Gravelmihlen. —

(4). — Voir Schriöter, loc. cit. page 90 n° III (3). —

laquelle il demanda relief par une certaine solennité. L'évêque Rodolphe était un duc de Mecklenbourg, un fils du duc Jean I de Mecklenbourg-Stargard, qui avait lutté vaillamment pour la délivrance du roi Albert. Ainsi Rodolphe était cousin du roi Albert. La fondation fut favorisée surtout par les princes faits prisonniers en hâte avec le roi Albert. Rodolphe dit dans l'acte même de confirmation que le roi Albert et son fils rich, le comte Günther de Lindow, son oncle, le comte Albert de Holstein et lui-même sont tombés en la dure captivité de la reine Marguerite, affirmation avec laquelle la chronique de Lubek de Detmar est complètement d'accord (1). Rodolphe avait été autrefois élevé à l'évêché de Skara (2) en hâte par le roi Albert, mais sa captivité lui avait fait perdre son siège en 1389; en 1390, il fut cependant promu à l'évêché de Schwerin. L'évêque Rodolphe reconnaît dans son acte de confirmation que ce sont surtout le comte Günther de Lindow, son oncle, et d'autres hauts personnages qui l'ont engagé à ouvrir le pays aux chartreux que divers princes favorisaient. Le comte Günther était lui-même présent à Rostock au moment de la confirmation. Parce que, comme s'exprime l'évêque, « l'ordre des Frères chartreux brille parmi tous les ordres comme une étoile dans le brouillard matinal et resplendit comme l'aurore », il confirme la donation de Marghene et d'une maison située dans la ville de Rostock et appelée le nouvel hôpital, donation faite à l'ordre des chartreux, afin que la fondation contribue au bien de toute la patrie, du pays de Mecklenbourg et des pays voisins, que la paix avec ses bienfaits fleurisse et que la vertue se développe. En même temps il affranchit le futur couvent de la juridiction et de la surveillance épiscopales (3), abandonne

(1). — Voir la chronique de Lubek de Detmar par Grautoff, pag. 344 et 369. —

(2). — Voir Schröder P. M. I, pag. 1592, — et Rudloff, M. G. II, pag. 526 et 518. —

(3). — « Quod ab omni nostro pontificalis juris coercionis et exemptum », Acte de confirmation reproduit par Schröder loc. cit. —

ainsi la direction supérieure au général de l'ordre. Dans l'acte de confirmation l'évêque donna au couvent, il est vrai, le nom de Himmelszinnen, remparts du ciel « cali moenia », mais inséra dans le document lui-même une explication étymologique si habile de mot wende Mergene, que le nom Himmelszinnen ne fut jamais employé. Il dit : « Mergene veut dire en allemand Marien-ee, ce qui signifie en latin Mariae lex; le mot latin moenia (mur) vient de munio (fortifier); or, parce que la loi de Marie est un vrai mur du ciel (cælus murus), le mot cali moenia (Himmelszinnen) a le même sens que Lex Mariae (Marienche). » Il termine ainsi sa longue explication étymologique, comme on en trouve rarement dans un document; Mergene signifie Marienche, mais Marienche est un véritable rempart (mur) du ciel; ainsi Mergene est aussi un rempart (mur) du ciel. L'explication de Mer-gnowe ou Mer-ganewe ou Mer-gene par Mergen-êwe ou Mergen-ê n'est pas, au fond, une étymologie, mais simplement un jeu de mots. Le nom de Maria se prononçant souvent Mergen dans le dialecte bas-allemand, et le terme haut allemand ancien êwa, êwe ou ê en haut allemand moyen, êhe en haut allemand nouveau, signifie : statut, loi, religion, ordre. C'est pourquoi l'on a pu en arriver facilement à traduire le mot wende Mergen-ê par loi de Marie (Marien-gesetz, ou ordre de Marie (Marien-orden); mais le mot latin rendant exactement ce terme est Lex Mariae. — Le nom de Marienche fut bien accueilli parce que il avait une grande ressemblance avec l'ancien nom wende, et il fut si bien reçu que le nom de Himmelszinnen ne fut plus employé et qu'à partir de l'an 1604 le nom de Marienche resta seul en usage (1) dans les actes et sur les sceaux (2). Le motif principal qui a fait conserver ce

(1) — Voir Schröter, loc. cit. pag. 86. — (2) — Sur la couverture de la chronique de Rostock de 1310 à 1316 ou des documents qui ont servi à l'histoire de Mecklenbourg, cahier I, Rostock, 1826, Schröter a fait reproduire en xylographie l'ancien sceau  
de couvent

nom, c'est sûrement sa ressemblance avec l'ancien mot wende Margenê. Nous voyons du reste que même dans des temps plus modernes le clergé s'est servi de termes anciens pour exprimer des idées religieuses, comme ce fut le cas lors de l'introduction du christianisme. — On entend encore aujourd'hui le peuple prononcer le nom du domaine de Marnê.

Il est probable que la construction du couvent commença immédiatement. C'est sans doute le novus et hôpital, situé dans l'intérieur de la ville de Rostock qui abrita les premiers religieux. Le 3 mars (c'est le 10 mai, s. a. d. le samedi après l'invention de la <sup>1</sup>te croix) 1399, le protonotaire de la ville de Rostock, Conrad Römer, icolatre de la cathédrale de Schwérin, qui avait poussé avec ardeur à la fondation du couvent et avait pris part à tous les actes de fondation, fit, conjointement avec ses frères Henri, vicaire de l'église de St-Georges (1), et Matthias, Nicolas et Albert, conseillers à Parchim, don d'une rente annuelle de 11 marcs en deniers de Rostock à percevoir au village d'Evershagen<sup>(2)</sup> près de Marienche pour l'exécution de l'entreprise (novi monasterii — ad constituendum, incepti), au recteur de nouveau couvent de Himmelszinnen (cœli moenia), Jean Schelp, qui fut sans doute le premier prieur des frères chartreux établis sur le domaine de « Mariene »

du couvent de Marienche; c'est un sceau de forme ronde portant l'image de la Vierge Marie debout avec l'enfant Jésus et la devise S. Lex Mariae humilitas (sitt?) Lex Mariæ humilitas. — (sic). —

(1). — Rostock fut primitivement une colonie slave. La ville fut fondée vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle par des colons venus des contrées du Bas-Rhin, de la Westphalie et des bords de l'Elbe moyen. L'énergie de ses habitants la rendit bientôt florissante. Elle fut l'une des villes fondatrices de la Hanse ou Ligue hanséatique. Peu de temps après sa fondation s'y formèrent les quatre paroisses qui existent encore aujourd'hui. — Note du traducteur. —

(2). — Vow Schröter, loc. citat (ou citat?) pag. 94 n. 4. —

entre Warnemünde et Rostock. Le couvent fut réellement incorporé à l'ordre en 1404 et en 1405 (1); il paraît qu'alors la construction du couvent était déjà terminée. — (C'est peu probable). —

Dans les actes la chartreuse a toujours reçu le nom de Marienne, sur les lieux ce nom se prononce encore aujourd'hui « Margnê » et le mot de Marien-êhe, prononcé distinctement, n'est déjà plus connu et reste incompris dans les villages voisins. Il n'y a que 40 ans, à Rostock aussi, on ne disait que « Marnê ». L'habitude de prononcer « Marien-êhe », qui est aujourd'hui bien établie à Rostock, n'est que le résultat de recherches scientifiques modernes et de mesure de police.

La ferme qui se voit encore aujourd'hui à cet endroit n'a que des bâtiments de construction légère. Il ne reste plus aucun vestige du couvent. Tout près de la ferme, derrière et à côté, dans la direction de la Warnow, se trouve un terrain plat, v. est, désert, couvert de gazon, avec quelques arbres fruitiers. Ce lieu s'appelle aujourd'hui « le désert ». Il n'est pas possible de le cultiver parce que le sol ne se compose que de débris et de piques qui ont servi de fondements. C'est là qu'était le couvent. On y trouve encore quelques briques et quelques fragments de tuiles de terre cuite blanche qui proviennent de la chartreuse, mais qui peuvent être des derniers temps de son existence. En fait de débris réellement anciens je n'ai trouvé, en 1861, qu'une moitié de brique moulée en terre cuite rouge qui provient d'un des piliers de l'église. Au dessus et tout à côté de ce terrain plat se trouve un étang qui est alimenté par un petit ruisseau; au bord de cet étang qui porte encore aujourd'hui le nom d'« étang de moulin », était autrefois le moulin <sup>(2)</sup> du couvent.

(1). — Voir Schröter, ouvr. cité, pag. 86. — (2). — Déjà dans un acte de 1376 reproduit par Schröter, loc. cit. pag. 83 et suiv. et à diverses reprises sont cités Marghenette et la ferme (ou domaine), les deux moulins à eau et à vent. (myddan molen, bayde wattermolen, und windmolen. — Len.)

par le ruisseau du moulin, les eaux de l'étang se jettent dans la Warnow. Tout au fond, au bord de la Warnow, se trouve une prairie où l'on aperçoit une petite éminence de terrain solide. Là, à l'époque où Margnê était encore un fief, peut avoir été le château du chevalier. De la ferme on jouit d'une vue superbe sur le cours de la Warnow jusqu'à la fière cité de Rostock qui s'étale complètement sous les yeux du spectateur, comme aussi, à Rostock l'on a sur la Warnow une belle vue dont la forme forme le fond.

En 1467, le couvent de Marienche assura, par acte écrit, à un fils du fondateur, du bourgmestre Winold Baggel, qui portait également le nom de Winold Baggel, une prébende à perpétuité et un logement et cellule en pierre située près de la porte du couvent à l'entrée de la cour, ainsi que le chauffage. Le fils Baggel devait en avoir la jouissance, lui personnellement, sa vie durant pour y demeurer « dans le service de Dieu, honnête, pacifique, humble et pur. »

C'est ainsi que la ville de Rostock possédait, au commencement du 15<sup>e</sup> siècle, un clergé très-nombreux, comme on avait ordinairement les grandes villes. Il y avait quatre paroisses, celles de St-Pierre, de St-Nicolas, de Notre-Dame et de St-Jacques avec un clergé paroissial nombreux, un hôpital dédié à St-Georges, un autre hôpital placé sous le patronage de saint-Esprit, une église de Ste Gertrude, un couvent de Franciscains, celui de Ste Catherine, un couvent de Dominicains, celui de St-Jean, un couvent de Cisterciennes, celui de Ste Croix, à une distance peu considérable le couvent de cisterciens de Doberan, qui avait un grand hôtel en ville, et dans le voisinage immédiat de la ville la chartreuse de Marienche qui avait également une maison à Rostock. (1)

(1). - Note du traducteur: Les Frères Mineurs s'établirent à Rostock dès 1245. Ils y bâtirent un couvent qui existe encore mais qui a aujourd'hui une autre destination, ainsi qu'une

La chartreuse de Marienche était la seule qui existait dans le Mecklembourg. Les chartreux, qui étaient au nombre de 191 au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, étaient en général rares dans l'Allemagne du Nord. Il n'y en eut que huit dans l'ordre suivant: Gottes-Gnadeprieur de Stettin, Marien-Paradies près de Dantzic, Marien-Kloster près de Hildesheim, Gottes-Barmherzigkeit près de Francfort sur l'Oder, Marien-Lempel à Arensbök, Marien-Ehe près de Rostock, Marien-Kron en Poméranie, Gottesfriede près de Schirleben dans la nouvelle Marche, (et Marien-Friede en hède). (1). Les chartreux les

qui une église. Les Frères Prêcheurs s'y établirent en 1256. En 1272 le couvent des Cisterciens de Ste Croix fut fondé par la reine Marguerite de Danemark, l'église et le couvent sont encore debout et abritant un chapitre de douze nobles luthériens. A la même époque, il y avait aussi des Bénédictins comme le fait voir une donation de 1279. La chartreuse a pris naissance en 1396. Comme on le verra encore plus loin, les Frères de la vie commune, dont la maison mère était à Munster en Westphalie, arrivèrent à leur tour à Rostock en 1462. Ils y déployèrent une brillante activité jusqu'à l'époque de la réformation, de leur imprimerie sont sortis une foule d'ouvrages, latins, allemands, savants, populaires et même d'anecdotes. Comme toutes les villes du moyen-âge celle de Rostock était pleine d'hospitales et d'établissements de bienfaisance pour les pauvres et pour les malades, ainsi que de corporations et de confréries, ce qui donna une importance encore plus grande à Rostock, ce fut l'université qui y fut fondée en 1419. - Ita le traducteur. -

(1) - Un supplément des Statuta ordinis Cartusienis imprimés à Bâle en 1510 énumère tous les couvents de chartreux et parmi eux:

Nomina provinciarum, et domorum ordinis Cartusienis: Provincia Geburgensis - Domus Cartusia, etc. Provincia Alamanie inferioris: Domus Novae Celle in Grunau in Franconia. 7. D<sup>e</sup> Horti Christi prope Nordlingen. Provincia Saxonie: 1. - Domus gratis Dei prope Stetin. 2. - D<sup>e</sup> Paradisi Mariae in Prussia (Danzig). 3. D<sup>e</sup> Claustris Mariae prope Hildesheim.

plus rapprochées de celle de Marienche étaient celle de Stettin (1) dans la Poméranie qui est citée comme la plus ancienne de la province de Saxe, et celle d'Arensböck dans le Holstein. D'où les premiers religieux vinrent-ils à Marienche? Les documents ne nous le disent pas. A Prague doit avoir existé une ancienne chartreuse qui aurait fondé d'abord, en 1380, la chartreuse de Marien-Paradies près de Dantzig et vers 1396 celle de Francfort sur l'Oder. La chartreuse de Götter-Gnade près de Stettin fut fondée le 21 janvier 1360 par le duc Barnim III et confirmée à Prague le 8 février 1360 par l'empereur Charles IV (2). La chartreuse de Schierelben dans la Nouvelle Marche n'a été fondée que vers l'an 1441 (3).

Il est toutefois probable que les religieux de Marienche vinrent du centre de l'Allemagne, puisque les prieurs de Novacella de Grünau en Franconie et de Christi-Garten près de Nördlingen vinrent au mois d'août 1406 à Marienche pour y fixer les limites. Il est probable que la maison mère de la chartreuse de Marienche, ce fut celle de Hildesheim, puisque les derniers actes des derniers Frères de Marienche eurent lieu en 1575 et 1576 dans la chartreuse de Hildesheim (la raison n'est guère probante, f. P. B). On arriverait plus facilement à connaître ce détail si l'on savait qui était l'évêque de Laodicée (episcopus Laodiceus) qui était présent à Rostock le 8 sept. (c'est 7 mars) 1396 au moment de la confirmation du couvent par l'évêque de Schwerin et paraît avoir pris part à la fondation

4. D<sup>e</sup> Misericordie Dei prope Franckenfort. — 5. — D<sup>e</sup> Templi Marie prope Lubek (Arens-  
böck)
6. — D<sup>e</sup> Legis Marie prope Rostock. — 7. — D<sup>e</sup> Corone Marie in Pomorania.
8. — D<sup>e</sup> Pacis Dei prope Schierelben in Nova Marchia. — 9. — D<sup>e</sup> Pacis Marie in regno Schwecie.

(1). — Voir Schröder P. M. II, page 1711. —

(2). — D'après une communication due à la bienveillance de M. l'archiviste Klemplin à Stettin. —

(3). — Voir Baltische Studien IX, cahier 2, pag. 63 et 71. —

au point de vue ecclésiastique. Schröter (1) prétend que les premiers religieux de Marienche sortirent de la chartreuse d'Arensbök dans le Holstein, peu éloigné de Lubek. Maintenant que les actes (2) relatifs à la fondation du couvent sont connus, cela ne peut plus guère s'admettre. On ne peut nier, il est vrai, que les chartreuses de Marienche et d'Arensbök aient été unies par des relations étroites, mais il est certain que la chartreuse d'Arensbök a été fondée un peu après celle de Rostock. Le 1<sup>er</sup> février 1386, le comte Adolphe de Holstein, de concert avec Jacques Krumbak, chanoine de Schwéris, de Lubek et de Hambourg et archidiacre à Triebsee voulut fonder à côté de l'église paroissiale d'Arensbök un couvent de religieuses qui, d'après le testament de Krumbak du 14 décembre 1387, devait être un couvent de veuves de l'ordre de Prémontré. Mais le 20 Mai 1397, après la mort d'Adolphe, le duc Gerhard de Holstein, considérant que les donations faites pour fonder un couvent de veuves de l'ordre de Prémontré paraissaient n'être pas suffisantes, permit, avec l'assentiment des exécuteurs testamentaires de Jacques de Krumbak, de fonder à la place un couvent de chartreux et le 2 novembre 1399, l'évêque Jean de Lubek incorpora l'église paroissiale d'Arensbök à la chartreuse de Marienampel (Complum-Maria). Il est donc indubitable, le fait est établi par les documents, que le couvent d'Arensbök a été fondé plus tard que Marienche, quoique ce dernier n'ait précédé l'autre que d'une année. Il paraît que le couvent d'Arensbök a été fondé à la même occasion et pour le même motif que celui de Marienche. C'est en effet un chanoine de Schwéris qui donna les biens nécessaires à la fondation, et le comte Albert de Holstein, qui était frère du comte

(1). — Voir Schröter, loc. cit. pag. 86. — (2). — Voir Recueil de documents de Schleswig-Holstein. Lauenbourg, vol. III, 1<sup>ère</sup> partie: Diplomatarium du couvent d'Arensbök. Kiel, 1852. — (Urkunden-Sammlung). —

Gerhard et proche parent de la famille princière de Mecklenbourg, se trouvait au nombre des prisonniers suédois de rang princier pour la délivrance desquels la chartreuse de Marienche a été fondée. C'est ainsi que la fondation des deux chartreuses de Marienche et d'Arensbök, qui furent étroitement unies pendant tout le cours de leur existence, a l'air d'un acte politique ayant pour cause des événements extraordinaires. Cependant la chartreuse d'Arensbök, qui trouva une église déjà construite, peut avoir été terminée et inaugurée plus tôt que sa sœur, vu que pendant le carême de l'an 1400 les chartreux de Marienche louèrent, avec l'autorisation du prieur Jean d'Arensbök, qui était présent, la ferme de Marienche comprenant 3 1/2 charues à Nicolas Brandes, et que la chartreuse de Marienche encore en construction n'avait qu'un recteur. Aussi Arensbök a constamment la primauté sur Marienche.

Les liens d'étroite confraternité qui unissaient Marienche et Arensbök s'expliquent aussi par l'intérêt spécial que la famille princière de Mecklenbourg portait à la chartreuse d'Arensbök. Selon toutes les apparences, les princes de Mecklenbourg participèrent aussi à la fondation de ce couvent et conservèrent avec lui d'étroites relations.

En 1477 le chartreux Viche Dessin, qui était probablement mecklenbourgeois de naissance et qui devint prieur de Marienche en 1481, pria le duc Magnus de Mecklenbourg de bien vouloir accomplir le vœu qu'il avait fait de doter l'église d'Arensbök de vitraux semblables à ceux qui ont été donnés par le roi et par la reine et que le duc Magnus a eux-même, et d'aider à faire les voûtes et à les orner d'écussons et à mettre les armoiries des ducs de Mecklenbourg (1) en souvenir de son père (mort le 9 mars 1477), du duc Henri IV. Par le « roi et la reine » il faut entendre probablement le roi Albert de Suède (2), duc de Mecklen-

(1). - Voir l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie du Mecklenbourg, XVI, pag. 6. (Des Vereins für Mecklenburg Ges. Sichte). - (2). - Le roi Albert et son épouse

bourg, et son épouse Agnès de Brunswick, et non le roi de Danemark. En même temps, le couvent d'Arensbök reçut dans sa confraternité le duc Magnus et sa mère, la duchesse veuve Dorothée; l'acte y relatif fut expédié au duc en même temps par Viche Dassin. En 1493, le chapitre général des chartreux remit également un acte de confraternité au duc Magnus et à son frère le duc Balthasar, pour les récompenser sans doute de leur dévouement à la chartreuse de Marianehe.

Les travaux de construction de leur couvent terminés, les chartreux de Marianehe continuèrent à se livrer à un travail persévérant et digne d'admiration, mais tranquille, sans attirer sur eux l'attention par des faits retentissants. L'énergie de leur travail et la faveur dont ils jouissaient auprès du peuple sont attestés par les riches possessions que la chartreuse de Marianehe acquit dans le cours d'un siècle. Selon des inventaires de l'époque de la suppression de la chartreuse, celle-ci possédait les villages suivants: dans le Mecklenbourg: Marianehe, Schutow, Siwershagen, Warsshagen, Elmenhorst, Store; Mönchhagen, Pastow, grand Reez, Petit-Reez, tous situés près de Rostock; dans la principauté de Rügen: Döwin en entier, Munch, et Cordshagen en grande partie, Schmiedeshagen, Hohendorf, Laschenhagen, Lüssow, Brandeshagen, Arendsee, Lüdershagen en partie, situés tous près de Stralsund; dans l'île de Rügen: Götternitz en entier, en outre, dans le Mecklenbourg, beaucoup de rentes de moindre importance. La richesse du couvent est déjà attestée par le fait que le professeur Schröter a recueilli plus de 400 documents (1) concernant

épouse Agnès paraissent, au commencement du 15<sup>e</sup> siècle, pendant la belle période de la peinture sur verre, avoir donné à divers et reprises des vitraux à des églises; malheureusement il n'est rien resté de tout cela. D'après une note retrouvée récemment ils avaient également donné au couvent de Ribnitz des vitraux avec leurs portraits et leurs armoiries. —

(1) Voir Schröter, Beiträge, t. IX (Documents historiques, pag. 1X). —

le couvent qui n'a eu que 150 ans d'existence.

Pendant ses 150 ans d'existence, la chartreuse a été gouvernée par 15 prieurs dont le professeur Schröter a trouvé les noms dans les documents (1). Vu le rang élevé qu'occupait le couvent, les prieurs faisaient partie des prélats des états du pays (2).

À peine les constructions de la chartreuse étaient-elles terminées que la ville de Rostock assista à un événement de la plus haute importance; la fondation de l'université de Rostock (3), qui eut lieu le 12 nov. 1619. Vu la science, l'éducation et l'absence de préjugés qui distinguaient les chartreux, cette fondation ne pouvait qu'exercer une influence bienfaisante sur la chartreuse, comme aussi la gloire de celle-ci ne pouvait que projeter son éclat sur l'université. C'est ce qui se vit bientôt, car des articles ajoutés aux statuts de l'université statuaient qu'en cas de différends entre le sénat de l'université et le conseil de la ville, des arbitres choisis par les deux parties se réuniraient, et que si ces arbitres ne pouvaient s'entendre, le prieur de la chartreuse de Marienche (4) ou l'abbé de Dobberan, sera le juge chargé de prononcer en dernier ressort. Cette clause fournissait au prieur de Marienche l'occasion d'entretenir étroites relations avec l'université. (5).

(1). - Voir Schröter, Documents historiques, pag. 1X. - (2). - Voir Krabbe, Histoire de l'université de Rostock, I., 1854, pag. 108, note 1. - (3). - L'origine et de l'acte de fondation, du 12 nov. 1619, a été retrouvée naguère à Stockholm et publiée dans le Indicateur du Musée germanique à Nuremberg, 1860, décembre, n° 12, pag. 466. - (4). - Voir Krabbe, loc. cit. p. 108; « Isret dat sie dat vniuersitets-lithey affseggen, so schall ein prior tho den Carthusern tho Marienche, unde oft men en nicht vermochte, ein abbat van Dobberan, ouerman weter, und dat schall idt by bliuen. » - (5). - Note du traducteur: - A la fondation de l'université de Rostock ont contribué les villes hanséatiques et les ducs de Mecklenbourg. L'évêque de Schwerin donna la maison de Rostock, sur les fondements de laquelle repose

Cet événement important fut suivi, vers le milieu de 15<sup>e</sup> siècle, d'un autre événement qui eut une influence considérable sur l'instruction, à Rostock et à Marianeche. Vers l'an 1462, les Frères de la vie commune (1) s'établirent à Rostock et s'y bâtirent un couvent, celui de l'hôtel vert de St-Michel. Ces frères, quoiqu'obéissant à une règle moins sévère, avaient beaucoup de ressemblance avec les chartreux, puisqu'ils aussi se livraient à la vertu féconde en bonnes œuvres, à l'humilité et au travail, cherchaient à s'instruire et pratiquaient la crainte de Dieu. Ils se vouaient aussi à l'éducation de la jeunesse. En 1475, ils établirent une imprimerie, la première du Mecklenbourg. De cette imprimerie sont sortis de nombreuses éditions des Pères de l'Église, des livres de piété et des livres liturgiques. Les Frères de la vie commune reposent encore l'université actuelle. Malgré les luttes que se livraient les bourgeois de Rostock et qui menacèrent à diverses reprises son existence, l'université de Rostock resta longtemps l'établissement d'instruction supérieure de la Basse-Saxe et de la Scandinavie. On y voyait les fils des plus illustres familles de la Westphalie, du Hanovre, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, de l'Islande, de la Suède, de la Livonie, de la Finlande et de l'Esthonie. L'esprit qui régnait primitivement dans cette école est caractérisé par la devise que portait son ancien sceau. On y voit le Christ remettant un livre à un maître et la devise est celle-ci: *Secret animi scripturas* (Joh. V. 39), *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde* (Math. XI, 29). Vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, l'esprit des humanistes s'y répandit: les maîtres les plus distingués comme Albert Krantz, Berthold Moller, Gerhard Vilde, André Becker, Nicolas Lowe, Pierre Boye, Henri Boghes, etc. étaient humanistes et amis des poètes ambulants. Ceux de ces maîtres qui virent la réforme demeurèrent tous fidèles à l'Église Catholique. Toutefois des bancs de l'école sortirent de nombreux ennemis de l'Église qui, comme Slüter, propagèrent la réforme. — Ha le traducteur.

(1). — Voir Risch, Histoire de l'imprimerie dans le Mecklenbourg, Annuaire IV, pag. 1 et suiv. (Geschichte der Buchdruckerkunst im Mecklenburg. in Jahrb IV, S. 1, f. 67)

qui s'accordaient si bien avec les chartreux, rendaient certainement des services à ces derniers. C'est ainsi que s'explique la richesse relativement grande de la bibliothèque (1) de Marienche, qui s'est conservée en grande partie et qui, après avoir passé par la Marien-Bibliothek (Bibliothèque de Maria), est allée, dans ces derniers temps, se fonder dans la bibliothèque de l'université de Rostock.

En toutes circonstances l'esprit de l'ordre des chartreux et des Frères de la vie commune nous apparaît comme un esprit doué de clarté et de fermeté, plein de piété et d'activité. Lorsque, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, le clergé séculier et les autres ordres religieux tombaient dans une décadence de plus en plus profonde et lorsque, même avant la réformation, vers le commencement du 16<sup>e</sup> siècle, on réclamait une réforme de la règle des ordres religieux, les chartreux et les Frères de la vie commune furent presque seuls à maintenir énergiquement leur règle. Ce fait nous est attesté par un exemple curieux qui nous permet en même temps de jeter un coup d'œil instructif sur la vie et sur les dispositions des chartreux. En 1477, vivait à la chartreuse d'Arensbök un moine du nom de Vicke Dessin. Ce moine était sans doute un gentilhomme mecklenbourgeois sorti de l'ancienne famille noble de Dessin et avait servi pendant son jeune âge à la cour princière de Mecklenbourg. Il dit lui-même au duc Magnus de Mecklenbourg « qu'il est né homme libre et des ducs, qu'il a été nourri par eux dès ses jeunes années dans leur pays et qu'il a été à leur service. » Lorsqu'en 1477 il rappela au duc les fenêtres en verre peint et les peintures à faire aux voûtes promises à l'église d'Arensbök, et lui envoya de la part de son couvent une lettre de confraternité, il saisit l'occasion pour s'adresser à la conscience du duc. Jean, le frère du duc Magnus, avait été fiancé à la princesse Sophie de Poméranie. Jean étant mort pendant un voy-

(1). — Voir Lisch, loc. cit. pag. VIII et p. 150. —

voyage qu'il avait entrepris de faire à Rome et à Jérusalem avec son frère Magnus, sa fiancée fit avec un peu trop de précipitation vœu de virginité perpétuelle. Dans la suite le duc Magnus sollicite la main de la princesse, mais il trouva dans le vœu fait par elle un obstacle à la réalisation de son désir. Il demanda des conseils à de nombreux docteurs en droit civil et en droit canonique et chargea aussi Vicker Dessin d'étudier la question de concert avec les prélats et les docteurs de Lübeck. Dessin fit ce qui lui avait été demandé, mais il dissuada le duc de l'union projetée, celle-ci étant contraire à l'honnêteté publique (1). En même temps il fit au duc les observations suivantes :

« Que votre Altesse veuille bien considérer la fragilité, les dangers et les apparences trompeuses de ce monde. Dieu ne fait pas acception de la personne, il ne voit que celui qui fait le bien et qui observe ses commandements. C'est pourquoi votre Altesse doit observer aussi les commandements de Dieu et rendre la justice sans affection, amitié, présent et crainte, car vous êtes appelé à gouverner pays et gens de telle manière que vous rendrez compte à Dieu de votre administration. A quoi peuvent servir quelques instants de joie, de grands biens, une santé florissante, la beauté; à quoi peut servir une grande puissance, si l'on n'a pas le bonheur éternel, la santé et ce qui est éternel? A quoi sert-il d'avoir été à Rome et à Jérusalem et d'avoir fait des vœux, si l'on n'est pas devenu meilleur et si l'on n'a pas fait le bien? Il n'est permis à personne de s'écarter de la Sainte Ecriture et de la vérité, qui est Dieu lui-même, si l'on veut se sauver; personne ne peut se sauver sans le travail, la justice, l'humilité, l'observation des commandements de Dieu, et ces choses ne peuvent s'obtenir (s'acquiescer) que par le travail. Celui qui, en ce monde, ne porte pas la croix avec des bonnes œuvres et qui ne l'aime pas, n'aura pas un sort heureux après cette vie. Votre Altesse pourra produire des fruits meilleurs encore, si vous favorisez dans vos états la liberté spirituelle, si vous rétablissez

(1). — Voir Jahrb. XVI, 1.3 pag. (Annales XVI pag. 2 et suiv.). — -17.

sez l'ordre dans les couvents des os états et si vous aidez à les réformer; car ces couvents se font illusion, ils vivent dans la vérité et sont cependant exposés à un grand danger. Il y a plus à gagner à observer fidèlement la règle qu'à faire des oeuvres (soi disant) pures, à prier, jeuner et faire des sacrifices. — 77

Cette exhortation pressante nous fait en même temps connaître clairement l'esprit et les aspirations des chartreux. Ils exigeaient l'observation des commandements de Dieu accompagnée de probité, de travail, d'humilité, de bonnes actions; mais ils méprisaient (sic) les soi-disant bonnes oeuvres qui consistent uniquement dans l'accomplissement de préceptes et de pratiques religieux, dans la prière, le jeune et les offrandes. Par là, les chartreux, qui cherchaient à mener une vie apostolique, étaient en opposition directe avec tout le reste du clergé qui ne exigeait et n'encourageait que l'extérieur des soi-disant bonnes oeuvres et ne pratiquaient pas les commandements de Dieu. C'est pourquoi Vicker réclamait la réforme des autres couvents pour y recueillir un peu la vie chrétienne. — (Le brave historien donne à l'exhortation de notre chartreux une s'avance protestante qu'elle n'a pas dans l'original, évidemment la principale doit passer avant l'accessoire, et des pèlerinages sans l'observation des commandements ne nous sauveront pas. Notre moine ne fait que flageller un abus, p. 18.)

Vicker Dessin ne se fait pas le défenseur que d'une congrégation religieuse de celle des Frères de la vie commune de Rostock. Il dit plus loin: « Que, pour l'amour de Dieu, votre Altesse daigne secourir les pauvres Frères de Rostock appelés les Frères de la vie commune, qui mènent une vie pieuse et sainte, qui vivent d'après l'exemple des apôtres; c'est pourquoi les mauvais prêtres leur ont donné, pour se moquer d'eux, le nom de « Lollbrüder »; je les recommande à votre Altesse en la priant de venir à leur secours, car un grand nombre de mauvais prêtres sont mal disposés à leur égard. » Ces dispositions font voir clairement quel était l'état du clergé et des couvents de Rostock, et l'on se rend encore mieux compte de la situation

quand on

quand on sait que le même Vicker Dessin fut, peu de temps après, élu prieur de la chartreuse (1481-1485) (1), et que vers la même époque les Frères de la vie commune commencèrent, par leur imprimerie et par leur enseignement, la plus grande activité.

Le duc Magnus ne suivit pas en tout les conseils de Dessin. D'accord avec le clergé il établit, en 1487, malgré la contradiction la plus vive, le chapitre de l'église de St-Jacques de Rostock. Des documents font voir que les Frères de la vie commune n'approuvèrent pas la nouvelle création et qu'ils prirent le parti des habitants de Rostock contre le duc (2). On s'occupa aussi à Marienbeche de l'érection d'un cha-

Après Vicker Dessin, trois prieurs gouvernèrent encore la chartreuse de Marienbeche jusqu'au moment où le formidable orage de la réformation se déchaina.

Dans le Mecklenbourg la réforme de Luther commença par prendre pied à Rostock, où elle s'établit de bonne heure, et solidement, grâce à la volonté énergique de la bourgeoisie et grâce à l'esprit de science qui y était répandu. Le chapelain de l'église de St-Pierre, Joachim Slüter, commença, en 1523, à prêcher courageusement et à haute voix l'Évangile. Après que Slüter se fut marié en 1528, et surtout que, victime du poison, il fut mort martyr en 1532 à la Pentecôte, les progrès de la réforme ne purent plus être arrêtés. Le conseil de la ville, qui du reste était divisé, fut impuissant à contenir le mouvement. Dès 1529, sur les réclamations de la bourgeoisie, des prédicants furent installés dans toutes les églises paroissiales. La veille du dimanche des Rameaux, le 1<sup>er</sup> Avril 1531, ordre fut donné par l'autorité au clergé tout entier d'abolir le culte papiste (3), et en 1536 le couvent des Dominicains et celui des Franciscains furent supprimés et leurs biens confisqués. Le chapitre

(1). - Voir Schöter, Documents historiques, pag. 18. - (2). - Voir Annales, IV, pag. 23. - (3). - Voir, Annales (Jahrb), XVI, pag. 19 et suiv. -

de St-Jacques continua d'exister encore quelque temps, de moins pour la forme, mais le culte protestant fut aussitôt introduit dans l'église de St-Jacques. Les derniers chanoines voulurent continuer de jouer leur ancien rôle, surtout maître Dethler Dancquardi (1), vice-doyen du chapitre, official de l'archidiaconé de Rostock, curé de Kassin, et détenteur de toutes sortes de bénéfices. Jus qu'à sa mort, qui eut lieu à la fin d'avril 1556 (2), il persécuta avec un orgueil, un entêtement et une impudence rares quiconque ne pensait pas comme lui (3); ce fut un des derniers papistes du pays. L'on avait toujours des moyens pour mettre du moins hors d'état de nuire des hommes de cette espèce que leur conduite rendait fort peu estimables (4).

(1). - Voir Annales, III, pag. 88; - XVI, pag. 22-24 et XIX, pag. 67. -

(2). - Voir Annales, XVI, pag. 24. - (3). - Comment Dancquardi s'y prit-il donc pour persécuter les protestants dans une ville devenue protestante et dans un état protestant? L'auteur oublie de nous le dire. - Note du traducteur.

(4). - Un auteur allemand, catholique, B. Lesker, raconte ainsi l'introduction de la réforme à Rostock: M. Joachim Slüter, qui fut d'abord maître d'école à St-Pierre et qui fut ensuite nommé par le duc Henri chapelain de la même église, fut le premier prédicateur du nouvel évangile; il se mit à le prêcher pour la première fois en 1523, malgré l'opposition des autorités de la ville; il était protégé par le souverain du pays. La population de Rostock, qui était d'humeur remuante et qui avait déjà manifesté à plusieurs reprises ses goûts pour la révolte, prit aussitôt son parti. Il lui eût été cependant difficile de triompher, si le syndic de la ville, le Dr Oldendorp, n'avait pris lui-même en main la direction du mouvement hostile à l'église. Le Dr Oldendorp, neveu du célèbre Albert Krantz, enseignait avec éclat le droit romain; c'était un ennemi acharné de l'église dont il avait encouru les peines pour crime de bigamie. « C'était, dit Heim ar Rock dans sa chronique de Lubek, un homme savant et éloquent, mais de la vie duquel il y avait peu de bien à dire. » Dès que  
le conseil

Les secours de St Croix, les Frères de la vie commune, les Cisterciens  
le conseil faisait mine de résister, Oldendorp faisait apparaître le spectre  
d'un soulèvement populaire. « Peu à peu, dit Bacmeister dans son histoire  
ecclésiastique de Rostock, il inspira au conseil l'amour du luthéranisme »  
Vers la fin de l'an 1530 le conseil publia un 'édit de discipline ecclésiasti-  
-que; en 1531, la veille du dimanche des Rameaux, les partisans de Luther  
levèrent l'étendard de la révolte. Le conseil effrayé capitula devant l'ém-  
-ente et interdit la messe ainsi que le port de l'habit ecclésiastique.  
Il fit enfin notifier aux prêtres de la ville que « leur doctrine et leurs cérémonies  
ayant été reconnues fausses, ils devaient s'abstenir complètement de prêcher,  
d'entendre à confesse et de dire la messe. » Les prêtres, naturellement, ne se sou-  
-mirent pas à cet ordre; c'est pourquoi ils furent enfermés dans les couvents.  
Les curés furent confisqués, les objets de valeur enlèves dans les églises fur-  
-ent mis « en dépôt » à l'hôtel de ville, les biens des confréries furent séculari-  
-sés. Comme cependant les princes ne voulaient pas tolérer toutes ces violen-  
-ces, la ville se prépara à résister; les gros canons furent traînés sur la place  
du marché et pendant la nuit des chaînes furent tendues dans les rues pour  
empêcher la circulation. On défendit aux catholiques fidèles d'aller entendre  
la messe dans les villages voisins de Bistow et de Kassin. Au milieu de  
toutes ces persécutions infligées aux catholiques « les prédicants se divise-  
-rent et furent sur le point de diviser tragiquement leur différend. » Blüter,  
qui était marié dès 1528, mourut en 1532 de phthisie probablement; la  
plupart des historiens prétendent, sans preuves, qu'il fut emprisonné. Sa  
mort n'améliora pas la situation des catholiques, les couvents furent sup-  
-primés en 1534. Les Cisterciens, qui étaient presque toutes originaires  
de Rostock, reçurent l'autorisation de vivre en communauté et persévère-  
-rent dans leur ancienne foi jus qu'à la mort de la dernière. Entre elles;  
les Frères de la vie commune en firent autant. Il y avait tout de même encore  
des prêtres catholiques à Rostock en 1574. Oldendorp qui avait dirigé  
le mouvement religieux finit par se faire détester de tout le monde. Après  
avoir perot.

de Dobaran dans leur maison déléguée à Rostock sous le nom d'hôtel de Dobaran, et les chartreux de Marienche, qui avaient également une maison en ville, firent preuve de plus de fermeté et surent se faire respecter d'avantage. Toutes ces maisons religieuses étaient situées dans la paroisse de St. Jacques où était aussi l'université.

En 1532 les sœurs de Ste Croix résistèrent à toutes les menaces et à toutes les supplications; en 1533 elles mirent en fuite un prêtre étant  
avoir protestantisé les écoles, il quitta secrètement Rostock en 1534 et se rendit à Lubock. A Lubock, la ville sœur qui avait précédé Rostock dans la voie de la réformation religieuse et qui lui avait donné l'exemple, Oldendorp devint le bras droit de Tüngen, Wullenweber et l'appuy dans ses vastes projets qui échouèrent tous, Oldendorp parvint encore à entraîner Rostock dans la guerre contre le Danemark; ce fut pour le malheur de cette ville. A mesure que la réforme faisait des progrès, l'université se vidait. Un grand nombre de professeurs s'en allèrent, Berthold Moller de Hambourg, qui était le plus ferme soutien de l'école, mourut en 1530. Le docteur Nicolas Lowe, professeur de droit, fut conservé au rectorat pendant 12 semestres jus qu'à sa mort qui eut lieu en 1536. Les revenus de l'université furent dispersés, les bourses se perdirent et les étudiants se tinrent éloignés de la ville d'où la paix avait fui. Pendant l'année 1526 il n'y eut pas une seule immatriculation, tant <sup>tunc</sup> fut ob religionis dissidium, et solatio, dit Baumeister. L'autorité locale, sous la direction d'Oldendorp, profita de toutes ces épreuves pour mettre l'université sous sa complète dépendance. Les souverains de Mecklenbourg voulurent en faire autant, et c'est ainsi que l'université devint l'objet d'un conflit qui ne prit fin qu'en 1563 par la formula concordiae; en vertu de cet accord, les souverains et les autorités de la ville devinrent les maîtres de l'école qui avant la réformation, était une corporation indépendante. En même temps l'université devint une pépinière du luthéranisme orthodoxe d'où sortirent des hommes comme David Chytæus. La ville de Rostock eut aussi beaucoup à souffrir des suites de la réformation; elle fut gravement atteinte dans ses possessions et son bien-être, tandis que le pouvoir souverain s'accrut d'autant. Alt aquila et son amie par le duc Jean Albert I, la vieille ville hanséatique, qui retenait au  
Mecklen-

qu'on avait voulu leur imposer. En 1562, sœur Marguerite Baselin était encore une fille fidèle de l'église romaine (1). On sait que ce couvent s'est conservé jusqu'à nos jours à côté des trois couvents de vierges (2) qui existent encore aujourd'hui. —

Le couvent des frères de la vie commune s'est conduit plus dignement. Sans doute les Frères furent contraints, en 1531, de déposer leur habit religieux et de se mettre, en 1533, sous la surveillance du conseil, mais au milieu des violences qui accompagnèrent l'introduction de la réformation, ils furent non seulement épargnés, ils se virent même entourés de respect. Lorsque les couvents et les confréries furent supprimés en 1534, on laissa les frères de la vie commune tranquilles et en possession de leurs biens; on leur ordonna de continuer à tenir leur école allemande (3) comme elle avait existé dans le passé, mais de s'abstenir toutefois d'entraîner les élèves au culte romain; le conseil leur confia même le soin d'organiser de nouvelles écoles allemandes publiques. Les frères ne pouvaient pas obtenir davantage, d'autant moins que l'avant-dernier recteur, Martin Hillmann, 1509-1551, ne paraît pas avoir été armé suffisamment pour résister à de pareils orages. Hillmann mourut avant le dernier orage qui se déclara, en 1552, sous le règne du duc Jean Albert I, et qui entraîna presque entièrement l'église catholique dans le Mecklenbourg. Son successeur, le dernier recteur, fut le digne Maître Henri Arsenius qui fut en même temps professeur de l'université de Rostock. Lorsque la plupart des grands couvents de la campagne et la chartreuse de Mariencho furent supprimés, en 1552, on ne toucha pas aux Frères de la vie commune. Mais

---

Mecklenbourg que par de faibles liens se vit réduite au rang des autres villes sujettes (traité de 1573). Il se passa un long espace de temps jusqu'à ce que Rostock se releva et put se relever. — Ita le traducteur. —

(1). — Voir Wigger, Histoire ecclésiastique du Mecklenbourg, pag. 105. —

(2). — Voir Fabrik (Annales) XXII, page 101. — (3). — Voir, Annales, IV, p. 23 et suiv.

Mais lorsque ceux-ci virent que leur congrégation finirait aussi par s'éteindre, les quatre derniers frères firent, en 1559, don de tous leurs biens à la ville de Rostock, à la générosité de laquelle ils les devaient, et ne se réservèrent que la jouissance des revenus leur vie durant. Là dessus, en 1560, un établissement d'éducation fut installé dans leur maison, et en 1571 frère Henri Arsenius reprit à l'université, qui alors brillait d'un vif éclat, ses leçons sur les auteurs grecs. « Henri Arsenius (1) était un excellent homme, persévérant, zélé, pacifique, digne, de mœurs pures, ferme dans sa foi, instruit, plein, jusqu'à la fin de sa vie, d'amour pour la science comme pour la nature; il sut acquiescer et conserver l'estime d'un grand nombre d'hommes distingués qui furent, pendant la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, l'ornement de l'université de Rostock qui brillait alors d'un vif éclat; Alors que dans la ville profondément protestante il apparaissait comme la dernière ruine d'un vieux et grand édifice, personne n'osait toucher à l'homme plein de dignité qui s'enfonçait dans un deuil profond et silencieux, et personne n'osait l'offenser. Une conduite si pleine de grande dignité ne parut pas moins digne de respect que l'esprit et la conduite de la congrégation tout entière, et c'est ainsi que la société ne périt pas dans la tourmente d'un violent orage; elle s'en alla au devant de la mort avec une noble résignation, avec pleine connaissance, avec une tranquillité parfaite, au milieu de l'estime universelle. »

Les frères de la chartreuse de Mariencho (2) firent preuve, dans le combat et dans la mort, d'une grande dignité et de beau-

(1) - Voir Annales, IV. p. 28. - (2) - La copie et la description des documents des Archives de la ville de Rostock, à l'exception toutefois des copies trouvées dans les papiers du professeur Schröter, sont dues aux sœurs de la cour supérieure, d'appel, Bogge, de Rostock. -

beaucoup de fermeté. Jus qu'à leur fin due à la violence, ils résistèrent à toutes les attaques avec persévérance, ils observèrent jusqu'au dernier moment leur règle dans toute sa pureté et toute sa sévérité, imitant ainsi les frères de la vie commune qui avaient avec eux tant de traits de ressemblance. Non moins ferme, non moins digne de respect que le dernier recteur des Frères, qui Henri Arsenus, nous apparaît le dernier prieur de la chartreuse, Marguarede Behr, qui, pendant toute la période de la réformation, de 1525 à 1553, gouverna son couvent avec une science, une force et une dignité rares.

Après le digne et savant chartreux d'Arensböck, Vické Dassin (1481-1485), la chartreuse de Marienhe fut gouvernée par les prieurs Henri IV, 1485-1489, Timothée II, 1490-1502, et Henri V Eleri, 1502-1523, (1) sur le compte des quels l'histoire ne nous a conservé rien de spécial. Ce fut Marguarede Behr qui fut élu prieur en 1525, à l'époque où la réforme commençait à se répandre à Rostock. Il fut condamné à assister à la ruine de son couvent.

Pour bien se rendre compte des événements qui marquèrent la vie de ce prieur, il importe de se demander qui était Marguarede Behr. A cette question on peut répondre aujourd'hui en toute sûreté: Marguarede Behr était d'origine noble; il sortait de la famille noble de Behr, qui habitait la contrée de Reigen, ou la Nouvelle Poméranie intérieure, de la branche qu'on appelle aujourd'hui Nustrow ou Semlow et de la maison de Neuhoj. La famille de Behr, riche et considérée, se partageait au moyen âge en trois grandes branches, celle de Behrenwalde, celle de Hugoldsdorf et celle de Katzenow (ou Werden). La branche de Hugoldsdorf, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, était déjà divisée vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle en deux branches, celle de Löbnitz et celle de Hugoldsdorf. La

---

(1). - Voir Schroter, Beiträge, s. 1 X (Documents historiques, pag. 1 X). -

branche de Löbmitz forma deux maisons: celle de Neuhof et celle de Nustrów. La dernière s'est conservée sur ses terres de Nustrów dans le Mecklenbourg et de Semlow dans le pays de Rugen. Quant à la maison de Neuhof sa lignée masculine s'est éteinte en 1561.

Pendant la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, la maison de Behr-Neuhof tendait à s'éteindre dans tous ses membres. A cette époque cette famille <sup>maison</sup> était animée de sentiments profondément religieux, tandis que le reste de la famille se vocait de préférence aux fonctions politiques ou à l'armée. A la fin du 15<sup>e</sup> siècle et au commencement du 16<sup>e</sup>, vivait Hermann Behr de Neuhof dont le nom se retrouve sans difficulté dans un grand nombre de documents de 1478 à 1507, et cela d'une manière d'autant plus sûre et certaine que la famille ne possédait aucun autre membre de ce nom. Hermann était sans doute fils de Merquard Behr de Neuhof dont le nom apparaît de 1438 à 1462. Hermann Behr nous apparaît pour la première fois dans une circonstance singulière. Le duc Ulrich de Poméranie avait, le 19 juin 1473, fondé une confrérie de nobles sous le vocable de l'Annonciation de la Ste Vierge (fraternitas Annunciationis beatae Mariae, confraternitas illustrium et nobilium), dont il avait établi le siège dans le couvent de Birkow. Les chevaliers portaient au cou une chaîne en or ou en argent. Celle-ci se composait des images des douze apôtres qui tenaient dans leurs mains des banderoles portant des textes concernant l'incarnation de Jésus-Christ. A la chaîne était suspendue une médaille qui retombait sur la poitrine et qui représentait l'Annonciation de la Ste Vierge, c'est-à-dire l'image de la Vierge Marie et celle de l'ange qui tous deux tenaient des banderoles dans leurs mains, et au dessus le buste de Père béniissant, et entre le Père et Marie, le Saint-Esprit sous forme de colombe. Ces insignes signifiaient que les chevaliers étaient tenus de se servir de l'or, de la justice et de la puissance pour accomplir le premier devoir de la chevalerie, pour protéger les pauvres, les orphelins.

vres, les orphelins et les veuves, de demeurer purs et castes comme la colombe, de donner le bon exemple et de pratiquer la charité d'une manière pure et parfaite. Or, lorsque le 25 janvier 1291, le duc Bogislaw X approuva, renouela et dota cet ordre et en transféra le siège dans l'église collégiale de St-Othon (Otho) à Stettin, Hermann Behr était du nombre des témoins; il était sans doute aussi membre de l'ordre. Le plus proche parent de cet Hermann Behr de Neuhof, le fait est attesté par les documents, était celui qui fut plus tard prieur de la chartreuse, Marguand Behr. —

Ce lien de parenté acquiert encore de l'importance quand on admet que Anna Behr, assistante de l'abbesse du couvent des Clarisses de Ribnitz, situé non loin de Neuhof, à la frontière de la Poméranie, était sœur du prieur Marguand Behr. Lambert Slagghert, qui était à cette époque lecteur du couvent, dit, dans une liste des principaux revenus du couvent, que celui-ci a reçu d'Anna Behr 146 et 1/2 marcs et qu'à sa mort elle Hermann Behr a donné 30 marcs ». Ces sommes représentent sans doute des rentes assurées au couvent pour pourvoir à l'entretien d'Anna Behr et pour lui permettre une activité plus grande. De ce fait on peut conclure à une parenté très rapprochée avec Hermann Behr.

En 1510, n'étant encore que simple religieuse, Anna Behr (1) fit revêtir en bois les murs de l'hôpital (l'infirmerie) du couvent, renoua et releva les fenêtres et fit de nouveaux bois de lit. A cette époque, la princesse Dorothee de Mecklenbourg (+1538), fille du duc Magnus II, était abbesse du couvent de Ribnitz. En 1512, Anna Behr devint assistante de couvent. En 1524, la princesse Ursule de Mecklenbourg, fille du duc Henri le Pacifique, fut reçue au couvent à l'âge de 16 ans et mise sous la surveillance de l'assistante Anna Behr. Les temps étaient alors difficiles. A Ribnitz même des envahisseurs grossiers profitèrent de la réformation pour se

(1). — D'après la chronique manuscrite du couvent de Ribnitz due à Lambert Slagghert. Des extraits de cette chronique ont été publiés dans les Annales, III, p. 117 etc.

liver aux plus grands désordres, de sorte que la covent out de la peine à se maintenir. C'est la cause pour laquelle Anna Behr renonça à ses fonctions en 1528 et reçut en récompense de ses services la place après la sœur la plus âgée. Au poste qu'elle laissa vacant fut élue la princesse Ursule, qui succéda comme abbesse, en 1539, à Dorothee, sœur de son père, et qui jusqu'à sa mort arrivée en 1586 resta si fidèle à l'Eglise romaine et à son ordre que, sur son monument funéraire construit cependant à une époque où le pays était entièrement protestant elle fut, sans doute sur ses ordres, représentée avec le costume de Clarisse. Si l'éducation de la jeune princesse Ursule fut beaucoup certainement à gagner sous la direction prudente et éclairée d'Anna Behr, il paraît cependant que celle-ci prit bientôt des idées plus larges et plus libres, tandis qu'au contraire la princesse persista dans des tendances plus sévères. En effet, chose curieuse, Anna Behr et deux autres religieuses, en l'an 1530, sortirent du covent contrairement à la sainte obéissance et, malgré les défenses de leur règle, et se rendirent à Kötzow pour y assister à l'enterrement de Joachim von der Lühe (de la Lühe). Le lecteur Slagghert considère d'un œil attristé cette infraction à la règle et, en gémissant, dit avec une pointe d'ironie: « Voyez comment nos sœurs sont allées se promener sans nécessité! que Dieu leur pardonne. Amen. » Anna Behr était proche parente des membres de la famille de la Lühe, puisqu'en dans les arbres généalogiques de la famille de la Lühe, Anna Behr apparaît en 1458 en qualité d'épouse de Vicke von der Lühe de Kötzow et Knesse, créancier nanti de Sily et Marlow. Cette dame Anna, épouse de Vicke von der Lühe, donna aussi 100 marcs au covent de Ribnitz. C'est ce que raconte Slagghert. Le même rapporte également qu'une dame Kunne Boren donna 60 marcs au même covent. Toutes ces dames étaient certainement de la famille Neuhof. Apart celles-là aucun membre de la famille Behr n'avait jamais rien donné au covent de Ribnitz. L'époque de la mort de

L'assistante Anna Behr n'est pas connue.

Il est possible que Christine Behr, qui était en 1508, sous la prieurie Elisabeth Duchesse de Poméranie, sous-prieure du monastère des Cisterciennes de Verchen près de Demmin, tirait aussi son origine de la famille Behr de Rügen et de la maison de Neuhoof; cependant le défaut de tout autre renseignement ne permet pas de dire rien de positif à cet égard.

Cel est le résultat des recherches faites relativement à la parenté du prieur Marguare Behr. Nous allons essayer d'éclaircir encore un peu plus cette question.

Nous ne savons rien de la jeunesse de Marguare Behr. Il est probable qu'il se voua de bonne heure à l'étude des sciences et qu'il embrassa l'état ecclésiastique de bonne heure aussi, peut-être à l'étranger. Car, lorsqu'après l'extinction de la branche de Behrenwald tous les membres de la famille Behr de Rügen furent, en 1691, investis de tous les biens comme d'un patrimoine commun, tous les membres de la famille de Behr, qui vivaient alors, furent nommés; le nom de celui qui fut plus tard le prieur Marguare fait seul défaut. Son nom paraît pour la première fois dans un acte du 6 mars 1575; il hypothèque alors à une vicairie de l'église paroissiale de Tribsee une rente de 6 marcs du village de Koitenhagen pour un capital de 100 marcs qu'il emprunta.

Après la mort de Hermann Behr, qui eut lieu entre 1507 et 1517, Marguare Behr entra, en 1517, dans l'ordre sévère des chartreux et, en s'enfermant dans le couvent de Marienche, renonça complètement au monde. A la suite de cette grave démarche il pria, par supplique expédiée de Marienche le 18 sept. 1517, son souverain le Duc Bogislaw de Poméranie de confirmer la désignation de Hans de Schwinin comme tuteur du fils mineur de son Hermann Behr, son plus proche héritier des biens qui, à la suite de ses vœux religieux, devaient revenir légalement au mineur, conformément à la convention conclue à cet égard.

égard par les parents... Il ressort évidemment de cet acte que Marquard Behr était le fils ou le neveu de Hermann Behr de Neuhof.

L'arbre généalogique du prieur Marquard Behr pourrait donc peut être se construire de la manière suivante:

Marquard Behr de Neuhof, 1432-1462. -

Hermann de Neuhof 1478-1507. + avant 1517.	Marquard, prieur de la chartreuse de Marienehe 1507 + 1553. -	Anna assistante à Ribnitz 1510-1530.
Jobst de Neuhof, 1529-1560.		

Rest toutefois singulier que Marquard ne désigne pas sous le nom de frère son parent défunt, et Hermann paraît être un père trop vieux pour le frère et la sœur qu'on lui suppose, d'autant plus qu'il a laissé un fils mineur.

Il pourrait donc fort bien se faire que le prieur Marquard ait été neveu d'Hermann et fils d'un père demeuré inconnu, mort jeune encore, et alors l'arbre généalogique serait celui-ci:

Marquard Behr de Neuhof, 1432-1462. -

Hermann de Neuhof, 1478-1507, + avant 1517. -	N. N. (Marquard?)
--------------------------------------------------	-------------------

Jobst de Neuhof, mineur 1517. - 1529-1560. -	Anna, assistante à Ribnitz, 1510-1530.	Marquard, prieur de la ch <sup>re</sup> 1507 + 1553.
-------------------------------------------------	-------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Mais quand on donne cette forme à l'arbre généalogique, l'assistante Anna Behr me semble pas être à la place qui lui appartient.

Enfin on pourrait admettre qu'en Hermann il y a deux personnes et construire l'arbre généalogique comme suit:

Marquard Behr de Neuhof, 1432-1462.

Hermann, 1478-1493. -	N. N. (Marquard?)	
Hermann de Neuhof, 1493-1507. -	Anna, assistante, 1510-1530.	Marquard, prieur 1507 + 1553. -

Tobst de Neuhoſ, 1517-1560. -

Il n'est plus possible de fixer exactement le degré de parenté. Mais ce qui est certain, c'est que les personnes qui ont été nommées étaient proches parentes du prieur Marguارد Behr et que celui-ci sortait de cette noble famille et de la branche Behr de Neuhoſ.

Ce qui corrobore encore plus cette affirmation, c'est que, le 15 décembre 1552, le prieur Marguارد Behr appelle, à côté de Sivent de Dechow, de Gwert de Moltke et de Türgen et de Christophe Vonder Linke, les « frères Gerd et Joachim Behr ses amis et parents », c'est-à-dire ses parents, Gerd et Joachim appartenaient à la maison de Nustrow, c'est-à-dire à la branche même de laquelle Marguارد descendait. Mais à cette époque la maison de Neuhoſ ne comptait plus que Marguارد et François, avec les quels elle s'éteignit en 1561. Que Marguارد ait été d'origine noble, cela est démontré par le fait que Christophe de Bülow de Rensow l'appelle en date du 1<sup>er</sup> mai 1550 « Messire Marguارد Behr, prieur de la chartreuse, son oncle bien-aimé. »

Il faut que Marguارد Behr ait été un homme ferme, bien élevé, savant (1). En effet, dès 1525 le chapitre de la chartreuse de Marianeche l'élect prieur (2). Il est dit expressément, en date du 15 dec. 1552, qu'il fut nommé prieur de la chartreuse de Marianeche il y a plus de

---

(1). - Vers l'époque de l'entrée de Marguارد dans l'ordre, Maître Jean Kruse fit faire par Louis Dietz à Rostock, pour le couvent de Marianeche, une sculpture représentant un crucifix et les deux saints de l'ordre St. Bruno et St. Hugues (Voir Annales, IV, pag. 150). Jean Kruse, maître en philosophie et bachelier en théologie, était professeur à l'université de Rostock et fut longtemps partisan déclaré de l'église catholique. (Voir Krabbe, Histoire de l'université de Rostock, I, p. 327 et 359 et suiv.) et ami de la chartreuse de Marianeche. - (2). - Le sceau privé de tout Marguارد Behr s'il en usage pendant le temps de son gouvernement, ne présente qu'un grand M gothique. Il est reproduit en lithographie à la fin de l'acte du 14 juillet 1534 et après la tête de cet ouvrage. -

37 ans ». Cette affirmation est confirmée par le fait que son prédéces-  
-scur, Henri Eleri, est cité pour la dernière fois en 1523. J. Marguand  
est cité pour la première fois, comme prieur de Marienche, dans un  
acte du 5 mai 1528. Peu de temps auparavant, en l'an 1524, au cou-  
-vent de Ribnitz, Anna Behr avait été chargée de l'éducation de la  
princesse Ursule.

Le prieur Marguand fut appelé à gouverner la chartreuse de Mari-  
-enche pendant la période la plus difficile qu'elle eut à traverser, c'est-  
-à-dire à l'époque où l'orage de la réformation sévissait particulière-  
-ment à Rostock et renversait successivement toutes les anciennes  
fondations. Au moment où Marguand fut élu prieur, Töschin, Shüter  
prêchait déjà ouvertement et publiquement la réforme à Rostock.  
Pendant le cours des années suivantes toutes les fondations catholiques  
furent supprimées ou mises dans une situation si fâcheuse qu'elles  
se virent contraintes à renoncer à toute action publique. Seuls, les  
chartreux de Marienche, forts de leurs vœux et de leur vie évangéli-  
-que, demeurèrent constamment fidèles à leur règle sans chanceler  
jamais, sans faire la moindre concession, comme du reste les  
Frères de la vie commune qui vivaient dans l'intérieur de la ville,  
qui conservèrent et est vrai leurs principes, mais qui réformèrent  
peu à peu leurs œuvres et les adaptèrent à l'esprit nouveau. Un  
rapport de l'an 1529 dit expressément que la chartreuse de Marienche  
conservait sa constitution catholique. Le 16 septembre 1530, à la diète  
décisive d'Augsbourg, l'empereur Charles-Quint prit sous sa protection  
les chartreux de Marienche à cause de leur vie édifiante, de leur  
fidélité à leur règle et de leur dévouement à l'empereur et à l'empire,  
et leur confirma tous leurs droits et leurs possessions. Le 1<sup>er</sup> avril  
1531 le culte papiste fut aboli à Rostock par ordre des autorités  
de la ville. —

C'est à cette époque qu'éclata le premier conflit violent entre la  
chartreuse

chartreux et le conseil de la ville de Rostock. Les chartreux de Marien-  
che jouissaient d'une liberté complète, il est vrai, et ne dépendaient  
pas de l'autorité épiscopale. Mais les besoins de la vie les mettaient  
forcément en relation perpétuelle avec la ville de Rostock où ils possé-  
daient deux maisons. D'après un rapport du 1<sup>er</sup> février 1552 ils avaient  
une maison dans la Breitestrasse (rue large); d'après un autre rapport  
de l'an 1529 cette maison était dans la paroisse de St-Jacques; d'après  
un acte du 8 septembre 1539, ils avaient aussi une autre maison dans  
la Burgwallstrasse. A cause de ces maisons qui étaient certainement  
soumises au droit municipal, le conseil se considérait les chartreux  
comme dépendant de son autorité. En outre le conseil garda jure  
d'égards envers les chartreux, et d'un autre côté l'établissement de la  
réforme ne demeura pas exempt de violences et d'attentats selon  
les mœurs du moyen-âge. Les tentatives de conseil donnèrent nais-  
sance à un conflit violent qui éclata juste au moment où le conseil  
supprima en ville le culte catholique.

L'ordre des chartreux exigeait de ses membres une fidélité absolue  
et inviolable à sa règle jusqu'à la mort. Ce fait explique déjà la résis-  
tance opposée par les frères à toute innovation. Autant les frères  
étaient fidèles à leur règle, autant ils faisaient preuve d'incorruptible  
sévérité à l'égard des rebelles et des déobéissants. Chaque chartre-  
use avait une prison où les moines coupables pouvaient être en-  
fermés. Il n'était permis à aucun religieux de sortir, sans autorisation  
de sa cellule ou de son couvent; les frères <sup>laïcs</sup> ~~frères~~ devaient également  
s'engager par serment à ne jamais sortir du couvent et, en cas de  
fuite, de se laisser ramener même avec emploi de la force. Les frères,  
en fuite pouvaient être arrêtés par tout prêtre, et à cet effet il  
pouvait être fait appel au bras séculier (1).

(1). — « Fugitivi reperti absque licentia prioris cartuarie vel priorum horum, per  
quoscunque priores ordinis possunt capi, auxilio, si necesse fuerit, nihilominus  
inroato

mortels étaient l'apostasie, la révolte et la désobéissance aux supérieurs, tous les criminels coupables d'avoir enfreint les règles du couvent devaient expier leurs dérèglements (incontinence) par une détention perpétuelle, sans espoir de délivrance (1), dans un autre couvent (sic). Alors vivait à la chartreuse de Marienthal un frère convers, Jean Prange de Rostock, qui avait à diverses reprises enfreint la règle de l'ordre par la désobéissance et par une mauvaise vie. Bientôt vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle le chapitre du couvent s'était vu forcé « d'incarcérer dans la prison du couvent, pendant quelques années, pour avoir fait une infraction grave à la règle », le frère qui alors était probablement encore jeune. Mais Prange avait trouvé moyen, probablement par l'entremise de ses parents de Rostock, de décider les ducs à intervenir en sa faveur et à demander qu'il fut mis en liberté et put, au milieu des autres convers, travailler à son amendement. Comme en ce moment-là les troubles qui avaient bouleversé Rostock prenaient fin et que les ducs étaient dans la ville pour achever de la tranquilliser, les ducs Magnus et Balthasar et leurs conseillers jugèrent l'affaire assez grave pour qu'ils allassent eux-mêmes à Marienthal afin de son occuper. Le 21 avril, le dimanche Trinité de l'an 1491 (2), Jean Prange, à la demande des ducs, fut mis en liberté; en leur présence, il déclara par serment « qu'il avait été justement incarcéré pour infraction grave à la règle et qu'il ne méritait grâce que pour l'amour de Dieu et afin d'amender sa vie »; il promit de se laisser conduire

*in ocato brachi secularis*, ditent les statuts. — (1). — « *Quicumque de quacumque indibili incontinentia convictus fuerint vel publice confessus, perpetuo carceri mancipentur, sine omni spe liberationis* », ditent les statuts. —

(2). — Le dimanche après (sic) Trinité de l'an 1491, le duc Magnus assista à une réunion des députés des villes wendes à Nienendorf dans le but d'apaiser les troubles de Rostock. Voir les Nouvelles hebdomadaires de Rostock, 1762, pièce 45, p. 177. —

dans la chartreuse de Statten pour s'y amender et s'y rester jusqu'à ce qu'il fut rappelé à Marianeche; il fit en outre serment de ne jamais rien entreprendre à l'avenir et de ne jamais favoriser aucune entreprise contre le couvent et contre les biens et ses gens. Les chartreux de Marianeche ne se contentèrent pas de cela; les ducs et leurs conseillers, le doyen du chapitre collégial de Güstrow, Jean Thuy, qui fut plus tard évêque de Schwerin, le chevalier Henri von der Lühe et les frères Thierry et Frédéric Vieragge furent portés caution pour Jean, Prange et Keller son serment (1). Celle était l'importance et la gravité que, dans un couvent de chartreux, on attribuait à la légèreté d'un frère laïque.

Mais il paraît que le frère Jean Prange fut incorrigible. Après le conseil de Rostock eût-il, quarante ans après ce fait, aboli le culte papiste en 1531, que le frère Jean Prange s'évada de son couvent et se rendit à Rostock pour y jouer encore, dans ses vieux jours, de la liberté générale. Quant aux chartreux, ils n'étaient guère disposés à interrompre les chants de joie des habitants de Rostock; ils demeurèrent fidèles à leur manière de vivre, et, malgré les mouvements révolutionnaires qui agitaient la ville, réclamèrent le « frère réproqué ». Le conseil fit preuve de faiblesse; il n'osa pas, vu l'excitation dans laquelle étaient les esprits, acquiescer à la demande des chartreux. Comme le conseil n'avait rien à voir à Marianeche, il demanda aux ducs et obtint d'eux que quelques membres du conseil fussent nommés commissaires et chargés de régler cette affaire avec le couvent. Le conseil envoya donc à Marianeche le célèbre savant, président et tuteur syndic du conseil, le Dr Jean Oldendorp, et le conseiller Jean de Harwarden à titre de commissaires ducaux, et le notaire Lambert Lakkal pour y négocier l'affaire, ou, comme les commissaires s'expriment eux-mêmes, « pour

---

(1). — Voir l'acte du 9 Mai 1532. —

« pour y faire un interrogatoire amical ». Mais alors le conseil et la bourgeoisie avaient l'habitude d'intervenir partout en faisant usage de la violence (1); ce fut aussi le cas dans cette circonstance. Le 2 avril 1532 les commissaires pénétrèrent dans l'hôtellerie du couvent (2); mais ils y entrèrent accompagnés, non par le notaire seul, mais par environ 40 bourgeois de Rostock, par les domestiques de ceux-ci et par un certain nombre d'invités. Cette troupe ammenait avec elle Jean Prange et déclarait vouloir le protéger. C'est ainsi que le prieur Marguard Behr et son couvent rendent compte de l'événement. Dans le protocole fait par le notaire il est dit seulement que Jean Prange a été introduit par les commissaires « avec quelques membres du conseil et d'autres bourgeois priés d'assister au débat et quelques hommes et amis invités ». Lorsque les commissaires déclarèrent qu'ils allaient d'abord entendre l'exposé de Jean Prange, qu'ils le considéraient par conséquent en quelque sorte comme plaignant, et lorsque celui-ci se prépara à formuler ses griefs, le prieur Marguard Behr, le vicaire et le procureur, qui s'étaient présentés au nom du chapitre assemblé, se levèrent indignés, et le prieur déclara qu'il n'était disposé à traiter avec « aucun traître et ennemi de la croix du Christ » et sortit de la salle avec ses compagnons. Les bourgeois de Rostock prirent en général ces paroles à cœur, c'est-à-dire se les appliquèrent, et, en présence du notaire, le Dr Oldendorp protesta contre le refus du prieur d'entrer dans la question et contre l'affront fait aux commissaires de prince. Marguard Behr adressa une plainte au conseil de la ville; il se plaignait d'avoir été traité d'une manière violente et indigne. Le conseil ne tint pas compte de

(1). — Voir entre autres Krabbe, Histoire de l'université de Rostock, I, p. 401 et suiv.

(2). — L'hôtellerie d'un couvent est un édifice dépendant du couvent, située d'ordinaire auprès du couvent, avec des salles où les étrangers et les voyageurs sont reçus et hébergés gratuitement. —

de la plainte et de la justification des chartreux et leur interdit  
l'entrée de la ville, afin de calmer l'effervescence et le mécontente-  
ment et évités les dangers qu'ils avaient eux-mêmes provoqués,  
et les rendit responsables de tout le mal qui pourrait résulter de  
leur conduite. Le conseil chercha en même temps à justifier ses actes,  
en invoquant de vaines excuses: ce n'est pas, dit-il, une foule d'hom-  
mes qui se sont présentés, ce sont des bourgeois seulement et « quelques  
amis invités » (!); sans désigner spécialement Jean Prange, le prieur  
a parlé de traites et d'ennemis du Christ en général et par là il a  
insulté et offensé gravement les commissaires. Après avoir été déjà  
personnellement à Schwerin pour y traiter cette affaire, les commis-  
saires adressèrent, le 14 avril, leur rapport au duc Henri et y joigni-  
rent leur protocole; ils se plaignirent vivement, eux, les commissaires  
Ducaux, d'avoir été calomniés, livrés au ridicule et au mépris, et  
ils déclarèrent au duc qu'il avait été lui-même accusé par les  
chartreux d'avoir envoyé comme représentants « des traitres et  
des ennemis du Christ »; ils ajoutèrent que pour ce qui les concernait  
personnellement, ils auraient préféré ne pas subir une pareille ins-  
ulte et qu'ils n'avaient pas été peu scandalisés d'entendre, après  
avoir été à Schwerin pour y exposer leur conduite, d'entendre (dis-je)  
le duc exprimer dans une lettre adressée par lui au conseil et lue  
en leur présence, une manière <sup>de voir</sup> différente de la leur relativement  
à leurs actes. Le duc n'était toutefois pas homme à se laisser  
contenir une boucane; il leur répondit, le 18 avril, qu'il ne pouvait  
pas répondre à leur mémoire avant d'avoir entendu aussi les char-  
treux auxquels il allait transmettre leur écrit; il leur dit aussi  
qu'ils auraient bien fait de ne pas se plaindre de lui, car lui, le duc  
« a jusqu'ici, grâce à Dieu et sans vouloir se vanter, en toute circonstance  
et Dieu le veuille, agira jusqu'à son dernier soupir de telle manière  
qu'il ne puisse pas lui être reproché avec vérité, ni par eux ni par qui  
que ce soit,

que ce soit, d'avoir donné une réponse puis d'avoir fait ou essayé de faire le contraire». Les chartreux se justifièrent auprès du duc par mémoire du 9 mai et se plaignirent de ce que le D<sup>e</sup> Oldendorp s'était appliqué les paroles qui visaient « l'apostat Jean Prange », et cela bien que le prieur eût exprimé sa vraie manière de voir en présence de nombreux témoins ; ils se plaignirent également de ce que le conseil leur avait, contrairement à tout droit, interdit l'entrée de la ville située au milieu de leurs biens, d'où ils tiraient journallement les choses nécessaires à la vie ; ils déclarèrent qu'ils s'étaient montrés prêts à traiter « en temps et lieu convenables », mais qu'il leur avait été impossible de discuter en présence de leur adversaire qui s'était fortifié, lui et les commissaires, en faisant appel à la violence, et que pour ce motif le prieur avait déclaré qu'il ne voulait pas discuter avec « le traître et l'ennemi de la croix du Christ ». A la suite de cette justification le duc désapprouva, le 23 mai, la conduite du conseil et des commissaires : le prieur, dit-il, n'a fait sous le nom de « traître, ennemi du Christ », désigner que Jean Prange, et il <sup>est</sup> même venu et il eût été plus convenable que le conseil, considérant le serment prêté jadis (21 avril 1491) par Jean Prange sous la caution du prince, eût détourné celui-là de son dessein perjure, méchant et injuste, et qu'il eût pris des informations avant rapport avant de faire connaître l'établissement d'une commission à Jean Prange qui a caché la vérité et qui a trompé les commissaires, avant d'agir et de défendre l'entrée de la ville aux chartreux comme à des criminels. Le duc somma en conséquence le conseil de révoquer cette « méchante défense » et de « ne pas offenser par des actes » les chartreux contrairement au droit. Le même jour, le duc communiqua cette ordonnance aux chartreux et leur promit à diverses reprises sa protection. Il serait curieux de savoir si les chartreux purent faire rentrer l'apostat sous leur dépendance et ce que celui-ci est devenu

devenue ; mais l'histoire se tait sur ce point.

La justice du prince s'opposant ainsi aux faiblesses de conseil et aux intrigues des hérauts de jour, les chartreux demeurèrent pour quelque temps à l'abri des tracasseries des bourgeois de Rostock, et purent continuer à vivre de la vie sèvere et tranquille qui est conforme aux règles de leur ordre. Toute cette affaire donne une idée claire et de la situation créée dans les grandes villes par les luttes de la réforme, et de la fermeté pleine de dignité dont les chartreux firent preuve. Le 12 mars 1532, les chartreux se plaignaient bien des « temps malheureux », mais ils exprimaient en même temps le doux espoir qu'il leur serait permis, sous la protection du prince, de servir Dieu dans leur couvent, but pour lequel celui-ci avait été fondé. Par contre, il est vrai, le prédicateur Hakendahl prêchait dans l'église de Notre-Dame que les « derniers des serviteurs et la plus pauvre servante, s'ils étaient craignant Dieu et s'ils avaient la foi et s'ils faisaient fidèlement le travail qui leur était prescrit, étaient plus agréables à Dieu et faisaient plus de bonnes œuvres que tous les chartreux qui voulaient être les plus saints des moines et les plus féconds en bonnes œuvres.

Cependant la doctrine évangélique se répandit de plus en plus dans le Mecklembourg. Dès l'an 1531 le duc Henri le Pacifique permit d'enseigner librement la (nouvelle) doctrine (1) et il l'embrassa lui-même ouvertement en 1532. Cette démarche fut bientôt suivie de la suppression de toutes les fondations catholiques dans l'intérieur de la ville de Rostock. L'opposition que le duc Albert, qui rentra dans le sein de l'église catholique, fit à l'œuvre de la réforme, à partir de 1533, n'arrêta pas longtemps la marche des événements ; car le désir d'entendre la pure parole de Dieu devint toujours plus impérieux. De leur côté les chartreux de Marienhe persévérèrent tranquillement dans leur genre

(1). — Voir Annales, XXII, pag. 17 et suiv. —

de vie. Les bourgmestres de la ville de Rostock avaient bien invité le prieur et le procureur du couvent à traiter avec eux, mais ceux-ci déclinaient l'invitation sous prétexte que le jour fixé pour l'entrée était la fête de l'Annonciation de la ~~St~~ Vierge, le 21 mars 1533 (sic); ils se déclarèrent néanmoins disposés à avoir l'entrevue les jours suivants. Les négociations n'aboutirent pas au résultat désiré, car le 12 mai 1533, le conseil envoya à Marianeche le secrétaire de conseil, maître Pierre Sasse, accompagné de deux bourgeois pour déclarer aux religieux et au prieur qu'ils ne devaient plus entendre la confession d'aucun bourgeois et d'aucune bourgeoise et qu'ils ne devaient plus leur donner la communion sous une seule espèce. Cette fois le conseil avait fait preuve de circonspection, car alors, d'après un écrit du prieur Marguerite Behr daté du 3 mai 1536, écrit par lequel celui-ci recommandait un moine franciscain à Pierre Sasse, celui-ci était encore ami du prieur. En ville, la chartreuse avait encore beaucoup d'admirateurs et de partisans qui demeuraient fidèles à leurs convictions. Le conseil exprima au prieur les plaintes qu'il avait à formuler contre le couvent, mais le prieur n'en tint pas compte; pour contre il invita, le 14 juillet 1536, le bourgmestre Bernd Kron et les conseillers Henri Gylzow et Marc Luskow, qui plus tard encore défendirent les intérêts du couvent, à se rendre à Marianeche pour examiner les propositions que le chapitre avait à faire pour le bien de la ville et du couvent.

Après avoir supprimé les couvents situés dans l'enceinte de la ville, le conseil, à l'unanimité, défendit solennellement, en 1534, à tout bourgeois ou bourgeoise, servante, hôte et domestique de se rendre à Marianeche, Biestow (1) ou Kassin (2) ou tout autre endroit

(1). Le curé de Biestow était André Eggendes, il était papiste. A l'occasion de la visite de l'an 1541 le secrétaire de la visite de l'église écrit encore de sa propre

situé dans les environs de Rostock pour y entendre la messe, sous peine de 10 florins d'amende pour chaque contravention qui serait prouvée. A partir de ce moment les religieux de Marienche furent laissés en repos par le conseil de Rostock ; ils continuèrent à observer tranquillement leur règle sous la ferme direction de leur prieur Marguand Behr, et cela jusqu'à leur suppression qui n'eut lieu que 18 ans plus tard. Pendant ce long espace de temps il n'est plus guère question que d'affaires temporelles intéressant le cou-

vent. Il est à croire que les chartreux retrouvèrent la considération <sup>(-vent)</sup> dont ils étaient entourés auparavant. En effet, lorsque, le 8 septembre 1539, ils prièrent le conseil de Rostock de ne pas autoriser, à côté de leur « demeure de la Burgwallstrasse » (rue des remparts) », une construction qui leur serait nuisible, ils appelèrent les membres du conseil « seigneurs favorables au couvent de toute ancienneté et amis ». De même le 5 février 1541, lorsqu'ils prièrent le conseil de les protéger dans la possession de la partie du bien de Sildemow, qui leur appartenait, ils vantèrent « la faveur que la bonne ville leur avait toujours témoignée à eux et à leurs prédécesseurs », et donnèrent aux membres du conseil le titre de « très bons amis ». Il ne leur fut cependant pas possible d'échapper à toute vexation. C'est ainsi qu'à l'époque où le duc Albert continuait à guerroyer (1) contre le Danemark, 700 lansquennets envahirent le village de Pastrow qui appartenait au couvent et y commirent de tels excès que plusieurs paysans furent obligés d'aller avec femmes et enfants. A cette occasion le prieur Marguand Behr s'adressa au duc Albert, qui était catholique, le traitant de « protecteur spécial de la sainte église et de la religion chrétienne » et propre main : « La collature de l'église appartenant au chapitre de Rostock. Le curé André Eggardas a été jusqu'ici payé, mais il veut désormais se corriger. »

(2) De la pag. précéd. - A Kassin Dethlow Danequardi en faisait des siennes.

(1). - Voir Franck A. et N. Mecklenb., IX, pag. 227. -

(2 mai 1545), et lui demanda sa protection tout en s'appelant lui-même « chapelain du duc ». On peut se faire une idée de l'opposition que les couvents encore existants firent au développement de l'église luthérienne lorsqu'on voit le prieur Marguared Behr être le premier, en 1546, à apporter à Rostock la nouvelle de la mort de Luther. Bien que les ordres mendiants et les autres petits couvents, situés dans l'intérieur des villes, eussent été supprimés, les grands couvents situés à la campagne existaient encore, du moins extérieurement. C'est ainsi qu'en 1547 encore, Marguared Behr fit tous ses efforts pour conserver l'existence aux grands couvents de la campagne. Anciennement déjà les évêques de Schwerin chargeaient régulièrement les prieurs de Marienche de la visite du couvent des Bénédictins de Dobbartin. Or la réforme avait été déjà pour le couvent de Dobbartin la source de bien des maux, et la prieure Catherine d'Oertzen (1), malgré sa grande énergie, avait demandé à diverses reprises la permission de se démettre de ses fonctions. Marguared Behr prit à cet égard des informations auprès du duc Henri le 13 mars 1549 et lui rappela les dispositions qu'il lui avait manifestées : « quant aux couvents et à leurs règles, il (le duc) ne se permettra pas d'y apporter des changements, il les laissera dans l'état où ils ont été fondés. » Cependant Catherine d'Oertzen demeura dans l'exercice de ses fonctions et mourut prieure le 6 avril 1549, laissant le couvent encore complètement catholique. Dans la même occasion, Marguared Behr fit allusion à des contributions extorquées au village de Grand-Stove appartenant au couvent : « ce qui a été une fois donné pour la gloire de Dieu doit demeurer affecté à sa destination, et si les promesses que les hommes se sont faites doivent être tenues en tout temps, à plus forte raison faut-il tenir constamment les promesses qui concernent Dieu et le culte divin ».

(1). — Voir Ulich, Histoire de la famille d'Oertzen d'après les documents, II, pag. 231-235; — Voir aussi Annales, XXII, pag. 104 et suiv. —

et les fondations pieuses ne doivent pas « tomber entre les mains des gens du monde. »

Cependant le jour de la suppression s'approchait de plus en plus. Marguard Behr le voyait bien arriver et c'est pour quoi, dans les derniers temps, il cherchait autant que possible à placer la fortune de la chartreuse en lieu sûr. A cet effet il faisait rentrer les capitaux prêtés à de simples particuliers, et ces sommes, ainsi que celles qu'il touchait soit auprès d'autorités publiques soit pour fermage de biens, il les plaçait dans des familles sûres; en un mot, il cherchait en prévision d'une suppression, à parer à toutes les éventualités. Le 20 janvier 1545 la chartreuse plaça chez Karin de Moltke à Töitenwinkel 500 florins garantis par les domaines de Häschenorf et de Töitenwinkel; et le 20 janvier 1551 elle remit au même 1500 florins garantis par le domaine de Mechelstorf. Ces deux sommes furent encore placées avec l'autorisation des ducs: Le 15 mai 1545, la chartreuse remit aux frères de Mörder à Daskow, dans la nouvelle Poméranie intérieure près de Danzig, au taux de 18 % 50 florins garantis par le village de Mützhow (1). En 1546, les chartreux avaient exigé le remboursement des capitaux qui avaient été prêtés aux Loitzens et aux Fröhrenholzen à Stettin, aux Strienten à Greifswald et à Hermann Weygen à Stralsund, le 22 septembre 1546 ils prêtèrent cet argent, relevant à la somme de 2000 florins, au taux de 4 %

(1). — Le village qui, dans l'acte, est appelé « Muschow », est le village actuel de « Mützhow » (et non Munchs), situé entre Stralsund et Richtenberg. Plusieurs bourgeois de Stralsund hypothéquant le 5 mai 1528 au couvent de Mariane une rente de 6 marcs au village de « Muschow », disent que ce village est situé « dans la paroisse de Niepar » (« Niepar » près de la ville de Stralsund). Paul Mörder avait emprunté avant le 5 avril 1528 de l'argent à la chartreuse de Mariane en hypothéquant son domaine de Mützhow. —

seulement, au conseil de la ville de Stralsund qui parait leur avoir été dévoué. Ils avaient déjà prêté au même conseil une somme de 2'000 marcs en 1519 et la somme de 1500 marcs en 1540. Sur ces entrefaites le duc Albert, le plus ferme appui des catholiques, était mort le 7 janvier 1547 et avait été enterré sous le maître autel du couvent de Doberan, et le duc Henri avait confirmé la doctrine luthérienne bien qu'il ait eu la volonté de laisser encore les couvents subsister; quant au jeune duc Jean Albert I, il était facile de prévoir la voie qu'il suivrait. Aussi les chartreux de Marienche se préparèrent avec résignation au sort qui les menaçait inévitablement, et leurs prévisions, ils les exprimaient secrètement mais sans dévoiler à leurs amis.

La chartreuse fut encore longtemps un appui dans le conseil de la ville de Stralsund, dans le voisinage de laquelle elle possédait beaucoup de terres. Le 17 août 1557 les chartreux, par affection pour le conseil de Stralsund et à la suite d'un accord fait avec lui, avaient décidé que leurs biens situés dans le voisinage de la ville seraient administrés par un membre du conseil ou du moins par un bourgeois de la ville. et confirmé le bourgmestre Christophe Lorber dans l'exercice des fonctions d'administrateur. Telle fut la cause qui établit entre les Lorber (la famille Lorber), qui étaient déjà les amis dévoués du couvent, et la chartreuse des relations qui furent encore plus étroites vers les derniers temps. Le bourgmestre Lorber de Stralsund et son frère Olof Lorber, maître-juré de la corporation des tailleurs de ce lieu, avaient emprunté à la chartreuse chacun 100 florins à 4 et 5 % d'intérêt. Dans la crainte d'une suppression prochaine du couvent les Lorber conclurent avec le prieur Marguerite Behm et avec le procureur Christian Westhof de Marienche, le 16 juin 1550, l'accord suivant: Les chartreux rendirent aux frères Lorber leurs obligations et leur firent don des capitaux par reconnaissance  
« pour

« pour les nombreux et fidèles services, les peines, l'ardeur, le zèle et les soins dont ils avaient fait preuve en ces temps dangereux et incertains pour conserver et défendre la chartreuse, ses biens, ses droits, ses possessions et sa juridiction, et dont ils voulaient faire preuve encore autant que possible »; par contre les Lorber s'engagèrent, pour le cas où « les chartreux seraient expulsés de leur couvent », à prêter loyalement aux Frères chartreux, aussi longtemps qu'il en resterait un en vie, les 9 marcs d'intérêt; et après la mort de tous les chartreux à consacrer à perpétuité le tiers de l'intérêt à la dotation de vierges pauvres et un second tiers à l'habilement de pauvres, moyennant quoi ils pourraient garder pour eux le troisième tiers. Le fait nous dit assez à quel sort le prieur Marguarede Behr et ses frères s'attendaient. C'est là un des derniers actes connus des chartreux à Marienche.

Le 1<sup>er</sup> mai 1550, Christophe de Bülow de Rensow emprunte encore, moyennant obligation et hypothèque, 50 marcs à « seigneur Marguarede Behr prieur de la chartreuse, son oncle, et à ses successeurs ».

Depuis la mort de son père Albert (7 janvier 1547), le jeune duc Jean Albert I avait mené une vie calme, studieuse, animée de plus en plus enthousiasme pour l'évangile. Mais à mesure que le parti catholique, le parti de l'empereur, opprimait les contrées qui appartenaient aux princes protestants, il éprouvait une indignation de plus en plus vive; il se prépara longuement et secrètement au soulèvement qui devait se faire « pour la vraie religion et la liberté allemande ». Son oncle, le duc Henri le Pacifique, qui reculait devant toute mesure violente, était mort à Schwering le 6 février 1552. Dès la mi-mars Jean-Albert se mit en mouvement et quitta Schwering (1) à la tête de 600 cavaliers et se réunit sous les murs d'Augsbourg, le 1<sup>er</sup> avril, aux autres princes protestants coalisés pour imposer à l'empereur Charles-Quint ce qu'il

(1). — Voir Annales, XVIII, pag. 35 et suiv. et XXII, pag. 31. —

refusait de faire volontairement. Les protestants furent victorieux et conclurent le 26 mai une paix honorable à Passau. J'az-Albert revenant de son expédition triomphale quitta Francfort-sur-la-Mein, le 23 août, pour rentrer dans ses états. Il était, il est vrai, fortement endetté, car il s'était mis en campagne de son propre chef; mais il avait le sentiment d'avoir fait son devoir et il savait ce qu'il allait faire encore.

Déjà au moment de se mettre en campagne il avait donné l'ordre formel de supprimer les couvents de Münchsfeld (couvents d'hommes de la campagne, avait d'abord mis le traducteur). Le coup atteignit les deux grandes abbayes cisterciennes de Dargun et de Doberan, la première le 6 mars, et la seconde le 7 mars. Les deux couvents qui étaient déjà morts et sans force se résignèrent tranquillement à leur sort et se contentèrent de petites pensions allouées à leurs supérieurs.

Le mandataire du prince, chargé de procéder à Doberan à l'exécution des ordres de son maître, fut Jürgen de Rathenow, capitaine à Doberan; il fut accompagné par le secrétaire Joachim Koch. Le 10 mars ils prirent aussi possession de l'hôtel de Doberan à Rostock. Une liste de dépenses dit à cet égard (J'omet le passage, dit le traducteur, que je ne comprends pas parfaitement et qui n'a d'ailleurs aucune importance).

Il fallait s'attendre à une résistance plus grande à la chartreuse de Marienche et c'est pourquoi l'on fit de plus grands efforts et l'on recourut à la force. Le 15 mars 1552 la vénérable chartreuse de Marienche fut prise d'assaut et supprimée. — D'après la plainte du 7 octobre 1554 le duc fit à la date précitée «corner criminellement de sa propre volonté et violemment la maison et le couvent de Marienche par trois cents hommes à cheval et à pied à ce requis, les fit prendre d'assaut et piller, fit chasser le prieur et le chapitre entiers dépourvus de tout et plongés dans la misère et les fit exiler.» D'après la protestation du 13 janvier 1553 les soldats «avaient expulsé»

expulsé violemment la prieur et tous ses frères, et parmi eux des hommes vieux et malades, leur avait jeté ensuite, au milieu de moqueries et d'injures, leurs vêtements et leurs draps de lit, et les avait dépouillés de tout, de sorte qu'ils avaient dû aller à pied à Rostock. » Un rapport officiel sur la prise de l'hôtel de Doberan dit que le duc Jean Albert « fit occuper à la même époque par Matthias (?) Koch le couvent de Marienche et la maison des chartreux située dans la Breitenstrasse (rue large) à Rostock ». La chronique de Rostock rapporte ce qui suit: « 1552. Cette année là les deux couvents de Marienche et de Doberan furent supprimés par les ducs de Mecklenbourg. »

Ainsi tomba l'vénérable chartreuse de Marienche, victime des troubles de l'époque. Elle aurait été digne d'un meilleur sort, et ce sort meilleur, elle l'aurait eu peut-être si la rigidité de sa forme n'avait pas été en opposition directe avec l'esprit du temps, ou si les frères avaient pu se résoudre à faire entrer leur institut dans le nouveau courant, comme l'avaient fait les frères de la vie commune. Mais les chartreux sont dignes de compassion et de vénération.

Le duc Jean Albert a agi sans doute avec rigueur; mais il ne pouvait pas, lui non plus, agir autrement, et ses intentions étaient aussi pures que l'était la fermeté des chartreux. Son but était de faire servir les biens de la chartreuse à améliorer la situation de l'université de Rostock et de contribuer ainsi à la diffusion de la science et c'est ce qu'il a fait consciencieusement pour la gloire de l'université et de son gouvernement. Il dit dans une ordonnance publiée au moment de son départ pour la Haute-Allemagne en mars 1552: « Troisièmement, nous souhaitons que vous fassiez la visite, que vous abolissiez partout l'idolâtrie et les serviteurs du papiste, que vous mettiez en vigueur la pure

pure doctrine divine et les cérémonies chrétiennes, que vous établissiez des prédicants chrétiens, que vous fassiez aux maîtres d'écoles un traitement suffisant et raisonnable et que vous inscriviez exactement tout ce qui appartient aux églises en fait de fiefs ecclésiastiques et autres biens afin qu'avec les biens et d'autres biens ecclésiastiques nous puissions à notre retour heureux, si Dieu le veut, doter l'université, entretenir de jeunes étudiants de la noblesse et d'autres conditions et secourir les pauvres. »

Marguard Behr, lui non plus, ne s'emporta pas dans le repos après la chute de sa chartreuse. Il fit preuve d'une activité infatigable dans la défense de son droit contre l'acte de violence du duc. Celui-ci crut même devoir faire surveiller spécialement le prisonnier comme un homme dangereux. D'après la lettre adressée par le duc Jean Albert au duc de Holstein, en date du 16 octobre 1553, Marguard Behr, après son expulsion de Marianehe se réfugia à la chartreuse amie d'Arensbök, qui n'avait pas encore été inquiétée, et prit avec lui le sceau, des lettres, des objets précieux et quelques autres objets mobiliers appartenant au couvent. D'Arensbök, il se rendit, probablement en secret, tantôt ici, tantôt là, pour régler les affaires de son couvent; il était tantôt à Arensbök et à Lubeck, tantôt à Rostock, tantôt à Stralsund et ailleurs encore. La chartreuse, de même que toutes les grandes abbayes du Mecklenbourg, avait des propriétés à la Saline de Lunebourg. Peu de temps après sa fuite à Arensbök, Marguard Behr se rendit à Lunebourg « en propre personne, à la hâte, à grands frais et au péril de sa vie », pour mettre ces biens en sûreté. Mais pendant l'absence du duc Jean Albert les gouverneurs Mecklenbourgeois avaient écrit à Lunebourg que « la chartreuse appartenait maintenant aux ducs de Mecklenbourg qui se proposaient d'affecter ses biens à l'université. »

Le 1<sup>er</sup> octobre 1552, Marguard Behr était à Rostock; de cet endroit  
il pria

il pria le conseil de Lunembourg de lui envoyer non seulement les baux échus à Pâques mais encore la somme de 105 marcs échus à la St Michel; il avait laissé, dit-il, la quittance à Rostock, chez son hôte Lütke Schröder qui habitait la Breitenstrasse (rue large); il ajoutait que si le conseil ne déférait pas à son vœu, il serait obligé de porter plainte, la chartreuse n'appartenant pas aux moines qui ne lui avaient jamais donné la largeur d'un pied de terre.

Le duc doit avoir reçu connaissance des efforts tentés par le prieur car le 6 octobre 1552 il somma en termes très précis le conseil de Rostock et le prieur de lui obéir sans délai relativement aux biens de la chartreuse, puisqu'il ne cherchait que le bien des églises et des écoles; si le conseil ne se conformait pas à ses ordres, disait le duc, il encourrait le soupçon de voir de bon œil la soustraction des biens d'église. Le 24 octobre 1552 Marguard Behr était à Wismar où il se fit, <sup>vidimus</sup> solennellement par le conseil un acte de l'an 1467, l'acte par lequel la chartreuse de Marienehe garantissait au fils de son fondateur, ou jeune Winold Baggel, un logement devant le couvent, sa vie durant. Le même jour le conseil de Wismar <sup>vidimus</sup> aussi, en se servant des mêmes termes, l'acte de fondation de la chartreuse de l'an 1396. —

Marguard Behr n'omit aucune démarche pour arriver à ses fins. Lorsqu'au mois de décembre 1552 le duc Jean Albert I parut à Rostock « Marguard Behr, prieur de la chartreuse de Marienehe, et Christian Westhof, procureur de la même chartreuse » s'y rendirent également, et Marguard Behr y avait invité ses parents et ses amis: Joseph Müntter, docteur en droit, s'ivert de Deckow, Egerent Moltke, les frères Gerd et Joachim Behr (de Nustrow), les frères Jürgen et Christophe von der Lühe, Joachim Kuskow et le bourgeois de Rostock, jadis bourgmestre (!) Bernd Kron (1), le même qui prit aussi,

(1). — Le 16 juillet 1536 le prieur Marguard Behr écrivit une lettre au Bourgmestre Bernd

en 1557) l'administration des biens des Frères de la vie commune (1).  
En présence de ces témoins, le 15 décembre 1552, après midi, dans  
la maison de Roloff Machen située place du marché, par-devant le  
notaire Erasme Boddiker, le prieur se plaignit clairement et  
hautement d'avoir été, lui qui avait en qualité de prieur gouverné  
pendant plus de 27 ans la chartreuse consciencieusement et en  
vue de servir Dieu, déposé et chassé avec ses frères par le duc Teoz,  
Albert; il présenta l'acte de fondation et les actes de confirmation  
du couvent, le sauf-conduit délivré par l'empereur Charles-Quint  
en 1530, qu'il fit lire, et une lettre de protection délivrée en 1537  
par le duc Henri de Mecklenbourg, et protesta publiquement  
contre la suppression violente du couvent en réclamant son réta-  
blissement. Muni du procès-verbal notarié de cette séance et  
des copies légalisées des actes présentés, le notaire se rendit aussitôt  
en compagnie des témoins, auprès du duc qui, à Rostock, était  
descendu chez le conseiller Gottschalk Hoppenstange, et demanda  
une audience qui lui fut accordée pour le lendemain. Le 16 décem-  
-bre le notaire et les témoins se présentèrent de nouveau et deman-  
-dèrent à être entendus; mais le duc leur fit annoncer qu'il avait  
chargé verbalement le chancelier Jean de Lucka et le conseiller  
Charles Drachstedt de recevoir les pièces. Alors les représentants  
du prieur se rendirent chez ces conseillers précités, à la chancellerie,  
qui se trouvait aussi dans la maison de Roloff Machen où le prieur  
logait avec ses amis. Là, ils furent reçus et le docteur Münster  
prit la parole au nom du prieur, protesta contre la dépossession vio-  
-lente du prieur et de ses religieux, réclama la restitution de la  
chartreuse et demanda qu'aucune violence ne fut faite au prieur et  
à ses frères, ceux-ci étant mis sous la protection de l'empereur  
Bernard Kron et aux conseillers Henri Gylgow et Marc Lushow à Rostock.

(1). — Voir Annales, IV, page 26 et suiv. ant.

et de la chambre impériale. Les conseillers princiers prirent les pièces  
présentées et promirent bien référer au prince, mais le prieur se fit  
faire un procès verbal de l'entrée notariée et ligée par les témoins.

C'était prêcher à des oreilles qui ne voulaient pas entendre. Peu  
de temps après le duc non seulement se mit en possession des biens de  
la chartreuse, se fit prêter hommage par les sujets et fit percevoir  
les rentes et les fermages échus, mais encore il donna l'ordre d'arri-  
ter, dans toute l'étendue de ses états et de ses bailliages, le prieur et  
les siens, de les emmener et de les mettre en prison. « Marguard Behr  
prieur de la chartreuse de Marienhe » protesta de nouveau contre  
ces nouvelles violences « en se plaignant et en versant des larmes » en  
date du 13 janvier 1553, dans sa demeure de la Breitenstrasse,  
en présence du même notaire Eratme Boddeler et des bourgeois  
de Rostock Nicolas Schmidt et Jean Reinke.

Après avoir vu toutes les tentatives demeurer sans résultat, Marguard  
Behr s'adresse à la chambre impériale.

Tout en se mettant en possession des biens de la chartreuse situés dans  
le Mecklenbourg, le duc chercha aussi à mettre la main sur les biens  
et les rentes que les chartreux possédaient dans la principauté de  
Rügen. Le duc s'adressa d'abord par ses envoyés au syndic de la ville  
de Stralsund, au Dr Nicolas Gangkow (bourgmestre de 1555 à 1576), qui  
était protestant et que le duc aurait volontiers pris à son service.  
Le syndic écrivit au duc, le 27 janvier 1553, que le conseil n'était pas  
précisément d'accord avec « le but chrétien (du duc) de travailler à la  
gloire de Dieu et de relever, faire fleurir et améliorer l'université de  
Rostock » et qu'il aimait mieux voir les biens de la chartreuse entre les  
mains de « triste moine - h. illofen Mönch » (c'est à dire de Marguard  
Behr) que de les voir attribués par le duc à une école meilleure  
et plus religieuse ; il croit que le conseil traîne les négociations  
en longueur parce qu'il espère que les moines trouveront consolation  
auprès

auprès de la chambre impériale ou ailleurs, car il a appris des choses singulières sur certains conseils qui, à l'instigation de ceux de Rostock et de Wismar, ont été données dernièrement à Lübeck par les délégués des villes relativement au projet du duc et avec quel mépris ils ont parlé de certaine conduite. Le duc s'adressa alors par lettres et par l'organe de son secrétaire M. Simon Leupold au bourgeois-maître Christophe Lorber de Stralsund qui, avec ses beaux-frères et ses amis, avait administré pendant une trentaine d'années les biens du couvent de Marianehe situés en Poméranie et lui proposa, le 17 janvier 1553, pour mettre un terme aux contestations, après que Lorber se fut montré de nouveau disposé à négocier, de lui laisser, à lui et à ses deux fils Olof et Zabel, le restant de sa vie durant, l'administration des biens de la chartreuse et de leur accorder le droit de préemption (de premier acheteur). —

Sur ces entrefaites, au commencement de mars 1553, Marguarede Behr s'était rendue lui-même en Poméranie, y avait perçu les fermages et les intérêts dus par la ville et par les paysans et fait saisir les biens des paysans de couvent, naturellement avec l'aide de Lorber; car, comme celui-ci s'exprime, « il ne lui appartenait pas de lui résister en cela ». Fortifié de nouveau par ces négociations, Christophe Lorber repoussa, le 10 avril 1553, la demande que le duc lui avait faite de lui livrer les intérêts et les fermages, en déclarant « que ce serait pour lui chose insupportable et ne faire éternellement du tort que de » condescendre aux désirs du duc « avant que l'affaire ait été tranchée et liquidée par sentence de l'autorité établie par Dieu ». Le conseil de la ville de Stralsund, auquel le duc avait réclamé l'intérêt des capitaines dus par lui (le conseil) à la chartreuse, se prononça dans le même sens le 10 avril 1553, déclarant qu'une pareille manière d'agir « serait contraire au serment prêté et au devoir, contraire aussi au droit public et à la justice naturelle, contraire enfin à leurs lettres et à leur

et à leur seau, de sorte qu'il leur est impossible de céder; qu'ils ne savent pas si le prieur a été dans leur ville; que cependant ce n'est pas sans raison qu'il est arrivé dernièrement et qu'il a fait notifier avec protestation solennelle les sauf-conduits de l'empereur et du duc de Poméranie.

La conduite des villes était sans doute dure pour le duc qui était continuellement dans la gêne et en guerre et qui était forcé d'achever son œuvre, s'il voulait empêcher les princes catholiques de l'emporter de nouveau dans le nord de l'Allemagne comme dans d'autres contrées. Mais il n'était pas homme à se laisser déconcerter.

Non moins ferme, mais moins puissant sans doute était Marguarede Behr qui mit en œuvre tous les moyens imaginables pour défendre ses droits. Le 17 mars 1553, sans doute à l'instigation du prieur, le conseil-ler de Rostock Gottschalk Hoppenstange et sa famille, qui descendait probablement en ligne féminine de la famille Baggel, protestèrent devant un notaire et des témoins contre la conduite du duc qui, sans cause, s'était emparé du couvent fondé par ses parents, par les Baggel et cédé au couvent avec toutes ses propriétés, ses droits féodaux et ses droits de patronage au conseil de la ville de Rostock, dans le but d'intenter une action contre le duc. Le bourgmestre Jean de Herwarden, qui était présent, accepta la cession.

Marguarede Behr mit en même temps sa propre vie et porta l'affaire devant la chambre impériale. Le 1<sup>er</sup> juin 1553 « le prieur et le chapitre de la chartreuse » de Marienche choisirent comme mandataire et procureur, pour défendre leur cause, le licencié Philippe Seiblin, procureur de la chambre impériale et avocat, et le procès commença. Le 18 août 1553 la plainte des chartreux (petitio numeraria) fut présentée à la chambre impériale à Spire et la citation fut adressée au duc par l'empereur Charles-Quint. Le 21 août 1553, le procureur du duc, le Dr Michael de Kaden fut accédité auprès du tribunal.

Marguarede Behr en était arrivé là lorsqu'après de longues privations et de

+ tions et de vives luttes il mourut vers la Saint-Michel 1553. —  
Le choix du procureur scillicet, en date du 1<sup>er</sup> juin 1553, est son dernier  
acte dont nous ayons connaissance. Le 16 octobre 1553 le duc Jean,  
Albert écrit au duc de Habsbourg que le prieur de la chartreuse de  
Marionne, qui a pris la fuite l'année précédente, a séjourné pen-  
dant quelque temps au couvent d'Arensböck qui alors existait encore  
et que, d'après un rapport digne de foi, il doit y être mort; il le prie  
de lui procurer les sceaux et les lettres que Marguarede a pris avec  
lui, car il a l'intention d'employer les biens du couvent en faveur  
de l'université. Si les actes de Marguarede Behr nous paraissent,  
sous plusieurs rapports, empreints de zèle, la pureté de sa vie,  
qui est celle de l'ordre des chartreux, nous impose cependant le respect  
en lui tout était vérité et c'est un vrai sentiment de satisfaction  
qu'on éprouve lorsqu'on voit des hommes purs, comme Behr et Arse-  
nius, n'avoir aucun rapport et aucune alliance avec les aveugles  
zéloteurs papistes. —

Les Frères de la chartreuse continuèrent encore à demeurer unis et  
élurent prieur Christian Wasthof qui, le 15 juin 1556, nous a appris  
en qualité de procureur. Le 17 octobre 1556 « le prieur et le chapitre  
de la chartreuse de Marionne » déposent encore une plainte auprès  
de la chambre impériale et le prieur « Christian Wasthof » est encore  
cité dans un acte daté du 3 avril 1557 (1). Mais la colonne qui  
supportait l'édifice était brisée.

Le procès prendant devant la chambre impériale suivit lentement  
son cours, selon l'habitude. Le 18 décembre 1553 le procureur scillicet  
fit écrire au protocole que « l'affaire était pendante depuis longtemps  
que les pauvres religieux avaient été chassés et que chaque jour on  
démolissait leur couvent ». Mais le procureur ducal de Hades « n'a-  
voit pas les faits avancés, car l'affaire est sur le point de s'arranger  
à l'amiable, et il ne doute pas qu'un accommodement n'intervienne, et

(1). — Voir Schröter, Documents historiques, pag. 18. —

et il demanda du temps. » Par contre Seiblin « n'avoit aucune tentative ». (Cela signifie, je suppose, qu'il n'y avait aucune tentative d'accommodement). —

L'année suivante le duc Jean Albert essaya de nouveau, à Stralsund, de mettre la main sur les fermages et sur les intérêts et envoya pour la troisième fois le secrétaire Simon Laupold à Stralsund. Il lui remit des lettres datées du 1<sup>er</sup> mai 1554 à l'adresse du conseil de la ville et du bourgmestre Christophe Lorber, ainsi que des quittances. Il pria les destinataires de payer à son secrétaire les fermages et les intérêts qu'il voulait employer en faveur de l'université de Rostock. Le même jour, il pria également, mais de nouveau sans succès, le duc de Poméranie d'engager le conseil de Stralsund à payer. Par contre, en date du 3 août 1557 « Christian Westhoff, prieur de la chartreuse de Marienche », réclama au conseil de la ville de Stralsund le paiement des intérêts échus à la Saint-Michel tout en exprimant les vœux qu'un jugement favorable interviendrait bientôt et que les violences subies seraient justement punies et vengées.

« Le prieur et le chapitre de la chartreuse de Marienche près de Rostock » déposèrent, le 17 octobre 1554, leur plainte auprès de la chambre impériale et le 7 décembre 1554 leur « plainte articulée ». Le 8 février 1555, Seiblin fit inscrire au protocole que l'affaire était pendante depuis près de deux ans, qu'il pria le tribunal d'aider aux religieux chassés et spoliés à rentrer en possession de leurs biens et d'interimer comme notaire la plainte articulée qui a été déposée, et est de notoriété publique. Le duc n'ayant rien à dire pour se justifier, le procureur du duc, Kaden, annonça le 18 septembre 1555 qu'il venait d'apprendre que le duc Ulrich de Mecklenbourg était intervenu et voulait négocier un accommodement et réclama un sursis d'un mois. Mais Seiblin répliqua qu'il n'y avait

qu'il n'y avait aucune tentative d'accommodement, renouvela sa plainte et pria le tribunal, ses enfants manquant d'aliments, de leur aider à en finir le centôt. Enfin le duc remit, le 27 janvier 1556, la réplique qui était très courte; il affirmait que, d'après le recès d'Augsbourg de l'an 1550, les divers états de l'empire avaient confisqué des abbayes, convents et autres biens ecclésiastiques et les avaient attribués à des églises, à des écoles et à d'autres œuvres pies, il fallait laisser les choses en l'état; or, puisque les biens confisqués de la chartreuse «ont été» (?) affectés à l'université de Rostock, il tenait que le duc n'est pas tenu de répondre aux plaignants. Les choses en restèrent là. Le 16 décembre 1556 les deux procureurs déclarèrent brièvement qu'ils renouvellaient leurs plaintes et leurs exceptions, et le protocole des actes d'it en 1557 et à la date du 7 janvier 1558 que dans le procès rien ne s'est fait («Anno 1557 nihil actum reperitur»). Ainsi le procès s'arrêta comme maint autres procès pendant devant la chambre impériale, et plus tôt que bien d'autres procès.

En ce moment la réforme, dans le Mecklenbourg, était déjà solidement établie; presque seuls avec leurs partisans, les deux dames Anna et Ursule résistèrent encore longtemps à la pure doctrine. A Rostock, les zélés n'étaient plus; Dethlew Danckwardi était mort en 1556. Le bourgmestre de Stralsund, Christophe Lorber, mourut aussi en 1556 et fut remplacé par le syndic Dr Nicolas Gluzkow. Le duc Jean Albert mit alors à exécution son projet favori, celui de restaurer l'université de Rostock, car il comprenait bien que rien n'était de nature à répandre l'instruction dans le pays comme une université florissante; et par là il rendit à la ville de Rostock ce qu'elle avait perdu en fait de forces intellectuelles. Le pays fut certainement d'accord avec son souverain,  
car le duc

car le duc avait déjà déclaré aux États, à l'assemblée du 25 juillet 1552, que les couvents supprimés seraient affectés à des œuvres pies et surtout à l'université de Rostock, et il avait renouvelé cette déclaration à l'assemblée du 19 mai 1555. Le 8 avril 1557 le duc Jean Albert délivra à l'université de Rostock un acte de donation par lequel il lui attribua « 3500 florins de rente annuelle, c'est à dire 1500 florins que les couvents de Doberan, de Mariencho et de Neukloster percevaient annuellement à la saline de Lunabourg et dans la Pomeranie, 500 florins de rentes rachetables et 1500 florins de fermages annuels qui appartenaient aux couvents de Doberan et de Mariencho, » de cette somme « 3000 florins devaient servir à assurer les traitements annuels de quelques professeurs de toutes les facultés et le reste devait être affecté à des écoles et à d'autres œuvres pies » (1). —

Les biens de la chartreuse ayant ainsi trouvé une destination nouvelle, les bâtiments de couvent devinrent inutiles. Peut-être avait-on quelque rancune contre les chartreux qui, de tous les moines du pays, étaient les seuls qui eussent osé résister aux ducs, et peut-être aussi la ville de Rostock toujours rebelle considérait-elle comme un danger l'existence, dans son voisinage, d'édifices solidement construits. Après l'incendie d'une partie du château ducal de Gustrou (2), qui eut lieu en 1557, les bâtiments de Mariencho furent démolis en 1559 et les pierres transportées à Gustrou pour y servir à la réédification du château. C'est ainsi qu'à cette époque un grand nombre d'édifices religieux furent démolis pour être remplacés par des édifices civils (3). — Il fut aussi permis à de simples particuliers de Rostock d'aller prendre à Mariencho

(1). — Voir Krabbe, Histoire de l'université de Rostock, I, pag. 568-570, et Rudloff, Histoire de Mecklenbourg, III, I, pag. 170-173. —

(2). — Voir Thomas, Analecta Gustrouientia, pag. 147, et Ann. des, V, p. 23 et 70.

(3). — Voir Ann. des, V, pag. 15, 23 et 28. —

Des pierres à bâtir. La chronique contemporaine de Rostock (1) dit : « 1559. Cette année là le couvent de Marianeche fut démolé et les pierres furent transportées à Grestow pour y servir à la construction du château et pour bâtir la maison du docteur BOWKE dans la Breitenstrasse, lequel a fait chercher à Marianeche près de 450 chariots de pierres. » La démolition fut si radicale que, du couvent tout entier, il n'est pas resté pierre sur pierre. (2). —

C'est ainsi que le couvent de Marianeche disparut de plus en plus de l'histoire. Un fait qui eut lieu à Marianeche nous fait connaître entre mille, les incidents qui accompagnèrent la sécularisation des biens ecclésiastiques. Lors de sa suppression, le couvent de Doberan avait caché un codex en or d'un poids considérable et l'avait confié aux chartreux pour le garder. Les ducs avaient connaissance de ce fait à l'époque où la duchesse Ursule, abbesse de Ribnitz, leur réclama les 450 marcs qu'elle avait prêtés à leur père. Pour payer cette dette, les ducs, au commencement de l'an 1561, sommèrent « les chartreux actuellement à Rostock » de leur livrer le codex sans délai, et la duchesse Ursule donna le 27 février une quittance attestant qu'elle avait reçu le codex.

Les derniers chartreux vécurent à Rostock et à Lübeck.

Au commencement de 1561 vivaient encore « à Rostock plusieurs

---

(1). — Voir Annales, VIII, pag. 192 et suiv. — (2). — Sur un plan cadastral de la ferme et du finage de Marianeche tracé par l'architecte Piloot en 1617, et conservé aux archives de Schwerin, on voit derrière la ferme, à l'endroit désert où était jadis le couvent, un bâtiment à deux ailes qui se touchent à angle droit; ce bâtiment est indiqué par des points; ce sont probablement les restes, les fondements d'une partie de l'ancien cloître. Un inventaire des bâtiments fait en 1655 signale huit bâtiments nécessaires à l'économie rurale qui étaient complets; toutefois tous étaient en murs à panneaux; alors on ne construisait plus en murs massifs. —

chartreux, tous de Marienche », puisque les dues Jacob Albart et Ulrich leur adressent une lettre à laquelle ils se conforment, sur ces entrefaites les Dominicains avaient aussi reparu à Rostock et avaient même élu un prieur, quoique leur couvent eut été supprimé dès 1534 et changé en une école de langue latine. Les Dominicains qui paraissent avoir retrouvé des partisans à Rostock accueillirent chez eux les derniers chartreux pour leur permettre d'être sur place en cas de jugement favorable. Mais les chartreux de Rostock étaient soumis à la chartreuse de Marienkloster près de Hildesheim. Le 22 juin 1565, Jean de Münster, prieur de la chartreuse de Marienkloster près de Hildesheim écrit en termes amicaux au prieur des Dominicains Hermann Otto (1) à Rostock; il le remercie de la bienveillante hospitalité accordée à ses frères, hospitalité dont le Fr. Mathias lui a parlé; il lui recommandait en même temps les frères chartreux Mathias et Servatius (ce sont deux couvents, probablement les seuls qui se trouvaient là, le prieur n'y étant point), qui devaient attendre en paix et tranquillement jusqu'à ce qu'il se produisît un événement.

R.P.B.  
Le Fr. Mathias était le chartreux Mathias Sasse qui fut le dernier religieux de la chartreuse de Marienche, et qui employa les dernières années de sa vie à revendiquer les droits et les biens de son couvent. Lorsque les derniers frères de Marienche, qui étaient avec lui à Rostock, furent morts, il se rendit à Lübeck où était encore un frère, Mathieu Meier. Ces deux religieux étaient en 1574 les « deux derniers moines qui vivaient encore ». En 1556 le prieur et le chapitre du couvent de Marienche avaient, par l'entremise de Mathieu Meier, ci-devant frère du chapitre ou chartreux de Marienche, frère

---

(1). — Le prieur des Dominicains, Hermann Otto, était déjà à Rostock en 1556 (voir Schröder, Le Mecklenbourg évangélique, II, p. 145); il vivait encore à la fin de 1571: Voir Schröder, Wang. Mecklenb. III, page 84. —

consanguin du bourgmestre Ambroise Meier de Lübeck, remit à ce dernier 1500 florins dont les intérêts devaient être à la jouissance des frères Chartreux leur vie durant. Le 3 août 1562, Balthasar Gomb, secrétaire du duc Albert de Prusse, écrivit au duc Jean Albert que le (flamand et russe) chevalier Frédéric Spedt lui avait déclaré « que les lettres relatives à la chartreuse de Rostock avaient été emportées par un moine, frère du bourgmestre Maximilien (?) Meier de Lübeck et déposées à Lübeck, dans un couvent, et que si le duc l'en priait, lui, le chevalier Spedt, il pourrait connaître au duc les voies à suivre pour rentrer en possession de ces documents ». Ceci ne doit pas être très exact, car les archives du couvent se trouvent aux archives du conseil de Rostock, et il doit aussi y avoir encore des documents à Stralsund; le prénom du bourgmestre de Lübeck n'est pas non plus indiqué exactement. Ce qui est exact, c'est que Mathieu Meier a porté à Lübeck de l'argent peut-être aussi quelques obligations. Après la mort du bourgmestre Meier, les moines encore en vie cédèrent, en 1571, le capital « aux orphelins de Lübeck » ou « aux supérieurs de l'orphelinat », car dès le principe, ils ont pris la résolution « de rendre aux pauvres le capital qu'ils ont amassé autant par leurs sueurs et par leur travail que par leurs économies » et de ne se réserver que les rentes leur vie durant. Mais bien qu'animés de si loüables dispositions, les pauvres religieux n'obtinrent pas ce qui leur était dû; car les intérêts de 1564 à 1574 ne leur furent pas payés et les supérieurs de l'orphelinat de Lübeck se considérèrent comme les maîtres absolus de l'argent. En 1574, alors que deux moines seulement étaient encore en vie, les supérieurs de l'orphelinat réclamèrent le capital aux héritiers du bourgmestre Meier. En même temps le duc Jean Albert, qui avait eu connaissance de tous ces faits, le réclama également parce que « il avait été volé au couvent du duc ». Les supérieurs de l'orphelinat défirèrent en 1574 l'affaire  
au conseil

au conseil et prétendirent que la somme n'appartenait pas au couvent, que ce n'était qu'une poire pour la soif gardée par les frères. Le beau-fils du bourgmestre, François de Stiten, conseilla alors au duc de saisir l'argent tandis que les supérieurs de l'orphelinat proposaient, à eux frères étant encore en vie, de mettre l'argent en sûreté à l'hypothèque, au profit « de qui y avait droit. » Mais le conseil de Lubeck entama un procès et fit citer le duc. Là se terminent les actes et par là prit probablement fin toute l'affaire, le duc Albert étant mort déjà le 12 février 1576.

Les deux derniers frères de la « chartreuse détruite de Marienheer, Mathias Sasse et Mathieu Meier avaient, le 8 juin 1574, confié au vicaire de la cathédrale de Lubeck, Henri Duncker, un coffre contenant les documents relatifs aux biens que la chartreuse possédait à la saline de Lunebourg. Lors que ces documents furent recherchés dans le but de faire valoir d'anciens droits, on ne put obtenir de Mathias Sasse, le 7 mai 1575, que cette seule déclaration, que « le coffre n'était plus chez Henri Duncker », et n'avait contenu ni documents ni argent.

Mathieu Meier étant mort à son tour en 1574, « Mathias Sasse, le dernier religieux de la chartreuse de Marienheer », cède le 22 juin 1575, à Lubeck, en présence des vicaires de la cathédrale Nicolas Gribbenitz et Henri Duncker, dans la maison de Gribbenitz, sous le sceau du couvent qu'il conservait, au conseil de la ville de Rostock, qui avait fait beaucoup de bien aux frères même après la suppression du couvent, tous les droits de la chartreuse et tous les documents qu'il conservait, à condition que le conseil consacrerait à la gloire de Dieu et rendrait au couvent, si celui-ci était jamais rétabli, tout ce qu'il récupérerait des propriétés du couvent. Là dessus Mathias Sasse se retire dans la chartreuse de Marienlloster près de Hildesheim et là, en continuation de la cession faite par lui, le 10

lui, le 10 août 1576 il céda, sous le sceau du couvent, au secrétaire du conseil de Rostock, Bernard Luschow, un coffre qui contenait des archives du couvent et qui était à Rostock, et tout ce qui, à Rostock, pouvait encore appartenir au couvent, et lui donna pleins pouvoirs de faire tout ce qui serait utile au couvent.

Celle est la dernière nouvelle que nous ayons de la chartreuse et de ses Frères qui, pendant un demi-siècle, ont lutté avec une persévérance inébranlable, en faisant usage de tous les moyens légaux, contre le courant de l'époque jusqu'à ce qu'ils finirent par être emportés et anéantis par lui. Et c'est ainsi que de la chartreuse de Marienche, qui est digne de la plus profonde sympathie, il n'est resté que le nom et le souvenir (de la portante).

A la fin de cette notice Lisch, de la page 53 à 114, donne le texte de 63 pièces, dont je mettrai l'inventaire plus loin, à la suite de l'inventaire des archives de la chartreuse.

Rome 18 nov. 1906. J. P. B.

---

# Catalogus Priorum. —

La charte de fondation de la chartreuse de Rostock est du 2 février 1396, anno Domini. — La confirmation par le duc Albert de Mecklenbourg est du 27 février 1396, mais anno incarnationis Domini. Enfin la confirmation de l'évêque de Schwerin, Rodolphe est du 7 Mars 1396, aussi anno incarnationis Domini. — Les trois documents sont datés de Rostock, et semblent avoir été donnés la même année à peu de jours d'intervalle.

En style actuel et nouveau, la vraie date ne serait elle pas 1397? L'année commençait à l'Incarnation. Comme les deux derniers actes semblent le dire, il n'y aurait pas de doute. — Il faudrait savoir quel était l'usage du pays. — En tout cas les historiens qui ont parlé de la chartreuse ne se sont pas posés cette question et donnent tous 1396 comme date de fondation. — Ce qui me donne des doutes, c'est que l'ordre n'a envoyé quelqu'un pour examiner cette fondation qu'en 1397 et n'y a mis un recteur qu'en 1398, comme on va le voir. —

1. 1398-1404. — D. Joannes Schelp Rector et 1<sup>us</sup> Prior. — On lit dans la charte du chap. gen. tenu à Sütz en 1398: Prior de Statin non fit in a. etc. ... et declaravit quod D. Joannes Tochul monachus dictae domus cum o. cum Priore ad visitandum domum de Rostock quancquam aliquantulum divertit a recto itinere nullam propter hoc incurrit disciplinam. — Après le chapitre de 1397 le priour de Statin est donc allé, avec le religieux nommé ici, visiter la maison de Rostock. C'était évidemment pour voir si on pouvait l'accepter. Le Priour dut faire son rapport au chapitre gen. ou au R. Père. On ne voit pas qu'au chap. de 1398 il y ait un recteur à Rostock, mais il dut probablement être nommé peu après, au tout cas avant le chapitre gen. de 1399. ch. 1399 « Rectori non domus de Rostock non fit in a, et similiter in pen gimus h'bi et fundatores suos a cedut et eis seriose exponat quod si non sollicitè intenderint ad perfectionem dictae fundationis, ordi quantocius prov'ereb'it de remedio oportuno. — » Et le nom de ce Rector

- Priors -

Recteur et D. Jean Schelp qu'on trouve dans une donation faite à la chartreuse le 10 mai 1399. (Voir plus loin l'inventaire n<sup>o</sup> 104 et 105). -

Les dispositions des chartres suivantes manquent. -

ch. 1403. Rectori nove plantationis prope Rostock non sit m<sup>a</sup>. et propter bonas relationes, quam suscepimus a quam pluribus de predicta nova plantatione et de futuro profectu firmiter sperantes, ipsam novam plantationem, omni via, modo et jure quibus melius possimus ordini nostro incorporamus, et ipsius D. Joannem Rectorem, tenore presentium, praeficimus in Priorem domus ejusdem. - Ita dispositiones de l. Allemagne inferieure. - Le dit D. Jean Schelp, s'est probablement été remplacé l'année suivante, car il est mort simple religieux en 1404 ou au commencement de 1405

ch. 1405 obit D. Joannes quondam, Rector et prior D. de Rostock ita n<sup>o</sup> de villis. et Jos. Dupuis. - Schwengel dit à tort que ce recteur et prior est mort en 1405 et D. Joannes de Hoya. -

D. Jean de Hoya était prior de Luback de 1399 à 1406 et en 1406 devient recteur de Marien Cross près de Rigenwald. -

1404 - 1403. - D. Henricus (de Stinbing) de Ribbenitz & de Coutault (Ann. t. 7 p. 77) nous fait connaître le message en parlant de la mort d'un des fondateurs: « ad annum 1406 inter mortuos legitur: « D<sup>ni</sup> Mathias de Borken fundator D<sup>i</sup> prope Rostock, habens tricennarium, quod ad instantiam Henrici de Stinbing prioris et conventus ejusdem D. ei concessum, fuisse declaratum in dispositione provincialium »

ch. 1406. Prior D. de Rostock non sit m<sup>a</sup>. et concedimus tricennarium fundatori si eum petiverat. Auctoritas vero capituli generalis super illa domo concessa et priori infundae usque ad regens capitulum generale.

D. Chauvel dit qu'il a eu cet extrait le 27 mars 1652 de prior de Bursheim

D. Pierre Kalt vint end. - D. Le coutault avait sans doute quelque chose de

plus complet. - ch. 1409. Prior D. de Rostock non sit m<sup>a</sup>, et committimus

- mus autho-

- Priores -

omnes auctoritates nostras super eandem domum, atque ad futura ea-  
pitellum, priori Lubicensi pro ut potest exhibuit; et concedimus illis duobus mo-  
nachis triennaria. - ch. 1611, Priori S. in Rostock non fit mita, et de D. Jo-  
-ne hospite committitur visitatoribus qui eos in proximo visitabunt. et  
plus loin aux visiteurs: «*Domus autem de H. Delasheim, Lubeck, Rostock, Pussie,*  
*prope Franforda et Pomeraniae visitabit Prior de Rostock cum socio*  
*priore cum duxerit eligendum.*» - Jusqu'en 1612 la chartreuse de  
Marienche fit partie de la province de l'Allemagne inférieure. En  
1612 le chap. gen. forme la province de Saxe et parmi les maisons qui en  
font partie se trouvent Rostock, quand domus Regis Mariae non superari  
voluerunt». C'est donc aussi alors qu'elle reçut officiellement le nom de  
des Mariae (Marienche), auparavant elle s'appelait «*Coeli mariae*»  
(voir l'ich et la charte de confirmation de l'évêque de Schwerin, 1396) May.  
Le prior de Rostock fut le 1<sup>er</sup> conventuel de la province de Saxe  
de 1612 à 1617. - ch. 1612, Priori S. de Rostock non fit mita, et de Ca-  
pella de qua scribit permissimus ut maneat, sic tamen ut nullus mo-  
-nachorum ibidem celebret, excepto priore aut procuratore. -  
ch. 1613, Priori S. de Rostock non fit mita. Item 1614. ch. 1615 manque.  
ch. 1616, Priori S. prope Rostock non fit mita. Item 1617. Les ch. de 1618, 1619 et 1621  
manquent. - de 1612 à 1617 le prior de Rostock fut un de ceux désignés  
par le chap. gen. pour absoudre des cas réservés au saint siège. -  
ch. 1620, Priori S. Regis Mariae prope Rostock non fit mita. Item 1622. 1623. 26.  
ch. 1625, Priori Regis M<sup>ae</sup> non fit mita, et licentia pro novitio quam petit conceditur.  
ch. 1626, Priori non fit mita. - ch. 1627, Priori Regis M<sup>ae</sup> non fit mita, et licentia  
quam petit pro certo monacho conceditur eidem, propter reverentiam personae.  
NB ch. 1628, Priori S. Regis M<sup>ae</sup> prope Rostock non fit mita, et mandamus D. Gossuino  
ac ceteris monachis qui fuerunt translati ad regnum Daciae quod revertan-  
-tur singuli ad domos suas, ac etiam prioribus domorum ipsorum dantes  
in mandatis ut ad ipsos reducendos dent operam et subdium, juxta posse.  
ch. 1629, Priori S. Regis M<sup>ae</sup> non fit mita. Le ch. de 1630 manque et celle de 1633. -

- Priores -

ch. 1431 et 1432 Priori T. Legis M<sup>o</sup>e non fit nra. -

A quel moment au juste D. Henri fut-il remplacé, rien ne nous le dit. Peut-être en 1433 ou entre 1430 et 1433. - L'inventaire (n<sup>o</sup> plus loin n<sup>o</sup> 160) donne une pièce de 19 juin 1435, dans laquelle dom Henri est encore cité comme prieur, mais il doit y avoir erreur. Car la carte du chap. de 1436 annonce la mort de D. Henri comme simple religieux; de plus le chap. g. de 1435 nomme le prieur de Rostock comissaire, ce n'est certainement pas le vieux D. Henri. - Et cette nomination laisse supposer que le successeur est déjà quelques années de priorat. -

ch. 1436, obit D. Henricus de Rebenitz quondam prior D. prope Rostock. -

Son nom est probablement D. Henri Henning de Ribnitz. -

vers 1433-1438. - D. Sibrandus. -

ch. 1434, Priori T. Legis M<sup>o</sup>e prope Rostock non fit nra, et de receptionibus expectet determinationem concilii (Basiliensis); et D. Petrus Hlinc et D. Petrus Brandenburg hab eant patientiam usque ad futurum capitulum, propter paupertatem, S. Frankfort. - ch. 1435, Priori T. L. M. non fit nra, institutus comissarius usque ad mortem, 1438. - <sup>ch. 1437</sup> Priori T. L. M. non fit nra. - La ch. de 1437 manque. - ch. 1438, Priori T. L. M non fit nra, et super debitis suis respondebitur sibi ad partem. - Dans les documents (voir inventaire n<sup>o</sup> 150 et suiv.) il est appelé Sibrandus et Sibrandus. -

ch. 1439 obit D. Sibrandus (Tot. capus erat Sibrandus) prior D. Legis M<sup>o</sup>e prope Rostock, 1438-1447. - D. Henricus Schulte. -

Professus et vicarius S. Legis Mariae per chartam 1436 institutus Prior T. claustru M<sup>o</sup>e prope Hildesheim. Mortuo D. Sibrando deigi debuit a comprocuratoribus, et capit. qu. anni 1439 cum nominal comissariis. ch. 1439, Priori T. L. M. non fit nra. ch. 1460, Priori T. L. M. non fit nra. Et super transumpto privilegii quod petit, Prior T. claustru M<sup>o</sup>e sibi ad partem respondit. Insuper super petitionem quam petit D. Petrus de Sulkre visitator<sup>us</sup> se informet, et faciant quod eis secundum Deum videbitur expedire. Et de libris quos habent de domo Pragensi, et patentur, faciant secundum ordinationem cartarum

- Priors -

cartarum, capitali generalis, nisi evidenter doceant quod eis fuerint date  
in perpetuum, retinendi ab his qui potuerunt. - ch. 1441, Priori S. non fit mia.

x Item 1442. - Le 16 juillet 1442, Gosfridus et Henricus domorum claustr Marie  
prope Hildens en, et Legi Marie prope Rosstock priores, necnon, provincie Saxo-  
nie visitatores, terminant un différend entre les chartreuses de Hotten et de  
Francof. (voir le cartul. de Francof. p. 4 n° 5, faussement datée 1402). -

ch. 1443, Priori S. L. M. non fit mia, et qui a praefatus prior presentis anno  
fuit personaliter in generali Capitulo supportamus provinciam Saxonie  
de veniendo ad futurum, capitulum, anni bissextilis, et fiat tibi refutatio ple-  
naria expensarum, a provincia praedicta. - In eodem Capitulo fitus visitator,  
et eligitur ad absolvendum a ceteris sedi apostolice reservatis.

ch. 1444, Priori S. L. M. non fit mia. Item 1445. 1446, in ead. en, charta dicitur  
(Prioribus Hildeshaim et Francof.) et contra al<sup>m</sup> expensis factis pro novitio per Prio-  
rem Rosstock visitatorem, ad Capitulum, transmissis pro 2 annis. -

ch. 1447, Priori S. L. M. non fit mia. It. Hermannus Viseke monachus profectus  
S. Palis Dai prope Schiv elbain, pro nunc in domo Pomerii hospitatus, transfere-  
re ad domum Legi Marie praedictam, tunc primae professionis. -

Et provinciam Saxonie profecturo anno bissextili habemus supportatam  
de missione cuius prioris ad Capitulum generale quia Prior Rosstock  
visitator dictae provinciae fuit personaliter in Capitulo nostro generali  
anni 1442 (est 1443, voir plus haut). - Le même chap. de 1447 désigne encore  
D. Henri comme 1<sup>er</sup> visitat et pour absoire des cas réservés au St. Siège. -

Le 13 oct. 1447, parait dans un acte (voir inventaire n° 213) - Mais  
il faut en croire le n° 214 du même inventaire, D. Henri n'est plus prior  
le 8 nov. 1447. - (Il faudrait s'assurer que le nom du prior désigné dans cette  
dernière pièce du 8 nov. 1447 est bien D. Limothée). -

ch. 1460, obit D. Henricus Schulteti (Schutek, cuit Jos. Capus) prior (sic) Legi Marie  
prope Rosstock, qui habet per totum ord. plenus cum ps alterius monachatus,  
cujus obitus dies scribatur in Kalendar<sup>io</sup> domorum, ord. sub 5<sup>o</sup> Martii. - (Il faudrait  
alias prior Legi Marie et claustr Marie, car il n'est pas mort en charge.

- Priores. -

A été prieur d'Hildesheim de 1436 à 1438, de Rostock 1438-1447, comisit.  
-ator 1439-1443, visitator 1443-1447 - obit 5 Martii 1460. -  
1447-1468, 2 Januarii. - D. Timotheus. -

Profès de la maison qu'on voit paraître comme procureur dans des actes  
de 1436, et qui pourrait bien être le même que le D. Timothée  
prieur de Stettin en 1442, 18 juli et déjale 7 dec. 1439. En 1443 il y en  
a un autre. - D'après le document cité à la page précédente D. Timothée  
serait déjà prieur le 8 nov. 1447. J'avoue que j'y vois ais difficilement si  
d'ailleurs Schwengel ne citait, d'après les archives de Dantzig, « 1448 litterae  
in domo Dantisii de non alienanda villa Quadendorf, D. Timotheus prior D.  
in Rostock visitator, et D. Paulus prior Lubicensis comisitator ». - Les visiteurs  
nommés par le chap. de 1448 sont bien les prieurs de Rostock et de Lubek,  
ch. 1448, Priori D. L. M. non fit mita. Et de quibusdam excessibus in dicta domo  
factis, pro ut scribit fr. Petrus monachus dictae D., super quibus petit informari,  
committimus visitatoribus, quibus per ipsos diligenter consideratis, quod jus-  
-tum, et salutiferum, v. debite ordinetur et eadem, respondeatur aut per  
eos capitulum, latus informetur. (Voilà qui explique peut être le changement  
de prieur!). - ch. 1449, Priori D. L. M. non fit mita, et est adhuc 1<sup>us</sup> visitator  
et in domo Misae Dei dicitur « et illam differentiam super quibusdam v. estibus  
inter istam et domum de Rostock committimus D. Paulo comisitatori provinciae  
terminandam ». - ch. 1450, Priori D. L. M. non fit mita. - fit 2<sup>us</sup> visitator et D.  
Paulus, prior Lubek, 1<sup>us</sup> visitator. - ch. 1451, Priori D. L. M. non fit mita. Item,  
1452, 1453 et prior fit 2<sup>us</sup> / 1<sup>us</sup> visitator. - ch. 1454, Priori D. L. M. non fit mita.  
Cesse d'être visitat. - ch. 1455, Priori D. L. M. non fit mita. Item 1456 et prior  
fit iterum 1<sup>us</sup> visitator usque ad mortem, 2 Januarii 1468. -  
ch. 1457, Priori D. L. M. non fit mita, et domus illa visitatur per priores et  
non per monachos in quantum visitator commode possit habere priorem.  
ch. 1458, Priori D. L. M. non fit mita. Item 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464,  
ch. 1465, Priori D. L. M. non fit mita. Et acta et disposita per eundem circa  
personas ordinis nostri domorum provinciae hae, quae contra Turcos exierunt,  
grata.

- Priores -

grata et accepta habentes ratificamus, etiam, ulteriorem, et plenam  
eorundem, reconciliationem eidem, committentes. Et eiusdem quoque  
ejusdem, super dilatione visitationis domus ordinis nostri in Prussia  
tandem, rationabilem, etiam, acceptamus. Similiter misericordiam,  
et gratiam, ulteriores, quam pie respectu petit pro fr. Martino Smel-  
ley, quondam priore S. Paradisi Mariae in Prussia sibi eidem faciendam,  
committimus, cum potestate eundem, ordini plene reconciliandi.

ch. 1466, Priori S. L. M. non sit unita. ch. 1467, Priori S. L. M. non sit unita. Et  
casu ante legitimo impedimento, de quo habet capitulum, tunc informare,  
habeat anno futuro venire vel alium priorem, de provincia militare ad  
capitulum, prout volunt statuta. Et super eo quod petit sibi declarari  
de brevibus defalcandis, dum tricentaria imponuntur, remittimus eum, ad  
declarata dudum, in statutis et cartis capituli, nam pro quolibet tri-  
centario defunctorum, quod ex indito (injuncto, chawet) capituli solvetur in  
conventu, defalcatur brevis unus de centum, in carta exhibet monach-  
orum indictis (injunctis, chawet). — D. Timotheus obiit 2<sup>o</sup> Januarii 1468.

ch. 1468, obiit D. Timotheus prior S. Legis Mariae prope Rostock, visitator provin-  
cipalis provinciae hancoviae, qui habet per tot. ad plen. cum pl. alterius monach. et  
ejus dies obitus scribatur in Kal. domos, ord. pub. 2<sup>o</sup> Januarii. Schwenkel a. 1468.  
Et dicitur et nota « ejusdem, memoria habetur etiam, in Menologio S.  
Santis ad diem 2<sup>o</sup> Januarii. » — Et dicitur à tout que S. corpus marque  
sa mort au 11 Dec. 1467. — D. Timotheus a été 1<sup>er</sup> vinteur de 1448 à 1450,  
cominteur 1450-1453, vinteur 1453-1454, et 1456-1468, 2<sup>o</sup> Janvier. —

1468 - 1469. — D. Conradus Swake ou. Swaken. —

Profetus S. et antea prior comonae Mariae 1456-1458 et etiam S.  
Misericordiae de prope Francofurt, successit D. Timotheo, et constat ex  
sequentibus. — ch. 1468, Priori S. L. M. non sit unita

ch. 1469 Priori S. prope Frankford sit unita. . . et priorem abboletum, videlicet  
D. Nicolai, proforem S. Legis Mariae prope Rostock et in eadem, domo  
concorditer per conventum, in priorem <sup>dicto</sup> electum, in Dei nomine confirmamus.

Ephemer. t. 1. p. 161. — Nicolaus Wisock, Prior Rostock. Vir eximia morum  
probitate praeditus, alumnus Cartusiae Rostock electus in Franfordiae priorem,  
ita diligebatur a Franfordiensibus monachis ut a Capitulo generali privile-  
gium obtinuerunt, quo Nicolaus non poterat nominari in superiorem a  
Rostochii monachis, quamvis esset hujus monasterii professor. Verum postea  
orbati pastore, cum unanimiter Nicolaum in priorem elegerent, eisdem  
ordinis nostrae Comitibus prolatum privilegium revocantibus, dimissa Fran-  
fordiae Cartusia non sine ingenti monachorum dolore, recessit ad hanc ere-  
mum; quam cum per aliquot annos religiose gubernasset, ab omni rerum  
temporalium sollicitudine per officii abdicationem exoneratus, in cella  
sua decessit anno 1491, 6 Februarii. Catalogus Priorum Rostock. —

— Priores —

ch. 1469, Prioire S. L. M. noviter electo et confirmato non sit vita. Et D. Conradus abbas ab dicta domo v. adit ad domum Misericordie prope Frankford sicut a capitulo instantur ad sui consolationem petiit. Et fr. Martinus ultimo professus in dicta domo Legis Marise in eadem remaneat ad ordinis voluntatem.

ch. 1473, (in r. Frankford) et D. Conradus Swake monachus professus S. prope Rostock, recipiatur ad professionem in domo in qua nunc hospitatur attento quod alias laboraverit pro illa domo quando fuit ibi prior, et habet devotionem ibi profitandi, et multis dictis S. S. int ad hoc inclinavit et insuper visitator provincie super hoc scripsit capitulo quod ita fiat. ch. 1473, Prioire S. L. M. prope Rostock non sit vita, et restituit D. Conrado Swake hospitanti in domo Misericordie dei prope Frankford scripta quae dictus Conradus scripsit in carta. —

ch. 1480 obiit D. Conradus Swake monachus prof<sup>us</sup> 1<sup>o</sup> S. prope Rostock, ultimo S. M. dei prope Frankford qui alias fuit prior quondam in S. Frankford et S. Rostock et S. Corone Marice in Pomerania. — In calendario S. Corone Marice obiit 14 Oct., anno 1479. —

1469—1472. — D. Nicolaus Wistock. —

Professus S. et prior Misericordie Dei, electus prior Rostock paulo ante capitulum gen. anni 1469, et postea in capit. confirmatus fuerat nominatus 1<sup>us</sup> visitator provincie per ch. 1468. In documentis domus tempore prior apparuit 1470, 29 avril, 1471, 27 Mai 1471, 4 juin (voir inventaire nos 286, 287 et 289). — Quomodo et quando fuit abbas nescio, sed a 1472, 13 nov. jam non est prior.

ch. 1470, Prioire S. L. M. non sit vita. Item 1471 et 1472. —

ch. 1491 obiit D. Nicolaus Wistock monachus professus S. Legis Marice, qui alias fuit prior Misericordie Dei et obiit 6<sup>o</sup> febr. on a oublié de dire et alias Prior S. de Rostock — car il est prouvé par ce qui précède qu'il a été prior des deux maisons. —

Je trouve encore ceci dans la carte de 1470 « Et de hoc quod prior et conventus (S. Rostock)

h. 1179. Et de bonis, de quibus scribunt, commutandis concedimus, et in inevitabili necessitate concedimus quod possit (Prior de Rostock) vendere vitalicia pro subventionem cum consensu conventus. Et clericus redditus, secundum statuta, potest licite pro negotiis domus amitti. Et de eo quod vicarius dictae describit declaramus quod de mortali certo prius non confessio tenetur confiteri neo Priori cum ejus opportunitatem habere poterit. Extracto de b. Chauvet.

- Piores. -

(d! Lubicensis) petent sublevari a contributione expensarum aliarum facturarum per priorem prope Rostock in assensu ad capitulum, de hoc anno quod merito debent contribuere cum nemo debet propriis stipendiis militare. - Et ce en 1468 ou 1469 que le Prieur de Rostock fit ce voyage en charraise? -

1472 - 1476. - D. Adolphus. -

Professus d. claustris Marise prope Hildesheim, et antea prior eiusdem d., invenitur prior d. Legis Marise in documentis 1472, 13 nov. - 1474, 19 julii - 1475, 28 maii - 1476, 20 januarii - et 1476, 18 maii - (Voy inventaire n° 296, 303, 306, 313 et 314). - ch. 1473, Prieur d. L. M. non fit mica etc. Voy plus haut sous V. Conrad. - ch. 1476, Prieur d. L. M. non fit mica d. Henricus Crampel etiam hospes eiusdem d. Paris dei redat ad domum professionis suae scilicet Legis Marise prope Rostock. - Les actes du chap. manquent de 1475 à 1576, il n'y a plus que les extraits de V. Chauvet. - ch. 1505, obiit D. Adolphus monachus d. prope Hildesheim, qui alias fuit prior ipsius d. et d. Legis Marise. -

1477 - 1480. - D. Henricus Voghelev (Voghelev) d. capus

Professus d. in documentis dicitur prior 1477, 20 sept. - 1478, 13 maii - 1478, 11 nov. - 1479, 6 Maii (Voy inventaire n° 323, 328, 330 et 332).

~~Et ce iterum infra.~~ ch. 1492, obiit D. Henricus Voghelev (Hymannes Voghelev, d. capus) monachus prof<sup>us</sup> d. Legis Marise qui alias fuit prior d. d. d. -

1481 - 1485. - D. Vicho Dessin. -

Professus d. Templi Marise prope Lubek, invenitur prior Legis Marise in actis 1481, 7 nov., 16 nov., 19 nov. - 1482, 22 januarii, 9 oct. et 10 nov.

ch. 1496, obiit D. Vicho Dessin procurator novae plantationis in regno hellicum, professus d. Templi Marise qui alias fuit prior Legis Marise. -

On voit à l'inventaire n° 363 dans un acte de vente de 1485, vers le 29 sept. D. Hermann prier, je ne vois rien dans les obit à son sujet. Celui qui a fait l'inventaire pourrait bien avoir mis Hermann pour Henri. -

ch. 1505. Priori P. Legi M<sup>e</sup> non fit n<sup>ra</sup>. Et concedimus quod sacrista <sup>domus</sup> vestrae  
pro nunc a vobis auferatur ad regnum Jovis per quemcumque visitatorem.  
ch. 1506. Priori P. Legi M<sup>e</sup> non fit n<sup>ra</sup>. Et de licentia quam petit quod infra octavas  
corporis X<sup>ti</sup>

- Priores -

1485-1488. — D. Henricus <sup>Krampe</sup> ~~Kamppe~~. —

Idem qui supra iterum prior officium (error) — sine est.  
ch. 1485. Et ipsum (Priorem de Rostock) exhortamus ut statuta atque decreta  
patrum visitatorum impleat et servet alioquin visitatores procedant.  
Et errorem qui dicitur intervenisse in confirmatione electionis Prioris factae  
in die ferata supplemus et de novo confirmamus. Haec. Chauvet. —

In documentis domus D. Henricus prior apparet 1485, 19 Aprilis —  
1486, 2 sept. et 28 sept. obiit 5 sept. 1503 simplex monachus

ch. 1504, obiit D. Henricus <sup>Krampe</sup> ~~Hogheult~~ (~~Hymant~~ ~~Hogheult~~ ~~etc.~~) monachus profectus  
S. Legis Mariae qui alias fuit prior de ~~cho~~ S. et S. Païs de. obiit 5 sept.  
circa 1488-1504, 8 nov. — D. Timotheus. —

Tam et <sup>1<sup>us</sup></sup> visitator anno 1492, et in documentis invenitur  
1491, 10 oct. 1493, 9 juillet — 1497, 12/obi., 30 mars, 16 oct. etc. —

D. Timotheus fuit <sup>1<sup>us</sup></sup> visitator usque ad mortem 8 nov. 1506.  
ch. 1505, obiit D. Timotheus prior S. Legis Mariae, visitator provinciae  
Saxoniae, qui habet per tot. ou. plenum, cum palatris monach. cupis ob-  
itatus fuit 8 nov. tribatus in Hal. com. de. ou. — sub die praedicta. —

Legitur in ch. 1495: collationem faciet anno futuro prior S. Legis Mariae.  
Par consequent à moins d'empêchement majeur, il dut assister au  
chapitre général de 1496. —

Dans l'inventaire on trouve D. Timothée procureur 1476, 19 juillet  
(en 1476, 30 oct. est D. Nicolas Sadembke) de nouveau D. Timothée 1477, 20  
sept. — 1479, 6 D. Timothée vicaire. — 1481, 7 nov. le vicaire est D. Jean et  
le procureur D. Jacob. — 1486, 29 Août D. Timothée procureur. —

1504-1526, 21 Aprilis. — D. Henricus Eleri. —

D. Henri était de Rostock et ne nous est déjà religieux à Marien-  
che en 1493 — car le 4 mai 1493, Curt Eler, conseiller à Rostock  
institue par testament les chartreux de Marienche ses héritiers univers-  
sels, à cause de son fils, moine dans le couvent. — Dans un fragment  
de testament de 1497 Eler et sa femme Anneke font un legs en faveur  
de leur fils

corporis Christi etc. ... cum non sit modus Ordinis ita faciendi, ne alius detur occasio  
ita faciendi, sit contentus more Ordinis. — Voir à Paris Vei, dont le prieur de plain  
de celui de Rostock. — ch. 1507. 1508 et 1509. Prieur P. Legis M<sup>ae</sup> non fit mia. Est nommé  
mié convisiteur au chap. de 1509. ch. 1510. Prieur P. Legis M<sup>ae</sup> non fit mia. Et professionem  
factam etc. comme en face. — ch. 1511 et 1512. Prieur P. Legis M<sup>ae</sup> non fit mia. Est nommé  
convisiteur. — Je n'ai eu ces cartes que plus tard. Le cat. des prieurs était déjà  
fait. — Donc convisiteur 1509-1514. Visiteur, 1514-1516 et 1517-1524. —  
Au chapitre de 1512 est 7<sup>e</sup> diffiniteur, 4<sup>e</sup> diffiniteur à celui de 1516.

- Priores. -

de leur fils Henri Eler et de son est de Marienche. - Le 12 février 1497, le prieur D. Limothée et la communauté de Marienche déclarent avoir reçu une somme d'argent de Cord Eler, sous aïlle à Rostock, et de sa femme Amelle et veulent leur payer une rente viagère de 15 marks. - C'est évidemment le père et la mère de D. Henri que le chapitre général de 1502 désigne par ces mots: «obierunt D. Conradus Eleri, consul civitatis Rostocensis, et Anna uxore ejus.»

D. Henricus successit in prioratu D. Limothaeo.

Ch. 1510, (In de Rostock) et professionem factam per quindennam ante completum annum eijusdem conversi ejus D. em. D. de consensu prioris et conventus ratificamus. - Extraits de D. Chauvet. -

Le 27 oct. 1509, le prieur et la communauté de la chartreuse font une vente à la chartreuse de Franfort «consilio et auctoritate W. PP. DD. Hemmingi et Henrici domorum claustræ Mariæ et Legit Mariæ priorum ac provincie Saxonie visitatorum.» - Gardill. de Franfort. -

En 1514 le prieur de Rostock est désigné pour aboudre des cas réservés au saint siège, ce qui me porterait à croire qu'il est déjà alors 1<sup>er</sup> visitateur.

Au chapitre gen. de 1516 il est 6<sup>e</sup> définitour, son ais n'est nommé ni visitateur ni comisitour. Ch. 1516, Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica.

Ch. 1517, Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica, et fit 1<sup>us</sup> visitator et designatus ad aliquid a caribus sedi apostolice reservatis.

Ch. 1518, Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica. Item 1519. 1520. 1521.

Ch. 1522 Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica, et prior j. ann. dictæ D. mittat ad capitulum futurum, lra deuta solis expento per R<sup>om</sup> Patrem, Cartusie prosepultera et funeralibus munitis provincie Saxonie. Il y a en effet dans les obit de cette année: obit 70 annes munitis provincie Saxonie. -

Ch. 1523, Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica. Et quod se de translatione hospitiæ theodorici non exaudientem, querulatur errat, cum domus professionis ipsius theodorici in provincia R<sup>em</sup> monachum, ex provincia Saxonie primo ut hospitem deinde ad professionem recepit. Ch. 1524, Priori D. Legit M<sup>oe</sup> non fit mica.  
R. C. M.

- Priores -

Il esse s'etre visitator. — ch. 1525, Prior d. Legis M<sup>ae</sup> non fit mita.  
ch. 1526, Prior d. Legis M<sup>ae</sup> non fit mita. — (Mais il était déjà mort).  
ch. 1527, obiit D. Henricus Eleri prior d. Legis Mariae et alias visitator provincie  
Saxonie, habens per tot. ord. missam de B<sup>e</sup> M<sup>ae</sup> et in prov<sup>e</sup> Saxonie, ultra alia  
ordinis debita, plenum cum ps alterius monachatum, obiit El Aprilis (1526) et  
non le 3<sup>o</sup> comme le disent son exposit et le necrologe de Villeneuve. —

D. Victor Nabantino, dans son « Athenaeum scriptorum sacri ordinis cartusienis,  
Ms. t. 2, pag. 81, dit de lui: « Henricus Eleri, natione Germanus, vir meritis ac  
doctrina clarus, sacrum nostrum institutum, cartusianum, sollemnibus votis  
professus est, et fuit per annos viginti (c'est 22) prior d. Legis Beatae M<sup>ae</sup>  
apud Rostochium, ac visitator provincie Saxonie; et tandem, naturae  
debitum, communiter solvit, anno post adventum Christi in carne 1526, die  
vero aut El aut 3<sup>o</sup> mensis Aprilis. Cuius rescriptum autem Vitam Domini  
nostri Jesu Christi ejusque sanctissimae genetricis Virginis Mariae, in 6<sup>o</sup>

de quo mentionem faciunt Petreus in Bibliotheca cartusiana p. 136;  
Lutinus in Prospectu Hist. ord. Cartus. p. 139; Morotius in theatro chronolog.  
S. Cartusiani ord. p. 113; et Homby in Historia cartusian. t. X pag. 34.

Il y a à la grande chartreuse un manuscrit de D. Henri Eleri intitulé Sacra  
devotionalis, dans lequel D. Johannes Lovanienis monachus claustru Mariae  
a écrit ceci: « Obiit hic venerandus Pater (D. Henricus Eleri) vicesima prima  
Aprilis aere miserabili et praefuit domui huic fere 20 annis (sic) » —

1526 - 1553. — D. Marquardus Behr. —

Ex nobili familia ortus, <sup>in Cartusia</sup> Legis Mariae vota emisit <sup>et</sup> cum  
annus 1517 vel 1518 et in prioratu d. Henrico recessit.

ch. 1527, Prior d. Legis M<sup>ae</sup> non fit mita. ch. 1528, Prior d. Legis M<sup>ae</sup> non fit mita.

Et quo ad licentiam seu dispensationem petitam pro seniore d. super horis can.  
ovicis, committitur discretioni prioris. — ch. 1529, Prior d. L. M. non fit mita. —

Item 1530, et prior fit visitator. — ch. 1531, Prior d. L. M. non fit mita.

ch. 1532, Prior d. Legis M<sup>ae</sup> non fit mita. Et monachos quidam d. monachos et  
conuersos ut melius solito priori suo se habuerint, alioquin ordo proindebit.  
St. D. Henri

— Priores —

Et D. Henricus Doemel monachus profectus ejusdem D. vadat hospitatum ad domum templi Marice ad ordinis voluntatem. — Et D. Hasso hospes ibidem (in domo templi Marice) vadat hospitatum ad domum Legis Marice ad ordinis voluntatem. — Ch. 1533, Priori D. M. non fit nra. Et D. Henricus Daniel ibidem (in de templi M<sup>ae</sup>) hospes revertatur ad domum professionis suae Legis Marice. — Ch. 1534, Priori D. Legis M<sup>ae</sup> non fit nra. Ch. 1535, Priori D. Legis M<sup>ae</sup> non fit nra. Et D. Hasso ibidem hospes vadat hospitatum ad domum templi Marice ad ordinis voluntatem. Coeterae chartae <sup>consunt:</sup> Ch. 1541 (in de Legis Marice) et concedimus eidem priori quod possit vocare monachos alterius provinciae ad nobiles amos suae praefatae D. cum pace tamen vocandorum ac morum priorum. —

D. Marquardus fuit comitator provinciae Saxoniae ab anno 1530 ad 1552 et visitator 1552 usque ad mortem, circa 29 sept. 1553. Vir eximius et strenuus defensor jurium domus hae, cuius facta videntur superius in ejus vita.

Ch. 1554. — obiit D. Marquardus prior D. Legis Marice et provinciae Saxoniae visitator.

1553 — 1566. — D. Christianus Westhoff. —

Pater nostri a domo hae a<sup>o</sup> 1552, 15 martii violenter expulsi fideles permanserunt et, ubi et quomodo potuerunt, vixerunt. Mortuo D. Marquardo, ei successit in prioratu D. Christianus Westhoff, iam senex et a multis annis fidelis procurator.

Ch. 1557, Priori D. Legis Marice non fit nra. Quam rogavimus atque obsecramus in domino ut pro Dei et ordinis honore de bono in melius pariter exeat. — Ch. 1560, Priori D. Legis M<sup>ae</sup> non fit nra. Item 1562, 1563, 1564, 1565.

Ch. 1566, obiit D. Christianus Westhoff prior Legis Marice qui 50 annis laudabiliter vixit in ordine.

Ch. 1566, Priori D. Legis Marice non fit nra, et sic deinceps usque ad post annum 1580. —

## Piores.

Ephemer. t. 1. p. 134, ad diem 29 Januarii, hoc habent: « Christianus Westhof prior de Rostock, cujus regiminis tempora calamitosa fuerunt ob grassantem et locustantem in Ecclesiam catholicam et monasteria Lutheranorum haeresim, quorum persecutiones passus ob constantem fidei professionem, re et nomine Christianus noster, cum pertulisset usque in finem, post transactos in ordine laudabiliter aliquot (50 annos), a Domino coronandus evocatus anno 1566. Catalogus priorum hujus domus. — Le catalogue des prieurs que cite D. Le Vasseur est celui qui avait été fait par D. Le Coustault et qui n'existe plus. —

# Neerologium ex chartis Capituli generalis.

- + ch. 1405. obiit. D. Joannes quondam Rector et Prior  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock, habens tric.
- F. ch. 1406. obiit. Dñus Mathias (de) Borehen fundator  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock, hab<sup>t</sup> tricem.
- ch. 1414. obiit. Fr. Joannes de Stetin conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- " " Dñus Mathias de Borehen fundator  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock, habens tricem.
- ch. 1415. obiit. D. Joannes de Meydeburg vicarius  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- ch. 1416. obiit. Rasmus in X<sup>to</sup> P. D. Episcopus Zwarenauis, habens tricem.
- " " D. Henricus dudum vicarius  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- ch. 1418. obiit. Fr. Albertus conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- ch. 1419. obiit. D. Hermannus de Merbarch monac. sacros  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- ch. 1423. obiit. D. Nicolaus Sigilhardus (Gigalhard, aliter) vicarius  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- ch. 1430. obiit. D. Hermannus Stipina sacros monac.  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- " " D. Nicolaus Cule monachus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock. —
- ch. 1432. obiit. D. Henningus Valcholt sac. monac.  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- " " D. Henricus Voghen monachus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- " " Magister Clero (sic) protonotarius civitatis Rostocensis. — (Le proto-  
-notaire Conrad Romer fut un des premiers bienfaiteurs en 1399. voir cela?)
- + ch. 1436. obiit. D. Henricus de Helenitz prior quondam,  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- " " Fr. Alderamus (Rothius, t.c.) conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock.
- B. ch. 1437. obiit. Ill<sup>mus</sup> Princeps D. D. Wilhelmus Flavia Inferioris magnus benefactor  
 $\mathcal{D}^{\text{e}}$  prope Rostock. —
- + ch. 1439. obiit. D. Gibrandus (Vibrandus, t.c. est Sibrandus) prior  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- " " Fr. Joannes Yronden conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- ch. 1440. obiit. D. Henricus Boddin (v. Hanningus, t.c.) monac.  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- " " Fr. Joannes Rodel conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock. —
- ch. 1443. obiit. D. Nicolaus Jabusan (Zebusan, alius) monac. prof<sup>us</sup>  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- ch. 1444. obiit. D. Nicolaus Fabri (et Faber) monac. prof<sup>us</sup>  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- ch. 1447. obiit. Fr. Henricus conversus  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.
- x ch. 1448. obiit. D. Philippus Walthan (Wrechtan, u.g.) prior  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Curiae M<sup>ae</sup>, deinde  
prior  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Misericordiae Dei et prof<sup>us</sup>  $\mathcal{D}^{\text{e}}$  Legis M<sup>ae</sup>, hab<sup>t</sup> annis, alt. obitandum cum 12

1<sup>o</sup> anniversario occurrente post obitum ejus qui fuit 26 nov. Ideo scribatur.

ch. 1450. obiit. D. Henricus Grabow vicarius d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock, habens  
anniv. mae. cum 1<sup>o</sup> an. occ. post obitum ejus qui fuit 6 Januarii.

Fr. Marquardus conversus d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

\* ch. 1451. obiit. D. Nicolaus Hadis (Hadys. t.c.) vicarius d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock,  
qui fuit prior domorum Misericordiae Dei et Hildesheim.

ch. 1452. - ob. Ill<sup>is</sup> et magnifica d<sup>na</sup> d<sup>na</sup> Catherina Ducissa a Magnifico d<sup>o</sup>, pro  
qua fiat unum tricenarium defunctorum per totum ordinem.

" " Fr. Otto (Odo, alius) Schnichel

" " Fr. Ludekinus (Ludericus. t.c.) } conversi prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

ch. 1459. obiit. D. Joannes Humblow monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> hab<sup>o</sup> anniv. atque obiit 16 Nov.

+ ch. 1460. obiit. D. Henricus Schulteti (Schutak. t.c.) prior d. Legi, qui habet et plenum  
cum p<sup>re</sup>lat<sup>is</sup> monach. per tot. scribatur in Kal. id. obiit sub die 5<sup>o</sup> Martii.

ch. 1463. obiit. D. Joannes Kaller (Halkar, alius) monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

ch. 1464. obiit. D. Tidericus Witte (Theodoricus Wicta. t.c.) monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup>.

" " Fr. Tidericus conversus d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock. -

ch. 1465. obiit. D. Lambertus Molner monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> hab<sup>o</sup> anniv. atque obiit 13 Julii.

ch. 1466. obiit. D. Petrus Gulcken (Lulcken. n.r.) monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

\* ch. 1467. obiit. D. Nicolaus Tydeman monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

+ ch. 1468. obiit. D. Timotheus prior d. Legi M<sup>o</sup>, viciator principalis prov<sup>o</sup> Saxoniae  
habens plen. cum p<sup>re</sup>lat<sup>is</sup> monach. per tot. ord. scribatur... sub 2<sup>o</sup> Januarii.

ch. 1470. obiit. D. Benedictus Hartman

" " D. Henricus Molendinatoris } monachi prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup>.

ch. 1471. obiit. D. Rupertus monac. prof<sup>us</sup> et alius vicarius d. Legi M<sup>o</sup>.

ch. 1473. obiit. D. Christianus monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

" " D. Joannes Swicker novitius dictor d.

" " Fr. Reynsch conversus d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock. -

B. " " Adelheidis Gogath magna benefactrix d. Legi M<sup>o</sup> prope Rostock.

ch. 1477. obiit. D. Joannes Lupi (Lupp. t.c.) monac. prof<sup>us</sup> d. Legi M<sup>o</sup>.

" " D. Jacobus de Leben (de Lewardis. t.c.) monac. prof<sup>us</sup> dictor d., vicarius.

B. " " D<sup>nu</sup>s Henricus Burre magnus benefactor d. prope Rostock, habens  
anniv. perpet. in provincia Saxoniae. -

- + ch. 1480. obiit. D. Conradus Waken (Soback, Schwengel) monach. prof<sup>us</sup> 1<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>, ultimo  
 D<sup>i</sup> Misericordiae Dei, alias prior dictae<sup>is</sup> Francford et hominum Rostock et Cronae.  
 " " D. Nicolaus Zahembeken (Zademleben, schm.) } monachi prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 " " D. Hermannus Lupi }  
 " " Fr. Henningus Sculte conversus prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 " " Fr. Helmodus conversus prof<sup>us</sup> dictae<sup>is</sup> D.  
 " " Fr. Henricus Sculte conversus prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> qui obiit 3<sup>o</sup> oct.  
 ch. 1482. obiit. D. Joannes Petri (Pof. T.L.) monach. prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 ch. 1482. obiit. D. Laurentius Zethobada (Zenebada, schm.) monach. prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>.  
 ch. 1485. obiit. D. Antonius monach. prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 ch. 1486. obiit. Fr. Henricus Branator conversus prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>.  
 " " (Fr.) Petrus Donatus 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock. —  
 ch. 1487. obiit Fr. Henricus Vinne } conversi prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>.  
 " " Fr. Conradus Fischer }  
 " " Dnus Henricus Granow (Granow, schm.) Procentarius 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>, sacerdos.  
 ch. 1489. obiit. D. Petrus de Ghenera (Ghenesi, T.L.) } monachi prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 " " D. Nicolaus Vocher }  
 " " Fr. Henningus conversus prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 + ch. 1491. obiit. D. Nicolaus Wistock monachus prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>, qui alias fuit  
 prior 2<sup>o</sup> Misericordiae Dei (et dictae<sup>is</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>), obiit 6 februari. —  
 + ch. 1492. obiit. D. Henricus Voghelot (Vogheler, T.L.) monach. prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis Mariae,  
 qui alias fuit prior dictae<sup>is</sup> D. —  
 ch. 1493. obiit. Fr. Taromimus (Hermannus, T.L.) } conversi prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 " " Fr. Joannes Strutrie }  
 x ch. 1496. obiit. D. Garinus Genier prior 2<sup>o</sup> Pacis Dei, convicator prope<sup>is</sup> Saxoniae,  
 prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis Mariae, qui habet missionem de B<sup>ta</sup> Maria in prope<sup>is</sup> Saxoniae,  
 + " " D. Victor Dossius (est D. Vicho Dessin) procurator in nova plantatione  
 Suaeiae, prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Campi M<sup>ae</sup> prope<sup>is</sup> Luback, qui alias fuit prior 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>.  
 ch. 1498. obiit. D. Joannes de Cruda monach. prof<sup>us</sup> 2<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 " " D. Jacobus de Lewardia monach. prof<sup>us</sup> dictae<sup>is</sup> 2<sup>o</sup> Legis Mariae.

- ch. 1498. obiit. Fr. Petrus Vandenhort conversus prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 " " Fr. Joannes Wigwater conversus prof<sup>us</sup> ejusdem 7<sup>o</sup>.  
 ch. 1499. obiit. D. Joannes de Amsterdamis monac. prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 ch. 1501. obiit. D. Jacobus Stemerche monac. prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 " " Magister Joannes Bremerman (Barbinam. alius) benefactor 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 " " Antonius civis Rostocensis.  
 ch. 1502. obiit. Dñus Conradus Clari (prob<sup>ent</sup> Elari) consul civitatis Rostocensis  
 et Anna uxor ejus. - (probabl<sup>ent</sup> Capore et la mère de D. Hanni Elari)  
 ch. 1503. obiit. D. Joannes Halis (Vallis, italicus) monac. prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 + ch. 1504. obiit. D. Henricus Krampe monac. prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> alias prior  
 ejusdem 7<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> Pacis Dei. obiit 5 sept. -  
 x " " D. Theodericus Everdes monac. hospes in 7<sup>o</sup> Pacis M<sup>ae</sup> in buccia,  
 alias prior ejusdem 7<sup>o</sup>, professus 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock. voir 3<sup>o</sup> m<sup>o</sup> pt. 42 385.  
 " " Illustis Princeps Magnus Dux Magnopolensis habens per tot. ordinum  
 perp. associandum cum 1<sup>o</sup> annis<sup>o</sup> occurrente post diem obitus sui qui fuit 20 Nov.  
 + ch. 1505. obiit. D. Limothus prior 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> et visitator pro<sup>o</sup> Saxoniae,  
 habens per tot. ord. plen. cum fr. monach. scribatum sub... 8 nov.  
 + " " D. Adolphus monachus 7<sup>o</sup> Hildeshaim, qui alias fuit prior ejus-  
 dem 7<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> Legis Mariae prope Rostock. -  
 " " Fr. Laurentius Horst conversus prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 ch. 1506. obiit. Fr. Joannes Sculte }  
 " " Fr. Henricus Rotze (rotre. t. c.) } conversi prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 ch. 1507. obiit. <sup>FF</sup> Joannes Goltberch (Golbar. alius) conversus prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 ch. 1508. obiit. D. Willalmus Nicholai (Nicolay. t. c.) monac. prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 " " D. Gerardus }  
 " " D. Simon } monachi prof<sup>us</sup> et procuratores 7<sup>o</sup> Legis Mariae.  
 ch. 1510. obiit. D. Joannes Smyt (binyt. t. c.) monac. prof<sup>us</sup> et vicarius 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup>  
 x " " D. Joachim Gardis (Gordis. t. c.) prior 7<sup>o</sup> Pacis Dei, prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> prope  
 Rostock, qui obiit 16 sept. 7<sup>o</sup> die Ghordis. Voir Invent. n<sup>o</sup> 386.  
 ch. 1512. obiit. Fr. Taberius conversus prof<sup>us</sup> 7<sup>o</sup> Legis M<sup>ae</sup> prope Rostock. -

- ch. 1514. obiit. D. Henricus de Fins (de Fins, t.c.) monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 " " Fr. Henricus Benebudeal (Benebudeal, alius) conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>.  
 ch. 1516. obiit. D. Jacobus de Monte procurator 7. Legit M<sup>ae</sup> prope Rostock. -  
 ch. 1517. obiit. D. Joachim Heydeberch (Heydebrech, c.m.) monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>.  
 " " D. Albertus de Frisia (de Frigia, t.c.) monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>, Diaconus.  
 ch. 1518. obiit. Fr. Henricus Rosecke conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 ch. 1519. obiit. Fr. Georgius Pistor } conversi prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup> prope Rostock.  
 " " Fr. Nicolaus Stolnoz }  
 ch. 1520. obiit. D. Joannes de Molendino monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 ch. 1523. obiit. Fr. Tasperus conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise prope Rostock.  
 ch. 1525. obiit. D. Nicolaus Ottonis monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 " " Fr. Joannes de Hassia conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 ch. 1527. obiit. D. Henricus Uleris prior 7. Legit Marise et alias visitator provincie  
 Saxonice, habens mitt. de B<sup>e</sup> M<sup>ae</sup> pro tot. ord. et in provincia ultra  
 alia ordinis debita, plen. cum spalt. monach. ... scrib. ... die 21 Aprilis.  
 " " Fr. Dethlenus de Dethmaria (Antonius de Dethmanar, t.c.) conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit  
 M<sup>ae</sup>.  
 ch. 1529. obiit. D. Conradus Fochs monac. prof<sup>us</sup> senior 7. Legit Marise.  
 ch. 1534. obiit. D. Joacob Ultran monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>, Diaconus. -  
 ch. 1536. obiit. Fr. Joannes conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 ch. 1538. obiit. D. Joannes Coer (Coer, alius) monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>.  
 " " Fr. Girardus conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit M<sup>ae</sup>.  
 ch. 1540. obiit. D. Nicolaus Ostenburgh monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 " " D. Gaspar monac. prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise.  
 " " Fr. Nicolaus conversus prof<sup>us</sup> 7. Legit Marise (habens mittam  
 de B<sup>e</sup> M<sup>ae</sup> in provincia Rheni, dit. tot. capus)  
 ch. 1543. obiit. Dnus Antonius Bassati (Bassati, t.c.) mercator de Leyn. } Benefactores 7.  
 Jacobus de Bergen } Legit M<sup>ae</sup>  
 Joannes Stadl (Atsal, alius) cum liberis suis }  
 La ch. de 1536 e auti: // obiit Dnus Joannes Reuchardus et Joachims  
 filii Reuchardi (Reuchardi, t.c. un. auti) magni benefactores 7. Legit M<sup>ae</sup>.

- d. 1546. obiit. D. Otto monachus professor  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ prope Rostock.
- ch. 1549. obiit. D. Joannes senior  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ, habens mittam de  $\mathcal{B}^{\circ}$ ta  
 Mariæ per tot. ord. -
- ch. 1550. obiit. D. Petrus Miserander (Rusevides, alius) monac. prof<sup>us</sup>  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ, subdiaconus.
- + ch. 1554. obiit. D. Marquardus (Behr) prior  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ et prior  $\mathcal{C}^{\circ}$  hannoniæ  
 visitator. N'apas le plein monachat car n'istait  $\mathcal{H}^{\circ}$ et visitat que depuis 1552.  
 mort probablement à Luback vers le 29 sept. 1553. -
- + ch. 1566. obiit. D. Christianus Westhoff prior  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ, qui 50 annis laude.  
 - l'illiterat vicit in ordine.
- ch. 1569. obiit. Fr. servatus Comes (Hermannus. s. l.) conventus prof<sup>us</sup>  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ.
- ch. 1581. obiit. Fr. Mathias Vatto (sic est sabb) conventus prof<sup>us</sup>  $\mathcal{J}^{\circ}$  Legis Mariæ,  
 hospes in domo claustræ Mariæ. (Il est le dernier prof<sup>us</sup> de Rostock.) -

F.  
V. M. J.

Carlusia

Legis Marise

prope Rostochium

1398.

# Domus Rostochii.

Cartusia Legis Marice prope Rostochium in Ducatu Meckembur-  
-gensi Dioc. Swerinensi incepit ab anno 1398 ut in chronica slavica  
reperitur. Amplissimus Fundator hujus Cartae fuit D. Mathias de Borekes,  
quærens Deus beatum et felicem, fecit sub schismatis tempore A<sup>o</sup> 1406. Bina  
vice licenarium, assensus est post obitum; primâ, a parte M. Cartusianorum  
Capitulo in Valle s. Joani. B<sup>læ</sup> in Polz ad hereticum, secundâ vero, in adunatis  
partibus A<sup>o</sup> 1414, ab universo ordine cartus. jam tum in unionem reintegrato.

Primus ejusdem Prior et alias Rector fuit V. T. Joannes de Hagia prof.  
s. Ispordianæ, qui et Primus Prior fuit s. Libec. In charta Capituli desumptibus  
habetur cum licenariis sing. A<sup>o</sup> 1405. Hæc successio Priorum permansit  
legitima usque ad invasionem, hereticorum, in bona ecclesiastica circa A. D.  
1560 plus minus. Ultimus Prior fuit D. Christophorus Wischoff qui 50 annis  
laudabiliter vixit in ordine et obiit 1566. Relatio s. herinensis.

Catal. s. Ligdi: " D<sup>o</sup> Legis Marice prope Rostock fundata A<sup>o</sup> 1408, nunc destructa  
A<sup>o</sup> 1471. Donit Theologian, in alma Universitate Rostochiensis: B. Blanus  
de Rure s. O. Prædicatorum, felicissimus M. Rosarii propagator, et id em que  
cuidam cartusiano sequens opusculum adscripsit.

Scala religionis Magistri Blani ad quendam Cartusianensem in domo  
Legis M<sup>æ</sup>. Amantissime pater, scire debemus quod quilibet religiosus debet  
habere 15 gradus ascendendi in celum. Quorum, 5 primi concernunt communia  
substantialia sive essentialia religionis. Secundi appiunt propria. Tertii  
concernunt accidentalia. Qui omnes continentur in salutatione Angelica, que  
est scala, quam vidit Jacob. Gen. 28. — Primus ergo gradus essentialium  
est humilis obedientia, quia Ave. 2<sup>us</sup> pura continentia, quia Maria. 3<sup>us</sup>  
paupertas voluntaria, quia Gratia. 4<sup>us</sup> propositum et intentio observandi  
et implendi omnia, que sunt religionis, non facta, sed ad minus v. et, quia plena.  
5<sup>us</sup> ut non sit religiosus sicut servus sub lege, sed sicut liber et Dominus, quia  
Dominus tecum. — Primus v. et gradus 5 propriorum est orare intente et attente

quia Benedicta. 2<sup>us</sup> est devote studere, quia Lex, quod est demonstrans et referens  
quum, studendo demonstratur et refertur via sanctitatis secundum Augustinum.  
3<sup>us</sup> pia compassio ad Christi passionem, quia in mulieribus. 4<sup>us</sup> est sermo ad proxi-  
mum semper edificatorius, quia Ut benedictus. 5<sup>us</sup> vero est delectatio in divinis  
servitiis, quia Fructus importans amaritatem. — Sed primus gradus a vici-  
taliis, est observare temperantiam in his quae concernunt corpus ut videlicet  
in jejuniis, vestitu, vigiliis etc... religio tenet ut, quia Veritas. 2<sup>us</sup> modestia  
in quibusque potentiis et membris, ut quilibet sit sui et non alterius, quia Lex:  
qui enim, viderit mulierem, aliquam ad fornicandum, jam dicit oculos suos huic  
mulieri, et sic de aliis potentiis. 3<sup>us</sup> est religionis silentium, quia Jesus  
qui in passione semper tacuit. 4<sup>us</sup> est visitare communia, quae sunt ala-  
bastro quaedam, unktionum, divinarum, secundum Aristotem. quia Christus  
5<sup>us</sup> est omni die et sapienter ordinare tota die faciendam, cogitando, loquendo,  
operando, ad laudem, Domini, salutem, propriam, et proximorum, utilitatem,  
quia Amen, designans praesentem, consummationem. Ingo charissime,  
sit nobis tanquam speculum, Præteritum, V. M<sup>ae</sup>, et in omni hora illi  
inspiciamus... Plura de B. Blano vide in historia S. Pauli Dei.

Cartusia Legis B<sup>te</sup> Marice apud Rostochiensem. — 1398.

(Ex de Jo. Capus in no volumine msc 7 provinciæ, Alemanniæ pag. 802 et 203.)

Donus Legis Marice prope Rostock anno 1398 inchoata est in Stralboscho, in Ducatu Meckelburgensi (Meckelbourg sic) a Dno Mathia de Boreken, qui obiit 1414 habuitque tricennarium, singulare per tot ord. ejus obitus fuerat jam notatus in Charta 1406. — 1403. Incorporatus domus prope Rostock ordini, et Rector D. Joannes proficetus in priorem, obiit 1405. — f. 64. —

In chartis capituli generalis quosdam legitimus benefactores hujus D. quorum nomina sunt haec:

Ph. princeps D. Wilhelmus magnus benefactor obiit 1437. —

Henricus Bouone magnus benefactor obiit 1476. —

Magister Joannes Bremerman, benefactor D. Legis M<sup>ae</sup> obiit 1501. —

Joannes Reuchardus et Joachim, filius Reuchardi magni benefactores D. Legis Marice obiierunt 1536. —

Joannes Stael cum liberis suis benefactores D. Legis M<sup>ae</sup> obiierunt 1543. —

Priores D. Legis Marice apud Rostock collecti ex iisdem  
Chartis —

D. Joannes alias Rector et pri. 1398-1404. — D. Joannes Schelp  
et D. Legis Marice apud Rostock obiit 1405. Rector et pri. Pictus ex ch. 1405.

D. Henricus de Ribolnitz prior 1404-1433 circa. D. Henricus Stenbing  
quondam D. prope Rostock obiit 1436. de Ribolnitz, comitis 1412-1417. +

D. Henricus alias vic. D. Legis M<sup>ae</sup> obiit 1416. ex ch. 1436. —

D. Joannes de Maydeburg vic. D. Legis M<sup>ae</sup> obiit  
1415. —

circa 1433-1438. D. Sibrand ou  
Gilbrand monast. prient et comitatus

D. Sibrandus prior D. Legis ex ch. 1439. com. 1435-1439.  
Marice obiit 1439. —

1438-1447. oct. - D. Henricus Schultze  
D. Henricus Schultze prior D. Schultzei conventus 1439-1443. visitator  
Legis Norw. obiit 5<sup>a</sup> martii 1460, habens 1443-1447. - + 5 Mart 1460.  
plen. monach. etc. per tot. ord. -

nov. 1447-1468, 2<sup>a</sup> Taur. D. Timotheus  
D. Timotheus prior Legis Norw. conventus 1450-1453, visitator 1448-1450  
visitator prior <sup>2<sup>a</sup> Januarii 1468</sup> ~~Legis Norw.~~ obit 11 Dec. 1467, et 1453-1454 et 1456-1468, 2<sup>a</sup> Taur.  
habens plen. monach. etc. per tot. ord. erat  
prior 1448. - obiit 2<sup>a</sup> Jan. 1468. -

D. Conradus Walke monachus  
1<sup>a</sup> prof<sup>us</sup> et alias prior Legis Norw., 2<sup>a</sup> prof<sup>us</sup> et 1469-1472. - D. Nicolaus Wistock  
alias prior Francfordie, et alias priorum. prior de Francfor et visitator 1468-  
- norw. obiit 1480. - 1469. + 6<sup>a</sup> Febr. 1491. -

D. Henricus Vocheler monachus, 1472-1476. - D. Adolphe  
prof<sup>us</sup> et alias prior D. Legis Norw. obiit prior Hildeshem et Rostock, +  
1492. - et d. 1505. -

D. Vicho Dessin procurator D. 1477-1480. - D. Henri Vogheler  
norw. plantationis in regno helleie, prof<sup>us</sup> ou Vogheler + ex ch. 1492. -  
D. Tempeli M<sup>o</sup>, alias prior Legis Norw.  
obiit 1496. - 1481-1485. - D. Vich Dessin  
+ ex ch. 1496.

D. Timotheus prior D. Legis Norw.  
visitator prior ~~Legis Norw.~~ obit 8<sup>a</sup> Nov. 1485-1488. - D. Henricus Krampe  
1505 habens plen. monach. etc. per tot. ord. + 5<sup>a</sup> sept. 1503. + ex ch. 1504.  
D. Henricus Campel prof<sup>us</sup> D. Legis Norw. et alias  
prior D. Pacis Dei obiit 5<sup>a</sup> sept. 1504. - 1488-1504, 8<sup>a</sup> Nov. - D. Timotheus  
conventus 1488-1492. visitator 1492-  
1504, 8<sup>a</sup> Nov. h. amest et ch. 1505. -

D. Adolphus monachus profusor 1504-1526, 21 April. D. Henricus  
claustrarius Mariae alias abbas prior et hujusmodi (Eberhardus) comitatus 1509-1514  
Regis Mariae obiit 1505. — obiit 1516-1516 et 1517-1526.  
+ 21 April 1526 ex ch. 1527. —

D. Henricus Eke (cisterciensis) prior  
Regis Mariae, abbas prior et hujusmodi (Eberhardus) comitatus 1526-1553 fuit sept. D. Marquard  
obiit 21 April 1527. — Behr, comitatus 1530-1552 et obiit  
1552-1553. + fuit sept. 1553 ex  
ch. 1554. —

D. Marquardus prior Regis  
Mariae et abbas prior et hujusmodi (Eberhardus) comitatus obiit  
1554. — 1553-1566. D. Christianus Wasthoff  
+ obiit ex ch. 1566. —

D. Christianus Wasthoff <sup>Wasthoff</sup> prior  
Regis Mariae qui 50 annos laudabi-  
liter vixit in ordine. (obiit. . . ). —  
obitus D. J. J. C. C. C. — 25 Junii 1897. —

Compendium rerum gestarum Cartusiae Regis Mariae  
in Rostock, in Ducatu Megalopolitano vulgo Mecklamburg.

Nota: — Sous ce titre a été fait, en deux parties, l'inventaire des archives conser-  
vées à Rostock — La première partie est intitulée: «Documents du couvent de Ma-  
rienche» — et a 356 numéros: la seconde a pour titre: «Documents du couvent  
de Marienche. Copiarium Lomeranien» et contient 108 numéros. — Ce qui donne  
l'analyse de 453 documents concernant cette chartreuse. — Il faut noter que dans  
cet inventaire ne sont pas mentionnées la plupart des nombreuses pièces du 16<sup>e</sup> siècle pu-  
bliées par Lisch à la fin de sa vie et Marguard Behr. — La traduction de l'alle-  
mand en français a été faite par l'abbé Tucker. — Je vais de ces deux parties ne faire  
qu'une seule et même série chronologique — en désignant par A à l'encre rouge avec  
son n<sup>o</sup> d'ordre ce qui vient de la première série, et par B ce qui provient du  
Copiarium Lomeranien

n<sup>o</sup> 1. —

1268, 26 Juillet. —

A. 1.

Marienche. — (Mönchhagen). — Le chevalier Reiner de Hambourg vend au bou-  
geois Engelbert de Bomgarden 1 et 1/2 charree de champs à Mönchhagen. 1268, 26 juil.  
trans. copie 1323, 7 sept. M. U. B. (dans le recueil de Breunlein à G.) 2 n<sup>o</sup> 1146. —

n<sup>o</sup> 2. —

1268, 26 Juillet. —

A-2.

Marienche. — (Mönchhagen). — Le chevalier Reiner de Hambourg vend au bourgeois  
Engelbert de Bomgarden 1 et 1/2 charree de champs à Mönchhagen. 1268, 26 juillet.  
trans. (copie) 1323, 7 sept. M. U. B. 4. n<sup>o</sup> 2695. —

n<sup>o</sup> 3. —

1303, 31 Mars. —

B. 1.

Marienche. — Les princes Wizlar et Amber de Rügen donnent en fief à Germin  
de Semelow, bourgeois de Stralsund, le village de Lavin, acheté par le Duc Mal-  
deemar de Tütland et le Duc Erich de Longeland. 1303, 31 Mars. — Une copie  
A. fol. 59<sup>a</sup> - 59<sup>b</sup> .. Amere: notabile de villa Lavin. —

n<sup>o</sup> 4. —

1310, 1<sup>er</sup> Mai. —

B. 2.

Marienche. — Le prince Wizlar de Rügen vend à remise à Germin de Semelow, bour-  
geois (de Stralsund) 19  $\text{fl}$  d'émolument de base justice à Lavin pour 190  $\text{fl}$ . 1310, 1<sup>er</sup> Mai  
- 22.

Livre de copie A. fol. 59<sup>b</sup>

n° 5. -

1317, 1<sup>er</sup> Avril. -

B. 3.

Mariench. - Hennahe van Weye et son père bander vendent à Gerwin de Semelow, bourgeois de Stralsund, leurs propriétés consistant en deux charmes à Zeris. 1317, 1<sup>er</sup> Avril. - Livre de copie A. fol. 60<sup>a</sup>. -

n° 6. -

1318, 17 Avril. -

A. 3.

Mariench. - (Pastow). - Les frères Gothan, Henri, Jean et Barold Mörder vendent au bourgeois de Rostock Arnold Kopmann le village de Pastow. 1318, 17 Avril. - Original. 4 sceaux, corde. Imprimé M. U. B. 6, n° 3971. -

n° 7. -

1318, 14 Mai. -

A. 4.

Mariench. - (Pastow). - Le roi Erich de Danemark donne en fief au bourgeois de Rostock, Arnold Kopmann le village de Pastow acheté aux frères Mörder. 1318, 14 Mai. - Original. 3 sceaux. M. U. B. 6, n° 3979. -

n° 8. -

1318, 19 Juin. -

A. 5. -

Mariench. - (Pastow). - Les frères Gothan, Henri, Jean et Barold Mörder et d'autres confirment le bourgeois de Rostock Arnold Kopmann pour le village de Pastow acheté par lui. - 1318, 19 Juin. - original, 1 sceau, corde, 6 sceaux. Imprimé M. U. B. 6 n° 3988. -

n° 9. -

1320, 28 Janvier. -

A. 6. -

Mariench. - (Pastow). - Le prince Henri de Mecklembourg donne en fief au bourgeois de Rostock Arnold Kopmann le village de Pastow à lui et à son épouse par les frères Gothan, Henri, Jean et Barold Mörder. 1320, 28 janvier. - Original; 2 sceaux. Imprimé, M. U. B. 6. n° 4165. -

n° 10. -

1323, 7 sept. -

A. 7. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le prince Henri de Mecklembourg confirme l'acte copié du 26 juillet 1268, par lequel le chevalier Reinert de Hambourg vend au bourgeois de Rostock Guillaume (ou Ingelbart) de Bongarden 1 et 1/2 charmes de champs à Mönchhagen. 1323, 7 sept. - Original. 1 sceau. M. U. B. 7 n° 4477. A.

n° 11. -

1323, 7 sept. -

A. 8. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le prince Henri de Mecklembourg confirme l'acte copié du 26 juillet 1268, par lequel le chevalier Reinert de Hambourg vend au bourgeois de Rostock

- Inventaire -

de Rostock Engelbert de Bongarden 1 et 1/2 charrue (de champs) à M<sup>o</sup>nckhagen, 1323,  
7 sept. - original, sceau. M. U. B. 7 n<sup>o</sup> 4677. B. -

n<sup>o</sup> 12. - 1326, 18 Juillet. - B. 4.

Mariench. - Le duc Wartislaw de Poméranie donne en fief 3 charrues (à Hagedoy),  
à Jean Men, bourgeois de Stralsund. 1326, 18 juillet. - Livre de copies, A. fol. 31<sup>b</sup> -

n<sup>o</sup> 13. - 1328. - B. 5.

Mariench. - Les chevaliers (Harcunde) non nommés vendent à des bourgeois de Stral-  
-sund non nommés une rente de 3 marcs à Ghotemisse. 1328. - Livre de copies A.

n<sup>o</sup> 14. - 1329, 1<sup>er</sup> février. - A. 9.

Mariench. - (Mönckhagen). - Gertrude, veuve de chevalier Jean Berner, permet à Math-  
-tilde, veuve de chevalier Molder Berner, d'aliéner ses biens à Mönckhagen, 1329, 1<sup>er</sup> fév.

Original, 3 sceaux. - M. U. B. 8, n<sup>o</sup> 5025. -

n<sup>o</sup> 15. - 1330, 7 Juin. - B. 6.

Mariench. - Le conseil et la commune de Stralsund ab andoument à leurs bourgeois  
Jean Schelenhoren, pour les dettes de chevalier Jean Dotenberch, le tiers du village  
de Smedeshagen. - 1330, 7 juin. - Livre de copies A. fol. 50<sup>b</sup>;

n<sup>o</sup> 16. - 1330, 7 Juin. - B. 7.

Mariench. - Le conseil et la commune de Stralsund ab andoument à leurs bourgeois  
Henri de Brichers, pour les dettes de chevalier Jean Dotenberch, le tiers du village de  
Smedeshagen. 1330, 7 juin. - Livre de copies A. fol. 50<sup>b</sup>. -

n<sup>o</sup> 17. - 1331. - B. 8.

Mariench. - Arnd van Pytzen vend à un bourgeois de Stralsund une taille de 12  $\text{g}$   
à Ghotemisse. 1331. - Livre de copies A. -

n<sup>o</sup> 18. - 1333, 23 oct. - A. 10.

Mariench. - (Mariench) - Le prince Albert de Mecklenbourg atteste que le chevalier Henri  
de Barnewow, Reynmar son cousin, et Rarow son fils, ont hypothéqué au bourgeois de  
Rostock Radekis Wand leur ferme de Marghen ewe pour 800 marcs. 1333, 23 oct. original,  
sceau. M. U. B. 9, n<sup>o</sup> 5458. -

n<sup>o</sup> 19. - 1334, 3 Janvier. - B. 9.

Mariench. - Jean Elmhorst déclare qu'il a à payer annuellement pour la ferme de  
Hagedoy une rente de 20  $\text{g}$  à Jean Men et à ses héritiers. 1334, 3 janvier. Livre  
de copies A. fol. 33<sup>a</sup>. -

- Inventaire -

n° 20. -

1334, 18 oct -

A. 11.

\* Marienb. - (Marienb). Le prince Albert de Mecklenbourg donne en fief au bourgeois de Rostock Radcke Wend la ferme de Mergenerne, qu'il a achetée au chevalier Henri de Bameckow et à ses fils Rares. - 1334, 18 oct - original; sceau. M. U. B.

8. n° 5546. -

n° 21. -

1335, 29 Avril. -

B. 10.

Marienb. - Berthold de Datzow, son cousin, Antoine, Arnold de Vitz en et Klaus, fils de Mr Herbord, vendent à Reyncke de Ichechlyn, bourgeois de Stralsund, et à André de Gyuritz 9 haaken de terre à Gaternitz, dont André de Gyuritz reçoit 1 et 1/2 charree. - 1335. 29 Avril. - Livre de copies A. fol. 23<sup>a</sup> 23<sup>b</sup>. -

n° 22. -

1335, 30 Juin. -

A. 12.

Marienb. - (Pastow). - Henri Sisik, ses fils nicolas et Paul et leur oncle Georges Sisik vendent au bourgmestre de Rostock Arnold Kopmam leurs propriétés sises dans son village de Pastow. 1335, 30 juin. - Original; 4 sceaux. Imprimé; M. U. B. 8. n° 5606.

n° 23. -

1335, 2 Juillet. -

A. 13.

\* Marienb. - (Marienb). - Le prince Albert de Mecklenbourg confère (donne en fief) à l'écuyer Bernad d'Alkne le village de Mergenerne, que celui-ci a acheté au bourgeois de Rostock Radcke Wend. 1335, 2 Juillet. - Transumpt (copie) 1338, 12 mars. Imprimé:

M. U. B. 8. n° 5608. -

n° 24. -

1336, 10 Mars. -

A. 14.

Marienb. - (Sivershagen). - Le prince Albert de Mecklenbourg donne en fief (confère) aux frères Pilgrim, bourgeois de Rostock, le village de Sivershagen acheté par eux à Jean de Bulow. 1336, 10 Mars. - original, sceau, copie 1418, 15<sup>e</sup> Avril - Marienb. - Imprimé: M. U. B. 8. n° 5649. -

n° 25. -

1336, 28 Août. -

B. 11.

Marienb. - Arnold de Vizen de Zwantegut vend à Jacob Stubbekopingk, bourgeois de Stralsund, une rente de 16 ff sur 6 Haaken, 2 Roten (perches?) et 1 acre de terre à Gaternitz pour 120 ff, argent de Sund. 1336, 28 Août. - Livre de copies A. fol. 23<sup>b</sup> 24<sup>a</sup>

n° 26. -

1337, 6 Avril. -

B. 12.

Marienb. - André de Gyuritz et son beau père Heydenreich, villain à Gaternisse, vendent à Jacob Stubbekopingk, bourgeois de Stralsund une rente de 10 marcs sur 1 et 1/2 charree

- Inventaire -

charrées audit lieu. 1337, 6 Avril. - Livre de copies A. fol. 24<sup>a</sup>. 24<sup>b</sup>. -

n° 27. - 1337, 21 Juillet. - B. 15. -

Mariench. - Nicolas, fils de M<sup>re</sup> Herbold, et son fils Hurckin, Kack vendent à Albert Horener, conseiller à Stralsund, 16 acres de champs qui ont été possédés par Rubckyn Leydchule, et 4 et 1/2 marcs in curia Ponauzen. 1337, 21 juillet. - Livre de copies A. fol. 22<sup>a</sup>.

n° 28. - 1338. - B. 14. -

Mariench. - Gerd de Rytzen vend à Albert Horener (à Stralsund) une rente de 5  $\text{gr}$  à Ghotemisse. 1338. - Livre de copies A. .... etc. ...

n° 29. - 1338, 5 Mars. - B. 15. -

Mariench. - Le chevalier Jean de Putbus confirme à Albert Horener, conseiller à Stralsund, les deux haken et les 8 acres (de terre) vendus audit par Gerhard de Rizen in villa Ghotemitze. 1338, 5 mars. - Livre de copies A. fol. 22<sup>a</sup>. -

n° 30. - 1338, 12 Mars. - A. 15. -

x Mariench. - (Mariench). - Le prince Albert de Mecklenbourg donne copie de l'acte du 2 juillet 1335, par lequel il donne en fief le village de Margenwe à l'écuier Bernard de Alkan, et confirme cet acte. 1338, 12 mars. - Original, veau. Imprimé: M. U. (B. 8. n° 5860.)

n° 31. - 1340, 2 février. - A. 16. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Les frères Georges, Jean, et Marguand Bernerier vendent, avec le consentement de leurs parents, le village de Mönchhagen, au bourgeois de Rostock Jean Löbner pour 147  $\text{S}$   $\text{gr}$ . 1340, 2 février. - original. 2 sceaux, soie - coupure.

M. U. B. 9, n° 6027. -

n° 32. - 1340, 16 février. - A. 17. -

Mariench. - (Pastow). - Les frères Hermann et Engelke Lise vendent à Arnold Hopmann 9 marcs de rente à Pastow. 1340, 16 février. - original, 2 sceaux. Imprimé: M. U. B. 9, n° 6030. -

n° 33. - 1340, 18 Mars. - A. 18. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le prince Albert de Mecklenbourg donne en fief au bourgeois de Rostock Jean Löbner le village de Mönchhagen, acheté par lui à la famille Bernerier. 1340, 18 Mars. - original, veau. M. U. B. 9, n° 6035. -

Idem - 1340, 18 mars. - original, veau. -

n° 34. - 1340, 13 Avril. - A. 19. -

Mariench. -

- Inventaire -

Marinech. - (Mönchhagen). - Otto Moltke de Wokrant et Conrad Moltke de Bality  
quittent le bourgmestre de Rostock Jean Löner d'une somme de 400 g, argent  
de Rostock, qu'il leur devait encore sur le village de Mönchhagen. - 1340, 13 Avril.  
Original, 2 sceaux. M. U. B. g, n° 6043. -

n° 35. -

1340, 7 Juin. -

A. 20

Mönchhagen. - Le prince Albert de Mecklenbourg fait remise au bourgmestre  
de Rostock Jean Löner du service (service) des charaux pour le village de  
Mönchhagen, et lui en vend la propriété pour 800 g. 1340, 7 Juin. - Original,  
1 sceau. M. U. B. g, n° 6053. -

n° 36. -

Idem, 1340, 7 Juin. - original, sceau. -  
1341, 8 Mars. -

B. 16. -

Marinech. - Le duc Bogislaw de Poméranie confirme à Albert Horner, bourg-  
mestre à Stralsund, les revenus des villages de Tableditz et de Gral achetés à  
Gerhard de Rizen, vicaire de Gotemitz. 1341, 8 Mars. - Livre de copies A. fol. 22 et 23. -

n° 37. -

1341, 4 Avril. -

B. 17. -

Marinech. - Le duc Bogislaw de Poméranie donne en fief à Jean Tribzeer,  
un prêtre Diétrich de Semelow, chanoine à Kamis, à Lion et à Jean de Semelow,  
bourgeois de Stralsund, et à Berthold Redinghagen, écuyer, 11 acres de terres à Mu-  
kus. 1341, 4 Avril. - Vidimus du 10 août 1446. - Livre de copies A. fol. 42. -

n° 38. -

1341, 26 Avril. -

B. 18. -

Marinech. - Les frères Bogislaw, Barnim et Wartslaw, ducs de Poméranie,  
donnent en fief aux frères Diétrich, Leon et Jean de Semelow, le village de  
de Mukus. - 1341, 26 Avril. - Livre de copie A. transcrit 1496, 6 Janvier. -

n° 39. -

1343, 23 Janvier. -

A. 21.

Marinech. - (Elmenhorst). - Le prince Albert de Mecklenbourg confirme au bourg-  
mestre de Rostock Ludolf de Gothland 86 marcs de rente sur la ferme d'Elmenhorst,  
rente vendue audit Ludolf, arpenté et délimité dans l'espace de 3 ans, par les  
frères Hemming et Henri Heiden. 1343, 23 Janvier. - original, 1 sceau, imprimé; M. U. B. g.  
(n° 6273).

n° 40. -

1343, 7 Avril. -

A. 22.

Marinech. - Arnold Kopmann confirme les legs stipulés dans le testament de  
son père, le bourgmestre Arnold Kopmann, en faveur de l'église de Rostock. 1343, 7 Avril.  
Copie 1469, 12 Mars. - Imprimé M. U. B. g, n° 6292. -

n° 41

- Inventaire -

n° 41. — A. 23.  
Marienesh. — (Sievershagen). — Le duc Albert de Mecklenbourg <sup>vend au gouvcilleur</sup> donne en fief ~~à ses filles~~  
de Prestock Henri Pelegrin, la propriété du village de Sievershagen, pour le prix de  
100 marcs. — Projet (minute). —

n° 42. — B. 19.  
1348, 24 Mars. —  
Marienesh. — Les seigneurs Nicolas Leydekulen, ses fils Jean, et Hamann, et Berthold  
Kaack vendent à Albert Hovener, bourgmestre de Stralsund, un Karck de bois in palide  
Lampowe près de Gotemitz. 1348, 24 Mars. — Livre de copies A. fol. 22<sup>b</sup> 23<sup>a</sup>. —

n° 43. — B. 20.  
1349, 15 Mars. —  
Marienesh. — L'éuyer Erichard Porotze vend à Albert Hovener, bourgmestre de Strals.  
und, le cent (Bede) de 6 hakens de terre à Gotemitz pour 50 fl et 22 s 1/2 B. 1349, 15 Mars.  
Livre de copies A. fol. 23<sup>a</sup>. —

n° 44. — B. 21.  
1351, 26 Mars. —  
Marienesh. — Les frères Jean, chevalier, et Theso, Boranto et son fils Hemming de  
Lutbus cèdent à Jean Lenz en et à ses héritiers une ferme à Brandeshagen, appelée su-  
-pra monten. 1351, 26 Mars. — Livre de copies A. fol. 10<sup>a</sup> 10<sup>b</sup>. —

n° 45. — B. 22.  
1351, 5 juillet. —  
Marienesh. — Les frères Gottfried et Arnold heyr cautionnent Albert Hovener, bourg-  
-mestre de Stralsund, pour les biens achetés par lui à Jean Stubbekopingk à Gotem-  
-itz. 1351, 5 juillet. — Livre de copies A. fol. 24<sup>b</sup>. —

n° 46. — A. 24.  
1351, 19 nov. —  
Marienesh. — (Partow). — Le duc Albert de Mecklenbourg donne en fief aux filles de  
Jean le bourgmestre Arnold Kopmann la propriété, haute justice et basse justice (bade,  
expression de l'allemand u now, peut être locale, ne peut guère signifier que basse justice (Bann).  
Je traduirai donc ainsi. Le mot pourrait aussi signifier cent) — Du village <sup>partow</sup> et de la ~~ferme~~ <sup>1351, 19</sup>  
original. veau. M. U. B. 13, n° 753). — no.

n° 47. — B. 23.  
1355, 2 février. —  
Marienesh. — Jean Lenz en, bourgeois de Stralsund, vend sa ferme de Brandeshagen,  
appelée Brink, aux frères Pierre, Willekin, et Jean vanden Busche, bourgeois de  
Stralsund. 1355, 2 février. — Livre de copies A. fol. 10<sup>b</sup>. —

n° 48. — B. 24.  
1355, 10 juin. — Marienesh. —

- Inventaire -

Mariench. - Le conseil de Stralsund vend à Vicks de Rode 1 et 1/2 charue de terre à Ludershagen. 1355, 10 juin. - Livre de copies A. fol. 36<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 49. - 1357, 31 Mars. - A. 25.

Mariench. - (<sup>rentes de</sup> Salzentan). - Le conseil de Lunbourg atteste que l'écuier Hartwig Ramkendorff a vendu à Henri Haymann, bourgeois de ce lieu, une contribution (taille) de sel. 1357, 31 Mars. - original, sceau brisé. Imprimé: M. U. B. 14. n<sup>o</sup> 8326. -

n<sup>o</sup> 50. - 1357, 2 Mai. - A. 26. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le conseiller Jean de Bomgarten vend au bourgmestre Jean Löher 4  $\text{y}$  de rente sur 1 et 1/2 charue à Mönchhagen. 1357, 2 Mai. - original, sceau. Imprimé: M. U. B. 14 n<sup>o</sup> 8337. -

n<sup>o</sup> 51. - 1362. - B. 25. -

Mariench. - Albert Horener vend à Nygenkercke, bourgeois de Stralsund, une rente de 12  $\text{y}$  à Ghotemisse. 1362. - Livre de copies A. table. -

n<sup>o</sup> 52. - 1362, 23 Juin. - B. 26. -

Mariench. - Les frères Pierre, Willekin, et Jean, ronds de Busche, bourgeois de Stralsund, vendent leur ferme de Brandeshagen, dite sur le Brynke, à Henri Wren, bourgeois de Stralsund. 1362, 23 juin. - Livre de copies A. fol. 102 11<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 53. - 1365. - B. 27. -

Mariench. - Albert Horener hypothèque au bourgmestre Ghildehus en sa grande ferme de Ghotemisse pour la somme de 360  $\text{y}$ . 1365. - Livre de copies A. table. -

n<sup>o</sup> 54. - 1365, 1<sup>er</sup> Mai. - B. 28. -

Mariench. - Brante et son fils Henning, chevalier, Waldemar, archidiacre à Demmin, et son frère Henning, écuyer, de Putbus, transmettent aux frères Henri, Jean et Nicolas Wren, bourgeois de Stralsund, la propriété d'une ferme à Brandeshagen, appelée supra montem. 1365, 1<sup>er</sup> Mai. - Livre de copies A. fol. 11<sup>a</sup> 11<sup>b</sup>. -

n<sup>o</sup> 55. - 1365, 14 Juillet. - A. 27.

Mariench. - (Pastow). - Henri Moltke de Watenbrügge publie la sentence du tribunal suprême qui reconnaît au bourgmestre Jean de Kyritz le droit d'abattage des bois sur le territoire de Pastow et le dénie aux paysans de ce lieu. 1365, 14 juillet. Original, 7 sceaux. Imprimé: M. U. B. 15. n<sup>o</sup> 9380. -

n<sup>o</sup> 56. - 1365, 29 sept. - B. 29.

Mariench. - Antoine Kaack reconnaît que la haute et la basse justice sur sa ferme achetée

- Inventaire -

achetée à Arnold de Stubben, appartient au chevalier Albert Hovener et à son fils Jean, et qu'il est tenu de leur payer annuellement un fermage de 40 gr et une rente de 16 gr. 1365, 29 sept. - Livre de copies A. fol. 24<sup>b</sup> 25<sup>a</sup>. -

N° 57. -

- 1367 -

B. 30.

Mariench. - Albert Hovener vend au (bourgmestre) Ghyldhusen 13 gr de rente à Ghotemisse pour 130 gr. 1367. - Livre de copies A. table. -

N° 58.

1368, 29 Avril. -

A. 28.

Mariench. - Le duc Albert de Mecklenbourg déclare avoir donné à Henneke Moltke de Neuenkirchen et à ses frères la haute et basse justice d'un village et de la ferme de Neuenkirchen, sous le baillage de Schwan. 1368, Avril 29. -

Livre de copies B. copie 1417, 8 janvier. -

N° 59. -

1372, 3 février. -

B. 31. -

Mariench. - Le chevalier Albert Hovener et son fils Jean déclarent avoir vendu à Albert Ghyldhusen, conseiller à Stralsund, et à son fils Wernar, leur ferme de Ghotemitz et 31 gr de rente sur 3 autres fermes au dit lieu. 1372, 3 février. -

Livre de copies A. fol. 25<sup>a</sup> 25<sup>b</sup>. -

N° 60. -

1373, 3 Juin. -

B. 32.

Mariench. - Le chevalier Albert Hovener et son fils Jean, frère de l'ordre de Jérusalem, à Numerow, donnent à Albert Ghyldhusen et à son frère Wernar quit-tance des prix d'achat des biens de Ghotemitz. 1373, 3 Juin. Livre de copies A. fol. 25<sup>b</sup>. -

N° 61. -

1376, 16 Janvier. -

A. 19. -

\* Mariench. - (Mariench). - Henri Parow et Nicolas Alkun, chevaliers, vendent la ferme et le village de Mariench à Gerlach Wilde, bourgeois de Rostock, 1376, 16 Janvier. original. 6 sceaux. -

N° 62. -

1376, 16 Janvier. -

A. 30. -

\* Mariench. - (Mariench). - Le duc Albert de Mecklenbourg confirme la vente de Mariench faite par les chevaliers Nicolas Alkun et Henri Parow aux bourgeois de Rostock Gerlach Wilde et investit ce dernier de la propriété de ce lieu. 1376, 16 Janvier. original (1462).

N° 63. -

1376, 2 Mai. -

A. 31. -

Mariench. - (<sup>rentes de sol</sup> Salgranten). - Le conseil de Lünebourg confirme (atteste) que le conseiller Nicolas ray, de Molen a reçu de son frère Jean et de leur oncle Jean dans la maison de Betzhusen.

— Inventaire —

Betzhusen un wispel de sel en compensation d'un autre wispel donné pour payer une dette commune. 1376, 2 Mai. — Original, 1 seau. —

n° 64. —

1377, 22 Mars. —

B. 33. —

Mariench. — L'éuyer Antoine de Vitsen vend à Ludcke de Dortmund, bourgeois de Stralsund, sa ferme de Gotemitz et tout il a hérité. 1377, 22 Mars. — Livre de copies A. fol. 25<sup>b</sup> 26<sup>c</sup>. —

n° 65. —

1378, 23 février. —

B. 34. —

Mariench. — L'éuyer Berthold Kaack vend à Ludcke de Dortmund, bourgeois de Stralsund, sa worthen à Gotemitz. 1378, 23 février. — Livre de copies A. fol. 26<sup>a</sup> 26<sup>b</sup>.

n° 66. —

1378, 21 oct. —

A. 32. —

Mariench. — (Mönchhagen). — Le duc Albert de Mecklenbourg conformément à une sentence juridique, rend aux petites filles du bougmestre Jean Pölnes et à leurs maris Gerlich Wilde, Ludcke Buchstock et Lambert Kropelin, la propriété confisquée de Mönchhagen. 1378, 21 oct. — Original, 1 seau. —

n° 67. —

1380, 21 déc. —

A. 33. —

Mariench. — (Kl. Riez). — Le prince Loreng de Werle donne en fief, après avoir été satisfait relativement à la réversion, de Henneke Pinnow, les 10 charues et quote-parts de Riez à Henneke Salege et à son père. 1381, 21 déc. — original, 1 seau. —

n° 68. —

1380, 26 déc. —

A. 34. —

Mariench. — (Kl. Riez). — Henneke Pinnow vend à Henneke Salege 10 charues et 2 quote-parts à (Wend) Riez, à l'exception toutefois de la rente vicière de 5 ff de Lubek perçue par la religieuse Marguerite Dalwitz. 1380, 26 déc. — original, 4 seaux. —

n° 69. —

1381, 5 février. —

B. 35. —

Mariench. — Ludcke de Dortmund, bourgeois de Stralsund, vend à Albert Ghildhusen, conseiller aud'it lieu, et aux enfants de Werner Ghildhusen toutes ses propriétés à Gotemitz. 1381, 5 février. — Livre de copies A. fol. 26<sup>b</sup>. —

n° 70. —

1382, 1<sup>er</sup> février. —

A. 35. —

Mariench. — (Riez). — Le prince Loreng de Werle hypothèque grand et petit Riez au bourgeois de Güstrow Henri Moller pour 250 marcs de Lubek. 1381, 1<sup>er</sup> fév. — original, 1 seau. —

n° 71. —

1382, 21 novembre. —

A. 36. —

Mariench. — (Riez). — L'éuyer Werner Ruge vend le moulin de Riez à Hinge Kutzow et à

- Inventaire -

et à son oncle Berthold. 1382, 21 novembre. - Original, 3 sceaux. -

n°72. -

1383, 10 Décembre. -

A. 37.

Marienh. (Mönchhagen). - Le conseil atteste que Ludela Buchstock et sa femme Gese ont vendu au bourgmestre Arnold Kröpelin, leur tiers de la propriété de Mönchhagen. 1383, 10 déc. - Original, 4 sceaux etc...

n°73. -

1385, 16 Avril. -

A. 38.

Marienh. (Reez). - Vicka Schlemmie et ses fils vendent au bourgeois de Rostock Henri Zure une rente de 5 marcs à Grand-Reez. 1385, 16 Avril. - original. 3 sceaux.

n°74. -

1387, 17 Novembre. -

A. 39.

Marienh. - (Sievershagen). - Le duc Albert de Mecklenbourg adjuge le village de Sievershagen au bourgeois de Rostock Jean, Göldenitz. 1387, 17 nov. - original, 1 sceau.

n°75. -

1388, 23 Juillet. -

A. 40.

\* Marienh. - (Reez). - Dietrich Schlemmie à Pütsannenwitz cède au conseiller de Rostock Winold Baggel 2 charrues à Grand Reez, avec réserve de droit de rachat par Vicka Schlemmie. 1388, 23 juillet. - original, 5 sceaux. -

n°76. -

1388, 25 Juillet. -

A. 41.

\* Marienh. - (Reez). - Dietrich Schlemmie à Pütsannenwitz vend au conseiller de Rostock Winold Baggele 8 et 1/2 charrues à Grand Reez. 1388, 25 juillet. - original, 2 sceaux.

n°77. -

1388, 25 Juillet. -

A. 42.

x Marienh. - (Reez). - Le prince Lorenz de Werle vend au conseiller de Rostock Winold Baggele ce qui lui appartient à Grand Reez et lui permet d'acheter le village de ut ~~ut~~ et des, faire usage pour ses œuvres pies. - 1388, 25 Juillet. - original, 1 sceau. -

n°78. -

1388, 13 Décembre. -

A. 43.

Marienh. - (Reez). - Henneke Selage assure à sa femme, de Klein-Reez, une rente viagère de 10 marcs et une rente de 10 marcs en gage pour sa dot. 1388, 13 déc. - original. 3 sceaux.

n°79. -

1389, 10 Août. -

A. 44.

Marienh. - (Mönchhagen). - Les frères Henneke et Gernis Wilde hypothèquent à Jean Schulte leur tiers de la propriété de Mönchhagen pour 600 marcs. 1389, 10 Août. original, 2 sceaux.

n°80. -

1390, 22 Mars. -

A. 45.

Marienh. - (Reez). - Le prince Lorenz de Werle hypothèque au bourgeois de Rostock Jean van Dorsten tous ses revenus à Grand et Petit-Reez. 1390, 22 mars. - original, 1 sceau. copie de l'no 2, 24 Juin. -

— Inventaire —

- n° 81. — 1390, 2 Nov. — A. 46. —  
x Marienb. — (Ragz). — Lippold de Holstein, hypothèque l'héritage de sa femme à Ragz au conseiller de Rostock Winold Baggel, avec droit de réméré dans l'espace de 3 ans. 1390, 2 novembre. — Original, 4 sceaux. —
- n° 82. — 1391, 19 Novembre. — A. 47. —  
Marienb. — (Evershagen). — Henri Falkenhagen, à Schutow vend une rente de 10 marcs, 10 schillings à Evershagen, à Engelbracht Ratzow et à ses fils. — 1391, 19 nov. — Original, 5 sceaux. —
- n° 83. — 1391, 26 Décembre. — A. 48. —  
x Marienb. — (Ragz). — L'éuyer Henneke Schlegel hypothèque au conseiller de Rostock Winold Baggel le fermage en blé du moulin de Ragz. 1391, 26 déc. — original, 4 sceaux. —
- n° 84. — 1391, 26 Décembre. — A. 49. —  
x Marienb. — (Ragz). — Werner Linstow à Mamerow vend avec l'autorisation des Schlegel au conseiller de Rostock Winold Baggel 20 marcs de rente à grand et petit Ragz. 1391, 26 décembre. original. — 4 sceaux. —
- n° 85. — 1392, 21 Avril. — B. 36. —  
Marienb. — Les seigneurs Arnd Karowe et Arnd Karowe junior, fils de Heine, vendent à Ludke Ede leur ferme de Karow sur la chaussée pour 700  $\text{q}$ , argent de land. 1392, 21 Avril. Livre de copie A. fol. 322-330. —
- n° 86. — 1392, 1<sup>er</sup> Mai. — A. 50. —  
Marienb. — (Ragz). — Vicke Schlemmin, consent aux aliénations faites à Ragz par son cousin, Dietrich Schlemmin, à Winold Baggel, jusqu'à ce que lui ou ses héritiers soient en état de racheter. 1392, 1<sup>er</sup> Mai. — Original, 2 sceaux. —
- n° 87. — 1392, 11 novembre. — A. 51. —  
Marienb. — (Schutow). — L'éuyer Henri Falkenhagen vend le village et la ferme de Schutow à Arnold de Gummern. 1392, 11 nov. — Original, 5 sceaux. —
- n° 88. — 1392, 14 Décembre. — A. 52. —  
Marienb. — (Schutow). — Martin de Mallin, et sa femme née de Falkenhagen, font à Arnold de Gummern, acte de désistement concernant le village de Schutow. 1392, 14 dec. original. 1 sceau. —
- n° 89. — 1393, 10 Mai. — A. 53. —  
x Marienb. — (Marienb.). — Dietrich Fütze, surnommé Wanzenberg, bourgeois de Rostock, et sa fille.

- Inventaire -

La fille Frédeke hypothèque au bourgmestre Winold Baggel la moitié du village et de la ferme de Margrethe pour 120 marcs. 1393, 10 mai. - original. .... 5 sceaux. -

n° 90. - 1393, 16 Juin. - A. 54. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le moine Jean Schulte vend au conseiller Berthold Kerthof 22 ff 18 y de rente sur son tiers du bien de Mönchhagen pour 250 ff. 1393, 16 juin. original, 5 sceaux. -

n° 91. - 1393, 9 Juillet. - A. 55. -

x Mariench. - (Mariench). - Dietrich Tritze, dit Wanzelberg, vend au bourgmestre Winold Baggel la moitié du village et de la ferme de Margrethe. 1393, 9 juillet. - original, 3 sceaux. -

n° 92. - 1393, 4 Décembre. - A. 56. -

Mariench. - (Schutow). - Le chevalier Henri Moltke, bailli à Schwan, hypothèque au chevalier Arnold de Gummern, la banne justice, les droits de justice et autres droits régaliens de Schutow. 1393, 4 Décembre. - original, 2 sceaux. ....

n° 93. - 1394, 19 Janvier. - A. 57. -

Mariench. - (Mönchhagen). - Le moine Jean Schulte hypothèque à Henri van Minden 15 ff de rente sur son tiers du bien de Mönchhagen pour 150 ff. 1394, 19 janvier. original. .... 2 sceaux. -

n° 94. - 1395, 14 Janvier. - A. 58. -

Mariench. - (Schutow). - Henri de Falkenhagen et son fils Alexis abandonnent à la veuve et aux héritiers d'Arnold de Gummern 50 ff de Rostock qui leur sont échus à Schutow par la mort de la religieuse Marguerite Wendelsdorf. 1395, 14 Janvier. original, 6 sceaux.

n° 95. - 1395, 12 novembre. - A. 59. -

x Mariench. - (Mariench). - Matthias d'Axkow, chevalier, et sa femme Gertrude née Katow, vendent au bourgmestre de Rostock Winold Baggel l'une des moitiés du village et de la ferme de Margrethe. 1395, 12 nov. - original, 7 sceaux. -

n° 96. - 1395, 3 Décembre. - A. 60. -

Mariench. - (Mariench). - Winold Baggel, bourgmestre de Rostock, vend à Matthias de Borken, bourgeois de ce lieu, la moitié du village, de la ferme, d'un moulin et du bien de Margrethe. 1395, 3 Décembre. - original. 6 sceaux. -

n° 97. - 1396, 2 Février. - A. 61. -

Fund. Mariench. - (Mariench). - Winold Baggel, bourgmestre, et Matthias de Borken, bourgeois de Rostock. -

- Inventaire -

de Rostock, donne à Marguerite pour y fonder un couvent de chanoines, 1396  
2 février. - Original, 2 sceaux. -

N° 98. -

1396, 28 février. -

A. 62.

Allyn. - Marienich. - Le roi Albert de Meckle approuve la fondation d'un couvent de  
chanoines à Marienich et confie à l'ordre des chanoines la propriété des  
biens attribués à ce couvent, 1396, 28 février. - Original, 1 sceau. -

Allyn. N° 99. -

1396, 7 Mars (ita)?

A. 63.

Marienich. - L'évêque Rodolphe de Schwerin approuve la fondation d'un couvent  
de chanoines, dit Marienich ou Himmelszinnen, à Marguerite, renonce à tous  
ses droits épiscopaux audit lieu et accorde une indulgence de 40 jours aux bienfai-  
teurs du couvent à fonder, 1396, 7 mars (ita). Original, 1 sceau. -

N° 100. -

1396, 6 Avril. -

A. 64.

Marienich. - (Schutow). - Marguerite, veuve du chevalier Arnold de Gummern,  
et ses enfants vendent le village et le bien de Schutow au bourgeois Jean  
vonder Aa, 1396, 6 Avril. - Original, . . . . 3 sceaux. -

N° 101. -

1396, 2 Mai. -

A. 65.

Marienich. - (Schutow). - Le roi Albert de Meckle et le duc Jean de Mecklenbourg  
donnent en fief au bourgeois Jean vonder Aa le bien de Schutow à lui  
vendre par Arnold de Gummern (les héritiers de), 1396, 2 mai. - Original, 2 sceaux.

N° 102. -

1397, 20 Août. -

A. 66.

Marienich. - (Evershagen). - Dietrich Fritze, bourgeois de Rostock, et sa femme  
assurent au conseiller Lambert Kröpchin, une rente de 5 gr. à Evershagen pour  
le cas où il devrait retirer lui-même la canette en argent qu'ils lui ont empruntée  
et hypothéquée, 1397, 20 Août. - Original, 4 sceaux. -

N° 103. -

1399, 3 Mars. -

A. 67.

Marienich. - (Evershagen). - Henri Römer, prêtre à Parchin, et ses trois frères  
accordent à leur frère Conrad, prêtre et protonotaire à Rostock, le droit de disposer  
librement des revenus (taillies) d'Evershagen, acquis par lui, 1399, 3 mars. Original sceau -  
copie de 1399, 10 mai. -

N° 104. -

1399, 10 Mai. -

A. 68.

Don. Marienich. - (Evershagen). - Conrad Römer, vicair et scolaste à Rostock, donne  
à l'abbé

— Inventaire —

- + à la nouvelle chartreuse de Marienich (le Recteur D. Jean Schelpe y est nommé) 11 q 10 y de rente avec droit de justice, franchises, propriétés, dîmes et poulets de 3 fermes à Emershagen. 1399, 10 Mai. Original...  
(Dans la pièce il est question de 11 marcs et 10 sols de Rostock). —  
n° 105. — 1400, Mars. — A. 69.
- + Marienich. — Jean, prieur de la nouvelle chartreuse Himmelszinnen à Marienich, et le moine <sup>aine</sup> Klaus vendent avec l'autorisation du prieur Jean d'Ahrens-  
back et des deux fondateurs du couvent une ferme à Marienich à Klaus Brandes  
(pour l'exploiter et la donner à ferme). 1400, Mars. — Original, 4 sceaux. —  
n° 106. — 1400, 31 oct. — A. 70.
- D. Marienich. — (Marienich). — Henri et Winold Baggel renoucent à tout droit sur  
la part de Marienich formée par leur père pour fonder la chartreuse. 1400,  
31 oct. — Original, 2 sceaux. —  
n° 107. — 1400, 8 nov. — A. 71.
- Marienich. — (Reez). — Henri Selige à Ahrenshagen, en qualité de tuteur de ses  
neveux, se porte caution pour le tiers de Grand et Petit-Reez, tiers acheté par le  
bourgmestre Winold Baggel. 1400, 8 novembre. — Original, sceau. —  
n° 108. — 1401, 8 Janvier. — A. 72.
- Marienich. — (Schuton). — Jean von der Aa, bourgmestre de Rostock, vend au couvent  
de Marienich son village de Schuton pour 1500 marcs. 1401, 8 Janvier. — Original  
(7 sceaux).  
n° 109. — 1402, 25 Mars. — A. 73.
- Marienich. — (Kl. Reez). — Inen Berkhane et sa femme Klaus vendent aux marguilliers  
de l'église de Havelstorf, pour le prix de 100 marcs, le fermage qu'ils ont dans  
le village de Wendisch Reez. 1402, 25 Mars. — Original, 5 sceaux. —  
n° 110. — 1402, 26 Juin. — A. 74.
- Marienich. — (Reez). — Jean de Dorsten, bourgeois de Rostock, déclare, en donnant  
copie de l'acte du prince Laurent de Werle en date du 22 mars 1390, avoir vendu  
à Winold Baggel, bourgmestre de Rostock, pour la somme de 250 marcs, argent  
de Lubek, tout ce qui lui appartenait à Grand et à Petit-Reez. 1402, 26 juin. — Original, 7 sceaux.  
n° 111. — 1403, 27 Janvier. — A. 75.
- Marienich. — (Mönchhagen). — Hermann Rode, bailli à Ribnitz, à cause du roi Albrecht  
(probablement)

— Inventaire —

(probablement: au nom du roi Albert) <sup>provo</sup> atteste par document qu'il a adjugé aux frères Jean et Jacob Brand, bourgeois de Rostock, le tiers du village et de biens de Mönchhagen, 1403, 27 janvier. — Original, 1 sceau. —

n° 112. —

1403, 27 Janvier. —

A. 76. —

Mariench. — (Mönchhagen). — Le moine Jean, Schulte déclare avoir rendu à réméré aux frères Jean et Jacob Brand, bourgeois de Rostock, le tiers de Mönchhagen pour la somme de 600 marcs, argent de Rostock. 1403, 27 janvier. — Original, 4 sceaux.

n° 113. —

1403, 25 Juillet. —

A. 77. —

Mariench. — (Mönchhagen). — Le roi Albert de Suède, duc de Mecklenbourg, atteste par document que son bailli Hermann Rode à Ribnitz a assigné aux frères Jean et Jacob Brand le tiers du village de Mönchhagen. 1403, 25 juillet. — Original, 1 sceau. —

n° 114. —

1404, 27 Juillet. —

A. 78. —

x Mariench. — (Mariench). — Wynold Baggel et Con Grobhus, bourgeois de Rostock, arbitres entre le couvent et les paysans de Mariench, déclarent (attestent) par document que le couvent doit permettre de nourrir aux paysans l'usage de l'étang, à l'exception de la pêche, mais que, concernant le haussement des eaux, le couvent peut s'arranger à son gré, tout fois sans faire de tort aux paysans. 1404, 27 juillet. — Orig. 2 sceaux.

n° 115. —

1404, 23 Août. —

A. 79. —

Mariench. — Les frères Henri et Jean, prieurs des chartreuses de Marenzell à Grünau et de Gaden, chréti près de Nordlingen, fixent comme visiteurs les limites du procureur et des moines du nouveau couvent de Mariench. 1404, 23 Août. —

Confirmation du frère Étienne, prieur de chartreuse. 1405. — Original et... —

n° 116. —

1404, 30 Décembre. —

A. 80. —

Mariench. — Sander vander Vechte, bourgeois de Hambourg, déclare avoir reçu de Meyner Buxthude, bourgeois de Hambourg, 22 nobel <sup>blés?</sup> anglais à cause de la chartreuse d'Himmelszimmen près de Rostock. 1404, 30 décembre. Original, 1 sceau. —

n° 117. —

1405, 21 Janvier. —

A. 81. —

Mariench. — (Sivershagen). — Dietrich Rütze, sa femme Liseke et leur fils Brun Goldentze déclarent par acte avoir rendu à réméré à Lambert Kropelin, une rente de 10 marcs au village de Sivershagen, pour la somme de 100 marcs. 1405, 21 janvier. Original, 4 sceaux. —

— Inventaire —

n° 118. —

1407, 15 Mars. —

A. 82.

Mariench. (Kl. Reez). — Kord Roume à Hardestorf, Kord Vos à Grand Reez et Henri Ottolyn, à Petit-Reez, prévôts de l'église de Hardestorf, déclarent que la rente régulière possédée par Dame Claus, femme de [Smar] Berkhan, leur a été déniée et adjugée aux frères Henri et Winold Baggel. 1407, 15 Mars. — Original, 1 sceau. —

n° 119. —

1409, 12 Décembre. —

A. 83. —

Mariench. (Lambrechtsbogen). — L'éuyer Erich Zwertze déclare avoir rendu à reméré au couvent de Mariench près de Rostock une rente de 6 marcs, argent de Rostock, à Lambrechtsbogen, pour la somme de 100 marcs de Rostock. 1409, 12 Dec. — Original, 4 sceaux. —

n° 120. —

1411, 29 septembre. —

A. 84.

Mariench. (Sievershagen). — Brun Goldentze, bourgeois de Rostock, déclare avoir rendu à Dame Gese, avec ses conseillers Lambert Koppelis, et à ses fils Lambert, Henneke et Bernd Koppelis, son village de Sievershagen. 1411, 29 sept. — Original, 8 sceaux. —

n° 121. —

1411, 6 Décembre. —

A. 85. —

Mariench. (Reez). — Pegelam et Borgward d'ortzen déclarent avoir à Otto Preen 30 marcs, argent de Lubek, et lui hypothèquent pour cette somme une contribution annuelle de 4 marcs, argent de Lubek, à Reez. 1411, 6 Decembre. — Original, 5 sceaux. —

n° 122. —

1413, 10 septembre. —

A. 86. —

Mariench. (Sievershagen). — Agnès, reine de Suède et duchesse de Mecklenbourg, et son fils Albert certifient avoir donné le village de Sievershagen en fief aux frères Lambert, Henneke et Bernd Koppelis. 1413, 10 sept. — Original, 3 sceaux. —

n° 123. —

1415, 18 Août. —

A. 87.

Mariench. (Salzentan). — <sup>rentes de sel</sup> Dietrich Hoyeremann, bourgeois de Lünebourg, déclare avoir rendu à Ludcke de Winsen, conseiller audit lieu, un demi mispel de sel, que celui-ci devra recevoir à Noël, de Breves Brockhorst contre la somme de 300 marcs argent de Lünebourg. 1415, 18 Août. — Original, 3 sceaux. —

n° 124. —

1415, 1<sup>er</sup> septembre. —

A. 88. —

Mariench. (Neukirchen). — Woldemar Molthe, domicilié à Neukirchen, déclare avoir rendu à reméré au prieur et au chapitre du couvent de Mariench une rente de 18 marcs, argent de Lubek, à son village de Neukirchen pour la somme de 300 marcs, argent de Lubek. 1415, 1<sup>er</sup> sept. — Original, 5 sceaux. — Livre des pieux B. fol. 896, 90.

n° 125

- Inventaire -

n° 125. —

1417, 8 Janvier. —

A. 89.

Mariench. — Jean Welder, officier général de la cour de Schwerin, délivre, sur l'ordre de Lambert Molner, procureur du couvent de Mariench, copie de la cote du duc Henri de Mecklenbourg du 29 Avril 1368, concernant le village de Nexentien. 1417, 8 Janvier. — Livre de copies B. feuille insérée entre fol. 89 et 90. —

n° 126. —

1417, 1<sup>er</sup> septembre. —

A. 90.

Mariench. — Hermann Volkenhagen, fils d'Henri, renonce à toutes ses prétentions relatives à son héritage paternel, à la dot de sa mère, à la ferme, au village et aux paysans de Schutow. 1417, 1<sup>er</sup> sept. collection de Schroeter, Reg. n° 17 d'après un original aux archives du conseil. —

n° 127. —

1417, 8 septembre. —

A. 91.

Mariench. — Le duc Albert de Mecklenbourg atteste que Hermann Volkenhagen, fils d'Henri, domicilié à Kreese, a renoncé en sa présence à toutes ses prétentions sur le village et la ferme de Schutow. 1417, 8 sept. — collection Schroeter n° XVIII. —

n° 128. —

1417, 2 novembre. —

A. 92.

Mariench. (rentes de sel (3 algenten)). — Le conseil de Lünebourg atteste que son bourgeois Nicolas d'Odeme a rendu, pour une somme de 360  $\text{gr}$ , argent de Lünebourg, à son co-conseiller Ludolf de Wins en  $\frac{1}{2}$  mispel de sel dans la moisson de Vorkeden, Berdingen, sel qu'il avait acquis le 17 Avril 1414 des bourgeois Reynoldin de Berghen. 1417, 2 nov. — Original, sceau. —

n° 129. —

1418, 26 Janvier. —

A. 93.

Mariench. — (Sievershagen). — Les frères Lambert et Henneke Kropelin, bourgeois de Rostock, certifient avoir rendu leur village de Sievershagen à Henri Katow, bourgeois de Rostock, et à son fils Engelbart. 1418, 26 Jan. orig. sceau.

n° 130. —

1418, 1<sup>er</sup> Avril. —

A. 94. —

Mariench. — (Sievershagen). — Le duc Albert de Mecklenbourg délivre copie de la cote du duc Albert en date du 10 mars 1336 concernant la donation en fief de Sievershagen aux frères Pilgrin, et confirme cette donation à Henri Katow, bourgeois de Rostock. — 1418, 1<sup>er</sup> Avril. — Original, sceau. —

n° 131. —

1418, 15 Juillet. —

A. 95.

Mariench. — (Grand-Store). — Berné Kempe, écuyer, reconnaît avoir rendu en son propre

- Inventaire -

propre nom et au nom de ses héritiers, et avec pleins pouvoirs de sa femme Elisabeth, sa femme et la moitié du village de Grand-Stove au bourgmestre de Rostock Henri Buck. 1418, 15 Juillet. - Original, 5 sceaux. -

n° 132. -

1418, 25 Juillet. -

A. 96.

Marienehe. - (Grand-Stove). - Le duc Alb est de Mecklenbourg abandonne au bourgmestre de Rostock Henri Buck la propriété et la moitié du village de Grand-Stove.

1418, 25 juillet. - Original, 1 sceau. -

n° 133. -

1419, 15 février. -

B. 37.

x Marieneh. - Le duc Wartislaw de Poméranie donne en fief au couvent de Marieneh 20  $\text{q}$  de rente sur 3 charrees de terres à Hagedorff, 1419, 15 février. Livre de copies A. fol. 34<sup>a</sup> 34<sup>b</sup>. -

n° 134. -

1419, 18 février. -

B. 38.

Marieneh. - Hermann Dambcke, bourgeois de Stralsund, rend au couvent de Marieneh un fermage de 20  $\text{q}$  sur 3 charrees de terres à Hagedorff, terres que lui et sa femme ont héritées de Jean Wren; il les rend pour le prix de 400  $\text{q}$ , argent de Sund. 1419, 18 février. - Livre de copies A. fol. 33<sup>b</sup> 34<sup>a</sup>. -

n° 135. -

1419, 20 février. -

B. 39. -

+ Marieneh. - Les frères Gherdt et Hans vanden Specken, bourgeois de Stralsund, vendent à Klaus Krakow, bourgeois de dit lieu, une rente de 40  $\text{q}$  sur les deux parties du village de Imeteshagen, pour 800  $\text{q}$ , argent de Sund, et pour une pièce de drap. 1419, 20 février. - Livre de copies A. fol. 57<sup>a</sup> 57<sup>b</sup>. -

n° 136. -

1419, 26 Mars. -

A. 97.

Marieneh. - (Grand-Reez). - Borchard Zeleghe, domicilié à Warnkenhagen, s'engage à avoir rendu à son beau frère Kurt Northmann, domicilié à Weitendorf, une contribution annuelle de 10  $\text{q}$ , 4 B, argent de Lubek, de 17 poulets et de 7 toffe de lin à Grand-Reez, avec le droit de la racheter de la vicairie occupée aujourd'hui par Henri Krouwe. 1419, 26 Mars. - Original, 3 sceaux. -

n° 137. -

1419, 16 Août. -

A. 98.

+ Marieneh. - Henri, prieur du couvent de Marieneh, recommande maître Jean Bezelor à maître Jean Nos. 1419, 16 Août. - Imprimé, vers 1740. pages 193-194. -

— Inventaire —

n° 138. —

1421, 26 Avril. —

A. 99.

ten. Marienesh. — (Lambrechtshagen). — Instrument notarié concernant la donation faite au domicile de Henri Gensing, bourgeois de Rostock, par Aleidis, veuve du bourgeois Henning Ghustorre, d'une rente annuelle de 8 marcs à Lambrechtshagen au courent p. de Marienesh, et concernant la rétrocession à Henning Waltholt, procureur du courent, d'un acte fait à cet égard pour Ulrich Swertze le 12 dec. 1409. 1421, 26 Avril. — Original. — instrument notarié. —

n° 139. —

1421, 31 décembre. —

A. 100.

Marienesh. — (Reez). — Le prince Guillaume de Wenden déclare au vid hypothéqué au courent de Marienesh ses pays aus et ses revenus de Reez (Musselze) pour n'être pas troublé dans la possession de deux villages de Reez. 1421, 31 décembre (1422) <sup>lie.</sup> — Original. — 1 sceau. —

n° 140. —

1422, 20 Janvier. —

B. 60.

+ Marienesh. — Jacob Langendorp, bourgeois de Stralsund, vend à Klaus Krakopp, bourgeois dudit lieu, sa ferme de Lidershagen et 1/4 charree de terre pour le prix de 276 ff. argent de hünd. 1422, 20 Janvier. — Deux copies A. fol. 36<sup>a</sup> 36<sup>b</sup>.

n° 141. —

1422, 7 Décembre. —

A. 101.

x Marienesh. — (Reez). — Henri Bagghel, conseiller à Rostock, vend au courent de Marienesh ses villages de Grand et Petit-Reez. 1422, 7 Dec. — Original, 3 sceaux. —

n° 142. —

1422, 13 Décembre. —

A. 102.

x Marienesh. — (Reez). — Guillaume, prince de Werle, vend avec le conseiller Henri Baggel à la chartreuse de Marienesh les deux villages de Grand et Petit-Reez. 1422, 13 Décembre. — Original, 1 sceau. —

n° 143. —

1422, 29 Décembre. —

A. 103.

x Marienesh. — (Reez). — Kurd Nortmann, domicilié à Weitendorf, vend au courent de Marienesh, pour la somme de 130 marcs argent de Lubek, une contribution annuelle de 10 marcs, 4 schillings de Lubek, 17 poulets et 7 topp de lin à Grand Reez, avec le droit de racheter de la vicairie présente aujourd'hui Henri <sup>R?</sup> Troume, ainsi qu'avec la propriété achetée par lui à son beau-père Borchard Zieghe, domicilié à Wampfenhagen. 1422, 29 Décembre. — Original. 4 sceaux. —

n° 144. —

1423, 27 Mars. —

A. 104.

Marienesh.

- Inventaire -

Mariench. - (Reez). - Le doyen Jean et tout le chapitre de Bützow certifient que le couvent de Mariench a racheté de Henri Prowe, vicaire de leur église, une rente de 16 marcs, argent de Lubek, à Wendisch-Reez, rente donnée à sa vicairie par la défunte Dame Wobbeke, femme de Hameke & élige. 1423, 21 Mars. - Original, 1 sceau. -

n° 145. - 1423, 10 Août. - A. 105.

Mariench. - (Reez). - Borchart d'Orzen, domicilié à Claudorf (Kloster) déclare avoir rendu au conseiller de Rostock Jean Odbrecht une rente de 15 marcs à Grand Reez, qu'il a héritée de sa mère. 1423, 10 Août. - Original, 3 sceaux. -

n° 146. - 1424, 26 Avril. - A. 106. -

Mariench. - (Reez). - Jean Odbrecht, conseiller à Rostock, rend au couvent de Mariench, pour la somme de 356<sup>marcs</sup> une rente de 15 marcs qu'il a achetée à Borchart d'Orzen, et un fermage de 5 marcs qu'il a reçu en dot de sa femme Metteke, le tout à Grand-Reez. 1424, 26 Avril. - Original, 4 sceaux. -

n° 147. - 1424, 14 décembre. - B. 41. -

+ Mariench. - Reymborch van Culpen, veuve de Ludeke, rend au couvent de Mariench les revenus de 3 fermes au village de Cordshagen, pour la somme de 1200  $\text{fl}$ , argent de hünd. 1424, 14 déc. - Livre de copies A. fol. 16<sup>a</sup> 17<sup>a</sup> -

n° 148. - 1424, 22 décembre. - B. 42. -

Mariench. - Le chevalier Pridberm et Hemming de Putbus donnent en fief au couvent de Mariench les revenus de Cordshagen, rendus audit couvent par Dame Reymborch van Culpen. 1424, 22 déc. - Livre de copies A. fol. 17<sup>a</sup> 18<sup>a</sup>. -

n° 149. - 1424, 22 décembre. - B. 43. -

+ Mariench. - Le duc Wartislaw de Poméranie confirme au couvent de Mariench les revenus de Cordshagen, rendus audit couvent par Dame Reymborch van Culpen. 1424, 22 décembre. - Livre de copies A. fol. 18<sup>a</sup> 18<sup>b</sup>. -

n° 150. - 1426, 10 Juin. - B. 44. -

Mariench. - Le conseil de Stralsund atteste que Martin Hagemester, paysan de Cordshagen, a rendu au couvent de Mariench 9 acres de champs pour la somme de 25  $\text{fl}$ , argent de hünd. 1426, 10 Juin. - Livre de copies A. fol. 18<sup>b</sup> 19<sup>a</sup>. -

n° 151. - 1426, 26 Juin. - A. 107. -

Mariench. - Klaus de Gummern, fils de son Aïeul, déclare qu'avec pleins pouvoirs de son

- Inventaire -

+ de son frère Henri, il a rendu à réméré au frère Henri, prieur, et au chapitre du couvent de Marienich une rente de 9 marcs sur son village et sa propriété de Lichtenhagen en Drenow, pour un demi marc d'argent fin. 1426, 26 juin. - Livre de copies B. fol. 7<sup>a</sup> 7<sup>b</sup>. - Cité sous la date du 27 juin 1426 dans l'annuaire de Mecklenbourg, vol. 38 (1873) - n° 158. - 1426, 1<sup>er</sup> Août. - A. 108.

Marienich. - Les frères Henri, curé à Lichtenhagen, et Klaus de Gummeren, fils de messire Arnd, déclarent qu'aux pleins pouvoirs de leur frère Ludke, ils ont rendu + à réméré au prieur Henri et au chapitre de la chartreuse de Marienich une rente de 6 marcs provenant de leur village et biens de Lichtenhagen en en Drenow, pour la somme de 7 marcs et 11 lots d'argent fin, 1426, 1<sup>er</sup> Août. - Livre de copies B. fol. 7<sup>b</sup> 8<sup>a</sup> - n° 153. - 1428, 7 novembre. - A. 109.

Marienich. - La duchesse Catherine de Mecklenbourg déclare en son nom et au nom de ses fils Henri et Jean, avoir rendu à réméré à la chartreuse de Marienich une contribution (taille) annuelle de 30  $\text{fl}$  argent de Lubek provenant de la taille et du cens (orböt)<sup>(a)</sup> de Greismulhen pour la somme de 500  $\text{fl}$ . 1428, 7 nov. - Collection Schriöter d'après l'original aux archives de Schwerin. - n° 154. - 1430, 13 février. - A. 110.

Marienich. - La duchesse Catherine de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils Henri et Jean, que pour le repos de l'âme de son époux défunt le duc Jean, le repos de sa propre âme, de celle de ses enfants et de ses parents, elle a permis aux chartreux de Marienich de faire usage dans ses états des fermages et des rentes achetées par eux à réméré, jusqu'à leur rachat. 1430, 13 février. - Original, veau. - n° 155. - 1430, 13 février. - A. 111.

\* Marienich. - La duchesse Catherine de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils Henri et Jean, avoir rendu à réméré au couvent de Marienich, pour la somme de 400  $\text{fl}$  une contribution (taille) annuelle à lever à Greismülhen. 1430, 13 février. - Collection Schriöter, n° XXXV. d'après l'original aux archives de Schwerin. - n° 156. - 1431, 8 novembre. - B. 45.

Marienich. - L'écuyer Henri Schele, domicilié à Wendisch-Langendorf, rend à Ludke de Grollen, bourgeois de Stralsund, 2 droent (mennes) de blé à Sarrentzies, pour la somme de (a). Orböt, expression de nord ou locale, ne peut signifier que cens ou rédemption. -

- Inventaire -

60  $\text{q}$  argent de Sund. 1431, 8 nov. - Livre de copies A. fol. 54<sup>a</sup> - 54<sup>b</sup>.

n<sup>o</sup> 157. -

1431, 15 Decembre

A. 112.

Marieneh. - L'écuyer Frédéric Axekow, domicilié à Damshagen, déclare avoir rendu à rembré au couvent de Marieneh, pour la somme de 100  $\text{q}$ , argent de Rostock, une rente de 6  $\text{q}$  argent de Rostock, sur son village et sa propriété de Wandisch - Bolkow. 1431, 15 Dec.

Livre de copie B. fol. 36. -

n<sup>o</sup> 158. -

1433, 1<sup>er</sup> Avril. -

B. 46.

Marieneh. - Ammeke schele, fille de D'ich, vend à Ludeke van Gollen, bourgeois de Stralsund, 2 arpents de blé à Sarrentzies, pour la somme de 60  $\text{q}$ , argent de Sund.

1433, 1<sup>er</sup> Avril. - Livre de copies A. fol. 54<sup>b</sup> - 55<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 159. -

1435, 16 Mars. -

A. 113.

Marieneh. - Acte Danois relatif à un champ, sans importance. 1435, 16 Mars.

Livre de copie B. fol. 80<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 160. -

1435, 19 Juin. -

A. 114. -

Marieneh. - Le prieur Hawri et le chapitre du couvent de Marieneh près de Rostock, déclarent avoir rendu pour une somme de 185  $\text{q}$  argent de Sund et pour un fermage annuel leur moulin de Reez, nouvellement reconstruit, à Klaus Mohor, ci-devant cabaretier au dit lieu. 1435, 19 Juin. - Livre de copies B. fol. 846. -

n<sup>o</sup> 161. -

1435, 17 octobre. -

B. 47.

Marieneh. - Ludeke Vost et Arnt Vost, bourgeois de Stralsund, vendent au couvent de Marieneh leur ferme à Cordeshagen, pour la somme de 240  $\text{q}$ , argent de Sund. 1435, 17 oct. - Livre de copies A. fol. 19<sup>a</sup> - 20<sup>a</sup>.

n<sup>o</sup> 162. -

1435, 22 oct. -

A. 115. -

Marieneh. - (Sierersshagen). - Henri Katzow, bourgeois de l'ancien conseil de Rostock, et son fils Engelke, déclarent qu'avec pleins pouvoirs d'Ernegarde, femme d'Engelke, ils ont rendu au couvent de Marieneh, pour la somme de 2000 Marcs, argent de Sund, le village de Sierersshagen. 1435, 22 oct. - Original, 4 sceaux. -

n<sup>o</sup> 163. -

1435, 24 octobre. -

A. 116.

Marieneh. - (Sierersshagen). - La duchesse Catherine de Mecklenbourg déclare en son nom et au nom de ses fils Henri et Jean, avoir rendu au couvent de Marieneh le village

— Inventaire —

Le village de Sierersshagen qui échet au dit couvent par suite d'une demande de Henri Katzow et de son fils Engelken, rendu sous réserve de valaise justice. 1435, 24 oct. — Original, 1 sceau. —

N° 164. —

1435, 24 Octobre. —

A. 117.

Mariensch. — (Sierersshagen). — La duchesse Catherine de Mecklenbourg ratifie en son nom et au nom de ses fils Henri et Jean, l'acquisition du village de Sierersshagen, faite de Henri Katzow et de son fils Engelken par le couvent de Mariensch. 1435, 24 octobre. Original, 1 sceau.

N° 165. —

1435, 26 Octobre. —

A. 118. —

\* Mariensch. — Henri Katzow, bourgmestre de l'ancien conseil de Rostock, et son fils Engelke donnent à la duchesse Catherine de Mecklenbourg et à ses héritiers une lettre réversale déclarant qu'ils ne feront jamais de réclamations à cause de la forme simulée de l'acte du 24 oct. 1435. — 1435, 26 oct. — Collection Schröter, Reg. n° 41, d'après l'original conservé aux archives de Schwerin. —

N° 166. —

1435, 2 Novembre. —

B. 48.

Mariensch. — Le prieur et le chapitre du couvent de Mariensch attestent que Ludke Voet et Amt Voet, bourgeois de Stralsund, ont acheté, avec leur autorisation, 34 1/2 acres de champs de la ferme qu'ils leur ont vendue. 1435, 2 nov. Livre de copies A. fol. 209 205. —

N° 167. —

1435, 12 novembre. —

A. 119.

Mariensch. — (Sierersshagen). — Sander Bytter, domicilié à Grenz, bailli à Schw<sup>an</sup> déclare que pendant tout le temps où il a été à la tête du village de Sierersshagen, il a reçu tous les fermages des paysans de cet endroit. 1435, 12 nov. Original, 1 sceau.

N° 168. —

1435, 22 Novembre. —

A. 120.

Mariensch. — (Sierersshagen). — Instrument notarié du paiement de 1600 marcs pour le village de Sierersshagen fait dans la demeure d'Henri Blome, bourgmestre de Stralsund, par le père Limothée, procureur du couvent de Mariensch, à Engelkin Katzow, par l'entremise d'Henri Blome le jeune. 1435, 22 nov. Original.

N° 169. —

1435, 22 Novembre. —

A. 121. —

Mariensch. — (Sierersshagen). — Instrument notarié de la déclaration faite au domicile d'Henri Blome, bourgmestre à Stralsund, par Hermegarde, femme d'Engelkin Katzow domiciliée actuellement à Wismar, et attestant qu'Henri Katzow et son

— Inventaire —

et son mari ont vendu le village de Sivershagen au couvent de Marienesh,  
et qu'ils ont renoncé à toute prétention sur ce village à cause de ce dot.  
1435, 22 novembre. — Original. Instrument notarié. —

n° 170. —

1436, 2 Janvier. —

A. 123. —

+ + Marienesh. — Le prieur Sibrand et le chapitre du couvent de Marienesh dé-  
clarent que Klaus Moller leur a payé 35  $\text{q}$  argent de Sund, à compte de la  
somme qu'il leur doit pour le moulin de Reeg. 1436, 2 janv. — Livre de copie B. fol. 84<sup>a</sup>

n° 171. —

1436, 12 Janvier. —

A. 123. —

+ \* Marienesh. — Le prieur Sybrandus, le vicaire Henri, le procureur Limothée  
et tout le chapitre de Marienesh déclarent qu'ils veulent célébrer 4 annivers-  
-aires pour le repos de l'âme du prince Guillaume de Wenden et de ses parents  
don. et que ledit prince a donné 300  $\text{q}$ . pour la fondation d'une cellule et l'érection  
d'un autel dans le cloître. 1436, 12 Janvier. — Collection Schöster n° XLVI. d'après  
l'original aux archives de Schwerin. —

n° 172. —

1436, 14 Janvier. —

A. 124. —

+ + Marienesh. — La duchesse Catherine de Mecklenbourg et les ducs Henri et Jean  
déclarent avoir vendu à réméré au prieur Sybrand, au vicaire Henri, au procureur  
Limothée et au chapitre du couvent de Marienesh près de Rostock un cens (orbör)  
de 5  $\frac{1}{4}$   $\text{q}$ . argent de Lübeck, à Kröpelin pour la somme de 900  $\text{q}$  argent de Lübeck.  
1436, 14 Janvier. — Livre de copies B. fol. 102<sup>a</sup>. —

n° 173. —

1436, 15 Janvier. —

A. 125. —

+ - arine de Mecklenbourg et ses fils Henri et Jean, ont vendu au prieur Sybrand,  
au vicaire Henri, au procureur Limothée et au chapitre du couvent de Mar-  
-ienesh près de Rostock un cens (orbör) de 75  $\text{q}$  argent de Lübeck dans leur ban-  
-lieue, et promet de payer annuellement ces 75  $\text{q}$ . au couvent. 1436, 15 Janvier.  
Livre de copie B. fol. 102<sup>a</sup> 102<sup>b</sup>. —

n° 174. —

1436, 21 Avril. —

B. 49. —

+ Marienesh. — Mathe Wren, veuve de Hans Wren, bourgeois de Stralsund,  
vend au couvent de Marienesh 3 arpents du village de Göttemitz pour la somme  
de 695  $\text{q}$  argent de Sund. 1436, 21 Avril. — Livre de copie A. fol. 28<sup>a</sup> 29<sup>b</sup>.  
-22- n° 175

- Inventaire -  
1436, 25 Avril. -

N° 175. -

B. 50.

+ Marienb. - Catharine Kedinghagens veuve à Gherwen Ronneg arven, bourgeois de Stralsund, une rente de 35 ff, sur 3 charrais de terre à Mikes, rente qu'elle a héritée de ses frères Arnd et Marguand Porrad, elle la vend pour la somme de 700 ff. 1436, 25 Avril. - Livre de copies A. fol. 42<sup>a</sup> 43<sup>b</sup> -

N° 176. -

1436, 21 Mai. -

B. 51.

+ Marienb. - Herborgh, veuve du conseiller de Stralsund Colie Ghildenhusen, domiciliée à Lübeck, vend au couvent de Marienb., sa part du village de Gotenitz pour la somme de 750 ff, argent de Sund. 1436, 21 Mai. - Livre de copies A. fol. 26<sup>b</sup> 28<sup>a</sup> -

N° 177. -

[1436], 16 Juillet. -

A. 126.

+ Marienb. - Albert Jung à Stralsund donne aux chanoines de Marienb., près de Rostock, des renseignements sur la manière dont le village de Gotenitz se passa des mains des frères Albert et Werner Gildehusen, entre celles des veuves actuelles [Herborg] Gildehusen et [Mette Wren]. [1436], 16 Juillet. - Livre de copies A. fol. 28<sup>a</sup> 28<sup>b</sup>. Livre de copies B. fol. 806. -

N° 178. -

1436. 29 Decembre. -

A. 127.

Marienb. - (Bierershagen). - Instrument notarié de la mise en possession du couvent de Marienb. du village de Bierershagen, faite par Grubo Parogge, fils d'Otto, sur l'ordre de la duchesse Catharine et de ses conseillers. 1436, 29 Decembre. - original -

N° 179. -

1437, 6 Janvier. -

B. 52.

+ Marienb. - Herborch, veuve d'Hans Pleskow, bourgeois de Lübeck, donne au couvent de Marienb. quittance du prix de vente de la moitié du village de Gotenitz. 1437, 6 Janvier. - Livre de copies A. fol. 28<sup>a</sup> Annexe: Notabilia quoddam de Ghotemise. -

N° 180. -

1437, 6 Janvier. -

B. 53.

+ Marienb. - Mette Wren, veuve de Hans Wren, donne au couvent de Marienb. quittance du prix de vente de la moitié du village de Gotenitz. 1437, 6 Janvier. Livre de copies A. fol. 29<sup>b</sup> 30<sup>a</sup>. -

N° 181. -

1437, 20 Août. -

B. 54.  
Marienb.

— Inventaire —

+ Marienesh. — Rotzher Stenwech, bourgeois de Stralsund, vend à Bernd Bolhagen, bourgeois dudit lieu, à réméré, pour la somme de 450  $\text{q}$ , argent de hünd, une rente de 20  $\text{q}$  sur sa ferme <sup>deme</sup> uppe d'engle Brynke. 1437, 30 Août. — Livre de copies A. fol. 11<sup>b</sup> 12<sup>b</sup>.  
n° 183. — 1439, 11 Juin. — B. 55.

+ Marienesh. — Rotzher Stenwech, bourgeois de Stralsund, vend à Bernd Bolhagen, bourgeois dudit lieu, sa ferme up deme Brynke à Brandeshagen. 1439, 11 Juin. —  
Livre de copies A. fol. 12<sup>b</sup> 13<sup>a</sup>. —

n° 183. — 1439, 16 novembre. — A. 128.

Marienesh. — (Lambrechtshagen). — Hermann Wylte, official général de la cour de Schwere, atteste que Benoitte, femme de l'écuier Erich Zwertze, a déclaré en sa présence avoir abandonné au courant de Marienesh son douaire à Lambrechtshagen, pour la somme de 136 marcs 8 schillings. 1439, 14 nov. original, 1 sceau. —

n° 184. — 1439, 17 novembre. — A. 129.

Marienesh. — (Lambrechtshagen). — Erich Zwertze, écuyer à Lambrechtshagen, déclare en son nom, au nom de sa femme Benoitte et de ses fils Otto et Hans, avoir rendu à réméré au courant de Marienesh, au su des maîtres paysans de Schutott, qui ont été jus qu'ici les fermiers, un Kamp (mesure locale) de champs et le grand pré de Lambrechtshagen. — 1439, 17 novembre. — original, 5 sceaux. —

n° 185. — 1440, 6 février. — A. 130.

Marienesh. — (Reez). — Jean Obrecht, bourgeois de Rostock, déclare avoir fait avec le courant de Marienesh un accord en vertu duquel il <sup>lui cède</sup> ~~l'a~~ au prix de 20 marcs une rente de 6 marcs à Reez, rente hypothéquée par les frères Szecland et Borchard de Vertzen à Otto Lryne et rendue par ce dernier à lui (Jean Obrecht). 1440, 6 février. original, 1 sceau. —

n° 186. — 1440, 26 Mars. — B. 56.

+ Marienesh. — Henri Schale vend à Ludeke de Gollen, bourgeois de Stralsund, une rente de 12  $\text{q}$  à Sarrentzien, pour la somme de 184  $\text{q}$  10  $\beta$  argent de hünd. 1440, 26 Mars. — Livre de copies A. fol. 55<sup>a</sup> 55<sup>b</sup>. —

n° 187. — 1440, 26 Mars. — B. 57.

+ Marienesh. — Bernd Werrowe, bourgeois de Stralsund, vend à Ludeke Gollen, bourgeois de Stralsund, 12  $\text{q}$  de rente à Sarrentzien, pour la somme de 140  $\text{q}$  10  $\beta$ , argent <sup>de hünd</sup> de hünd.

— Inventaire —

de Sund. 1440, 26 Mars. — Livre de copies A. fol. 55<sup>a</sup> 56<sup>b</sup> —

n° 188. —

1440, 1<sup>er</sup> Mai. —

A. 131.

Marienech. (Reez). — Jean Matsche et sa femme Geseke, veuve de conseiller de Rostock Henri Baggel, déclarent être tenus de payer à Jean Letrom une rente viagère de 15 marcs qui lui reviennent du village de Reez appartenant en ce moment au couvent de Marienech. 1440, 1<sup>er</sup> Mai. — Original, 4 sceaux. —

n° 189. —

1440, 27 Mai. —

A. 132.

Marienech. — (Sievershagen). — Vitke van Gene, Jean Odbrecht, bourgmestre, et Winold Baggel, bourgeois de Rostock, Bernd Kempe, Ludke Ghummer et Kerstom Axkow, écuyers, déclarent avoir amené entre le couvent de Marienech d'une part, et Pierre Lindemann, et ses fils Pierre, Thidke et Matthias, d'autre part, une entente concernant un fermage de une livre pfennig à payer par les derniers ou premiers pour un legs et deux charues tirés à Sievershagen, près du chemin de Boberan. 1440, 27 Mai. — Original, 4 sceaux. —

n° 190. —

1440, 17 Août. —

A. 133.

Marienech. — L'évêque Hermann de Schwerin, déclare avoir, sur la demande du couvent de Marienech, statué que ledit couvent aurait à payer annuellement, jus qu'à ce qu'il se soit redimé, le demi boiss caud aroine (Mab Korn) — (arone auctionalis arone) que le sacristain de Lichtenhagen réclame pour la demi charue de terre sur laquelle le couvent est bâti. 1440, 17 Août. — Original. <sup>1 sceau</sup>

2. n° 191. —

1440, 22 novembre. —

B. 58. —

+ Marienech. — ~~Bernd Warrone, bourgeois de Stralsund, vend à Ludke de Golley, bourgeois de Stralsund, 12 pf de rente à Larentzies, pour la somme de 140 pf 10 s. argent de Sund. Gherren Rounegare, bourgeois de Stralsund, vend à Henri Levinghe, bourgeois dudit lieu, un fermage de 35 pf 3 y, 8 et 1/2 boissaux de seigle, 8 et 1/2 boissaux d'aroine et 16 poulets sur 3 charues de terre à Mukes, il les lui vend à réméré pour la somme de 750 pf. 1440, 22 nov.~~

Livre de copies A. fol. 43<sup>a</sup> 44<sup>a</sup>. —

n° 192. —

1441, 10 novembre.

B. 59. —

1. + Marienech. — Klaus Krakow, conseiller à Stralsund, et ses fils Martis vendent au couvent de Marienech un fermage de 40 pf de deux parts du bled de Smedes.

- Inventaire -

de Smedeshagen, un farnage de 15  $\text{g}$  de la ferme de Kedinghagen, et un farnage de 13  $\frac{1}{2}$   $\text{g}$  au village de Luderhagen, 1441, 10 nov. - Livre de copies A. fol. 36<sup>b</sup> - 37<sup>b</sup>. -

n° 193. -

1442, 17 Janvier. -

B. 60. -

+ Marienesh. - Klaus Krakow, conseiller à Stralsund, et son fils Martin, donnent au couvent de Marienesh, quittance d'une somme de 2000 marcs moins 43  $\text{g}$  9 y pour les biens de Smedeshagen, de Kedinghagen, et de Luderhagen, vendus audit couvent, 1442, 17 Janvier. - Livre de copies A. fol. 57<sup>b</sup>. -

n° 194. -

1442, 20 Janvier. -

A. 134. -

+ Marienesh. - Klaus Krakow, conseiller à Stralsund, et son fils légitime Martin Krakow déclarent avoir reçu du couvent de Marienesh, près de Rostock, 2000 marcs de rente provenant de 2 parts et de 2 fermes de biens de Smedeshagen, dans la paroisse de Prown, et 14  $\text{g}$  de rente provenant du village de Luderhagen, dans la paroisse de Voghedeshagen, 1442, 20 Janvier. - Livre de copies B. fol. 16. -

n° 195. -

1442, 29 Avril. -

A. 135. -

Marienesh. - Les ducs Henri et Jean de Mecklenbourg déclarent avoir rendu don, au couvent de Marienesh une rente de 6 marcs, argent de Lubek, à Tiererthage, pour la somme de 500 marcs, argent de Rostock, et donnent cette somme audit couvent en toute propriété avec anciennes immunités et franchises pour le repos de leur âme, de celles de leurs ancêtres et de leurs descendants, 1442, 29 Avril. - original. - 2 veaux. -

n° 196. -

1442, 27 novembre. -

B. 61. -

+ Marienesh. - Hans Koch, domicilié à Gotenitz, vend à Wylm Myankerte, bourgeois de Stralsund, une ferme à Gotenitz pour la somme de 320  $\text{g}$ , argent de Lund. 1442, 27 nov. - Livre de copies A. fol. 30<sup>a</sup> - 30<sup>b</sup>. -

n° 197. -

1443, 6 Juin. -

B. 62. -

Wylm Myankerte, bourgeois de Stralsund, vend à Hans de Kethen, bourgeois dudit lieu, une ferme (à Gotenitz) pour 320  $\text{g}$ , argent de Lund. 1443, 6 Juin. Livre de copies A. fol. 30<sup>b</sup> - 31<sup>a</sup>. -

n° 198. -

1444, 6 Juin. -

A. 136. -

\* Marienesh. - L'évêque Nicolas de Schwerin, accorde une indulgence au couvent de Marienesh

— Inventaire —

de Marienesh. — 1444, 6 juin. — Imprimé vers 1744 pag. 67. — Dans Rostöcker  
Urk. et ann. 1744 pag. 67. —

n° 199. —

1444, 28 Juin. —

A. 137.

x Marienesh. — L'évêque Conrad de Havelberg accorde une indulgence de 40 jours  
aux frères Gustave et novices du couvent de Marienesh. 1444, 28 Juin. — (Il y  
a une erreur ici, dit le traducteur, A-t-on voulu dire: aux frères et aux novices.) — original.

n° 200. —

1444, 14 Décembre. —

A. 138.

x Marienesh. — (Mönchhagen). — Wynold Baggel et Henri Baggel, bourgeois de  
Rostock, déclarent avoir rendu à reméré au couvent de Marienesh, une taille an-  
nuelle de 15 marcs, argent de lund, à Mönchhagen, pour la somme de 300  
marcs. 1444, 14 Dec. — original, 4 sceaux. —

n° 201. —

1445, 12 Mars. —

A. 139.

x Marienesh. — (Mönchhagen). — Wynold Baggel et Henri Baggel, bourgeois  
de Rostock, déclarent avoir rendu à reméré au couvent de Marienesh, une taille  
annuelle de 51  $\frac{1}{2}$  s, 10 et  $\frac{1}{2}$  y. à Mönchhagen, pour la somme de 1027 marcs.  
1445, 12 Mars. — original, 4 sceaux. —

n° 202. —

1445, 12 Mars. —

A. 140.

x Marienesh. — (Mönchhagen). — Wynold et Henri Bagghale déclarent qu'ils ne ven-  
lent affaiblir, par des lois de justice et d'expédition d'actes de procédure et par des  
servitudes, la solvabilité des paysans de Mönchhagen, sur lesquels le couvent de  
Marienesh a acheté ses rentes. 1445, 12 Mars. — original, 2 sceaux. —

n° 203. —

1446, 27 Janvier. —

A. 141.

x Marienesh. — Le duc Henri de Mecklenbourg ratifie l'acte de la vente de Grand  
et Petit Holz, faite en date du 13 déc. 1422 par le prince Guillaume de Wenden,  
au couvent de Marienesh. 1446, 27 Janvier. — Collection Schöter n° LXX. —

n° 204. —

1446, 1<sup>er</sup> Juillet. —

B. 63. —

+ Marienesh. — Gherman Romnagore, bourgeois de Stralsund, vend définitivement à  
Henri Leverynge, bourgeois dudit lieu, ses 3 fermes à Mukes, pour la somme de  
900  $\frac{1}{2}$ . 1446, 1<sup>er</sup> Juillet. — Livre de copies A. fol. 46<sup>a</sup> 45<sup>a</sup>. —

n° 205. —

1446, 10 Août. —

B. 64.

+ Marienesh. — Le conseil de Stralsund rédige un acte du duc Bogislaw de Poméranie

924 A. 11.

- Inventaire -

du 4 Avril 1361. - 1446, 10 Août. - Livre de copies A. fol. 42. -

n° 206. -

1446, 23 Août. -

B. 65.

+ Marienesh. - Klaus Krosse, bourgeois de Stralsund, vend à Arnt 7oth, conseiller audit lieu, une ferme à Lissow pour 200 q, argent de Sund. 1446, 23 Août. -

Livre de copies A. fol. 39<sup>a</sup>. -

n° 207. -

1446, 7 sept. -

B. 66.

+ Marienesh. - Arnt 7ot, conseiller à Stralsund, vend à Alf Greverade, conseiller audit lieu, une ferme à Lissow pour 200 q, argent de Sund. 1446, 7 sept. -

Livre de copies A. fol. 39<sup>a</sup> = 40<sup>a</sup>. -

n° 208. -

1446, 28 sept. -

A. 142.

+ Marienesh. - Arnt de Gummeres, domicilié à Lambrechtshagen, déclare avoir rendu à reméré à Jean Cremler, vicair à Güstrow, une rente de 4 q à Lichtenhagen, pour la somme de 50 q, argent de Rostock. 1446, 28 sept. - Livre de copies B. fol. 108<sup>a</sup>. -

n° 209. -

1446, 10 nov. -

B. 67.

+ Marienesh. - Les frères Symon et Henning Junghe, fils d'Albert, et les tuteurs des sœurs dedit, vendent à Henri Levering, bourgeois de Stralsund, un fermage de 29 q et 31 poulets à Mukes, et 12 q de rente à Peron pour 1160 q, argent de Sund. 1446, 10 nov. - Livre de copies A. fol. 45<sup>a</sup> = 45<sup>b</sup>. -

n° 210. -

1446, 11 nov. -

A. 143.

+ Marienesh. - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare avoir rendu à reméré au couvent de Marienesh, près de Rostock, une rente de 15 q, argent de Lübeck, sur la basse justice de Klein-Schwass dans la paroisse de B'etow, pour le prix de 300 q argent de Lübeck. 1446, 11 novembre. - Livre de copies B. - et. . . .

n° 211. -

1447, 17 Février. -

A. 144.

Marienesh. - (Mönchhagen). - Winold Bagghel et Henri Bagghel, bourgeois de Rostock, déclarent que dans la cote de vente concernant Mönchhagen, il a été attribué par erreur au couvent de Marienesh 8 schillings sur la ferme de Hans Willen, et lui attribuent en remplacement 8 schillings sur la ferme de Henri Mars. 1447, 17 février. - original  
2.5.12.12.

n° 212. -

1447, 4 Mai. -

B. 68. -

+ Marienesh. - Hans Kack déclare avoir remis à Drewes Thore, sur l'avis de celui-ci, 1 et 1/2 charrue et 1 kavel de bois, pourquoy ledit paiera annuellement un fermage de 19 q.

- Inventaire -

19 ff. 1447, 4 Mai. - Livre de copies A. fol. 31<sup>a</sup> 31<sup>b</sup>. -

n° 213. - 1447, 13 Octobre. - A. 145.

+ Marienb. - Le père Henri, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb. près de Rostock, déclarent que, par reconnaissance pour les bienfaits accordés à leur couvent, lors de sa fondation et de sa consécration, par le bourgeois Winnold Baggel et par son fils Winnold Baggel, ils donnent à ce dernier, pour sa vie durant, une prébende et la cellule de pierre près de la porte cochère à droite de l'entrée, ainsi que le chauffage. 1447, 13 oct. - Vidimus du conseil de Münster du 24 oct. 1552. -

n° 214. - 1447, 8 novembre. - A. 146.

+ + Marienb. - Le père Limothée, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb. près de Rostock, déclarent qu'en vertu du testament de Nicolas Schacht, de son vivant curé à Dangarten, ils ont reçu la somme de 100 ff, et qu'en compensation ils veulent payer à Jacob et à Nicolas Schacht une rente annuelle de 5 ff à Mönchhagen. 1447, 8 novembre. - Livre de copie B. fol. 20. -

2. n° 215. - 1447, 31 Décembre. - B. 69.

+ Marienb. - Laurent Myse, domicilié à Lüssow, vend à Alf Greverade, conseiller à Stralsund, 8 ff sur la ferme de Lüssow, il les lui vend à réméré pour la somme de 100 ff, argent de hnd. 1447, 31 dec. - Livre de copies A. f. 40. -

1. n° 216. - 1447, 19 Décembre. - A. 147.

x Marienb. - (Mönchhagen). - Winnold Baggel, le prieur, et Henri Baggel, bourgeois de Rostock, déclarent avoir rendu au couvent de Marienb., à réméré, toutes leurs servitudes, moines et droits de justice à Mönchhagen, pour la somme de 1700 marcs. 1447, 19 dec. - Original, 4 sceaux. -

n° 217. - 1448, 19 février. - A. 148.

+ Marienb. - Instrument notarié de la vente faite en date du 19 fév. 1448, par Simon Mellin, bourgeois de Güsthov, d'une rente de 8 schillings, argent de Liibeck, sur son jardin, ultra pontem, glis, à Dietrich Lante, trésorier de la collégiale de ce lieu, pour la somme de 6 ff, argent de Liibeck. 1448, 19 fév. - Livre de copies B. fol. 94<sup>a</sup>

n° 218. - 1449, 16 Mars. - A. 149. -

x + Marienb. - Hermann vanden Broke, clerc du diocèse de Münster, renonce à une rente

— Inventaire —

rente de 10 marcs et 10 schilling à Rostock, qu'il a achetée, et l'attribue aux chartreux de Marienb. 1449, 16 Mars. — livre de copies B. fol. 120<sup>e</sup>.

n° 219. —

1450, 15 Juin. —

A. 150.

+ Marienb. — Nicolas Hulow, prêtre de diocèse de Schwerin, déclare avoir donné aux chartreux de Marienb. une rente de 12  $\text{g}$  à Viegen, dans la paroisse de Neuentlich, qui lui a été vendue par Otto Veregge, 1450, 15 Juin. — livre de copies B. fol. 1196-1202.

n° 220. —

1450, 9 octobre. —

A. 151. —

Marienb. — (Grand-Store). — Frédéric, roi des Romains, charge l'évêque Nicolas de Schwerin, de poursuivre sur la plainte portée par le conseil de Lübeck contre les bourgeois Henri Buck, Vicke von der Lüne et Jean Odbrecht, le conseiller Jean Copelin, et le bourgeois Engelke Katzow de Rostock à cause d'un prêt et de l'hypothèque d'un demi village de Grand-Store faite à cet effet, 1450, 9 oct. copie du 14 août 1451.

n° 221. —

1450, 10 novembre. —

B. 70. —

+ Marienb. — Albert Hertoger, conseiller à Stralsund, vend à réméré au couvent de Marienb. près de Rostock sa moitié du village de Levin, et de deux charrettes de terre à Leskenhagen pour la somme de 3300  $\text{g}$  25  $\text{b}$ , argent de Suid. 1450, 10 nov. — livre de copies A. fol. 60<sup>e</sup> 61<sup>e</sup>. —

n° 222. —

1451, 9 Janvier. —

A. 152.

x Marienb. — (Mönchhagen). — Henri Bagghell, bourgeois de Rostock, déclare avoir rendu à réméré au couvent de Marienb. une taille annuelle de 36  $\text{g}$ , 5  $\text{b}$  9  $\text{g}$ , argent de Suid, à Mönchhagen, pour la somme de 800 marcs, 1451, 9 Janv. original, 3 copies.

n° 223. —

1451, 14 Août. —

A. 153. —

Marienb. — (Grand-Store). — L'évêque Nicolas de Schwerin, comme, en déclinant copie de l'acte du roi Frédéric du 9 oct. 1450, les bourgeois de Rostock Henri Buck, Vicke von der Lüne et Jean Odbrecht, le conseiller Jean Copelin, et le bourgeois Engelke Katzow, d' avoir à comparaître devant lui, en son château de Butzow, 12 jours après réception de cette citation, 1451, 14 août — original etc. —

Libet collecte de anno Domini etc. lxxxix. —

n° 224. —

1452, 26 février. —

A. 154.

Marienb. — (Ulmenhorst). — L'évêque Hans de Ghummeren, domicilié à Bliessen, déclare avoir rendu à réméré à Henri Wytznke, domicilié à Ulmenhorst, le champ appelé

— Inventaire —

appelé Hede, pour la somme de 30 marcs, argent de lund. 1452, 26 Février.  
Original. 4 sceaux. —

n° 225. —

1453, 27 Janvier. —

A. 155.

+ Marienb. — L'écuyer Otto Scheping, domicilié à Alt-Millershagen, dans le pays de Barth, déclare avoir rendu à réméré à lalcke Velthusen et à Nybcke Steen-poghe, religieux à Ribnitz, une rente de 8 marcs sur son bien de Detmerstoye, pour la somme de 100 g argent de lund. 1453, 27 Janvier. — Livre de copies B. fol. 119<sup>a</sup> 119<sup>b</sup>

n° 226. —

1453, 22 Août. —

A. 156.

Marienb. — (Raz). — Le chapitre de Gustrou déclare avoir rendu au couvent de Marienb. sa part du moulin de Klein-Raz pour la somme de 100 g. 1453, 22 Août. — Original. 3 sceaux. —

n° 227. —

1453, 21 Novembre. —

A. 157.

x Marienb. — (Mönchhagen). — Henri Bagghole, bourgeois de Rostock, déclare avoir rendu au couvent de Marienb. le village de Mönchhagen pour la somme de 5144 g 9 B. 1453, 21 novembre. — Original, 4 sceaux. —

n° 228. —

1454, 11 Novembre. —

A. 158.

Marienb. — (Konow). — L'écuyer Kersten Axkone, domicilié à Ziesendorf, déclare avoir rendu à réméré à Jean Werneré Doyen à Bützow, 8 marcs de Lübeck sur son bien de Konow, pour 100 marcs, argent de Lübeck. 1454, 11 nov. — Original, 3 sceaux. Livre de copies B. fol. 110<sup>b</sup>. —

n° 229. —

1454, 5 Décembre. —

B. 71. —

+ Marienb. — Le couvent de Marienb. près de Rostock déclare avoir rendu à Gertrude veuve d'Albert Hertöger, et à ses enfants le château de Levin, avec le jardin, et la plus grande partie de la succession près du moulin, pour la somme de 306 g 4 B. —

1454, 5 Dec. — Livre de copies A. fol. 61<sup>b</sup>. —

n° 230. —

1456, 12 Janvier. —

A. 159.

Marienb. — (Pastow). — Henri Witte, bourgeois de Rostock, et Hinrichus Witte déclarent avoir rendu à Arnt Kryzow et à Koucke Westral une rente de deux marcs sur le cabaret à l'entrée du village de Pastow, pour la somme de 20 marcs. 1456, 12 Janv. — Original, 2 sceaux.

n° 231. —

1456, 6 Avril. —

A. 160.

Marienb. — (Schwan). — L'écuyer Erich Swartzé, domicilié à Lambrechtslagen, déclare  
recevoir

- Inventaire -

redonner au couvent de Marienck la somme de 80 marcs, abstraction faite d'autres réclamations, d'après le compte passé entre eux en date du 18 mars 1456 concernant la vente de 6 marcs à Schwass vendue par lui au couvent. 1456, 6 Avril. - Original, 1 reau. n° 232. - 1456, 25 Juillet. - A. 161.

Marienck. - (Bildemow). - Le duc Henri de Mecklenbourg confirme au bourgeois de Rostock Gottschalk Buck tous les privilèges et toutes les immunités accordés par lui et par ses ancêtres par rapport aux villages de Bildemow, Grand Store, Albestorf et Birstow. 1456, 25 Juillet. - Original, 1 reau. -

n° 233. - 1457, 3 février. - A. 162.

+ Marienck. - Günther Sinncke, domicilié à Karow, déclare avoir vendu à réméré au prieur limothée et au chapitre du couvent de Marienck un fermage de 8  $\text{pf}$ , argent de hünd, à Scharstorf pour la somme de 100  $\text{pf}$  (marcs?) argent de hünd. 1457, 3 fév. - Livre de copies B. fol. 1136. -

n° 234. - 1459, 19 février. - A. 163.

Marienck. - (Lambrechtshagen). - L'écuier Ulrich Swertze, domicilié à Lambrechtshagen, déclare avoir vendu à réméré, avec le consentement de ses enfants Otto, Eggerd et Toalhin, un champ de 18 acres, appelé le haut champ, au couvent de Marienck pour le prix de 100 marcs argent de hünd. 1459, 19 février. - Original - 6 reaux. -

n° 235. - 1460, 15 Mars. - A. 164. -

+ Marienck. - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare avoir vendu à réméré au couvent de Marienck, près de Rostock, sur la banne justée un revenu régulier de 9  $\text{pf}$ , argent de hünd, au village de Mönchhagen pour la somme de 100  $\text{pf}$ , argent de hünd. 1460, 15 Mars. - Livre de copies B. fol. 126. -

n° 236. - 1460, 3 Avril. - B. 72. -

+ Marienck. - Le conseil de Barth atteste que Henri Gronynck a vendu au couvent de Marienck une charue franche près de Barth et lui a fait don de 1 et  $\frac{1}{2}$  acre de champs au même lieu. 1460, 3 Avril. - Livre de copies A. fol. 7° 8°. -

n° 237. - 1460, 17 Avril. - A. 165.

+ Marienck. - L'écuier Klaus de Ghummeden, domicilié à Bliesthorp, déclare avoir vendu au prieur limothée, au vicaire Rupert, au procureur Nicolas et au chapitre du couvent de Marienck le fermage de 2  $\text{pf}$ , argent de hünd, de moellin de Lichtenhagen pour la somme de 33  $\text{pf}$ .

- Inventaire -

33 ff, 5 ff, 4 y, argent de Sund. 1460, 17 Avril. - Livre de copies B, fol. 105<sup>b</sup> 106<sup>a</sup>.  
n° 238. - 1460, 24 Août. - A. 166.

+ Marienb. - Instrument notarié de la vente d'une rente de 4 ff sur le Schulz-  
hof, dans le territoire de la ville de Gustrow, faite en date du 24 août 1460  
dans la collégiale de Gustrow, au vicaire Jean Micker, par Nicolas Kokemeter  
bourgeois et habitant de Gustrow. 1460, 24 Août. - Livre de copies B, fol. 93<sup>b</sup>. -  
n° 239. - 1461, 28 sept. - A. 167.

Marienb. - (Lambrechtshagen). - L'éuyer Erich Mertz, domicilié à Lambrechtshagen, et ses fils Otto, Egghard et Toachim, déclarent avoir rendu à réméré au couvent de Marienb., la prairie située sur leur propriété de Lambrechtshagen, et appelée Achterkoppel, laquelle a été exploitée quelque temps par Bernd Dunker, bourgeois de Rostock, pour la somme de 160 marcs argent de Rostock. 1461, 28 sept. - original, 7 recoux. -

n° 240. - 1461, 10 nov. - A. 168.

Marienb. - (Nienhuser). - L'éuyer Otto Smaker, domicilié à Nienhuser, déclare avoir rendu à réméré au couvent de Marienb., près de Rostock, une rente de 16 marcs, argent de Rostock, à Nienhuser, pour la somme de 250 ff, argent de Rostock. 1461, 10 nov. - Original, 3 recoux. -

n° 241. - 1462, 15 février. - A. 169.

Marienb. - (Lambrechtshagen). - L'éuyer Erich Mertz, domicilié à Lambrechtshagen, déclare avoir rendu à réméré, avec le consentement de ses fils Otto, Egghard et Toachim, au couvent de Marienb., une forêt située sur sa propriété de Lambrechtshagen, forêt appelée Dron ou Dronrieman, avec la prairie y adjacente, pour la somme de 60 marcs, argent de Sund. 1462, 15 février. - original, 6 recoux. -

n° 242. - 1462, 24 Août. - B. 73.

don. + Marienb. - Henri Gronyck, bourgeois de Barth, fait don au couvent de Marienb. de 1 acre de champs près de Barth. 1462, 24 Août. - Livre de copies A, fol. 6<sup>a</sup> 6<sup>b</sup>.

n° 243. - 1463, 8 février. - A. 170.

+ Marienb. - Jean Bremer et Nicolas Wange, vicaires de l'église paroissiale (viduariorum) de Gustrow, déclarent que les héritiers testamentaires de Hermann Distelow, schol.  
- astre.

- Inventaire -

astre de la cathédrale, ont déposé chez eux un acte relatif à 4 mars, argent de Liebeck, dont Hermann Dittelow a disposé au dernier lieu en léguant 2 mars au couvent de Marienb., près de Rostock, et 2 mars pour l'érection d'une nouvelle statue (denouvelles, statues?) dans l'église paroissiale de Gustow. 1663, 8 janvier. - Livre copies B. fol. 81<sup>b</sup>. -  
N<sup>o</sup> 264. - 1663, vers 20 Mars. - A. 171.

Marienb. - Association de prières entre le prieur Grégoire et le chapitre du couvent d'Ahrensböck, près de Liebeck, et le prieur Thymothée et le chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock. 1663 vers 20 Mars. original. sceau. -

On trouve dans l'ouvrage Rostocker Etwas ad annum 1740 page 289: 4 Contrat fait en 1663, circa médium quadragesime, entre le prieur Grégorius, domus Campi Marie od' cartus' in Amshöken, prope Liebeck, et son couvent, d'une part, et d'autre part le prieur Thom Thymothée prior domus Marie legis od' cartus' prope Rostock - de resolutione tricenarii mutuo. - >> -

N<sup>o</sup> 265. - 1663, 4 Avril. - A. 172.

Marienb. - (Lambrechtshagen). - Les frères Otto, Egghard et Joachim, Mertzze déclarent avoir rendu à réméré au couvent de Marienb., pour la somme de 160 marcs, argent de Rostock, le champ situé près de leur ferme de Lambrechtshagen, champ que Fleming Beselyn et les paysans de Sievershagen ont eu quelque temps à loyer, à l'exception toutefois du champ dépendant de l'auberge de Lambrechtshagen. 1663, 4 Avril. - Original, 6 sceaux. -

N<sup>o</sup> 266. - 1663, 23 Nov. - A. 173.

+ Marienb. - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare que Henri Bierre, autrefois bailli à Schwam et à Kropelin, lui a rendu un compte complet. 1663, 23 nov. -

N<sup>o</sup> 267. - 1663, 12 Décembre. - A. 174.

Marienb. - (Pastow). - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare avoir permis à ses chapelains, le prêtre Henri Witte, fils de l'ancien bourgmestre de Rostock Joachim Witte, de disposer à volonté de ses biens, surtout de Pastow et de Brodersdorf, et lui promet l'assistance de la justice en cas d'empiétements de son cousin, Henri Witte ou des héritiers de ce dernier. - 1663, 12 déc. - (original. sceau) - cette indication est pour le duc.

N<sup>o</sup> 268. - 1664, 5 février. - B. 76.

+ Marienb. - Urbain Bere, conseiller à Stralsund, rend à réméré au couvent de Marienb. -

- Inventaire -

- ench, près de Rostock un huitième du village de Levin et de deux acres de terre à Leskenhagen, pour la somme de 700 ff argent de Sund. 1464, 5<sup>ois</sup>. - Livre de copies A. fol. 65<sup>a</sup> 65<sup>b</sup> B. 75.  
N° 249. - 1464, 17 Mai. -

+ Marienesh. - Urbain Bore, conseiller à Stralsund, déclare que le huitième du village de Levin, et de deux acres de terre à Leskenhagen rendu au couvent de Marienesh près de Rostock, lui a été apporté par sa femme Marguerite, fille du bourgmestre Sabel Zegerid. 1464, 17 Mai. - Livre de copies A. fol. 66<sup>b</sup> 67<sup>a</sup>. -  
N° 250. - 1464, 18 Août. - A. 175.

+ Marienesh. - Henri Bore, jadis bailli des ducs de Mecklenbourg, domicilié à Rostock, déclare que la maison sise rue de Bramow, près de Jacobi <sup>(a)</sup> Weden, a été prêtée par les chanoines de Marienesh à lui et à sa femme leur vie durant. 1464, 18 août. - Livre de copies B. fol. 120<sup>b</sup>. - (a). Le terme Weden, doit signifier un bâtiment annexé à une église (voir l'acte 229-A). Est-ce un ossuaire, une sacristie ou peut-être la cure? Dans l'acte 175 il faudrait donner: l'ossuaire, la cure de l'église de St Jacques - ita le traducteur.  
N° 251. - 1465, 14 février. - A. 176.

Marienesh. - (Pastow). - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils Albert, Jean, Magnus et Balthasar, qu'il renonce en faveur de l'abbé, veuve de Jean, Me, conseiller à Rostock, et mère du prêtre défunt Henri Witte, à tous ses droits sur Pastow et Broderdorf, droits qu'il a cru avoir par suite de la mort des cousins Witte. 1465, 14 février. - Original, 1 c. -

N° 252. - 1465, 15 février. - A. 177.  
+ Marienesh. - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare avoir rendu à reméré au prêtre <sup>si</sup> Henri et au chapitre du couvent de Marienesh un droit de basse justice régalière de 16 ff, argent de Lübeck, à Exershagen, dans la paroisse de Lichtenhagen, pour la somme de 234 ff, argent de Lübeck. 1465, 15 février. - Livre de copies B. fol. 109<sup>b</sup>.

Le duc a-t-il fait cette vente à D. Henri lorsqu'il était prêtre avant 1448? car en 1465 c'est D. Im-  
-othée qui s'est été prêtre. - p. Pat. B. -

N° 253. - 1465, 8 Avril. - A. 178.  
+ Marienesh. - Le duc Henri le jeune de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils Albert, Jean, Magnus et Balthasar, avoir rendu à reméré au couvent de Marienesh, près de Rostock un droit (de basse justice) et vente de 18 ff argent de Sund, à  
Glashagen

- Inventaire -

Glashagen près de Dobron, pour la somme de 300 g argent de 1 unit, somme qu'il a employée pour faire le voyage d'Einisadeln. 1465, 8 Avril. - Livre de copies B. fol. 114-114<sup>b</sup>.

n° 254. - + Marienb. -

1465, 27 Juillet. -

A. 179. -

Instrument notarié de la vente d'une rente de 2 g sur le jardin de Pierre Gorges situé en dehors de la porte de Gorbueck, près de l'abbaye des Juifs, vente faite en date du 27 juillet 1465 à Jean Zwickel, vicaire de la collégiale de Güstrow, par ledit Pierre Gorges et par sa femme. 1465, 27 juillet. - Livre de copies B. fol. 82. -

n° 255. -

1465, 28 Juillet. -

A. 180.

Marienb. - Instrument notarié de la vente faite dans la collégiale de Güstrow en date du 28 juillet 1465 au vicaire Jean Zwickel, par le cordonnier Laurent Wicke à Güstrow, d'une rente de 2 marks sur sa maison sise rue des moulins, 1465, 28 Juillet. - Livre de copies B. fol. 93<sup>a</sup>. -

n° 256. -

1465, 15 octobre. -

A. 181. -

Marienb. - (Lambrechtshagen). - Les frères Otto, Egghard et Joachim Wertzge, fils d'Erich, déclarent avoir rendu au couvent de Marienb. une redevance annuelle de 3 marks, argent de Rostock, sur l'amberge de Lambrechtshagen, pour la somme de 50 g, argent de l'unit. 1465, 15 octobre. - Original, 5 sceaux. -

n° 257. -

1465, 13 Novembre. -

A. 182.

+ Marienb. - Lideke Lütken, bourgeois de Ribnitz, déclare avoir rendu au prieur + Limothée et au chapitre du couvent de Marienb. une rente de 6 g sur sa maison sise près de l'église de notre-Dame et sur son champ de 4 acres situé près de Ribnitz, pour la somme de 100 g, argent de Rostock. 1465, 13 nov. - Livre de copies B. fol. 118-118<sup>b</sup>.

n° 258. -

1466, avant le 2 février. -

A. 183.

Marienb. - Les écuyers Klaus de Gummeren, domicilié à Blieskow, et Hammeke de Gummeren, domicilié à Lambrechtshagen, déclarent qu'avec leur autorisation leur homme Henri Bom, emprunte à Hans Ghyre, bourgeois de Rostock, la somme de 25 marks, et lui hypothèque à cet effet sa ferme et doit lui payer annuellement un cens de 2 et 1/2 marks. 1466, avant le 2 février. - Original, 4 sceaux. -

n° 259. -

1466, 17 Mars. -

A. 184.

+ Marienb. - Hermann Plone, domicilié à Hermentshagen, fils de Jean Hermann Plone, déclare

- Inventaire -

déclare avoir rendu à réméré à Martin Bole, vicaire à Barth, un fermage de 4 q, argent de Sund, au village de Hermanshagen, pour la somme de 55 q argent de Sund, 1466, 17 mars. - Livre de copies B. fol. 14<sup>b</sup>. -

N<sup>o</sup> 260. -

1466, 10 Juin. -

A. 185.

+ Marienb. - Le duc Henri de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils + Albert, Jean, et Magnus, avoir rendu à réméré au prieur Siméon, au vicaire Rubeus, au procureur Nicolas et au chapitre du couvent de Marienb, près de Rostock, un cens (Torbör) de 12 q à Schwan, pour la somme de 600 q, argent de Sund, 1466, 10 Juin. - Livre de copies B. fol. 114<sup>b</sup> 115<sup>a</sup>. -

N<sup>o</sup> 261. -

1466, 11 Juin. -

A. 186. -

+ Marienb. - Lydke Lige, bourgeois, Eggert Hoze, Henri Parun, et Hgne W. Dage, conseillers à Schwan, déclarent que le duc Henri de Mecklenbourg a rendu à réméré au couvent de Marienb, près de Rostock, un cens de 12 marcs, et promis de les payer en chaque année au couvent le jour de St. Nicolas. 1466, 11 Juin. - Livre de copies B. fol. 115<sup>a</sup>. -

N<sup>o</sup> 262. -

1466, 2 Juillet. -

A. 187.

Marienb. - Klaus de Gummeren, domicilié à Bliedkow, et Hamcke de Gummeren, domicilié à Lambrechtshagen, déclarent que leur homme Leres Lindemann, avec leur autorisation, emprunte 30 marcs à Hans Glire, bourgeois de Rostock, lui hypothèque à cet effet sa ferme et lui paiera une rente annuelle de 3 marcs, 1466, 2 Juillet. - Original 3: caduc.

N<sup>o</sup> 263. -

1466, 18 Juillet. -

B. 76. -

+ Marienb. - Klaus Danholm, à Arendsee se reconnaît débiteur d'un fermage de 2 q pour 16 acres de champs à Arendsee, envers les bourgeois de Stralsund Gut Mateldorn et Barthelomy Brenner. 1466, 16<sup>ic</sup> juillet. - Livre de copies A. fol. 2<sup>b</sup> - { pour la date 17 y a 18 et 16 juillet }

N<sup>o</sup> 264. -

1466, 10 Novembre. -

A. 188. -

Marienb. - (Konow). - L'ayeur Jean Axkorn, domicilié à Jilsendorf, déclare avoir rendu à réméré à Jean Werneri, doyen de la collégiale de Bützow, 2 marcs, argent de Sund, sur son bien et village de Konow, pour la somme de 25 marcs, argent de Sund, 1466, 10 nov. - original, 3 recant. - Livre de copies B. fol. 110<sup>a</sup> 110<sup>b</sup>. -

N<sup>o</sup> 265. -

1467, 26 Janvier. -

B. 77.

+ Marienb. - Gut Mateldorn, bourgeois de Stralsund, rend à Hans Stavot, bourgeois de Wittlitz, sa ferme appelée deme Brynke à Brandshagen. 1467, 26 Janvier. Livre de copies A. fol. 13<sup>b</sup> 14<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 266

- Inventaire -

n° 266. -

1467, 16 février. -

B. 78.

+ Marienb. - Barthelamy Bremer, bourgeois de Stralsund, vend à Hans Starot, bourgeois dudit lieu, 5  $\text{q}$ , de fermage de sa ferme appelée Brynte à Brandeshagen.

1467, 16 février. - Livre de copies A. fol. 14<sup>a</sup> 15<sup>a</sup>. -

n° 267. -

1467, 1<sup>er</sup> Juin. -

A. 189.

+ Marienb. - L'éuyer Klaus de Gummaen, domicilié à Bliesekow, déclare avoir rendu à réméré au prieur Limothée et au chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock, une rente de 20  $\text{q}$ , argent de Rostock, à Lichtenhagen dans le Drenow, pour la somme de 33  $\text{q}$ . 1467, 1<sup>er</sup> Juin. - Livre de copies B. fol. 106<sup>a</sup> 106<sup>b</sup>. -

+ Dans l'annuaire de Mecklembourg, vol. 38 (1873) est cité le document noir ant. 1467, 1<sup>er</sup> Juin, et Jean de Gummaen, à Blieschow fait un contrat pignoratif avec le prieur Don. Limothée et les frères de la chartreuse de Marienb., valeur 2 mares pfemig à prélever sur le village de Lichtenhagen sur le Drenow. » - note de l'abbé Nickles. -

n° 268. -

1467, 4 Juin. -

A. 190.

+ Marienb. - Hanneke de Bulow, domicilié à Zibühl, déclare avoir rendu à réméré au prieur Limothée, au vicaire Jean, au procureur Nicolas et à tous les frères de la chartreuse de Marienb., près de Rostock, une rente de 4 mares à Pören, pour l'entretien de la lampe suspendue dans l'église des frères de la chartreuse, pour la somme de 50  $\text{q}$ . 1467, 4 Juin. - Livre de copies B. fol. 105<sup>b</sup>. -

n° 269. -

1467, 18 Juin. -

B. 79.

+ Marienb. - Gert Mateldorn et Barthelamy Bremer, bourgeois de Stralsund, vendent 2  $\text{q}$  de fermage à Arendsee à Hans Starot. 1467, 18 Juin. - Livre de copies A. fol. 3<sup>a</sup>. -

n° 270. -

1467, 28 novembre. -

A. 191. -

+ Marienb. - L'éuyer Jean Arkow, domicilié à Ziesendorf, déclare avoir rendu à réméré au prêtre Jean Kramer, vicaire à la collégiale de Güstrow, une rente de 6  $\text{q}$  argent de Rostock, sur son bien et village de Ziesendorf, pour la somme de 100  $\text{q}$ , argent de Rostock. 1467, 28 nov. - Livre de copies B. fol. 111<sup>a</sup> 111<sup>b</sup>. -

n° 271. -

1467, 29 novembre. -

A. 192.

+ Marienb. - L'éuyer Jean Arkow, domicilié à Ziesendorf, déclare avoir rendu à réméré au prêtre Jean Kramer, vicaire à la collégiale de Güstrow, un cens de 6  $\text{q}$ , argent de Rostock, à Ziesendorf, pour la somme de 100  $\text{q}$ , argent de Rund. 1467, 29 nov. - Livre de copies B. fol. 112<sup>a</sup> 112<sup>b</sup>. -

n° 272.

— Inventaire —

N<sup>o</sup> 272. —

1468. —

A. 193.

Mariench. — Registre des fermages du couvent de Mariench, 1468, 29 feuilles, couverture en parchemin, sur laquelle on lit un écrit de la ville de Lübeck adressé en 1442 au D<sup>r</sup> Henri Bulow, alors à Franfort. 1468. —

N<sup>o</sup> 273. —

1468, 1<sup>er</sup> février. —

A. 194.

on. + Mariench. — Jacob Lammmer, bourgmestre à Waren, fait don au couvent de Mariench, près de Rostock, pour le repos de son âme, de celle de sa femme Catherine et de celle des parents deux deux, de 800  $\text{g}$ , argent de lund, somme dont il percevra les intérêts en entier sa vie durant, et après sa mort, sa femme la moitié. 1468, 1<sup>er</sup> février. — Livre de copies B. fol. 115<sup>b</sup> 116<sup>b</sup>. —

N<sup>o</sup> 274. —

1468, 1<sup>er</sup> février. —

A. 195.

+ Mariench. — Paul Mastrand, bourgmestre à Rostock, déclare que les rentes mentionnées, qui lui sont attribuées dans le livre des bourgeois (Hartbuch) appartenant au couvent de Mariench, près de Rostock, auquel elles ont été données par Jacob Lammmer, bourgmestre à Waren. 1468, 1<sup>er</sup> février. — Livre de copies B. fol. 116<sup>b</sup> 117<sup>b</sup>. —

N<sup>o</sup> 275. —

1468, 4 juillet. —

B. 801

+ Mariench. — Henri Gromynk, bourgeois de Barth, vend au couvent de Mariench 2 acres de champs à Barth, avec toutes dépendances. 1468, 4 juillet. — Livre de copies A. fol. 5<sup>b</sup> 6<sup>a</sup>. —

N<sup>o</sup> 276. —

1468, 24 novembre. —

A. 196.

Mariench. (Ilmanhorst). — Le duc Henri de Mecklenbourg déclare qu'il a permis à Klaus de Gummeren à Bliesekow, et à Anneke, fille de Karsten de Gummeren, de vendre à réméré au couvent de Mariench le village d'Ilmanhorst. 1468, 26 nov.

Original. 1 cœu. —

N<sup>o</sup> 277. —

1469, 12 Mars. —

A. 197.

Mariench. — (Pastow). — Calcke, veuve de Joachim Witte, vend aux curés de St-Jacques, de St-Pierre, de Notre Dame et de St-Nicolas une rente de 12  $\text{g}$ , à Pastow au lieu des 12  $\text{g}$  qui leur appartenait autrefois à Bordenstorf (en vertu de l'acte d'Arnold Koyman du 7 Avril 1363). 1469, 12 Mars. — Original, 4 veaux etc. ....

N<sup>o</sup> 278. —

1469, 14 Mars. —

A. 198.

+ Mariench. — Hermann von den Broke, prêtre du diocèse de Münster, donne à  
l'autel

- Inventaire -

don. l'autel des <sup>Sts</sup> Anges (dans l'église du couvent de Marienesh près de Rostock) une rente de 80 marcs; à condition qu'il puisse jouir de la rente entière pendant sa vie et qu'après sa mort elle soit partagée par moitié entre la fille de sa sœur Ebble Modersones et le prêtre Henri Stynd à Rostock, 1469, 14 Mars. - Livre de copies B. fol. 117<sup>b</sup> - 118<sup>a</sup>.

n° 279. -

1469, 17 Avril. -

A. 199.

don. + Marienesh. - Maer Stropaghe, domicilié à Ribnitz, déclare avoir reçu d'un homme probe 100 marcs pour en faire servir les revenus à la gloire de Dieu, et donne aux chartreux de Marienesh, près de Rostock, ces 100 marcs placés à Detmerstoye. 1469, 17 Avril. - Livre de copies B. fol. 119<sup>b</sup>. - Coufert 1453, 27 Janvier. -

n° 280. -

1469. -

A. 200.

+ Marienesh. - Hermann Stropaghe déclare qu'il ratifie la cession faite aux chartreux de Marienesh, près de Rostock, par son père, de la rente de 8 <sup>g</sup> pour laquelle Otto Scherping a délivré un acte (obligation). - 1469. - Livre de copies B. fol. 119<sup>b</sup>.

n° 281. -

1469, 25 Avril. -

A. 201. -

Marienesh. (Elmenhorst). - Le duc Henri de Mecklenbourg confirme la vente des biens d'Elmenhorst <sup>part</sup> au couvent de Marienesh par les frères Jean, et Evert Smeker. 1469, 25 Avril. - Original - sceau. -

n° 282. -

1469, 27 Mai. -

A. 202.

Marienesh. (Elmenhorst). - Les frères Jean, et Evert Smeker, d'ayers, fils de feu Henri Smeker à Schwetzin, déclarent qu'ils, leur nom et au nom des enfants de leurs frères défunts, Vicke et Klaus, avec l'autorisation de leur cousin, Henri Smeker à Müstenfelde et de leurs autres amis, ils ont rendu au couvent de Marienesh 80, et 1/2 <sup>g</sup>, 4 <sup>β</sup>, et 14 et 1/2 poulets (Ranchhühner) au village d'Elmenhorst pour la somme de 3326 <sup>g</sup>, 14 <sup>β</sup>, 8 <sup>γ</sup>. 1469, 27 Mai. original. 6 sceaux. -

n° 283. -

1469, 22 Juillet. -

A. 203.

\* Marienesh. - Le duc Henri, le cadet, de Mecklenbourg concilie le couvent de Marienesh avec Jean Smeker à Müstenfelde pour rapport au village d'Elmenhorst, en ce sens qu'il sera en tout temps loisible à Jean Smeker et à ses descendants de racheter ledit village pour 3600 <sup>g</sup> argent comptant. 1469, 22 Juillet.

Collection Schöner n° 101. - d'après une copie aux archives de Schwetzin. -

n° 284. -

1469, 21 sept. -

A. 204.  
+ Marienesh. -

- Inventaire -

+ Marienb. - Instrument notarié de la vente faite en date du 21 sept. 1469 par Henri Hoberch domicilié à Güstrow, d'une rente de 4 q sur sa maison, place du marché, et sur son jardin, en dehors de la porte de Hagelbök, à Jean Kramer, vicaire de la chapelle du couvent de la Croix à Rostock, pour la somme de 50 q. 1469, 21 sept. Livre de copies B. fol. 108-108<sup>b</sup>. -

n° 285. -

1469, 25 nov. -

A. 205.

on. + Marienb. - Jean Kramer, vicaire de la collégiale de Güstrow, fait don au couvent de Marienb., pour le repos de l'âme de ses parents, de ses bienfaiteurs et de ses amis, d'une rente de 4 q à Lichtenhagen et d'une rente de 4 q sur Henri Hoberch, domicilié à Güstrow, à condition que les derniers 4 q soient versés à Dame Elze Havemann et après la mort de celle-ci à Catherine Klawen, religieuse à Dobbortin, sa vicédumme. 1469, 25 nov. - Livre de copies B. fol. 108<sup>b</sup> 109<sup>a</sup>. -

n° 286. -

1470, 29 Avril. -

A. 206.

+ Marienb. - Fragment d'une lettre du prieur Nicolas de Marienb. à Gerhard de Rentellan. 1470, 29 Avril. - Bibliothèque de l'université; inséré fol. 125; Domyus con-  
-thustianus in quatuor Evangelistas enarrationes. Coloniae, 1532. Autant qu'il est lisible  
copié par le Dr Hofmeister 1891. -

n° 287. -

1471, 27 Mars. -

A. 207.

+ Marienb. - Le père Nicolas, prieur, Henri, vicaire, Nicolas, procureur, et le chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock, déclarent vouloir payer à Henri Smitt bourgeois de Güstrow, et à sa femme Catherine, une rente viagère de 21 q argent de Stedty, à Schuton. 1471, 27 Mars. - Livre de copies B. fol. 20. -

n° 288. -

1471, 5 Mai. -

B. 81. -

+ Marienb. - Instrument notarié de l'accordement par Jean, abbé de Dob-  
-eran, par le bourgeois de Stralsund Erasme Steuwerk, par Matthias Torn et par  
Louis Greverade, d'un différent entre les couvents de Neuenkamp et de Marienb.,  
à cause de la limite qui sépare les villages de Andeshagen, de Preyte et de Smedes-  
-hagen. - 1471, 5 Mai. - Livre de copies A. fol. 51<sup>b</sup> 52<sup>b</sup>. -

n° 289. -

1471, 4 Juin. -

A. 208. -

+ + Marienb. - Le père Nicolas, prieur, Henri, vice-prieur, Nicolas, procureur, et le chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock, déclarent avoir vendu à Bernid Bogtin  
et à sa

— Inventaire —

et à sa femme Laeke, domiciliées à Güstrow, pour leur vie durant, une rente de 21  $\text{g}$ ,  
argent de Sund, sur leur village de Siervershagen, pour la somme de 300  $\text{g}$  argent de  
Sund. 1471, 4 Juin. — Livre de copies B. fol. 17<sup>b</sup>. —

N<sup>o</sup> 290. —

1471, 13 Juillet. —

A. 209.

Mariench. — (Elmenhorst). — L'éuyer Klaus de Gummeren, domicilié à Blieskow, agis-  
sant en son propre nom, et l'éuyer Arnd Bibow, domicilié à Berendshagen, agissant, ainsi  
que le précédent, comme tuteurs de Matthias de Gummeren, déclarent qu'avec le consen-  
tement de Martha de Gummeren, veuve de Hans et mère de Matthias, ils ont rendu à  
réméré au couvent de Mariench une rente de 106  $\text{g}$ , 7  $\text{b}$ , 9  $\text{y}$ , argent de Sund, à Elmenhorst,  
pour la somme de 2612  $\text{g}$ , 3  $\text{witt}$ , 3  $\text{y}$ . 1471, 13 Juillet. — Original, 7 reaux. —

N<sup>o</sup> 291. —

1471, 28 Juillet. —

A. 210.

Mariench. — (Elmenhorst). — Martha de Gummeren, veuve de l'éuyer Hans de Gummeren,  
jadis domicilié à Blieskow, déclare avoir cédé au couvent de Mariench le droit d'hypo-  
thèque sur Elmenhorst, qui lui appartient à cause de son doctaire. 1471, 28 Juillet. Original, 2 reaux.

N<sup>o</sup> 292. —

1471, 21 octobre. —

B. 82. —

+ Mariench. — Henri Gromyck, bourgeois de Barth, fait don au couvent de Mariench  
d'un acre de champs et promet d'y établir une houblonnière. 1471, 21 oct. Livre de copies A. fol.  
67<sup>a</sup>.

N<sup>o</sup> 293. —

1471, 29 Décembre. —

A. 211. —

Mariench. — Henri Knop, domicilié à Lambrechtshagen, déclare qu'après avoir reçu  
pleins pouvoirs de Klaus de Gummeren, tuteur de Matthias de Gummeren, il a rendu à  
réméré au couvent de Mariench, son parc attenant à Allerthagen, pour la somme  
de 30  $\text{g}$  argent de Sund, et que, pour cette somme, le couvent lui paiera annuellement  
une rente de 2 marcs. 1471, 29 déc. — Livre de copies B. fol. 107<sup>b</sup> 108<sup>a</sup>. —

N<sup>o</sup> 294. —

1472, 13 Novembre. —

A. 212. —

Mariench. — L'éuyer Klaus de Gummeren, domicilié à Lambrechtshagen, déclare qu'  
son nom propre et en sa qualité de tuteur de Matthias de Gummeren, fils de son cou-  
sin Hans, il a rendu à réméré au prieur Adolphe et au chapitre du couvent de  
Mariench, près de Rostock, le Bauerwisch à Lambrechtshagen pour la somme de 60  $\text{g}$   
argent de Sund. 1472, 13 novembre. — Livre de copies B. fol. 106<sup>b</sup> 107<sup>b</sup>. —

N<sup>o</sup> 295. —

1472, 13 novembre. —

A. 213.

Mariench. — (Elmenhorst). — L'éuyer Klaus de Gummeren, domicilié à Lambrechtshagen,  
déclare

- Inventaire -

déclare en son nom et au nom de son pupille Matthias, fils de son cousin Hans, avoir reçu du couvent de Marienach, outre le prix de vente des biens d'Elmenhorst, une autre somme de 39 q, que les prêtres de l'église de Notre Dame (de Rostock) ont eu à lui réclamer en paiement d'une obligation de 25 q à eux souscrite par lui et de deux ans d'intérêts, 1472, 13 novembre. Original, 4 sceaux. —

n° 296. — 1472, 16 nov. — A. 214. —

+ Marienach. — Insertion effacée. — Livre de copies B. fol. 116<sup>b</sup>. —

n° 297. — 1473, 18 Janvier. — A. 215. —

+ Marienach. — Le conseiller Arnd Preen, Hans Make, Hans Boker et Hans Hoyer, marguilliers de l'église de St-Jacques de Rostock, déclarent avoir reçu de Jacob Lamma 100 q pour divers buts religieux, et être tenus exécutivement de verser cette somme au couvent de Marienach, près de Rostock. 1473, 18 Janv. <sup>Livre de copies B. fol. 12<sup>a</sup></sup> —

n° 298. — 1473, 14 Mai. — A. 216. —

x Marienach. — Henri Bentz, archidiaque à Rostock, sous conservateur des privilèges du couvent de Marienach, excommunit Henri Rodemborch, bourgeois de Hambourg, pour avoir retenu une rente de 10 q, que Henri Wistock, de son vivant vicaire de l'église de Ste Catherine de Hambourg, avait acquise et dont il avait disposé par testament pour une commende ou pour des aumônes. 1473, 14 mai. — copie du 18<sup>e</sup> siècle. —

n° 299. — 1473, 4 nov. — A. 217. —

+ Marienach. — Martin Stammann, vicaire à la collégiale et à l'église du marché de Güstrow, déclare avoir rendu à réméré au couvent de Marienach, près de Rostock, un fermage de 3 q, argent de Lubek, dépendant de son bénéfice à Güstrow, pour la somme de 50 q, argent de Stralitz. 1473, 4 novembre. —

Livre de copies B. fol. 82<sup>b</sup> 83<sup>a</sup> —

n° 300. — 1473, 12 novembre. — A. 218. —

+ Marienach. — L'éuyer Jean Axkow, domicilié à Ziesendorf, paroisse de Buchholz, déclare avoir rendu à réméré au couvent de Marienach, près de Rostock, une rente de 6 q, argent de Rostock, sur son bien et village de Ziesendorf pour la somme de 100 q. 1473, 12 novembre. — Livre de copies B. fol. 1<sup>b</sup> 2<sup>a</sup> —

n° 301. — 1474, 29 Juin. — A. 219. —

+ Marienach.

— Inventaire —

- + Marienb. — Klaus Koseke, Kurd de Gnogou, Henri Mole, Dettow Zibern, marguilliers de l'église de St-nicolas de Rostock, déclarent avoir reçu de Jacob Lammme 60 pf, argent de lund, pour des oeuvres pies, et être éventuellement tenu de céder cette somme au couvent de Marienb. 1474, 29 Juin. — Livre de copies B. fol. 12<sup>a</sup> = 12<sup>b</sup> n° 302. — 1474, 9 Juillet. — A. 220.
- + Marienb. — Simon Emmeren, Jacob Siverdes, Bernd Glane, Hans Wylkens, marguilliers de l'église de St-Pierre de Rostock, déclare avoir reçu de Jacob Lammme 50 pf pour des oeuvres pies, et être éventuellement tenu de les céder au couvent de Marienb. 1474, 9 Juillet. — Livre de copies B. fol. 12<sup>b</sup> 13<sup>a</sup> — n° 303. — 1474, 19 Juillet. — A. 221.
- + Marienb. — Le duc Henri de Mecklenbourg déclare en son nom, et au nom de ses fils Albert, Jean, Magnus et Balthasar, avoir rendu à réméré au prieur + Adolphe, au vicair Flavi, au procureur Limothée et au chapitre du couvent de Marienb, près de Rostock, un revenu de basse justice régalière de 12 pf, argent de lund, à Elmenhorst, pour la somme de 200 pf, argent de lund. 1474, 19 Juillet. Livre de copies B. dernier feuillet non paginé; minute, livre de copie B. fol. 15. — n° 304. — 1474, 12 septembre. — A. 222.
- x Marienb. — Les ducs Balthasar, Albert et Magnus de Mecklenbourg confirment aux chartreux de Marienb tous les actes scellés en leur faveur par leur père le duc Henri, par tous leurs ancêtres et par tous leurs vassaux et sujets, et les prennent, eux, leurs liens et tous les leurs, sous leur protection. 1474, 12 septembre. — Original. 1 c. 1. — n° 305. — 1475, 7 Mars. — A. 223.
- + Marienb. — Acte de l'abbé de Doburan concernant une reute de 13 pf argent de lund, sur le village de Niess. 1475, 7 Mars. — Livre de copies B. fol. 115<sup>a</sup> (115<sup>b</sup>) n° 306. — 1475, 28 Mai. — A. 224.
- + Marienb. — Le duc Henri de Mecklenbourg déclare en son nom et au nom de ses fils Balthasar, Albert et Magnus avoir rendu à réméré au prieur Adolphe et au chapitre du couvent de Marienb, près de Rostock, un droit de basse justice régalière de 2 <sup>11</sup>/<sub>2</sub> pf, argent de lund, sur les villages de Lichtenhagen et de Lambrechtshagen, pour la somme de 400 <sup>11</sup>/<sub>2</sub> pf de lund. 1475, 28 Mai. — Livre de copies B. fol. 88<sup>a</sup> = 88<sup>b</sup>. — n° 307.

- Inventaire -

N° 307. -

1475, 3 Juillet. -

A. 225.

Mariench. - (Lambrechtsbogen). - Les frères Messire Eggert, curé à Alten <sup>Harty</sup> <sup>Garty</sup>, Otto et Joachim, <sup>J</sup>Wertzge, fils d'Erich, déclarent avoir rendu au couvent de Mariench. leur ferme de Lambrechtsbogen avec le cabaret, 7 charrettes de champs etc. pour la somme de 2000  $\text{fl}$ , argent de Sund, ainsi que le patronage de l'église de ce lieu. 1475, 3 Juillet. - Original, 6 sceaux. -

N° 308. -

1475, 4 Juillet. -

A. 226.

Mariench. - (Lambrechtsbogen). - Le duc Henri de Mecklenbourg donne son consentement à la vente faite par les frères Eggert, Otto et Joachim, <sup>J</sup>Wertzge, de leur ferme de Lambrechtsbogen, de leur auberge et de tous leurs champs, ainsi que du patronage de l'église, au couvent de Mariench. - 1475, 4 Juillet. - Original, - 1 sceau. -

N° 309. -

1475, 23 Août. -

A. 227.

Mariench. - (Ulmenhorst). - L'écuyer Klaus de Gummeren, domicilié à Lambrechtsbogen, déclare en son nom, et au nom de Matthias de Gummeren, dont il est tuteur, déclarer que sur le prix du champ appelé Hede, il a reçu de nouveau 14 marcs, ou les 30 marcs reçus précédemment de Hans Wytlynck. 1475, 23 Août. - Original, 3 sceaux. -

N° 310. -

1475, 30 Septembre. -

A. 228.

Mariench. - (Boitenwinkel). - Les frères Jean, Henri et Vicker Molthe, domiciliés à Neuentrichen, déclarent avoir rendu à récoméré au couvent de Mariench, près de Rostock, 18 marcs, argent de Sund, sur Winkel, pour la somme de 300 marcs, argent de Sund. 1475, 30 Septembre. - Original, 6 sceaux. -

N° 311. -

1475, 4 Octobre. -

A. 229.

Mariench. - (Lambrechtsbogen). - Joachim Rothker, domicilié à Lambrechtsbogen, déclare qu'il a rendu au couvent de Mariench, près de Rostock, 1 pièce de champ qui a appartenu autrefois aux <sup>J</sup>Wertzgen, mais qui a fait avec eux l'objet d'un échange contre le champ sur lequel ont été bâtis l'église et la cure (ou curie) de Lambrechtsbogen, pour la somme de 10  $\text{fl}$ , argent de Sund, et qu'avec cet argent il a racheté une rente de 1 marc; et Klaus de Gummeren, en son nom, et avec Arnt Bylow en leur qualité de tuteurs de Matthias de Gummeren, cède au couvent tout droit seigneurial et tout droit de justice sur ledit champ. 1475, 4 oct. - Original, 5 sceaux. -

N° 312. -

1475, 31 octobre. -

A. 230. -

Mariench. -

- Inventaire -

Marieneh. - (Konow). - Dietrich Brum et Dietrich Ulenbrock, prêtres et vicaires de l'église de Bützow, déclarent qu'en leur qualité de critères testamentaires de feu Jean Werneri, doyen à Bützow, ils ont, conformément à ses dernières volontés, légué au couvent de Marieneh deux tithes de fermages de 8 marcs et de 2 marcs au village de Konow. 1475, 31 octobre. - Original, scellé. - Livre de copies B. feuille insérée entre fol. 89 et 90. n° 313. - 1476, 20 Janvier. - A. 231. -

Marieneh. - Jean Axkow à Ziesendorf, paroisse de Buchholz, déclare avoir rendu à réméré au prieur Adolphe et au chapitre du couvent de Marieneh un fermage de 6 qf, argent de hünd, à Ziesendorf, pour la somme de 100 qf argent de hünd. 1476, 20 Janvier. - Livre de copies B. fol. 84<sup>a</sup>. - n° 314. - 1476, 18 Mai. - A. 232. -

Marieneh. - Le frère Adolphe, prieur, et le chapitre du couvent de Marieneh, près de Rostock, déclarent avoir rendu à Bernd van Backen, bourgeois de Rostock, pour sa vie durant, leur maison sise dans la rue longue, au coin près de l'osuaire (ou curie) pour la somme de 100 qf, argent de hünd. - 1476, 18 Mai. - Livre de copies B. fol. 18. - n° 315. - 1476, 30 octobre. - A. 233. -

Marieneh. - Instrument notarié de la vente faite en date de 3, oct 1476 par Jean Goldenbaghe, doyen à Bützow et chanoine à Güstrow, d'une rente de 3 marcs de son bénéfice de Güstrow, à Nicolas Badenbake, procureur du couvent de Marieneh, près de Rostock, pour la somme de 50 qf, argent de Lübeck. 1476, 30 oct. <sup>Livre de copies B, fol. 96<sup>a</sup> 96<sup>b</sup>.</sup> n° 316. - 1477, 3 Mars. - A. 234. -

Marieneh. - L'éuyer Paul Mörden, domicilié à Stralsund, déclare en son nom et au nom de ses frères Hemming et Albert, avoir rendu à réméré au prêtre Rod Boyendorf, vicaire de Notre Dame de Rostock, une toille de 18 qf, argent de hünd, sur son village de Maskow, paroisse de Nieperowen, pour la somme de 300 qf, argent de hünd. 1477, 3 Mars. - Livre de copies B. fol. 16<sup>b</sup> 17. - n° 317. - 1477, 14 Avril. - B. 83. -

Marieneh. - Laurent Hantzen et Hans Schutte, bourgeois de Stralsund, permettent à leur beau-frère Henri Hortogor, clerc du diocèse de Schwerin, fils de conseiller Albert, de vendre le château et le raged etc. de Laxis. 1477, 14 Avril. - Livre de copies A. fol. 62<sup>a</sup> 62<sup>b</sup>. - n° 318. -

- Inventaire -

N<sup>o</sup> 318. —

1477, 25 Juin

B. 84.

+ Marienb. — Henri Buchow, bourgeois de Stralsund, vend au couvent de Marienb. près de Rostock, son huitième du village de Lexin, et de deux charmes de terre à Leskenhagen, huitième qui lui a été apporté au dit et par sa femme Marguerite, veuve de Urbain Bare; il le vend définitivement pour la somme de 700 g, argent de lund et de 50 florins du Rhin. — 1477, 25 Juin. — Livre de copies A. fol. 67<sup>a</sup> 68<sup>b</sup>.

Annexe: Notabile de indulgentis ville Lexyn. —

N<sup>o</sup> 319. —

1477, 27 Juin. —

B. 85.

x + Marienb. — Le duc Wartislaw de Poméranie permet au couvent de Marienb. près de Rostock, l'acquisition définitive du village de Lexin. 1477, 27 Juin. — Livre de copies A. fol. 62<sup>b</sup> 63<sup>a</sup>. —

N<sup>o</sup> 320. —

1477, 6 Août. —

B. 86.

+ Marienb. — Henri Hertigher, clerc du diocèse de Schwéin, vend au couvent de Marienb. près de Rostock, la moitié du village de Lexin, et de deux fermes à Leskenhagen; il les vend définitivement pour la somme de 292 florins du Rhin. 1477, 6 Août. — Livre de copies A. fol. 63<sup>a</sup> 65<sup>a</sup>. —

N<sup>o</sup> 321. —

1477, 7 Août. —

B. 87.

+ Marienb. — Henri Hertigher, clerc du diocèse de Schwéin, déclare que la moitié de ferme près du moulin, mentionnée dans son acte de vente de la moitié du village de Lexin, fait partie de cette moitié de village, et ne forme pas un, en sus. 1477, 7 Août. — Livre de copies A. fol. 65<sup>a</sup>. —

N<sup>o</sup> 322. —

1477, 6 septembre. —

A. 235.

Marienb. — (Reez). — Instrument notarié du rachat, fait au chapitre de Güstrow par le couvent de Marienb. d'une rente de 10 mares, argent de Lubek, à Klein-Reez. 1477, 6 septembre. — original, instrument notarié. —

N<sup>o</sup> 323. —

1477, 20 septembre. —

A. 236.

+ Marienb. — Léay et Klaus de Gumseren à Lambrechtshagen, déclare avoir rendu à raméré au piecier Henri, au vicairé Teay, au procureur Limothée et au chapitre du couvent de Marienb. une vente de 3 + 1/2 g, argent de lund, à Lichtenhagen, pour la somme de 60 g, argent de lund. — 1477, 20 septembre. — Livre de copies B. fol. 101<sup>b</sup>. —

N<sup>o</sup> 324

— Inventaire —

n° 324. —

1477, 16 décembre. —

A. 237.

Marienech. — (Reez). — Instrument notarié du rachat de 6 marks de rente à Klein-Reez fait par le couvent de Marienech à Lambert vander Hellen, vicaire à St-Pierre de Rostock. 1477, 16 décembre. — original. — Instrument notarié. —

n° 325. —

1478, 17 Avril. —

B. 88. —

+ Marienech. — Le prêtre Reynold Loxeryng, vicaire à St-Nicolas de Stralsund, et les tuteurs des enfants de Bernd Loxering vendent au couvent de Marienech, près de Rostock, un cens de 32 qf, 2 B, 2 y, 1 drint et  $\frac{3}{4}$  de muid de blé et 22 poulets, provenant de 4 fermes de Mukes. — 1478, 17 Avril. — Livre de copies A. fol. 45<sup>b</sup> 47<sup>a</sup>. —

n° 326. —

1478, 1<sup>er</sup> Mai. —

B. 89. —

+ Marienech. — Hans Uthesche, Gherit Loxeryng et les tuteurs de Katharine Loxeryng vendent au couvent de Marienech, près de Rostock, un cens de 32 qf 2 B, 2 y, 1 drint et  $\frac{3}{4}$  de muid de blé et 22 poulets provenant de la seconde moitié du bien de Mukes. 1478, 1<sup>er</sup> Mai. — Livre de copies A. fol. 47<sup>a</sup> 48<sup>a</sup>. —

n° 327. —

1478, 7 Mai. —

A. 238. —

Marienech. — (Lambrechtshagen). — Les frères Messire Eggard, Otto et Joachim, 1<sup>er</sup> Wertzg déclarent avoir reçu du couvent de Marienech le paiement intégral de leur propriété de Lambrechtshagen. 1478, 7 Mai. — original, 3 sceaux. — Livre de copies B. fol. 120<sup>a</sup>. —

n° 328. —

1478, 13 Mai. —

A. 239. —

+ + Marienech. — Le prévost Henri et le chapitre du couvent de Marienech, près de Rostock, déclarent s'être conciliés par les soins des ducs Albert et Magnus de Mecklenbourg, avec Wulf Vlotow, bourgeois de Waren, concernant un champ domié par Jacob Lamme au couvent. 1478, 13 Mai. — Livre de copies B. fol. 81. —

n° 329. —

1478, 22 Juin. —

A. 240. —

Marienech. — (Elmenhorst). — L'éuyer Klaus de Ghummeren, domicilié à Lambrechtshagen, agissant en son nom et avec And Bilow, éuyer domicilié à Berendshagen, au nom de Matthias de Ghummeren, dont ils sont tuteurs, déclare avoir vendu irrévocablement avec l'autorisation de Martha de Ghummeren, veuve de Hans et mère de Matthias, au couvent de Marienech, une rente de 10 $\frac{1}{2}$  qf, 7 B, 9 y, argent de hünd, à Elmenhorst, pour la somme de 2612 qf 3 M<sup>den</sup>, 3 y reçues déjà auparavant et pour la somme de 887 qf présentes, entrecue. 1478, 22 Juin. — original, 6 sceaux. —

n° 330. —

- Inventaire -

n° 330. —

1478, 11 novembre. —

A. 241.

+ Le prieur Henri, prieur, et le chapitre du couvent de Marienich, près de Rostock, déclarent avoir reçu en don du prêtre Jean Mund, vicaire de l'église de St Nicolas à Wismar, 400 pf, argent de hünd, avoir employé 300 pf pour l'achat d'une rente de 12 pf aux religieuses de Bethlehem, près de Bütyow et autant pour l'obtention du droit de non rachat (ad perpetuam) de leurs biens à Elmenhorst, et vouloir lui payer à lui pour ce don une rente viagère de 24 pf. 1478, 11 novembre. — Livre de copies B. fol. 20<sup>b</sup>. —

n° 331. —

1478, 28 Décembre. —

A. 242.

Marienich. — (Elmenhorst). — Klaus de Ghummeren, domicilié à Lambrechtshagen, déclare avoir reçu du couvent de Marienich le prix total d'achat de la propriété d'Elmenhorst. 1478 (1479 sic), 28 Décembre. — Original, veau. —

n° 332. —

1479, 4 Mai. —

A. 243.

+ Marienich. — Instrument notarié d'un accord conclu en date du 4 mai 1479, entre le prieur Henri, le vicaire Limothée, le procureur Leon, le bailli Hermann et Montor Heming, représentants du couvent de Marienich, d'une part, et Jacob Chamme ancien bourgeois de Wassen, d'autre part, concernant certains prés. 1479, 4 Mai. — Livre de copies B. fol. 94<sup>b</sup> 95<sup>b</sup>. —

n° 333. —

1479, 16 Août. —

B. 90. —

x + Marienich. — Le duc Bogislaw de Poméranie confirme au couvent de Marienich toutes ses possessions dans la ville de Stralsund et dans le pays de Barth. — 1479, 16 Août. — Livre de copies A. fol. 20<sup>b</sup> 21<sup>a</sup>. —

n° 334. —

1480, 18 novembre. —

A. 244.

+ Marienich. — L'écyer Hans Hans, domicilié à Basdon, déclare avoir vendu à réméré au couvent de Marienich, près de Rostock, 16 pf, argent de Stralitz, sur son village de Demzin, pour la somme de 300 pf, argent de hünd. 1480, 18 nov. — Livre de copies B. fol. 14<sup>a</sup>. —

n° 335. —

1481, 16 Janvier. —

A. 245.

+ Marienich. — Hemcke de Bulow, domicilié à Zibühl, déclare avoir vendu à réméré au couvent de Marienich, près de Rostock, un fief de 4 pf, argent de hünd, au village de Boldbeck, paroisse de Parum, pour la somme de 50 pf argent.

- Inventaire -

argent de hnd. 1481, 16 Janvier. - Livre de copies B. fol. 16<sup>b</sup>. -

n° 336. -

1481, 24 février. -

B. 91. -

Marienech. - Henri Buchowke, bourgeois de Stralsund, vend au couvent de Marienech, près de Rostock, la part de Sarrantzien, savoir: 18 ff et 1/2 charge de blé, pour la somme de 850 ff, argent de hnd. 1481, 24 février. - Livre de copies A. fol. 56<sup>b</sup> 57<sup>b</sup>.

n° 337. -

1481, 31 Mars. -

A. 266. -

+ Marienech. - Jacob Lammé, ancien bourgmestre de Waren, déclare qu'il fait remise au couvent de Marienech, près de Rostock, de toute la rente & iagère que le dit couvent lui doit, pour 800 ff, et cela pour aussi longtemps qu'il y restera, 1481, 31 Mars. - Livre de copie B. fol. 160. -

n° 338. -

1481, 7 novembre. -

A. 247. -

+ + Marienech. - Vicko (Dessin) prêtre, Jean, vicaire, Jacob procureur, et le chapitre du couvent de Marienech, près de Rostock, déclarent que des 600 ff, argent de hnd, reçus de Mette, épouse de Jasper Zarandorf, ils ont acheté une rente de 32 marcs, qui sera touchée intégralement par elle sa vie durant, et, après sa mort, la moitié par ses fils Jasper et Thomas Zarandorf. 1481, 7 novembre.

Livre de copies B. fol. 19. - Notice sur cette vente fol. 80<sup>b</sup>. -

n° 339. -

1481, 7 novembre. -

A. 248. -

+ Marienech. - Instrument notarié de la vente faite en date du 7 nov. 1481, dans le couvent de Marienech, par Dietrich Sprangher, domicilié à Güsthow, d'une rente de 6 marcs provenant de 5 acres de champs in campo Glis, au frère Vicko Dessin procureur du couvent, pour la somme de 100 florins de Rhin. 1481, 7 nov. - Livre de copies B. fol. 95<sup>b</sup> 96<sup>a</sup>.

n° 340. -

1481, 12 novembre. -

A. 249. -

+ Marienech. - Le prêtre et le chapitre du couvent de Marienech déclarent avoir vendu à Bernard Boytis, bourgeois de Güsthow, et à sa femme Salcke, une rente & iagère de 7 ff, argent de Liébeck, pour la somme de 100 ff marcs, argent de Liébeck. 1481, 12 nov. -

Livre de copies B. fol. 17<sup>b</sup> 18. -

n° 341. -

1481, 16 novembre. -

A. 250. -

+ Marienech. - Lambert Kröpelis, bourgeois de Rostock, déclare avoir & vend à & remiser au prêtre Vicko et au chapitre du couvent de Marienech, une rente de 9 ff, argent de Rostock, sur sa demi-part du village de Bartelsdorf, pour la somme de 70 et 1/2 florins de Rhin. 1481.

- Inventaire -

1481, 16 novembre. - Livre de copies B. fol. 99<sup>a</sup> = 99<sup>b</sup>. -

n° 342. -

1481, 19 novembre. -

A. 251.

+ Marienb. - Lambert Kropelin, bourgeois de Rostock, déclare avoir rendu à réméré  
+ au <sup>frère</sup> prieur Vicho et au chapitre du couvent de Marienb, près de Rostock, une rente de  
2 gr. argent de Rostock, à ex. usages, pour 35 gr. 1481, 19 nov. - Livre de copies B. fol. 99<sup>b</sup> 100<sup>a</sup>

n° 343. -

1481, 3 décembre. -

A. 252.

+ Marienb. - Instrument notarié de la vente faite en date du 3 dec. 1481, dans l'église  
collégiale de Güstrow, par Hermanna Pynnorn, domiciliée audit lieu, d'une rente de 7  
marcs, argent de Lubek, sur 10 et <sup>1</sup>/<sub>4</sub> acres de terres situées au bord du lac de Gutow,  
valg ariter dicta de Kamp, au conseiller Jean, Brockmann <sup>zu hausden</sup> (pour le compte) du cou-  
vent de Marienb, pour la somme de 100 gr. argent de Lubek. 1481, 3 décembre. -

Livre de copies B. fol. 94<sup>a</sup> = 94<sup>b</sup>. -

n° 344. -

1481, 5 décembre. -

B. 92.

don, + Marienb. - Klaus Hamelt, bourgeois de Stralsund, déclare que sa belle-mère Ca-  
tharina, veuve du conseiller Jean, de Bethen, a légué au couvent de Marienb  
le fermage de 19 gr. d'une ferme à Gotemitz. 1481, 5 dec. - Livre de copies A. fol. 31<sup>b</sup>.

n° 345. -

1482, 22 Janvier. -

A. 253. -

+ + Marienb. - Le frère Vicho, prieur, Jean, vicaire, Jacob, procureur, et le chapitre  
du couvent de Marienb, près de Rostock, déclarent avoir rendu à Mette, épouse de  
Jasper Garendorf, pour la somme de 300 gr. argent de hnd, une rente viagère de 16 gr.  
à Bussenitz, 9 mois après sa mort sous fils Thomas percevra sur le durant. 1482, 22 Janv.  
Livre de copies B. fol. 19<sup>b</sup>. -

n° 346. -

1482, 9 octobre. -

A. 254.

+ Marienb. - L'écuyer Frédéric Myeregge, domicilié à Wolken, déclare avoir  
+ rendu à réméré au prieur Vicho et au chapitre du couvent de Marienb, près de  
Rostock, un fermage de 6 gr. argent de Lubek, à Reinstorf, pour la somme de 100  
gr. argent de Lubek. 1482, 9 octobre. Livre de copies B. fol. 85. -

n° 347. -

1482, 9 octobre. -

A. 255.

Marienb. - Les frères Dietrich et Frédéric Myeregge, écuyers, déclarent avoir rendu à  
+ réméré au prieur Vicho et au chapitre du couvent de Marienb, un fermage de 9 gr.  
argent de Lubek, à Reinstorf, pour la somme de 150 gr. argent de Lubek. 1482, 9 oct. Livre  
de copies B. fol. 86. -

n° 348

— Inventaire —

- N<sup>o</sup> 348. — 1482, 10 novembre. — A. 256.  
+ Marienb. — Vicko, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb. déclarent avoir reçu de Henri Kops, bourgeois de Güstrow, et de sa femme Wobbeke 200 qf, et veulent leur payer pour cette somme, une rente viagère de 16 marcs. 1482, 10 nov. Livre de copies B. fol. 206.<sup>16. b?</sup>
- N<sup>o</sup> 349. — 1483, 30 Mai. — A. 257. —  
x + Marienb. — (Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg) confirment l'acte de vente copié de la duchesse catharine (de Mecklenbourg) de l'an 1436, 14 Janvier. 1483, 30 Mai. — Livre de copies B. fol. 104. feuille insérée. —
- N<sup>o</sup> 350. — 1483, 21 Juillet. — A. 258.  
+ Marienb. — Les chartreux de Marienb. accordent aux paysans de Lambrechts-lagen le Hohen Kamp pour une période de 12 ans et pour un cens annuel de 6 qf. 1483, 28 juillet (au commencement il y a 21 juil.). Livre de copies B. feuille insérée entre fol. 86 et 87.<sup>(87.)</sup>
- N<sup>o</sup> 351. — 1483, 22 Décembre. — A. 259. —  
x Marienb. — Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg prennent sous leur protection les pères et les frères de leur chartreuse et près de Rostock, ainsi que ses gens et ses biens. 1483, 22 Dec. — Original. 2 sceaux. —
- N<sup>o</sup> 352. — 1484. — A. 260. —  
Marienb. — (Elmenhorst). — Note du couvent de Marienb. relatant les diverses manières dont il a acquis les <sup>amalgames</sup> droits de basse justice à Elmenhorst, les quels ont été payés. 1484. — Parchemin. —
- N<sup>o</sup> 353. — [1484.] — A. 261. —  
+ Marienb. — Note sur les droits de basse justice à Elmenhorst. (1484). Livre de copies B. fol. 90<sup>b</sup>. —
- N<sup>o</sup> 354. — 1484. — A. 262.  
don. + Marienb. — Henri Ludemann donne aux chartreux de Marienb., chez lesquels il a eut été enterré, 300 qf, et après la mort et celle de sa femme, une rente de 5 qf, argent de lund, sur sa maison, rente qui peut être rachetée par une somme de 150 qf, argent de lund. 1484. Livre de copies B. fol. 1206 (120<sup>b</sup>?). —  
Extrait du liber spirituales. —
- N<sup>o</sup> 355. — 1484, 24 octobre. — A. 263. —  
Marienb. — Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg confirment aux chartreux

- Inventaire -

x chartreux de Marienich tous les actes hypothéques qui leur ont été scellés par les hommes et les sujets de leurs états, et leur donnent l'autorisation d'acheter à réméré à nobles et autres, dans toute l'étendue de leurs états, sans être obligés de solliciter de nouvelles lettres de eux ou de leurs successeurs. 1484, 24 oct. Original, 2 sceaux.

n° 356. —

1485, 13 Janvier. —

A. 264. —

Marienich. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, déclare avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, avoir reçu au couvent de Marienich, à réméré, le village de Pastow pour la somme de 7000 marcs, argent de Sued. 1485, 13 Janvier. Original, 7 sceaux. —

n° 357. —

1485, 13 Janvier.

A. 265.

Marienich. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, promet avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, de ne vouloir enlever d'aucune façon, par une autre aliénation, aux chartreux de Marienich, le village de Pastow, qu'il leur a hypothéqué. 1485, 13 Janvier. Original, 4 sceaux. —

n° 358. —

1485, 9 Février. —

A. 266.

Marienich. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, reconnaît avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, avoir reçu du couvent de Marienich la somme de 2500 marcs sur le prix de vente du village de Pastow. 1485, 9 fév. Original, 4 sceaux.

n° 359. —

1485, vers le 3 Avril. —

A. 267.

+ Marienich. — Le couvent de Marienich vend à maître Jean (Bremermann) et à sa soeur, une rente viagère de 5 marcs à Schuton, pour la somme de 100 g. 1485, vers le 3 Avril. — Livre de copies B. fol. 196. —

n° 360. —

1485, 13 Mai. —

A. 268. —

Marienich. — (Pastow). — Instrument notarié de la déclaration donnée sur la demande de son père Limothé, procureur du couvent de Marienich, par Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, et affirmant que la vente du village de Pastow faite par ses fils Nicolas, Henri et Joachim, a eu lieu d'après sa volonté. 1485, 13 Mai. — Original - Instrument notarié. —

n° 361. —

1485, 11 Juin. —

A. 269.

Marienich. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, déclare avec ses fils Nicolas et Henri, avoir reçu du couvent de Marienich, sur le prix de vente du village

- Inventaire -

du village de Pastow, la somme de 1600 marcs; et les trois prennent l'engagement de redommager le couvent, s'il résulte pour lui de dommage de l'absence du seau de Joachim, 1485, 11 Juin. — Original, 3 sceaux. —

N° 368. — 1485, 6 Août. — A. 270.

Mariench. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre de Rostock, déclare avoir reçu du couvent de Mariench, sur le prix de vente du village de Pastow, 853 marcs, 1485, 6 Août. — Original — 3 sceaux. —

N° 363. — 1485, vers le 29 sept. — A. 271.

+ Mariench. — Le frère Hermann, prieur, et le chapitre du couvent de Mariench déclarent avoir vendu à Dame Mette Gyarentorp, bourgeoise de Rostock, une rente viagère de 32 marcs à Pastow, pour la somme de 400 ff, argent de sun. 1485, vers le 29 septembre. — Livre de copies B. fol. 19<sup>b</sup> —

N° 364. — 1485, 18 octobre. — A. 272.

Mariench. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, déclare avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, avoir reçu du couvent de Mariench, le prix de vente entier du village de Pastow, c'est-à-dire la somme de 7000 marcs. 1485, 18 octobre. — Original, 4 sceaux. —

N° 365. — 1485, 27 octobre. — A. 273.

Mariench. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre de Rostock, et ses fils Nicolas, Henri et Joachim, déclarent avoir vendu leur village de Pastow au couvent de Mariench pour 9500 marcs, et lui avoir remis sur cette somme <sup>410</sup> 410 marcs. 1485, 27 octobre. — Original, 7 sceaux. —

N° 366. — 1485, 31 octobre. — A. 274.

Mariench. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgmestre de Rostock, déclare avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, avoir vendu au couvent de Mariench, le village de Pastow et vouloir redommager ledit couvent en cas où Jean, Wilken élèverait des prétentions. — 1485, 31 octobre. — Original — 4 sceaux. —

N° 367. — 1485, 31 octobre. — A. 275.

\* Mariench. — Gottschalk Buck, bourgmestre à Rostock, et ses fils Nicolas, Henri et Joachim, cèdent au couvent de Mariench, pour ledit redommagement de 12 ff de tailles non rachetables à Pastow, 12 ff à Sildernow, jusqu'à ce qu'il leur soit possible de libérer Pastow.

- Inventaire -

Pastow. 1485, 31 octobre. — Collection Schröter, d'après l'original à la bibliothèque de l'université. (?) —

n° 368. —

1485, 14 Novembre.

A. 276. —

Marieneh. — (Pastow). — Gottschalk Buck, bourgeois de Rostock, déclare avec ses fils Nicolas, Henri et Joachim, avoir reçu du couvent de Marieneh, pour la propriété du village de Pastow, 2[5]000 marcs outre les 7000 marcs déjà reçus du. auparavant, et lui avoir fait don pour l'amour de Dieu, de tout ce qui manque à 10000 marcs. 1485, 14 novembre. — Original — 41 sceaux. —

n° 369. —

1485, 9 Décembre. —

A. 277. —

Marieneh. — (Pastow). — Joachim Buck, bourgeois de Rostock, déclare avoir reçu du couvent de Marieneh 500 marcs pour sa part de 2500 marcs provenant de la vente du village de Pastow. 1485, 9 Décembre. — original — 3 sceaux. —

n° 370. —

Avant 1486

A. 278. —

Marieneh. — Notice sur une donation de 464 marcs, argent de land, faite par testament au couvent de Marieneh par le Dr. Becklin, avec constitution de 4 rentes viagères à 4 personnes, desquelles l'une seule est encore en vie en 1486. Livre de copies B. fol. 80<sup>b</sup>. —

n° 371. —

1486, 6 Janvier. —

A. 279. —

Marieneh. — (Pastow). — Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg confèrent (accordent) au couvent de Marieneh la propriété du village de Pastow pour 50 florins du Rhin. 1486, 6 Janvier. — Original, 2 sceaux. —

n° 372. —

1486, 6 Janvier. —

A. 280. —

Marieneh. — (Pastow). — Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg prennent le village de Pastow, acheté par le couvent de Marieneh à Gottschalk Buck et à ses fils, sous leur protection. — 1486, 6 Janvier. — Original, <sup>2 sceaux!</sup> 1 sceau. —

n° 373. —

1486, 19 Avril. —

A. 281. —

+ + Marieneh. — Le père Henri, prieur, et le chapitre du couvent de Marieneh, déclarent avoir vendu à Maître Jean Letras, bachelier en théologie, une rente viagère de 18 marcs, argent de land, à Pastow, pour la somme de 300 marcs. 1486, 19 Avril. — Livre de copies B. fol. 18<sup>b</sup> 19. —

n° 374. —

1486, 28 Août. —

A. 282. —

+ Marieneh. — Henri Moltke, domicilié à Neuenkirch, déclare avoir rendu à révisé

- Inventaire -

remise à Henri Gherdes, bourgeois de Rostock, une rente de 12 marcs, argent de hnd, à G<sup>ostorf</sup>, P<sup>reez</sup>, Krummendorf et Gehlstorff dans le Voitenwinkel, pour la somme de 200 q. 1486, 28 Août. - Livre de copies B. fol. 8<sup>b</sup> 9<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 375. -

1486, 29 Août. -

A. 283.

+ Marienb. - Instrument notarié de la vente faite le 29 août 1486 par Hermann Pynnow, d'une rente de 14 marcs hnd acres de champs, à Limothée, procureur du couvent de Marienb., pour la somme de 200 marcs. 1486, 29 Mars (entête dit 29 Août).

Livre de copies B. fol. 97. -

n<sup>o</sup> 376. -

1486, 2 septembre. -

A. 284.

+ + Marienb. - Le frère Henri, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock, déclarent qu'avec les 200 marcs reçus du bourgeois de Rostock Marguarede Symmelke, et de sa femme Annelke, ils ont acheté à Hermann Pynnow, bourgeois de G<sup>ustorf</sup>, une rente de 12<sup>ni</sup> marcs, que (Marguarede Symmelke, et sa femme) percevront les 1<sup>er</sup> de l'année pendant 1486, 2 septembre. - Livre de copies B. fol. 102. -

n<sup>o</sup> 377. -

1486, 28 septembre. -

A. 285.

+ Marienb. - (Mönchhagen). - Le prieur Henri et le chapitre du couvent de Marienb., déclarent que leurs paysans de Mönchhagen ne leur doivent aucune corvée aussi longtemps qu'ils leur paieront une prestation annuelle de 35 marcs, prestation que les Baggale leur ont imposée à la place des corvées; que si, par contre, les d<sup>ts</sup> paysans réclament le rétablissement des corvées, la prestation en argent sera supprimée. 1486, 28 septembre. - Original. - 1ccan. -

n<sup>o</sup> 378. -

1487, 13 Janvier. -

B. 93.

+ Marienb. - Jean Stavot, conseiller à Stralsund, vend aux chartreux de Marienb. sa ferme de Brandeshagen et une rente annuelle de 2 q. à Arendsee pour la somme de 550 q., argent de hnd. 1487, 13 Jour. - Livre de copies A. fol. 12 2<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 379. -

1487, 13 Janvier. -

B. 94. -

+ Marienb. - Jean Stavot, conseiller à Stralsund, déclare avoir remis au couvent de Marienb. la régie de la ferme de Brandeshagen. 1487, 13 Jour. <sup>Livre de copies A.</sup> fol. 12 3<sup>a</sup>. -

n<sup>o</sup> 380. -

1487, 16 Mars. -

B. 95. -

don. + Marienb. - Le conseil de Stralsund atteste que le bourgeois de hnd défunt Louis Greverade a légué par testament au couvent de Marienb. sa ferme de <sup>de</sup> P<sup>ynnow</sup>. 1487, 16 Mars.

- Inventaire -

16 Mars. - Livre de copies A. fol. 40<sup>a</sup> à 40<sup>b</sup>. -

n° 381. -

1487, 28 Juin. -

B. 96.

+ Marienich. - Nicolas Kaak, curé à Wanteghor, fils de Hans Kaak, vend au couvent de Marienich sa ferme de Götmitz. 1487, 28 Juin. - Livre de copies A. fol. 31<sup>a</sup> à 32<sup>a</sup>. -

n° 382. -

1487, 10 Décembre.

A. 386.

1000. + Marienich. - Instrument notarié de la donation faite au couvent de Marienich en date du 10 déc. 1487, dans la maison de la veuve Catherine Krummen à Barth, par Martin Waberow, bourgeois deudit lieu, avec l'approbation de sa femme Gertrude, d'une rente de 4 marcs sur une maison in platea rurali donation qui aura son effet après la mort des deux donateurs. [1487, 10 dec.]

Livre de copies B. fol. 2<sup>a</sup> à 2<sup>b</sup>. -

n° 383. -

1489, 22 Août. -

A. 287.

x Marienich. - Le frère Laurentius Branderi, vicaire du provincial des Frères Mineurs de l'observance pour le Danemark, annonce au prieur et aux autres frères et frères de la chartreuse près de Rostock, qu'il veut les recevoir dans la confraternité de son ordre et les faire participants de ses bonnes œuvres. 1489, 22 Août. original levan.

Dans l'ouvrage: Rostocker Urkus, vol. ordinum, 1740, pag. 805 on trouve: Litterae patris Laurentii Branderi, P<sup>r</sup>is patris ministri provincie Dacie super certis conventibus fratrum Minorum, de observancia nuncupator in eadem, vicariis, ad Priorem, et conventum domus certus. apud Rostock dati. 1489 in octava Assumptionis P<sup>r</sup>is M<sup>r</sup> apud Kogis, in conventu ~~St~~ Marie de consolatione. Littera concernant des messes de Requiem à dire pour les frères de Rostock. - Itz nichis qui ajoute: Kogis est une ville sur l'île de Saeland, Danemark. -

n° 384.

1490, 16 Juin. -

A. 288. -

Marienich. - (Reeg). - Vente du cabaret de grand-Reeg et du moulin, ainsi que du pré du moulin, de petit-Reeg faite par le couvent de Marienich à Klaus Horst et à sa femme Annake pour 150 marcs et pour une redevance annuelle de 19 marcs. 1490, 16 Juin. - original. 16 copies. Livre de copies B. fol. 91<sup>a</sup> à 91<sup>b</sup>. -

n° 385. -

1490, 29 Sept. -

A. 289.

+ Marienich. - Les supérieurs (directeurs) de l'hôpital du St-Esprit à Hambourg déclarent que le bourgeois Jean Hughe et le conseiller Evert van den Broghe ont rendu à maître

- Inventaire -

maître Dietrich Everdes une maison de l'hôpital sise à Rödningmarkt, pour la somme de 150 marcs, argent de Lübeck, et qu'ils se sont engagés vis-à-vis des héritiers (de Dietrich Everdes) à payer au couvent de Marienesh pour la maison reprise par eux (qu'elle a été vendue) une rente annuelle de 5 marcs aussi longtemps que Maître Dietrich Everdes restera en vie. 1490, 19 sept. <sup>sic.</sup> (au commencement il y a 29). - Livre de copies B. fol. 91<sup>b</sup>. -

N<sup>o</sup> 386. -

1491, 17 sept. -

A. 290.

Marienesh. - (bitenwinkel). - Henri Ghades, bourgeois de Rostock, déclare avoir rendu au couvent de Marienesh pour la somme de 200 marcs, argent de ~~Silber~~, qu'il lui devait à cause de son frère, le traitement annuel de 12 marcs à percevoir à Moltke Winkel, qu'il avait acheté à Henri Moltke à Neuenkirchen. 1491, 17 septembre. original 3 sceaux. - Livre de copies B. fol. 2<sup>b</sup>. -

N<sup>o</sup> 387. -

1491, 10 octobre. -

A. 291.

+ Marienesh. - Le père limothée, prieur du couvent de Marienesh, déclare avoir amodié aux paysans de Schutow un champ spécialement désigné, pour un cens annuel de 3 q 4 B, et un pré pour un cens de 6 q 4 B. - 1491, 10 oct. - original. sceau. -

N<sup>o</sup> 388. -

1491, 13 Décembre. -

A. 292.

Marienesh. <sup>Rentes de sel.</sup> (Salgrenten). - Klaus Wischkule, bourgeois de Lünebourg, atteste à sa sœur Beata et à son frère Hartwig, qu'il a rendu au couvent de Marienesh, près de Rostock, dans la maison Velinghe, 1/2 wispel de sel pour la somme de 800 q, argent de Lübeck, somme qu'il a reçue du bourgmestre Kord Lange. 1491, 13 dec. - original, sceau. -

N<sup>o</sup> 389. -

1491, 13 Dec. -

A. 293.

Marienesh. <sup>Rentes de sel.</sup> (Salgrenten). - Le conseil de Lünebourg atteste par écrit la vente d'un demi wispel de sel faite dans la maison Velinghe par Klaus Wischkule, bourgeois de Lüne préité, au couvent de Marienesh. 1491, 13 Dec. - original, sceau. -

N<sup>o</sup> 390. -

1492, 5 Janvier. -

A. 294.

Marienesh. <sup>Rentes de sel.</sup> (Salgrenten). - Klaus Wischkule, bourgeois de Lünebourg, déclare avoir rendu au couvent de Marienesh 1/2 wispel de sel dans la maison Velinghe. 1492, 5 janvier. original. sceau. -

N<sup>o</sup> 391. -

1492, 12 Janvier. -

A. 295.

\* Marienesh. (Pastow). - Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg écrivent au prieur et au chapitre de couvent de Marienesh que quelques uns de leurs porcs se trouvent dans les environs

- Inventaire -

les environs de Rostock, et les prieur de leur préparer un abri pour demain soir. 1492,  
12 Janvier. - original... etc...

n° 392. -

1492, 4 Avril. -

A. 296.

don. + Marienb. - Joachim Swertze, fils d'obrich, fait don aux chartreux de Marienb.,  
près de Rostock, pour après sa mort, des 100 g, argent de Libeck, pour lesquels Swertze  
d'Örgen et ses fils Swert, Hans et Nieho lui ont hypothéqué à lui et à ses frères d'Évants  
Eggert et Otto, 8 g, argent de Libeck, à Rostock. - 1492, 4 Avril. - Livre de copies B. fol. 92a.

n° 393. -

1492, 31 Décembre. -

A. 297. -

Marienb. - (<sup>Rentes de sel.</sup> Salzrenten), le conseil et la commune de la ville de Lünebourg déclarent  
que le bourgeois Rord Lange, pour l'avantage du couvent de Marienb. près de Rostock,  
conformément à un accord négocié par l'évêque Jean de Verden, le 1<sup>er</sup> août 1457, entre  
eux et les possesseurs de rentes de sel, a affranchi pour toujours, dans la maison  
Vellingb., un demi wigral de sel contre 827 g, 10 et 1/2 y. 1492, 31 dec. - original, 1 can.

n° 394. -

1493, 4 Mai. -

A. 298.

on. \* Marienb. - Curt Elze, conseiller à Rostock, institué (établi) par testament les  
x chartreux de Marienb. ses héritiers universels, à cause de son fils Henri, qui est  
moine dans le dit couvent. Collection Schöter n° 161, d'après l'original aux archives du  
Conseil.

n° 395. -

1493, 9 Juillet. -

A. 299. -

+ + Marienb. - Limothie, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb., près de Ros-  
tock, déclarent avoir reçu de maître Jean Bremermann 100 florins de Rhin, et vouloir  
en compensation, lui payer à lui et à elle Marguerite Heyne à Libeck une rente  
viagère de 4 florins de Rhin à Sievershagen, leur village. 1493, 9 Juillet. - Livre de copies B.  
fol. 206 et 212.

n° 396. -

1495, après le 14 Janvier. -

B. 97. -

+ Marienb. - Henri Kulsch vend au nom du couvent de Marienb., près de Rostock,  
une maison sise au Kesserhagen à Stralund. 1495, après le 14 Janvier. - Livre de  
copies A. fol. 582. -

n° 397.

1495, 16 Mars. -

A. 300.

Marienb. - (Konow). - Les ducs Magnus et Baltheasar de Mecklenbourg déclarent  
que c'est avec leur consentement que le couvent de Marienb. a fait libre usage d'une  
rente de 18 g, argent de hünd, à Ziesendorf. et d'une rente de 10 g, argent de hünd, à Konow,  
jusqu'à leur rachat. - 1495, 16 Mars. - original, 2 recans. Livre de copies B. fol. 22. -

n° 398.

N<sup>o</sup> 398. -

1495, 1<sup>er</sup> Avril. -

A. 301. -

Rentes de sel.

Marieneh. - (1 algranten) - Hans Vischkule, conseiller, et Kord Gjerstedt, bourgeois à Lünebourg, déclarent qu'avec le consentement de leurs femmes Elisabeth et Catherine, et de leur sœur Gesche, filles de feu le conseiller Henri Erpensen, ils ont vendu au couvent de Marieneh, près de Rostock, un demi mispel de sel de la maison Vorherden Berdinghe. 1495, 1<sup>er</sup> Avril. original - recan.

N<sup>o</sup> 399. -

1495, 1<sup>er</sup> Avril. -

A. 302. -

\* Marieneh. - Klaus Vischkule, bourgeois de Lünebourg, d'ordre au couvent de Marieneh quittance d'une somme de 466 q, 10 B, 8 y, 9 i constituée sa part du prix d'un demi mispel de sel qu'il a vendu, avec Kord Gjerstede, au couvent. 1495, 1<sup>er</sup> Avril. - Collection Schöter, n<sup>o</sup> 165, d'après l'original aux archives du conseil.

N<sup>o</sup> 400. -

1495, 1<sup>er</sup> Avril. -

A. 303. -

Rentes de sel.

Marieneh. - (1 algranten) - Kord Gjerstede, bourgeois de Lünebourg, déclare au nom et au nom de sa femme Catherine, avoir reçu du bourgmestre Kord Lange 833 q, 5 B, 4 y, en paiement d'un demi mispel de sel vendu au couvent de Marieneh, près de Rostock. 1495, 1<sup>er</sup> Avril. - original - recan. -

N<sup>o</sup> 401. -

1495, 1<sup>er</sup> Avril. -

A. 304. -

Rentes de sel.

Marieneh. - (1 algranten) - Jean Semmelbecker, conseiller de Lünebourg, déclare avoir reçu du bourgmestre Kord Lange 700 marcs en paiement d'un demi mispel de sel vendu au couvent de Marieneh, près de Rostock. 1495, 1<sup>er</sup> Avril. original - recan. -

N<sup>o</sup> 402. -

1495, 1<sup>er</sup> Avril. -

A. 304. -

Rentes de sel.

Marieneh. - (1 algranten) - Jean Semmelbecker, conseiller à Lünebourg, déclare avoir rendu, dans la maison Gemyngha, un demi mispel de sel au couvent de Marieneh. 1495, 1<sup>er</sup> Avril. - original - recan. -

N<sup>o</sup> 403. -

1495, 7 Avril. -

A. 306. -

Rentes de sel.

Marieneh. - (1 algranten) - Le conseil de Lünebourg atteste que l'un de ses membres, Nicolas Vischkule, avec le consentement de sa femme Elisabeth et avec pleins pouvoirs de dame Gesche Erpensen, et son combourgeois Kord Gjerstede, avec le consentement de sa femme Catherine, ont rendu dans la maison Vorherden Berdinghe un demi mispel de sel au couvent de Marieneh près de Rostock

- Inventaire -

près de Rostock, et ont accepté le bourgeois Conrad Lange comme mandataire du dit courant, 1495, 7 Avril. - Original - 1 sceau. -

n° 404. - 1495, 7 Avril. - A. 307. -

Marieneh - <sup>Rentes de sel.</sup> (Salzrenten). - Le conseil de Lünebourg atteste que l'un de ses membres Jean Semmelbecker, a vendu dans la maison Geminge un demi midjel de sel au couvent de Marieneh, près de Rostock, et le bourgeois Henri Lobingh, en sa qualité de mandataire de Semmelbecker, a accepté le bourgeois Conrad Lange comme mandataire du courant, 1495, 7 Avril. - original - 1 sceau. -

n° 405. - 1495, 19 Decembre. - A. 308. -

\* Marieneh. - Le couvent de Marieneh respit la veuve Agnes Lüneborg à Liëbeck dans sa confraternité de bonnes œuvres, 1495, 19 dec. - Imprimé: Tac. a Melle, notitia majorum, n° 75 - Nyborow, Proyitz Mecklenburg n. 2562. -

n° 406. - 1496, 6 Février. - B. 98. -

+ Marieneh. - Simon Schulte, commissaire de l'archidiaconé de Trilssee, réline copie de l'acte du 27 Avril 1341 concernant Makus. 1496, 6 février. Livre de copies A. fol. 48<sup>e</sup> - 49<sup>e</sup>. -

n° 407. - 1497. - A. 309. -

Marieneh. - Fragment de testament d'un Eler et de sa femme Anneke x en faveur de leur fils <sup>M<sup>r</sup></sup> Henri Eler et du couvent de Marieneh. 1497. - Parchemin remis entre les mains de M. le sénateur Braummer par M. le Dr Hofmeister - n° 1497, 12 février - sic. -

n° 408. - 1497, 12 février. - A. 310. -

+ + Marieneh. - Le frère Limothée, prieur, et le chapitre du couvent de Marieneh x près de Rostock, déclarent avoir reçu une somme d'argent de Cord Eler, consideleur à Rostock, et de sa femme Anneke, avoir employé cette somme pour de la viande <sup>de poisson?</sup> marinée (?) à Lünebourg et vouloir leur payer pour cela une rente viagère de 16 marcs. 1497, 12 février. - Livre de copies B. fol. 21. -

n° 409. - 1497, 12 Février. - A. 311. -

+ Marieneh. - Le frère Limothée, prieur, et le chapitre du couvent de Marieneh déclarent que Kalcke Heghers, veuve de Jean Heghers, leur a attribué une rente de 7 et 1/2 marcs sur la municipalité, et qu'en compensation, ils lui livreront annuel-  
-lement

- Inventaire -

- lément, s'achète durant, 18 boissaux de seigle et 3 cordes de bois à brûler. 1697,  
12 février. - Livre de copies B. fol. 21<sup>a</sup> et 21<sup>b</sup>. -

n° 410. -

1497, 1<sup>er</sup> Mars. -

B. 99. -

+ Marienesh. - Joachim Myrse, fils de Klaus, vend au couvent de Marienesh 5 ggr  
de rente perpétuelle sur sa ferme de Lüssow, au lieu de la rente de 8 ggr vendue  
à reméré à feu le conseiller Alf Greverade. 1697, 1<sup>er</sup> Mars. - Livre de copies A. fol. 40<sup>b</sup> et 41<sup>a</sup>

n° 411. -

1497, 18 Mars. -

A. 312.

+ Marienesh. - Le conseil de Lünebourg déclare avoir reçu du prévôt Limothée et du  
chapitre de couvent de Marienesh, près de Rostock, 1500 florins de Rhin, avoir employé  
cette somme au remboursement d'une obligation souscrite aux vicaires de St-Pierre  
de Lübeck en date du 6 Avril 1493, et leur avoir rendu pour cela une rente de 60  
florins de Rhin. - 1497, 18 Mars. - Livre de copies B. fol. 23<sup>a</sup>

n° 412. -

1497, 30 Mars. -

A. 314. -

+ Marienesh. - Le frère Limothée et le chapitre de couvent de Marienesh, près de  
Rostock, déclarent vouloir payer à Klaus Rutzger, bourgeois à Ribnitz, et à sa  
femme Marguerite, une rente viagère de 60 marcs sur leur village de Pastow. 1497,  
30 Mars. - Livre de copies B. fol. 21<sup>b</sup>. -

n° 413. -

1497, 15 Avril. -

A. 313. -

x Marienesh - (Pastow). - Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg notifient  
au conseil de Rostock qu'ils ont pris sous leur protection les chartreux de Marienesh  
avec leur village de Pastow et tous leurs autres biens, et demandent au dit conseil  
- s'il l'amulation du jour d'audience fixé contre les paysans de Pastow. 1497, 15  
Avril. - Original - sceau. -

n° 414. -

1497, 5 octobre. -

A. 315.

Marienesh. - (Pastow). - Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg ordon-  
nent à leurs conseillers Teass Ihum, doyen à Güstrow, Dr Liborius Meyger, Dietrich  
Kerregge à Wolken, Sivert D'overgen à Zibühl et Hans Brughmann, bourgeois  
à Güstrow, de régler le conflit entre les chartreux de Marienesh et les paysans de Broders-  
dorf par rapport aux limites des villages de Brodersdorf et de Pastow. 1497, 5 oct. copie du 4<sup>er</sup> février  
1499.

n° 415. -

1497, 16 octobre. -

A. 316. -

+ Marienesh - (Pastow). - Le frère Limothée, prévôt, et Joachim, procureur à Marienesh,  
sementent

- Inventaire -

demandent aux bourgmestres de Rostock de leur faire connaître par écrit ou oralement la réponse définitive de conseil par rapport à la désignation selon entente faite à la chancellerie, d'arbitres pour régler le 22 octobre leur différend concernant le bois de Pastow. 1497, 16 oct. - original - sceau. . . . .

n° 416. — 1498. — A. 317.

don. \* Marienb. - Instrument notarié de la donation faite en 1498 par Jean Black, prêtre à Barth, de sa maison et de l'échappe y attenante, au couvent de Marienb. 1498. - Livre de copies A. fol. 82-83 - collection Schöter n° 174. . . . .

n° 417. — 1498, 26 Janvier. — A. 318.

+ Marienb. - Wedge d'Oldenbourg, domicilié à Wattmannshagen, déclare avoir rendu au couvent de Marienb, près de Rostock, une rente de 4 marcs, argent de Lübeck, à Wattmannshagen, pour la somme de 50 fl. 1498, 26 Janvier. <sup>Livre de copies B. fol. 98. -</sup>

n° 418. — 1498, 15 Mars. — A. 319.

+ \* Marienb. - Le prieur limothée et le chapitre de couvent de Marienb, déclarent avoir reçu des ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg, lors de l'acquisition du village de Pastow, un don de 50 florins de Rhin, et s'engagent, en compensation de ce don, à dire des messes pour le repos de l'âme de leur père le duc Henri. 1495, 15 Mars. - collection Schöter n° 175, d'après l'original aux archives de Schwerin.

n° 419. — 1498, 17 Mars. — A. 320.

Marienb. - (Bildemow). - Les ducs Magnus et Balthasar de Mecklenbourg donnent leur consentement à la livraison faite au couvent de Marienb, par les Buck de Rostock, d'une taille annuelle de 12 marcs à Bildemow, pour remplacer les 12 marcs à Pastow, que les Buck n'ont pu libérer. 1498, 17 Mars. - original, 2 sceaux.

n° 420. — 1498, 17 Juillet. — A. 321. -

+ + Marienb. - Le frère limothée et le chapitre du couvent de Marienb, près de Rostock, déclarent vouloir payer à maître Jean Bremermann et à Delle Marg-  
uerite Heyne à Rostock, une rente de 30 marcs, argent de Rhin, sur leur village de Grand-<sup>cas</sup>Reiz. 1498, 17 Juillet. - Livre de copies B. fol. 21<sup>b</sup>. -

n° 421. — 1498, 1<sup>er</sup> Août. — A. 322.

don. Marienb. - Le conseil de Barth déclare que Martin Zwaberow, à derant <sup>bourg</sup>bourg-  
meister au dit lieu, a légué par testament aux choux de Marienb, une maison, achetée

- Inventaire -

achetée précédemment par eux (qui leur avait été hypothéquée) à Stralsund, avec des poissons, 1498, 1<sup>er</sup> Août - original, veau. - Livre de copies A. fol. 9. -

n° 422. -

1498, 12 novembre. -

A. 323.

don. + Marienesh. - Instrument notarié de la donation, à certaines conditions, faite en date du 12 nov. 1498 au couvent de Marienesh, près de Rostock, par Jean Zennep, clerc du diocèse de Brême, de son patrimoine dans l'intérieur et en dehors de Hambourg. - [1498, 12 nov.]. Livre de copies B. feuillet inséré entre f. d. 23 et 24. -

n° 423. -

1498, 10 Décembre. -

A. 324.

+ Marienesh. - Jacob de Bergen, prêtre du diocèse de Brême, dispose de sa fortune, [1498, 10 déc.] Livre de copies B. reproduit dans l'instrument notarié du 10 déc. 1498. -

n° 424. -

1498, 10 Décembre. -

A. 325.

+ Marienesh. - Instrument notarié de la déclaration de Jacob von Bergen, prêtre du diocèse de Brême, affirmant qu'il a disposé librement de ses biens. 1498. 10 déc. - Livre de copies B. f. d. 25 = 26 b. -

n° 425. -

1498, 31 Décembre. -

A. 326.

Marienesh. - <sup>rentes de sel.</sup> (Salzentzen). - Le conseil et la commune de Lünebourg déclarent que le bourgeois <sup>cord</sup> Lauge, au profit du couvent de Marienesh, près de Rostock, en vertu d'un accord négocié entre eux et les possesseurs des rentes de sel pour l'évêque Jean de Verden en date du 1<sup>er</sup> Août 1457, a libéré à perpétuité 1/2 mispel de sel dans la maison Geringe et 1/2 mispel dans la maison Verkerden, Berndinge, pour une somme de 45 1/2 marcs, 12 y. 1498, 31 déc. - original, veau.

n° 426. -

1499. -

A. 327.

don. + Marienesh. - André Haykeloke vend à M<sup>re</sup> Nicolas Bernebüdel une rente de 7 et 1/2 marcs pour 150 marcs, dont M<sup>re</sup> Nicolas Bernebüdel donne 100 marcs aux chartreux de Marienesh. - 1499. - Livre de copies B. f. d. 23 b. -

n° 427.

1499, 14 février. -

A. 328.

Marienesh. - Jean Ihum, doyen de l'église de St<sup>e</sup> cécile à Güstrow, D<sup>re</sup> Liborius Meyer, chanoine audit lieu, Sivert Dergen à Zibühl, district <sup>v</sup> Weeragge à Wokrent et Hans Brockmann, bourgeois à Güstrow, conseillers des ducs Magnus et Balchazar de Mecklenbourg et arbitres institués, citent en délivrant copie de leur commandement du 5 oct 1497, les paysans du village de Brodersdorf à com-  
- paraitre

- Inventaire -

- paraître dans 9 jours devant la cour du maître des paysans? 1499, 14 fév. copie

n° 428. —

1499, 2 Mars. —

A. 329. —

+ Marienesh. — L'écuyer Dietrich Veregge, domicilié à Wokrant, déclare avoir  
+ rendu à réméré au prieur Limothée et au chapitre du couvent de Marienesh,  
près de Rostock, un fermage de 24 s. billings, argent de Lübeck, à Reinstorf,  
pour 25 mars, argent de Lübeck. 1499, 2 Mars. — Livre de copies B. fol. 34<sup>b</sup> 35<sup>a</sup>. —

n° 429. —

1499, 2 Mars. —

A. 330. —

+ Marienesh. — L'écuyer Frederic Veregge, domicilié à Wokrant, déclare avoir  
+ rendu à réméré au prieur Limothée et au chapitre du couvent de Marienesh,  
près de Rostock, un fermage de 6 q, argent de Lübeck, à Vietzen, pour la son-  
-ne de 125 q, argent de Lübeck, 1499, 2 Mars. — Livre de copies B. fol. 35<sup>a</sup> 35<sup>b</sup>. —

n° 430. —

1499, 2 Mai. —

A. 331. —

+ Marienesh. — Le frère Limothée, prieur, et le chapitre du couvent de Marienesh,  
déclarent avoir amodié aux paysans de Siversshagen, pour un cens annuel de  
21 q 6 B, argent de Sued, le champ acheté aux S. Martzen, mais en se réservant  
le bois de chêne. 1499, 2 Mai. — Original - beau. —

n° 431. —

1499, 14 Mai. —

A. 332. —

+ Marienesh. — Instrument notarié concernant la faculté accordée aux châtreaux(?)  
Jacob & Bergen, prêtre du diocèse de Brême, par son père Eberhard Sr. et par  
son frère Eberhard Jr., laïques à Hambourg, de disposer de ses biens. 1499, 14  
Mai. — Livre de copies B. fol. 24<sup>a</sup> 24<sup>b</sup>. —

n° 432. —

1499, 27 octobre. —

A. 333. —

Marienesh. — Jean Ihun, doyen à Güstrow, Liborius Meyger J. R. Dr., sirent D'oeze,  
à Zibühl et Hans Brughmann, bourgmestre à Güstrow, conseillers des ducs Magnus  
et Balthasar de Mecklenbourg et arbitres désignés, <sup>apl.</sup> applanissent les différends entre  
les châtreaux de Marienesh, d'une part, et le conseil de Rostock et les paysans de  
Brodersdorf, d'autre part, concernant les limites qui séparent les villages de Brodersdorf  
et de Schutow, 1499, 27 oct. — Original. — 4 copies. —

n° 433. —

1499, 2 novembre. —

A. 334. —

+ Marienesh. — Curd Eller, conseiller à Rostock, institué dans son testament, après  
avoir fait quelques legs, le couvent de Marienesh pour son héritier universel, à cause  
de son

— Inventaire —

- x de son fils Henri, religieux au dit Marienb. — 1699, 2<sup>me</sup> cor. — Collection chrétien  
n<sup>o</sup> 182, d'après l'original aux archives du conseil. —  
n<sup>o</sup> 434. — avant 1500. — A. 335. —
- + Marienb. — Note concernant une acquisition de rentes faite en commun en faveur  
l'un de l'autre, par Jean Gronow, alors chapelain, à St-Nicolas de Rostock, et par sa tante  
(maternelle) Konecke Luchten, acquisition à laquelle Jean Gronow a renoncé pour n'avoir  
pas payé sa part. (avant 1500). — Livre de copies B. fol. 80. —  
n<sup>o</sup> 435. — A. 336. —
- x + Marienb. — Note concernant la donation après la mort faite par le prêtre Jean  
Sasse, au couvent de Marienb., d'une somme de 100  $\text{fl}$ , argent de Lübeck, pour  
l'érection d'une (nouvelle) cellule au couvent. — Livre de copies B. fol. 90<sup>b</sup>. —  
n<sup>o</sup> 436. — A. 337. —
- + Marienb. — Les frères Lambert et Hennicke Kröpelin, bourgeois de Rostock, déclarent  
avoir rendu à réméré au prieur Henri et au chapitre du couvent de Marienb.,  
une rente de 4  $\text{fl}$ , 3  $\text{B}$ . à Exershagen, pour 70 marcs. — Livre de copies B. fol. 109<sup>a</sup> = 109<sup>b</sup>, trans-  
cription ratée. — Ce rent doit être d'avant 1481 sous le prieur Henri, voir les n<sup>os</sup> 341 et 342. —  
n<sup>o</sup> 437. — A. 338. —
- + Marienb. — Klaus Rogge, bourgeois de Kröpelin, rend à réméré à M<sup>re</sup> Jean Bröder-  
mann une rente de 2  $\text{fl}$ , 4  $\text{B}$  sur 3 acres de champs à Bolkow en hören, pour 35  $\text{fl}$ .  
Livre de copies B. fol. 103<sup>a</sup>. —  
n<sup>o</sup> 438. — 1500, 22 Avril. — A. 339. —
- + + Marienb. — Le conseil de Linebourg déclare avoir reçu du prieur Limothée et du  
chapitre du couvent de Marienb., près de Rostock, 1000 florins de Rhin, avoir em-  
ployé cette somme pour le rachat d'autres obligations et avoir rendu au dit cou-  
vent en compensation une rente de 40 florins. 1500, 22 Avril. — Livre de copies B. fol. 23<sup>b</sup>. —  
n<sup>o</sup> 439. — 1500, 23 Avril. — A. 340. —
- + + Marienb. — Le frère Limothée et le chapitre du couvent de Marienb. déclarent qu'ils  
sont tenus de payer à M<sup>re</sup> André Lorenke et à sa mère à Rostock une rente viagère de  
5  $\text{fl}$  argent de Rhin, à Elmenhorst. 1500, 23 Avril. — Livre de copies B. fol. 26<sup>b</sup>. —  
n<sup>o</sup> 440. — 1500, 4 Juillet. — A. 341. —
- x + Marienb. — Le prieur et le chapitre du couvent de Marienb. écrivent au conseil de  
Rostock

— Inventaire —

Rostock par rapport à des contestations relatives à l'usage des glaisières de Reep. —

1500, 6 juillet. — collection 3 chrétiens n° 183. d'après l'original aux archives du conseil. —

n° 441. —

1500, 18 Août. —

A. 342.

+ Marienb. — Instrument notarié de la vente d'une maison sise sur les remparts de Rostock, vente faite par le prieur Limothée de couvent de Marienb., près de Rostock, à André Soreneke, prêtre du diocèse de Schwerin, pour sa vie durant et pour celle de sa mère Marguerite Soreneke. 1500, 18 Août. — 2 recopies B. fol. 27<sup>b</sup>. —

n° 442. —

1500, 17 octobre. —

A. 343.

+ + Marienb. — Le frère Limothée et le chapitre du couvent de Marienb. déclarent avoir vendu à la veuve Catherine Dickmann, domiciliée à Rostock, une rente viagère de 4 gr. argent de lund, sur leur village de Siexershagen. 1500, 17 oct. 2 recopies B. fol. 27.

n° 443. —

1500, 27 octobre. —

A. 344.

Marienb. — Hermann Bernekow, préfet et bailli à Schwam, déclare que, sur l'ordre de son seigneur de Mecklenbourg, il a réglé le différend qui s'est élevé entre les diables de Marienb. et les paysans de Lambrechtshagen, à cause d'un chemin établi par les premiers, en statuant que les paysans ne se serviront pas de ce chemin, et qu'ils répareront avec l'aide des chartreux leur ancien chemin, conduisant à Grand-Schwarz. 1500, 27 octobre. — original, 3 recoux. —

n° 444. —

1500, 2 novembre. —

A. 345.

Marienb. (<sup>rentes de sel.</sup> Salzrenten). — Albert van der Molen, bourgeois de Lünebourg, déclare avoir, avec le consentement de son père Jean van der Molen et de son beau-frère Meyneke Schellgeper, vendu au couvent de Marienb., près de Rostock, un wispel de sel dans la maison Betzchusen. 1500, 2 nov. — original, 5 recoux. —

n° 445. —

1500, 5 décembre. —

A. 346.

Marienb. (<sup>rentes de sel.</sup> Salzrenten). — Le conseil de Lünebourg atteste qu'Albert van der Molen, bourgeois dudit lieu, a vendu au couvent de Marienb. près de Rostock, un wispel de sel dans la maison Betzchusen et l'a abandonné au mandataire du couvent, le bougainstre Conrad Lange. 1500, 5 dec. original-<sup>recoux.</sup>

n° 446.

1500, 7 décembre. —

A. 347. —

+ + Marienb. — Le frère Limothée, prieur, et le chapitre du couvent de Marienb. déclarent avoir vendu à Messire Jean Ihm, doyen à Gustrów, une rente viagère

— Inventaire —

- v. ingère de 18 marcs, argent de lund, à l'Édit-Reez, pays de Wend en, parois de Karelstorf, pour 100 florins du Rhin. 1500, 7 Dec. — Livre de copies B. fol. 27. —  
n° 447. — 1501, 1<sup>er</sup> Juillet. — B. 100.
- + Marienach. — Hans Meide vend au couvent de Marienach 16 acres de champs à Arendsee, avec les prés qui y sont joints. 1501, 1<sup>er</sup> Juillet. — Livre de copies A. fol. 3<sup>b</sup> 4<sup>a</sup>. —  
n° 448. — 1501, 3 Juillet. — B. 100.
- + + Marienach. — Le père Limothée, prieur du couvent de Marienach, donne à Jean Starost, conseiller à Stralund, quittance de 50 ff, argent de lund, reçus pour 2 ff de taille à Arendsee. 1501, 3 Juillet. — Livre de copies A. fol. 2<sup>a</sup> 2<sup>b</sup>. —  
n° 449. — 1503, 27 février. — A. 348.
- x Marienach. — (Reez). — Les ducs Balthasar et Henri de Mecklenbourg renou-  
cent, en faveur du couvent de Marienach, à l'entregât des deux villages  
de Reez et à l'impôt d'avoine imposé annuellement par leurs baillis aux  
paysans de ces localités. 1505, 27 février. Original, 2 sceaux. —  
n° 450. — 1510, 6 Mai. — B. 102.
- + + Marienach. — Le prieur Henri Eleri et le chapitre du couvent de Mari-  
enach, près de Rostock, renouvent en faveur du couvent de Hildensee,  
contre un redoublement en argent, à la part de Sarrentzen achetée à  
Henri Buchowme. 1510, 6 Mai. — Livre de copies A. fol. 58<sup>a</sup>. —  
n° 451. — 1523, 29 Décembre. — B. 349.
- Marienach. — (Pastow). — Hans Rike, demeurant au cabaret à l'entrée du village  
de Pastow, déclare avoir vendu au couvent de Marienach, pour la somme de  
20 marcs, une rente de 12 schillings à lui payer (au couvent) en sus de son fer-  
mage ordinaire. 1523, 29 Dec. — original, 3 sceaux. —  
n° 452. — 1552, 26 octobre. — A. 350.
- Marienach. — Le conseil de Wismar, sur le désir du conseil de Rostock, délivre  
copie de document (de l'acte) de l'évêque Rodolphe de Schwerin, du 7 mars 1396,  
+ qui lui a été produit par Marguand Behr, prieur de la chartreuse de Marienach.  
1552, 26 oct. — original — beau. —  
n° 453. — 1552, 26 octobre. — A. 351.
- Marienach. — Le conseil de Wismar, sur la demande de conseil de Rostock, y donne  
un acte

— Inventaire —

un acte sur parchemin, du 13 oct. 1447, qui lui a été présenté par Marguare  
Bere, prieur de la chartreuse de Marienb. 1552, 24 octobre. —  
original - s. eau. —

Fin de l'inventaire. —

Rome 28 novembre 1900

---

Inventaire des « Documents » qui se trouvent à  
la fin de la vie de Marguard Behr, par Lisch. —

---

n° 454. —

1515, 6 Mars. —

Lisch n° 1 p. 53.

Marguard Behr vend à Pierre Walkowen, évêque de Schwerin, comme  
seigneur féodal, et à Martin Kostere, vicaire de l'église paroissiale  
de Tribsee (à la vicairie de l'église de Tribsee) pour 100 marcs de  
hünd, un fermage de 6 marcs au village de Kothembagen. Donné  
en 1515, mardi avant la St. Grégoire (6 Mars 1515). —

n° 455. —

1517, 18 sept. —

Lisch, n° 2 p. 53.

Le moine chartreux Marguard Behr prie le duc Bogislav de  
Poméranie, après son entrée à la chartreuse, de bien vouloir  
former comme tuteur au fils mineur de son frère Herman,  
Behr, son seigneur féodal, Jean de Schwerin. Datum, Marienb.  
a<sup>o</sup> Domini M<sup>o</sup> ccc<sup>o</sup> xvii, anme vrb<sup>o</sup> g<sup>o</sup> n<sup>o</sup> exaltacionis crucis.

n° 456. —

1528, 5 Mai. —

Lisch, n° 3 p. 54.

Le Bourgmestre Christophe Lorber et les frères Joachim et Curt  
Orborn, les héritiers de Pierre Bolkow et les héritiers du Curt Buke  
+ hypothéquent au prieur Marguard Behr et aux frères de la char-  
trreuse de Marienb. un fermage de 6 marcs au village de Mitz-  
kow. D. d. Stalhind, 1528, 5 Mai. —

n° 457. —

1529. —

Lisch, n° 4 p. 57.

Anno 1529 les bourgeois (de la ville de Rostock) firent de pressante  
instances auprès du conseil pour obtenir à St. Jacques un prédicant  
luthérien, nommé Barthold, disciple de Slüter. Mais Barthold fut bientôt  
déposé

Inventaire. —

déposé par les chanoines de St. Jacques parce que d'aus cette paroisse  
étaient l'académie, le couvent des Frères de la vie commune, le  
couvent des sœurs, l'hôtel de l'abbé de Doberan et la maison du  
prieur de Marienehe, qui étaient encore tous zélés papistes, et cela  
du consentement du conseil dont beaucoup de membres avaient en-  
-core des idées papistes. Mais la bourgeoisie prit parti pour Bar-  
-thold, de sorte que l'année suivante, anno 1530, il fut de nouveau  
réintégré à sa place, après que Berthold Moller, doyen du col-  
-lège des chanoines et recteur de l'académie, fut mort. Vie de Gra-  
-fius, Rostock évangélique, pag. 58 et suivant. — (Si l'extrait est traduit en fran-  
-no 458. — 1530, 14 Sept. — Lisch, n° 5 pag. 57). —

L'Empereur Charles V prit sous la chartreuse de Marienehe sous sa  
protection et confirme tous ses droits et toutes ses possessions. —

Carolus quintus divinus favente clementia Romanorum imperator  
semper augustus ac Germaniarum, Hispaniarum, citius que Sicilie, insu-  
-larum, Balarum, Sardiniæ, Insularum, Fortunatarum, et Indiarum,  
ac Terre Firme, maris oceani etc. rex, archidux Austrie, dux Bur-  
-gundie, Brabantie etc., comes Habsburgi, Flandrie, Tyrolis, Arthesii  
etc., langravius Alsacie, marchio Burgonie et sacri Romani impe-  
-rii, princeps hiberie, Cathalonie etc. Dominus Frysie, Maline, Salinarum,

Notum facimus tenore presentium, universis: imperiales, de ces-  
-sionem, rationi consonis subditorum, et presertim personarum,  
divino cultui deditarum, votis et petitionibus satisfacere: hinc est  
quod cum pro parte honorabilis et religiosorum devotorum nobis dilec-  
-torum patris et conventus cartusie in Marienne prope oppidum  
Rostocensem, Zwerinensis diocesis, nobis humiliter supplicatum sit, qua-  
-tenus de nostre solite benignitatis clementia ipsos ac monasterium,  
sive cartusiam prefatam, eorum, homines subditos, res atque bona in  
nostram et imperii sacri protectionem, et salvigardiam, suscipere  
et eis omnia et singula privilegia, literas, libertates, concessiones,  
- 25 - donations

## Inventaire. —

Donationes et gratias, que et quas a divine memorie Romanorum imperatoribus et regibus aliisque principibus et Christi fidelibus obtinuisse, eorundem possessionem, hactenus habuisse noscuntur, approbare, ratificare, innovare et confirmare gratiosius dignarerunt. Nos itaque dictorum patris et conventus prefate Cartuse supplicibus precibus pro immata nostra benignitate ammentes, attentis imprimis laudabilibus eorundem vite et religionis observanciis, necnon singulari devotione, qua nos prosequuntur, ex certa scientia, auctoritate nostra Romana cesarea prefatos patrem et conventum, dicta Cartule in Marienne una cum eorum, hominibus subditis, bonis et rebus universis et singulis in specialem, nostram et imperii sacri protectionem, tuitionem, et salviguardiam, recepimus et assumptimus tenoreque presentium, recipiamus et assumimus gratiosius, cumque omnia et singula privilegia, libertates, concessiones, donationes, litteras et gratias, ipsius vel maioribus suis tam a divinis Romanorum imperatoribus et regibus, quam aliis principibus et Christi fidelibus rite recteque concessa et tradita, concessa et tradita, in omnibus suis tenoribus, punctis et clausulis, que et quas hic pro insertis haberi volumus, approbavimus, ratificavimus, innovavimus et confirmavimus, prout tenore presentium approbamus, ratificamus, innovamus et confirmamus gratiosius, nostris tamen et imperii sacri ac cujuslibet alterius juribus in premissis semper salvo. — Nulli ergo omnino hominum, liceat hanc nostre protectionis, tuitionis, approbationis, ratificationis, innovationis, confirmationis, gratie et voluntatis paginam infringere vel si temerario ausu contraire; si quis autem, id attemptare presumpserit, nostram et imperii sacri indignationem, et penam viginti marcarum, auripuri, toties quoties contrafactum, fuerit, se noverit irremissibilitate incursum, quarum medietatem fisco nostro cesareo, reliquam, vero partem, injuriam passorum, usibus decernimus applicandam, harum testimonio litterarum, sigilli nostri appensione munitarum. Datum in civitate nostra

Inventaire. —

nostra imperiali Augusta, die decima quarta mensis septembris, anno  
domini millesimo quingentesimo tricesimo, imperii nostri decimo, regna-  
rum nostrarum, decimo quinto. Carolus

Alber: card. Mogunts. etc.

archicancellarius sst.

† Walthkirch. —

Ad mandatum, coesaree et catho-  
licae majestatis proprium

Alexander Schwaib. —

(L'original est conservé aux archives de la ville de Rostock.)

n° 459. —

1532, 12 Mars. —

Lisch, n° 6 p. 59. —

La chartreuse de Marienehe prie le duc Henri de Mecklenbourg  
de la dispenser de livrer du bois de construction tiré des forêts du  
couvent. Dat. Marienehe 1532, 12 Mars.

n° 460. —

1532, 2 Avril. —

Lisch, n° 7 p. 61.

Acte notarié des négociations relatives au frère convert Jean Fran-  
ge qui est sorti de la chartreuse de Marienehe. — S. Marienehe  
1532, 2 Avril. —

n° 461. —

1532, 9 Avril. —

Lisch, n° 8 p. 62.

Lettre adressée par le bourgmestre et le conseil de Rostock à la char-  
trreuse de Marienehe concernant le frère convert Jean Prange  
en fuite. Dat. Rostock, 1532, 9 Avril. —

n° 462. —

1532, 14 Avril. —

Lisch, n° 9 p. 64.

Le syndic Dr Oldendorp et le conseiller Jean de Herwerden de Rostock  
en leur qualité de commissaires de ceux, font rapport au duc Henri  
sur les négociations relatives au frère convert Jean Prange qui s'est  
évadé de la chartreuse. Dat. Rostock, 1532, 14 Avril. —

n° 463. —

1532, 18 Avril. —

Lisch, n° 10 p. 65.

Le duc Henri de Mecklenbourg blâme la manière d'agir du syndic  
Dr Oldendorp et du conseiller Jean de Herwerden dans les négociations  
relatives au frère convert Jean Prange qui s'est évadé de la chartreuse.  
Dat. Schwerin, 1532, 18 Avril. —



- Inventaire -

rendre à Marienche pour examiner ce qu'il y avait à faire pour le bien du couvent. Dat. Marienche, 1534, 14 juillet (Mardi après la <sup>te</sup> Marguerite).  
n° 470. — 1534. — Lisch, n° 17, p. 74. —

Le conseil de la ville de Rostock défend à tous les habitants de la ville d'entendre la messe à Biestow, Marienche, Kassin ou ailleurs dans les environs. Dat. Rostock, 1534. —

n° 471. — 1537, 17 Août. — Lisch, n° 18, p. 75. —

Le conseil de la ville de Stralsund fait avec la chartreuse de Marienche une convention statuant que les biens que le couvent possède dans le voisinage de Stralsund seront administrés par un membre du conseil ou par un bourgeois de la ville, et, jusqu'à nouvel ordre, par le bourgmestre Christophe Lorber. Dat. Stralsund, 1537, 17 Août. —

Les lieux cités où la chartreuse possédait des biens sont: Muze, où elle avait 4 charrues; — Brandeshagen, où elle avait une ferme; — Luders-hagen, où elle avait la juridiction de concert avec la ville; — Lussow, où elle avait une ferme; — Imedeshagen, où elle avait deux charrues et une Kate (petite maison avec un jardin); — Kordeshagen, où elle avait 4 charrues; — Hogemndorpe, où elle avait deux charrues; — Lassin, où elle possédait la moitié plus le huitième du village; — Gotemisse dans l'île de Rügen, où elle avait sept charrues; — Muskow et Arndessehe, où elle avait des rentes. —

n° 472. — 1539, 8 sept. — Lisch, n° 19, p. 76. —

La chartreuse de Marienche prie le conseil de la ville de Rostock de défendre au bourgeois Thierry Brun de faire à côté de la maison qu'a la chartreuse dans la Burgwallstrasse (rue des remparts) une construction qui lui serait nuisible. Dat. Marienche, 1539, 8 sept. —

n° 473. — 1541, 5 Février. — Lisch, n° 20, p. 77. —

La chartreuse de Marienche prie le conseil de la ville de Rostock de faire en sorte que la part qui lui revient au village de Sildemow ne soit pas séquestrée. Dat. Marienche, 1541, 5 février. —

n° 474

Inventaire. —

n° 474. —

1542, 3 Mai. —

Lisch, n° 21, p. 78.

Le Prieur Marguard Behr de Marienche recommande au protonotaire du conseil de Rostock, Pierre Sasse, un moine franciscain, qui a une affaire importante à régler auprès du duc de Pomeranie, et désire une lettre de recommandation pour lui.

In mortis victoria saluam. Venerande Domine magister mullaque experientia amice probatissime. Accidit mihi hodie, quo tecum, huius paululum commendandum, opere precium, sum ratus, appulit huc minister fratrum de observancia ordinis sancti Francisci, cui ad statum, principem, est arduum, negocium, et quia principes quidam monachos hac tempestate non lubenter audiunt, idcirco, precor, bonum hunc virum, domino doctori C. Funcio (?) tuis literis commendare velis, quod si temporis angustia impedierit, et a vel brevissimas erunt saltem, memoriale aliquod signum, quo te salutatum, a te recognoscatur; est autem is, pro quo scribo, suffragio tuo dignus, quippe qui laborat in verbo Dei, moribus etiam et doctrina institutus apprime. Vale. In domo Legis Marise, ipso die inventionis sancte Crucis, anno 1542. — Frater Marguardus prior indignus.

Discreto ac spectate modestie viro domino et magistro Petro Sassen, Rostochiani senatus prothonotario optime digno, tuo amico et factore, in manus. — (sans « It was von gelehrten Rostochischen Sache, » 1741, p. 859.)

n° 475. —

1545, 2 Mai. —

Lisch, n° 22, p. 79.

La chartreuse de Marienche se plaint auprès du duc Albert de Mecklenbourg de ce que le village de Pastow, qui appartient au couvent, a été envahi par 700 lansquenets. Dat. Marienche, 1545, 2 Mai (le vendredi avant Pentecôte). — L'original, qui est probablement de la main du prieur Marguard, est conservé aux archives grand-ducales de Schwerin. —

n° 476. —

1545, 20 Janvier. —

Lisch, n° 23, p. 80.

Karin Moltke à Wittenwinkel hypothèque à la chartreuse de Marienche un fermage annuel de 23 florins moins 3 schellings à Häschendorf et un autre

Inventaire. —

et un autre fermage de 7 mares 10 schellings à Loitenwinkel. — Dat. Rostock, 1545, 20 Janvier.

Le village de Häschenhof était propriété de Karin Moltke. La rente de 23 florins moins 3 schellings était payée par 6 fermiers qui sont nommés dans l'acte. Le fermage de Loitenwinkel provenait d'une ferme. — n° 477. — 1545, 27 Janvier. — Lisch, n° 24 p. 83.

Le duc Albert de Mecklenbourg permit à Karin Moltke d'hypothéquer à la chartreuse de Marienche les fermages de Häschenhof qu'il tient en fief du duc Henri. — Dat. Wismar, 1545, 27 Janvier. — n° 478. — 1545, 15 Mai. — Lisch, n° 25 p. 84.

Les frères Jean, Christophe, Joachim, et Jürgen (Georges) Mörder à Dackow hypothéquent à la chartreuse de Marienche un fermage de 6 mares au village de Mützlow. Dat. 1545, 15 Mai. — n° 479. — 1546, (22) septembre. — Lisch, n° 26 p. 86.

Les bourgmestres et les conseillers de la ville de Stralsund hypothéquent à la chartreuse de Marienche, pour un capital de 2000 mares, 80 mares de rentes assignées sur les recettes de la ville, ce qui dégage plusieurs familles de la Poméranie. Dat. Stralsund, 1546, (22) septembre, n° 480. — 1547, 13 Mars. — Lisch, n° 27 p. 88.

+ Marguare Behr, prieur de la chartreuse de Marienche, écrit au duc Henri relativement à ce sens d'avoine à payer par le village de Grand Hove qui appartient à la chartreuse, et lui annonce que chargé, comme ses prédécesseurs, par l'évêque de Schwerin, de la visite des couvents de religieuses, il a accordé à la prieure du couvent de Dobberten la démission qu'elle sollicitait. Dat. Marienche, 1547, 13 Mars (Dimanche oculi). —

n° 481. — 1550, 1<sup>er</sup> Mai. — Lisch, n° 28 p. 89.

+ Christophe de Bülow emprunte au prieur de la chartreuse de Marienche, Marguare Behr, son oncle, cinquante florins sur obligation et contre caution. Dat. 1550, 1<sup>er</sup> Mai. —

n° 482

Inventaire. —

n° 482. —

1550, 16 Juin. —

Lisch, n° 29, p. 91.

Le bourgmestre de Stralsund, Christophe Lorber, et le bourgeois Olof Lorber et leurs héritiers reçoivent de la chartreuse de Marienehe, pour de nombreux services à elle rendus, 200 marcs qu'ils doivent à la chartreuse. On leur est fait de cette somme pour le cas où la chartreuse serait supprimée, à condition qu'ils paieront un intérêt de 9 marcs aux Frères, aussi longtemps qu'il y en aura envie; après la mort des religieux, les deux tiers de l'intérêt seront consacrés à des œuvres pieuses, l'autre tiers, Christophe et Olof Lorber le garderont. Dat. Stralsund

+ 1550, 16 Juin. — Marquard Behr est prieur, Christian Westhoff est procureur. —

L'original, sur parchemin, est conservé aux archives de la ville de Rostock. Les sceaux y sont appendus: 1° le grand sceau de la chartreuse de Marienehe, avec la statue couronnée de Marie portant l'Enfant Jésus sur ses bras et la légende: S<sup>t</sup>. I. ex Mariæ Humilitas; 2° le sceau de Christophe Lorber; 3° le sceau d'Olof Lorber. —

n° 483. —

1551, 20 Janvier. —

Lisch, n° 30, p. 93.

Karin Molthe à Toitenwinkel hypothèque à la chartreuse de Marienehe une rente annuelle de 75 marcs consistant en fermages qu'il tire de son village de Mochelstorf et y aientit, en hypothéquant le même bien, la rente de 7 marcs 6 schellings de Toitenwinkel hypothéquée à la chartreuse le 20 janvier 1545. —

Dat. Rostock, 1551, 20 janvier. —

n° 484. —

1552, Après le 1<sup>er</sup> février. —

Lisch, n° 31, p. 96.

Rapport sur la prise de possession de l'hôtel de Doberan, à Rostock et du couvent de Marienehe. — Dat. 1552, après le 1<sup>er</sup> février.

Rapport de l'hôtel de Doberan. Anno 52, le soir de la Purification de la Sainte Vierge, le duc Henri de Mecklenbourg est mort. Immédiatement après notre gracieux duc Jean Albert a fait saisir par Türgel

Rathenau

Inventaire. —

Rathenau le couvent de Dobaran, ainsi que l'hôtel de Dobaran. De même, à la même époque, il a fait saisir le couvent de Marienche et la maison des chartreux située dans la Breitenstrasse par Matthias Koch. — Aux archives séculières grand-ducales à Schwerin. —

n° 485. — 1552, 1<sup>er</sup> oct. — Lisch, n° 32, p. 96.

+ Le prieur de la chartreuse, Marquard Behr, de Marienche prie le conseil de la ville de Lünebourg de payer les intérêts échus et les baux des sakines de la chartreuse. Dat. Rostock, 1552, 1<sup>er</sup> octobre

n° 486. — 1552, 6 octobre. — Lisch, n° 33 p. 98.

Le duc Jean Albert de Mecklenbourg somme le conseil de la ville de Rostock de se montrer, relativement au prieur de Marienche et aux biens à employer en faveur des écoles et des églises, obéissant conformément aux dispositions prises par le chancelier Jean de Lucka. Dat. Schwerin, 1552, 6 octobre. J. A. h. z. M. manus propria st. —

Voit n° 453. — 1552, 24 octobre. — Lisch, n° 34, p. 99.

+ A la demande du conseil de la ville de Rostock le conseil de la ville de Wismar vidime un acte de la chartreuse de Marienche présentée par le prieur de la chartreuse Marquard Behr. Dat. Wismar, 1552, 24 oct. Cet acte est du 13 oct. 1467. voit n° 213. —

L'acte vidimé (reproduit pag. 100) est celui par lequel la chartreuse de Marienche, sous le gouvernement du prieur Henri, accorde à Wynold Baggel, fils de fondateur de la chartreuse le bourguais lre Wynold Baggel de Rostock, une prébende perpétuelle et une cellule en pierre près de la porte d'entrée de la chartreuse. Cet acte est du vendredi après la St. Denis de l'an 1467. L'original, sur parchemin, est conservé aux archives de la ville de Rostock. —

n° 487. — 1552, 15 et 16 Dec. — Lisch, n° 35, p. 101.

Le prieur et le procureur de Marienche protestent par devant notaire et témoins contre la confiscation du couvent, en exigeant la restitution et se placent sous la protection de l'empereur et de

la chambre

## Inventaire.

La chambre impériale, Dat. Rostock, 1552, 15 et 16 décembre. —

Je regrette, dit le traducteur, de ne pouvoir traduire complètement et avec une exactitude parfaite ce document qui est en allemand pression de + l'époque. Marguared Behr (Bere) est prieur; Christian Westhoff est procureur. Témoins: Joseph Münster (Mounster) docteur en droit, lui est de Dachow (Syvertz Dechowen), Gwert Moltke (Gwert Moltke-Henn), Gerd et Joachim Behr (Gerd et Joachim Berem), les frères Jürgen et Christophe von der Liche (Jurgen et Chrystoffar van der Lue), Joachim Luskow (Joachim Luszkaunem), Bernard Kron (Bernard Krown), bourgeois et habitant de la ville de Rostock. Le notaire est Erasme Boddeker, clerc de la ville et de l'évêché de Brandebourg.

D'après une copie de 16<sup>e</sup> siècle conservée aux archives de la ville de Rostock.

n<sup>o</sup> 488. —

1553, 1<sup>er</sup> Janvier. —

Lisch, n<sup>o</sup> 36, p. 106.

Le syndic de la ville de Stralsund, le D<sup>r</sup> Nicolas Jenzkow fait au duc Jean Albert de Mecklenbourg rapport sur les négociations relatives aux biens de la chartreuse de Marienche situés en Poméranie. Dat. Stralsund, 1553, 1<sup>er</sup> janvier. —

n<sup>o</sup> 489. —

1553, 13 Janvier. —

Lisch, n<sup>o</sup> 37, p. 108.

+ Marguared Behr, prieur du couvent de Marienche, proteste devant notaire et témoins contre les violences ultérieures contre le couvent. Dat. Rostock, 1553, 13 janvier. —

n<sup>o</sup> 490. —

1553, 17 Janvier. —

Lisch, n<sup>o</sup> 38, p. 111. —

Projet de convention entre le duc Jean Albert de Mecklenbourg et le bourgmestre de Stralsund Christophe Lorber relativement à l'administration des biens de la chartreuse de Marienche situés en Poméranie. D. Güstrow, 1553, 17 janvier. —

L'original signé et scellé <sup>avait</sup> par le secrétaire du duc de Mecklenbourg M. Simon Leupold, se trouve aux archives secrètes du duc de Mecklenbourg à Schwerin. Cette pièce du 17 janvier 1553, que le secrétaire S. Leupold devait remettre à Christophe Lorber, puisque d'après des lettres

Inventaire —

lettres du 1<sup>er</sup> mai 1554, Simon Leupold a été plusieurs fois à Stralsund à cause de cette affaire, ne lui a probablement pas été remise, car Christophe Lorber refusait encore le 10 avril 1553 de prêter son concours. —

n° 491. —

1553, 17 Mars. —

Lisch, n° 39, p. 112.

Gottschalk Hoppmanstange, conseiller de la ville de Rostock, proteste en son nom, au nom de ses parents et de ses héritiers, contre la soumission de la chartreuse de Marienche fondée par ses parents, les Baggel, sur le territoire de Rostock, et la cède au conseil de la ville de Rostock pour intenter un procès au duc. Dat. Rostock, 1553, 17 Mars. — Le bourgmestre de Rostock Jean de Herwerden (Herwerden) accepte la cession. Le notaire est Jean Lintberch, dorc de l'évêché de Halberstadt. — L'original, sur parchemin, est conservé aux archives de la ville de Rostock. —

n° 492. —

1553, 10 Avril. —

Lisch, n° 40, p. 115.

Le bourgmestre de Stralsund, Christophe Lorber, refuse de livrer au duc Jean Albert de Mecklenbourg les fermages des biens de la chartreuse de Marienche situés en Poméranie. Dat. Stralsund 1553, 10 Avril. — L'original est aux archives secrètes du grand duc de Mecklenbourg à Schwerin. —

n° 493. —

1553, 10 Avril. —

Lisch, n° 41, p. 116.

Le conseil de la ville de Stralsund refuse de livrer au duc Jean Albert de Mecklenbourg les intérêts des capitaux de couvent de Marienche. Dat. Stralsund, 1553, 10 Avril. —

n° 494. —

1553, 1<sup>er</sup> Juin. —

Lisch, n° 42, p. 119.

+ Le Prieur Marguarede Behr et le chapitre de la chartreuse de Marienche choisissent le procureur de la chambre impériale, l'avocat et licencié Philippe Scillis, pour avocat dans le procès intenté au duc Jean Albert de Mecklenbourg auprès de la chambre impériale de Spire, dans le but d'obtenir la restitution de la chartreuse

- Inventaire -

la chartreuse. Dat. 1553, 1<sup>er</sup> Juin. — Noter que le lieu où l'acte est passé n'est pas donné. — (a)

n° 495. —

1553, 16 Octobre. —

Lisch, n° 43, p. 121.

Le duc Jean Albert de Mecklenbourg prie le duc de Holstein de lui procurer les archives de la chartreuse de Marienhe que les prieurs + Marquard Behr, en prenant la fuite, se sont emportés à la chartreuse de Arenböck, où il est mort dernièrement. Dat. Schwerin, 1553, 16 octobre.

n° 496. —

1553, 18 Décembre. —

Lisch, n° 44, p. 122.

Protocole des actes de la chambre impériale dans le procès de la chartreuse de Marienhe contre le duc Jean Albert de Mecklenbourg. 1553, 18, décembre. — Seyblin. Vu que la cause est pendante depuis longtemps et que les prêtres religieux ont été chassés et que journellement leur couvent est démolé, qu'il y a donc periculum in mora, il ne demande que ce qui est demandé in petitione humeraria. —

Kadenn n'avoue pas les faits affirmés, dit que l'affaire est en voie d'arrangement, ne doute pas qu'elle soit arrangée et demande un délai. — Seyblin ne connaît pas de tentatives d'accommodement.

n° 497. —

1554, 10 Mars. —

Lisch, n° 45, p. 123.

Le duc Jean Albert réclame au conseil de la ville de Rostock une maison appartenant à la chartreuse de Marienhe et située en ville, maison sur laquelle la ville prétend avoir un droit de réméré, et demande que cette maison soit mise pendant quelque temps à la disposition de son médecin le Dr Jacques Bording, tous droits réservés. Dat.

(a) L'acte se termine ainsi: « Mandatum, procuratorium, generale des dévots prieurs et chapitre de la chartreuse près de Rostock, plaignants, contra l'illustrissime seigneur Jean Albert duc de Meckelbourg etc, prévenc. Prod. Spiroe, 18 dec. anno 1553. — L'original, sur papier, se trouve aujourd'hui dans les actes de l'ancienne chambre impériale et maintenant au greffe de la cour suprême d'appel à Rostock. Le sceau est le grand sceau de la chartreuse de Marienhe déjà décrit. —

Inventaire —

Dat. Dobruay 1554, 10 Mars. —

n° 498. —

1554, 1<sup>er</sup> Mai. —

Lisch, n° 46, p. 124.

Le duc Jean Albert demande au bourgmestre de Stralund de lui livrer les fermages de la chartreuse de Marienche. Dat. Schwerin, 1554, 1<sup>er</sup> Mai.

Par la grâce de Dieu Jean, Albert, duc de Mecklenbourg etc.  
Nos salutations affectionnées d'abord. Honoré et très cher. Lorsque nous avons envoyé par deux fois auprès de vous notre secrétaire, cher et fidèle maître Simon Heupold pour réclamer les fermages arriérés que le ci-devant prévôt de notre chartreuse de Marienche près de Rostock avait à percevoir dans la principauté de Rugen et aux environs de Stralund, vous avez répondu que l'illustreissime prince Philippe, duc de Stettin-Pomeranie etc., notre gracieux et cher oncle et beau-frère, vous a donné l'ordre de ne pas vous dessaisir de ces fermages sans lui en donner préalablement connaissance. Nous l'avons averti. Il nous a répondu que vous ne deviez pas retenir ces fermages. C'est pourquoi nous vous demandons amicalement de nous envoyer les fermages arriérés appartenant à notre chartreuse, tous ceux que vous avez conservés et que vous avez encore entre vos mains, ainsi qu'un registre clair des sommes reçues et de remettre le tout contre quittance à notre secrétaire M. Simon Heupold. Nous vous demandons aussi de lui prêter secours et de faire en sorte qu'il reçoive du conseil toutes les rentes arriérées appartenant à notre chartreuse, afin d'éviter par là les frais, et de vous montrer en cela de bonne volonté et serviables. Ainsi vous acquerrez de nouveaux droits à notre reconnaissance et à notre bienveillance. Donné à Schwerin, le 1<sup>er</sup> Mai anno etc. I. 1111.

A Christophe Herber bourgmestre à Stralund. —

n° 499

- Inventaire -

n° 499. — 1554, 1<sup>er</sup> Mai. — Lisch, n° 47, p. 125.

Le duc Jean Albert réclame au conseil de la ville de Stralsund l'envoi des intérêts des capitaux de la chartreuse de Marienche.

Dat. Schwerin, 1554, 1<sup>er</sup> Mai. —

n° 500. — 1554, 1<sup>er</sup> Mai. — Lisch, n° 48, p. 125.

Le duc Jean Albert délivre, pour être remise au bourgmestre Christophe Horber de Stralsund, une quittance des fermages de la chartreuse de Marienche qui lui sont réclamés. Dat. Schwerin, 1554, 1<sup>er</sup> Mai.

n° 501. — 1554, 1<sup>er</sup> Mai. — Lisch, n° 49, p. 126.

Le duc Jean Albert délivre, pour être remise au conseil de la ville de Stralsund, une quittance des intérêts de la chartreuse de Marienche qui lui sont réclamés. Dat. Schwerin, 1554, 1<sup>er</sup> Mai. —

n° 502. — 1554, 1<sup>er</sup> Mai. — Lisch, n° 50, p. 127.

Le duc Jean Albert de Mecklenbourg prie le duc de Poméranie d'obliger le conseil de la ville de Stralsund de payer au duc de Mecklenbourg les rentes et les fermages dus à la chartreuse de Marienche. Dat. Schwerin, 1554, 1<sup>er</sup> Mai. —

n° 503. — 1554, 17 octobre. — Lisch, n° 51, p. 128.

Plainte du prieur et du chapitre de la chartreuse de Marienche faite à la chambre impériale contre le duc Jean Albert de Mecklenbourg, pour réclamer la restitution de ce qui a été confisqué et de tout ce qui lui appartient. — Prodi. Spire, 17 octobris anno 1554.

La pièce est signée Philippus Seiblinus, Licentiat. —

n° 504. — 1555, 8 février. — Lisch, n° 52, p. 131.

Protocole des actes de la chambre impériale etc. — Seiblin : L'affaire est pendante depuis deux ans . . . . . ; il prie d'être s'apertie à rentrer en possession de ses biens et de recevoir comme connue la plainte articulée qui a été déposée. — C'est tout. —

n° 505. — 1555, 18 sept. — Lisch, n° 53, p. 131.

Protocole des actes de la chambre impériale. — Madon : On a reçu la nouvelle

Inventaire. —

la nouvelle que le duc Ulrich de Mecklenbourg est intervenu et veut accommoder les parties dans l'espace d'un mois.

Scublin (sic): Ne connaît pas de tentative d'accordement, reproduit son recès antérieur et va que la partie manque d'aliments, prie de lui aider à terminer le procès et d'admettre la plainte pro contes. (-tata.

Kaden: n'admet pas la déclaration, et demande du temps.

n° 506. —

1556, 27<sup>te</sup> Janvier. —

Lisch, n° 54, p. 132.

Replique de duc Jean Albert de Mecklenbourg présentée à la chambre impériale contre la chartreuse de Marienehe relativement à la restitution du couvent confisqué. La pièce est signée par

Michel de Kaden, docteur. — Prod. Esslingen, 16 (1<sup>ta</sup>) Janvier Anno 1556,

n° 507. —

1556, 16 décembre. —

Lisch, n° 55, p. 133.

Protocole des actes de la chambre impériale, 1556, 16 décembre.

Kaden parle contre la décision de 16 octobre, contredit l'affirmation, et renouvelle son exception de 27 janvier. —

Scublin répète son recès et renouvelle la demande. —

Anno 1557. Nihil actum, reperitur. Anno 1558, 7 Janvier. —

n° 508. —

1557, 3 Avril. —

Lisch, n° 56, p. 133.

+ Christian Westhoff, prieur de la chartreuse de Marienehe, prie le conseil de la ville de Stralund de lui payer les intérêts échus. Dat. Rostock 1557, 3 Avril. — Il était par conséquent à Rostock à cette

n° 509. —

1552-1559. —

Lisch, n° 57, p. 135, (date.

Chronique de Rostock du 16<sup>e</sup> siècle relativement à la suppression du couvent de Marienehe. —

1546. Mort de Martin Luther; la première nouvelle en fut apportée à Rostock, dans la maison de mon cousin, par le prieur et le procureur de Marienehe. —

1552. — Cette année là les moines furent chassés des deux couvents de Marienehe et de Dobbran<sup>(Dobbranz sic)</sup> par les ducs de Mecklenbourg. —

1559. Cette année là le couvent de Marienehe fut démoli et les pierres

- Inventaire -

les pierres furent transportées à Gustrów pour bâtir le château,  
... et pour bâtir la maison du docteur Bowke dans la Breitenstraße  
qui a fait aussi chercher près de 40 charres de pierres de Marienhe  
n° 510. — 1561, 20 février. — Lisch, n° 58, p. 135.

Le duc Ulrich de Mecklenbourg réclame aux chartreux de Maria-  
che à Rostock un calice en or qui a été confié à la garde des char-  
treux par le couvent de Dobran, et demande que ce calice soit  
livré à la duchesse Ursule, abbesse de Ribnitz, contre une créance  
réclamée par elle au duc Ulrich. Dat. Bützow, 1561, 20 février.

Ursule, duchesse de Mecklenbourg, fille du duc Henri V, le Paci-  
fique et abbesse de Ribnitz, avait prêté au père du duc Ulrich,  
au duc Albert, 450 marcs de hind.

Le 28 janvier 1561, à Ribnitz, le duc Jean Albert réclame le  
calice à peu près dans les mêmes termes. Le 27 février 1561  
l'abbesse Ursule déclare avoir reçu le calice. —

n° 511. — 1562, 3 Août. — Lisch, n° 59, p. 137.

Le secrétaire prussien Balthasar Gans fait au duc Jean Albert  
de Mecklenbourg rapport sur les archives de la chartreuse de  
Marienhe transportées à Lubek. Dat. Lignitz, 1562, 3 Août. —

n° 512. — 1565, 22 Juin. — Lisch, n° 60, p. 138.

Jean de Münster, prieur de la chartreuse de Marienklöster  
(Claustrum Mariae) près de Hildesheim, remercie le prieur dominicain Her-  
mann (Otto) à Rostock pour l'hospitalité accordée aux Frères de la  
chartreuse de Marienhe et lui recommande les frères Sawatus  
et Mathias. —

Thesur, Christum crucifixum, puer et puer et in hora mortis propic-  
uus, cum humili fraternita benevolentia loco salutis. Venerabilis ac  
eximie domine Hermann. Si vestra paternitas animo et corpore ben-  
valet, est quod desidero, id est, a fratribus meis, quos benevolentia vest-  
tra apud se pie sustentat, quam gratia remunerare dignetur pius ac  
misericors

— Inventaire —

misericors dominus deus vestre paternitate. Insuper ego ad  
personam ipsorum, vestre pietati paternae pro hospitalitate, gratia, ami-  
-citia et beneficiis a vobis ipsis meis dilectis confratribus exhibitis gra-  
-tias ago et habeo, et gratus ac sedulus utiliter ergo <sup>ita</sup> vos semper pro-  
-mereri paratus, idem, ordo noster gratiam, vestre paternitatis presta-  
-bit tempore opportuno, memor beneficiorum vestrorum, erga fratres  
-nostros, quos ita humane pertractatis apud vos Rostochii, et horum me-  
-mor <sup>ero</sup> ego in Capitulo generali anni sequentis, et rogo per curam  
-Dci, vestra paternae benevolentiae proprietate sibi ingenua velit  
-eos pacifice apud se sufferre ac supportare, et eos benivole instruere  
-ac corrigere, si opus fuerit, exultimo ac confido in Domino Deo de  
-ipsis meis fratribus, quia erunt obediens, tractabiles ac docibiles  
-in omnibus. Frater noster Mathias Couartus, professor legis Marie  
-in Cantabria nostra, omnia explicavit, gratiam et amicitiam, quam  
-eis exhibitis, et que erga vos aguntur, sed in persecutionibus ac  
-calamitatibus vestris . . . . confortamini ac consolamini in Domino Deo,  
-quia nunquam sperantes et confidentes in se desinit, et <sup>protector</sup> est  
-Deus, humanam miseriam mutare, cum sibi placuerit. Interim bona  
-patientia cum bona supportatione, que omnia dura et aspera  
-vincit, habenda est et non frangi animos in adversis, sed leto animo  
-pertransire modo convenit servis Dei et in sua simplicitate et in-  
-nocentia sustinere ac perseverare in bono proposito cordis in Dom-  
-ino, quod omnipotens et misericors Deus in nobis confirmet, et com-  
-mendo vestre paternae prudentiae dilectos ac bonos fratres nostros  
-Servacium, et Mathiam, quo asque Deus omnipotens negotiis ipsorum  
-felicem finem imponat et ipsis provideat. Interim in sua humili-  
-tate pacati et quieti ac pacifici permanent in sancta obedientia  
-ordinis, et si qua interea occurrunt, mihi describant consilium bon-  
-um atque refugium apud me semper habebant et invenient bene  
-et feliciter cum venerabili viro collega vestro et fratre meo dilectis  
-servatis

— Inventaire. —

servatio ac Mathia. Valate in Christo Thesoro, optimo salvatore et cond-  
solatore messorum cordium, optime Domine pater prior Hermanno,  
in conventu claustræ Mariæ in Carthusia prope Hildensem.

Et oramus pro invicem, ut salvemur et eterne vite participes simul  
in futurum, fiamus. Anno salutis Domini 1565, ipsa feria sexta infra  
octavas corporis Christi

Frater Johannes Monasteriensis, humilis prior et servus fratrum  
suorum claustræ Mariæ in Carthusia apud Hildensem, vester amicus  
integerrimus, si quid potest, totus vester. —

Venerabili ac religioso viro domino Hermanno fratri priori ordinis pre-  
dicatorum, Rostochie ad sanctum Johannem, amico et fautori hec dentur  
litteræ meas in Christo de carissimo. — Original aux archives de Rostock. Imprimé  
dans Schröder, le Mecklenbourg évangélique II, p. 474. — Le prieur des Dominicains  
Hermann Otto vivait encore à la fin de 1571; voir Schröder, III, p. 84. —

n° 573. —

1575, 7 Mai. —

Lisch, n° 61 p. 140.

Le frère chartreux Mathias Sasse, sur les instances du conseil de  
Rostock, déclare par devant notaire et témoins, que la caisse avec les  
documents qui a été déposée par les frères chartreux Mathias Sasse  
et Mathieu Meier chez le vicaire de la cathédrale de Lubeck, Henri  
Dunker, a été remise par lui après la mort de Mathieu Meier  
(aux héritiers de ce dernier?). — Le document est à voir. —

n° 514. —

1576, 22 Juin. —

Lisch, n° 62 p. 141.

Mathias Sasse, le dernier frère de la chartreuse de Marienhe, cède  
au conseil de la ville de Rostock tous les droits de couvent et lui livre  
tous les actes dont il est dépositaire, à condition que le conseil ne  
fasse servir les biens du couvent qu'à la gloire de Dieu et les lui  
rende en cas du rétablissement du couvent. — Dat. Lubeck, 1576,  
22 juin. Le frère Mathias Sasse ne s'avait pas écrire. Il a approuvé à l'acte  
le sceau du couvent. L'acte est signé par deux témoins: Nicolas Gribbenitz  
et Henri Dunker. Le notaire est Guillaume Schutte de Lubeck. Gribbenitz  
était vicaire

— Inventaire —

était vicaire de la cathédrale de Lübeck, et Dunker vicaire à Lübeck et à  
Lütten. —

n° 515. —

1576, 10 Août. —

Lisch, n° 63 p. 143. —

Matthias Sabe, le dernier frère de la chartreuse de Marienche, à  
la suite de sa cession, remet au secrétaire de conseil de Rostock,  
Bernard Luschow, une coiffe de couvent qui se trouve à Rostock et  
l'autorise à agir en son nom. Dat. Hildesheim, 1576, 10 août. —

Original aux archives de Rostock. —

Nota. — Le frère Matthias Sabe était converti et mourut à la chartreuse  
de Hildesheim en 1580 ou au commencement de 1581, comme le prouve  
son obit inscrit en ces termes dans la cote ou chapitre général de 1581. —

Obit. 1581 obit fr. Matthias Sabe (sic) convers profusus S. Regis Marice  
hospes in domo Claustris Marice. f. Pal. B. Rome 28 nov. 1906. —

---

On pourrait peut être consulter les auteurs suivants, dit l'abbé Torker.

1. — Torker, (Auteur catholique). Aus Mecklenburgs Vergangenheit (du  
passé de Mecklenbourg). — Ratisbonne, 1880.
  2. — Torker. Die Rostocker Fraterherren (Les Frères de la vie commu-  
ne de Rostock). Franckfurt sur le Main. 1887. —
  3. — Koppenmann. — Geschichte des Stadt Rostock (Histoire de la ville  
de Rostock). Rostock. 1887. —
  4. — Wiggers, Histoire ecclésiastique de Mecklenbourg. Parchim, 1860.
  5. — Boll, Histoire de Mecklenbourg, 2 vol. Neubrandenbourg, 1855.
  6. — Pentz, Histoire de Mecklenbourg, Wismar, 1872. —
  7. — Schirrmacher, Johann Albrecht I (Jean Albrecht I<sup>er</sup>), Wismar, 1885.
-